Dept of Commerce & Industry

PROVINCE DE QUÉBEC

LE COMTÉ DE JOLIETTE

INVENTAIRE ÉCONOMIQUE 1957

LEGISLATIVE LIBRARY WITHDRAWN

102-00993/

COUVERTURE

Le dessin de fond s'inspire des armoiries de la Cité de Joliette.
Une abeille remplace la ruche et une roue d'engrenage, le mot INDUSTRIE.

PROVINCE DE QUÉBEC

Ministère de l'Industrie et du Commerce

Hon. J.-Paul Beaulieu, C.A., D.Sc.C.
ministre

Louis Coderre, L.S.C., D.Sc.C., LL.D.
sous-ministre

LE COMTÉ DE
JOLIETTE

INVENTAIRE ÉCONOMIQUE
1957

Publié par ordre de
HON. J.-PAUL BEAULIEU, C.A., D.Sc.C.
Ministre de l'Industrie et du Commerce

1958

PRÉFACE

L'inventaire économique du comté municipal de Joliette a d'abord été fait au cours de l'été 1950 par l'Office de Recherches économiques dirigé par monsieur Fortunat Fortier. L'équipe affectée à l'inventaire se composait de monsieur Albert Leduc, professeur à l'Institut agricole d'Oka, et de messieurs Camille Martin et Sarto Godbout, du personnel de l'Office de Recherches économiques.

Au printemps de 1957, le département de l'Industrie et du Commerce ayant décidé de publier cet inventaire, Me Jean-Charles McGee, directeur du Bureau provincial des Statistiques, fut chargé de rajeunir le travail déjà fait. Certains chapitres, tels ceux se rapportant à l'histoire et à l'aspect physique du comté, furent rapidement mis au point; quant aux autres, il fallut les recommencer complètement.

Une nouvelle enquête fut instituée et une équipe fut formée qui visita le comté au cours de 1957. Dirigée par Me McGee, la nouvelle équipe se composait de MM. C.-A. Doyon et L.-G. Thisdel, de la Division des statistiques agricoles, et de M. B. Rheault, de la Division des statistiques manufacturières du Bureau provincial des Statistiques. Les enquêteurs terminèrent leur travail vers le 15 septembre; la rédaction du rapport s'effectua dans les semaines qui suivirent et se termina au début de novembre. C'est ce rapport, agrémenté de photographies prises au cours de l'été et de l'automne, que le département de l'Industrie et du Commerce a le grand plaisir de présenter aujourd'hui, avec l'espoir qu'il contribuera à l'expansion économique d'un beau coin de la Province.

Le sous-ministre,
LOUIS CODERRE

Québec,
Mars 1958.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIERE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	*Sujet*	*Page*
I	DÉLIMITATION ET SITUATION DU COMTÉ	13
II	NOTES HISTORIQUES	17
III	ASPECT PHYSIQUE	21
IV	POPULATION	29
V	SYNTHÈSE DE L'ÉCONOMIE DU COMTÉ :	
	Agriculture	37
	Ressources forestières	41
	Ressources minérales	42
	Forces hydrauliques	44
	Manufactures	45
	Transports et communications	49
	Tourisme	51
VI	LES DIVISIONS ÉCONOMIQUES DU COMTÉ	53

DEUXIÈME PARTIE

JOLIETTE MÉTROPOLITAIN

1 — La Cité de Joliette	58
2 — Saint-Charles-Borromée	86
3 — Notre-Dame-des-Prairies	92
4 — Joliette-Sud	94
5 — Saint-Paul	95
6 — Saint-Pierre	100
7 — Crabtree	104
8 — Sacré-Coeur-de-Jésus	107

TROISIÈME PARTIE

JOLIETTE AGRICOLE

9 — Village de Saint-Félix-de-Valois 114
10 — Saint-Félix-de-Valois (paroisse) 121
11 — Saint-Cléophas 128
12 — Saint-Thomas 131
13 — Sainte-Elisabeth 137
14 — Notre-Dame-de-Lourdes 143
15 — Sainte-Mélanie 147
16 — Saint-Ambroise-de-Kildare 152
17 — Sainte-Marcelline-de-Kildare 158

QUATRIÈME PARTIE

JOLIETTE LAURENTIEN

18 — Saint-Jean-de-Matha 166
19 — Sainte-Béatrix 174
20 — Saint-Alphonse-de-Rodriguez 179
21 — Sainte-Emélie-de-l'Energie 186
22 — Saint-Côme 192
23 — Saint-Guillaume-Nord 196
Remerciements 199

Liste des illustrations

1 — Vue à vol d'oiseau de la Cité de Joliette

2 — Hôpital Saint-Eusèbe

3 — Ecole d'arts et métiers

4 — Industrie du tabac — Agrandissement de la compagnie Imperial Tobacco

5 — Industrie du papier — Machine moderne à fabriquer les cahiers

6 — Atelier mécanique

7 — Industrie lourde — Agrandissement de la Dominion Brake Shoe

8 — Fonderie de la compagnie Vessot

9 — Viaduc par-dessus la voie ferrée du C.N.R.

10 — Hôpital Saint-Charles (en construction)

11 — Usine laitière (en construction dans St-Charles-Borromée)

12 — Nouveau pont sur L'Assomption

13 — 10,000 dindes dans Joliette-Sud

14 — Eglise de pierre de Saint-Paul

15 — Fabrique de chaux de la Standard Lime

16 — Usine de pâte et papier de la compagnie Howard Smith à Crabtree

17 — Silhouette du village de Saint-Félix-de-Valois

18 — Arrivée des volailles au poste d'abattage

19 — Préparation du poulet à griller pour le marché

20 — Meunerie sur la Bayonne

21 — Récolte du tabac à Saint-Thomas

22 — Scène champêtre à Sainte-Elisabeth

23 — Troupeau de vaches Holstein — Notre-Dame-de-Lourdes

24 — Route 42 et topographie de Sainte-Marcelline

25 — Vue de la route 48 et de Saint-Jean-de-Matha

26 — Une érablière dans le coin le plus sucré du comté

27 — La chapelle de Notre-Dame-du-Lac-Noir

28 — La scierie Gohier à Sainte-Emélie

29 — Vue de Sainte-Béatrix

30 — La scierie de la compagnie Northwood Lumber à Saint-Guillaume-Nord

Liste des cartes, cartogrammes et diagrammes

CARTES

1 — Divisions économiques du comté de Joliette

2 — Joliette métropolitain

3 — Joliette agricole

4 — Joliette laurentien

Carte hors-texte dans une pochette indiquant les limites municipales de la partie organisée du comté, les cours d'eau, la voirie et les voies ferrées

CARTOGRAMMES ET DIAGRAMMES

1 — Situation de la sous-région de Joliette dans la province de Québec par rapport aux principaux centres

2 — Pyramide d'âges de la population du comté

3 — Répartition proportionnelle des occupations de la population de la Cité de Joliette

LE COMTÉ DE JOLIETTE

PREMIÈRE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE

CHAPITRE PREMIER

DÉLIMITATION ET SITUATION DU COMTÉ

Le comté municipal de Joliette, qui se présente comme une étroite langue de terre orientée du nord-ouest au sud-est, correspond au district électoral du même nom, moins la cité de Joliette. Il est borné : au nord, par le district électoral d'Abitibi; au nord-est, par le district électoral de Berthier, et, au sud-ouest, par les districts électoraux de Montcalm et de L'Assomption.

"Ce district électoral comprend la seigneurie d'Ailleboust-d'Argenteuil, celle de Ramsay-Nord, et partie des seigneuries de Lanoraie et de Lavaltrie";[1] "les cantons de Cartier, Cathcart, Gouin, Tellier, Tracy, le canton de Kildare et son augmentation — moins la partie comprise dans la municipalité de Saint-Liguori, qui appartient au district électoral de Montcalm; la partie du canton de Brandon comprise dans les municipalités de la paroisse de Saint-Félix-de-Valois et de Saint-Jean-de-Matha; une partie du canton de Joliette, et un territoire non organisé".[2] Dans ce dernier territoire non organisé en municipalités, se trouvent les cantons de Daillon, Forbes, French, Gamelin, Laverdière, Legendre, Lenoir, Lusignan et Olier.

Pour les fins du présent rapport, nous avons intégré la cité de Joliette au comté, qui comprend les municipalités des villages de Crabtree, de Saint-Félix-de-Valois, de Saint-Pierre; les municipalités des paroisses de Notre-Dame-de-Lourdes, de Notre-Dame-des-Prairies, de Joliette-Sud, de Sacré-Coeur-de-Jésus, de Saint-Alphonse-de-Rodriguez, de Saint-Ambroise-de-Kildare, de Sainte-Béatrix, de Saint-Charles-Borromée, de Saint-Cléophas, de Saint-Côme, de Sainte-Elisabeth, de Sainte-Emélie-de-l'Energie, de Saint-Félix-de-Valois, de Saint-Jean-de-Matha, de Sainte-Mélanie, de Saint-Thomas; et les municipalités sans désignation de Sainte-Marcelline-de-Kildare et de Saint-Paul.

De plus, il y a dans le canton Gouin la colonie de Saint-Guillaume-Nord qui ne forme pas une municipalité distincte.

Tel est, théoriquement, le territoire dont il sera question dans ce volume. En fait, c'est la partie organisée seulement qui sera parcourue, c'est-à-dire 20 pour cent à peine du comté. La partie qui s'étend des cantons Tracy et Cartier jusqu'à l'Abitibi est couverte de forêts et ne comprend aucune agglomération humaine permanente. C'est un riche réservoir où s'approvisionnent d'impor-

---

(1) Le "Rapport des Seigneuries, Fiefs et Arrière-Fiefs de la Province de Québec", 1929, publié en 1930 par le Département des Affaires municipales, établit comme ci-dessous la liste des seigneuries se trouvant en tout ou en partie dans le comté de Joliette : Berthier (en haut), Daillebout-d'Argenteuil, Dautraye et Lanoraie, De Ramsay et Lavaltrie. On remarquera les différences de noms et d'épellation.

(2) "Statuts refondus de la Province de Québec", 1941, Vol. I, chap. 3 à 7, No 29.

tantes compagnies forestières. Il sera fait mention de ces précieuses richesses, mais aucune étude n'en sera faite.

* * *

Du strict point de vue économique, le comté de Joliette ne constitue pas une entité parfaite; c'est plutôt le coeur d'une sous-région comprenant, en plus de Joliette même, les comtés de Montcalm et de L'Assomption, et aussi une bonne partie du comté de Berthier. Abstraction faite de la zone qui déborde dans le comté de Berthier, voici la population de cette sous-région économique en 1951 et 1956 :

Comtés	1951	1956	Répartition proportionnelle	Pourcentage d'augmentation
L'Assomption	23,025	28,642	32.5	23.4
Montcalm	17,520	18,670	21.2	6.6
Joliette	37,251	40,706	46.3	9.3
TOTAL :	77,796	88,018	100.0	12.8

On notera l'augmentation relativement forte du comté de L'Assomption, indice d'une pression démographique de la part du Montréal métropolitain, son voisin immédiat. Cette poussée de population ne tardera pas à se faire sentir dans Joliette même où résident déjà de nombreux citoyens qui vont travailler quotidiennement dans la grande Métropole.

En ce qui concerne l'agriculture, la sous-région économique de Joliette compte 4,440 fermes : 1,803 dans le comté de Joliette, 1,288 dans le comté de Montcalm et 1,349 dans le comté de L'Assomption. Ces fermes couvrent une superficie de 457,432 acres répartie comme suit :

L'Assomption	130,888 acres
Montcalm	129,333 "
Joliette	197,211 "

Quant à l'industrie manufacturière, quelques statistiques tirées du Recensement annuel de l'Industrie pour l'année 1954 compléteront le portrait économique de la sous-région.

Comtés	Employés no.	Salaires payés $'000	Produits manufacturés $'000
L'Assomption	2,752	7,085	44,669
Montcalm	479	830	4,388
Joliette	2,701	6,347	26,001
TOTAL :	5,932	14,262	75,058

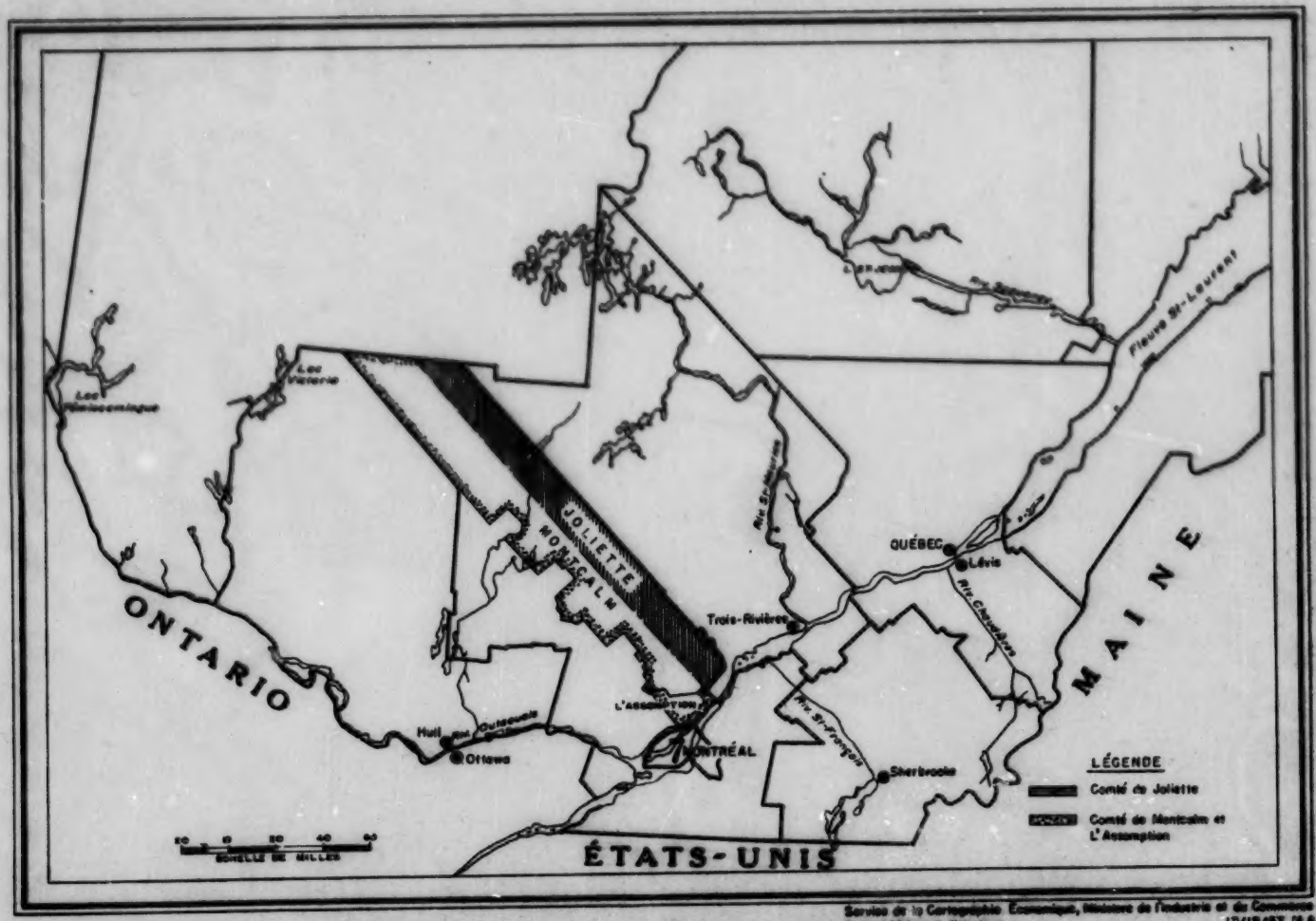

La sous-région économique de Joliette.

Service de la Cartographie Économique, Ministère de l'Industrie et du Commerce
Roland Ménegoz directeur
12/12/67 M.A.

A Saint-Paul l'Ermite, dans le comté de L'Assomption, se trouve une importante usine de la Canadian Arsenals, ce qui explique le chiffre relativement élevé de la production.

Bref, le comté de Joliette renferme plus de 46 pour cent de la population, plus de 43 pour cent de la superficie des fermes et plus de 45 pour cent de la main-d'oeuvre employée dans les manufactures de la sous-région et c'est ce secteur qui a fait l'objet de notre inventaire économique.

CHAPITRE II

NOTES HISTORIQUES

Le territoire qui constitue aujourd'hui la partie organisée du comté de Joliette fut presque complètement partagé en fiefs et seigneuries sous le régime français. Pourtant, comme ce fut le cas en plusieurs endroits de la Nouvelle-France, les nouveaux seigneurs ne paraissent pas s'être empressés de faire exploiter leurs nouveaux domaines, car, sauf de rares exceptions, les pionniers n'y arrivèrent qu'à la fin du XVIIIe siècle ou dans la première moitié du XIXe.

La plus ancienne de ces seigneuries est celle de Lanoraie-Dautré, formée primitivement du fief Dautré concédé le 1er décembre 1637 à Jean Bourdon et agrandi dix ans plus tard; le 7 avril 1688, un domaine adjacent était octroyé au sieur de La Noraye; enfin, le 4 juillet 1739, un autre l'était à Jean-Baptiste Neveu avec cette stipulation inscrite au Registre d'Intendance que cette dernière concession "ne fera avec chacun des dits fiefs de La Noraye et Dautré qu'une seule et même seigneurie". Celle-ci englobe aujourd'hui la majeure partie de Saint-Thomas, Sainte-Elisabeth, Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Félix-de-Valois (municipalité rurale et village).

La seigneurie voisine, au sud-ouest, est celle de Lavaltrie, concédée le 29 octobre 1672 au gentilhomme de ce nom et agrandie le 21 avril 1734 au bénéfice de la même famille. Les municipalités de Saint-Paul, de Saint-Pierre et la cité de Joliette y sont entièrement comprises; s'y trouvent aussi des parties plus ou moins grandes de Saint-Charles-Borromée, de Saint-Thomas, de Saint-Ambroise-de-Kildare, de Sacré-Coeur-de-Jésus.

Ces deux vastes domaines s'ouvraient sur le fleuve. A l'arrière de la seigneurie de Lanoraie s'étendaient les seigneuries d'Ailleboust-d'Argenteuil et de Ramezay, concédées les 6 et 7 octobre 1736, la première à Jean d'Ailleboust d'Argenteuil et la seconde, à Geneviève de Ramezay. Au-delà, vers le nord, elles touchaient aux terres non concédées. De nos jours, le territoire de Sainte-Mélanie-d'Ailleboust chevauche sur celui de ces anciennes seigneuries : celle de d'Ailleboust-d'Argenteuil renferme, en outre, Sainte-Béatrix et une parcelle de Saint-Charles-Borromée; celle de Ramezay englobe Saint-Jean-de-Matha presque entièrement, un prolongement de Saint-Félix-de-Valois et même une lisière de Sainte-Emélie-de-l'Energie.

De ces groupements de municipalités par seigneuries, on en vient à la constatation que seules Saint-Alphonse-de-Rodriguez, Saint-Côme et Saint-Cléophas sont demeurées en dehors de l'ancienne tenure française, encore que nous ayons des raisons de croire qu'une portion de cette dernière localité ait appartenu au domaine de Lanoraie. Pour compléter, ajoutons qu'une étroite

bande des seigneuries de Saint-Sulpice et de Berthier (en haut) déborde dans le territoire actuel du comté.

Il va de soi que la pénétration de celui-ci se fit par le sud et que le secteur entamé le premier par les défricheurs fut celui qu'occupent aujourd'hui Saint-Paul, Saint-Thomas et Sainte-Elisabeth. La première et la troisième de ces municipalités, alors beaucoup plus vastes qu'aujourd'hui, ont été les paroisses-mères du bas du comté : à mesure que la colonisation et le peuplement y prenaient de l'ampleur, des démembrements s'imposaient qui donnèrent naissance à Saint-Thomas, à Saint-Charles-Borromée, à Sacré-Coeur-de-Jésus, etc. Mais n'anticipons pas sur la création des paroisses et des corporations municipales. Voyons plutôt à quel degré de développement étaient parvenues les quatre premières seigneuries nommées lorsqu'en 1815, Joseph Bouchette publia son étude intitulée "Description topographique de la province du Bas-Canada". L'auteur note que l'agriculture a déjà fait de remarquables progrès dans la seigneurie de Lanoraie-Dautré, dont les deux tiers sont habités et où la paroisse de Sainte-Elisabeth avec les coteaux de Saint-Martin et de Sainte-Émélie, lui paraissent les coins les plus florissants. Il ajoute : "Il n'y a point de villages; mais de bonnes maisons, avec des fermes vastes et solidement bâties, sont dispersées sur toutes les parties". Dans la seigneurie de Lavaltrie, l'habitat est aussi dispersé, bien que le territoire soit bien peuplé. Outre la route principale qui relie Montréal à Québec, "il y en a plusieurs qui conduisent aux seigneuries populeuses situées de chaque côté". La culture du blé, de divers autres grains et du foin donne de beaux résultats. Dans les seigneuries d'Ailleboust-d'Argenteuil et de Ramezay, l'auteur constate que la seule étendue sous culture est une petite lisière en bordure de la rive ouest de la rivière L'Assomption. Quelques années auparavant, soit en 1803, avait été érigé le canton de Kildare sur le prolongement de la seigneurie de Lavaltrie, mais Bouchette n'y relevait encore aucun établissement agricole.

Dans une nouvelle étude[1] parue en 1832, ce dernier n'ajoutait à peu près rien à ce qu'il avait dit auparavant des seigneuries d'Ailleboust-d'Argenteuil et de Ramezay. Il note que celle de Lavaltrie est presque entièrement cultivée : environ 32,000 acres. Dans la paroisse de Saint-Paul notamment, toutes les terres étaient concédées, bien qu'aucune ne l'eut été avant 1759, comme d'ailleurs dans Lanoraie-Dautré, sauf quelques exceptions. C'est dire que l'expansion colonisatrice du bas du comté a été relativement rapide, tout tardifs qu'en furent les débuts.

Entre temps, Barthélemy Joliette jetait les bases du village d'Industrie, la future ville de Joliette, en installant sur la rivière L'Assomption une scierie et une "moulange" d'abord, puis une carderie, une foulerie, etc. Il poursuivit vigoureusement l'exploitation forestière de la région, en direction du nord surtout, ce qui, du même coup, ouvrait de nouveaux territoires à la colonisation. Sainte-Elisabeth et Saint-Paul refoulaient vers le nord plusieurs colons que n'effrayait pas la perspective d'aller se fixer en ces terres inhabitées. Ils entament cette contrée aujourd'hui constituée par Saint-Félix-de-Valois, Sainte-

(1) "A Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada".

Mélanie-d'Ailleboust et Saint-Ambroise-de-Kildare. Vers 1836, ils débordent dans Saint-Jean-de-Matha. Comme nous l'avons dit au passage, les paroisses-mères de Sainte-Elisabeth et de Saint-Paul-de-Lavaltrie sont bientôt démembrées; la première avait accueilli son premier curé résidant en 1808 et la seconde en 1827, après avoir été longtemps desservie par voie de mission. Sainte-Mélanie-d'Ailleboust, Saint-Thomas, Saint-Charles-Borromée, Saint-Félix-de-Valois et Saint-Ambroise-de-Kildare reçoivent le leur en 1832, 1841, 1843, 1843 et 1845 respectivement. L'arrivée d'un curé à demeure étant toujours l'indice d'un noyau de population relativement considérable, on peut affirmer, sans crainte d'erreur, que dès la fin de la première moitié du XIXe siècle, la portion du comté de Joliette située dans la plaine était concédée, occupée et en pleine exploitation agricole et forestière.

Restait le secteur des Laurentides : moins d'un quart de siècle suffira à sa mise en valeur et à son organisation. Dès 1851, Saint-Alphonse-de-Rodriguez groupe une population suffisante pour avoir un curé en titre; il en est de même pour Saint-Jean-de-Matha en 1855; Sainte-Béatrix reçoit le sien en 1861; quant aux deux paroisses les plus septentrionales du comté, Saint-Côme et Sainte-Emélie-de-l'Energie, elles accueilleront leur pasteur résidant en 1867 et 1873 respectivement. Les autres paroisses ou municipalités érigées par la suite ne seront que des démembrements de paroisses déjà complètement organisées, de sorte que la date de leur création ne revêt aucun caractère historique quant au développement du comté. Qu'il suffise de citer Saint-Cléophas (1897), Sacré-Coeur-de-Jésus de Crabtree Mills (1921), Saint-Pierre (1922), Crabtree et Notre-Dame-de-Lourdes (1925), le village de Saint-Félix-de-Valois (1926). Cette succession de dates nous a fait voir comment s'est opérée la poussée du peuplement, mais elle nous a entraînés trop loin. Reportons-nous aux environs de 1860.

Il est impossible, avant le premier recensement fédéral de 1871, d'avoir des données numériques détaillées et sûres, particulièrement sur la population des diverses paroisses rurales du comté, à tel moment de son développement. Dans ses "Etudes sur la colonisation du Bas-Canada", parues en 1863, Stanislas Drapeau cite bien de nombreux chiffres quant à la population de chacune des paroisses alors existantes, aux étendues en culture, à la production agricole et industrielle, etc., mais la plupart de ces paroisses, par suite de démembrements successifs, n'ayant plus aujourd'hui la même superficie d'alors, les chiffres de l'époque se rapportent à des entités différentes et peuvent nous induire en erreur. Tout au plus, est-il permis de les prendre globalement, c'est-à-dire pour l'ensemble du comté ? L'ouvrage de Drapeau étudie une période qui se place immédiatement après l'occupation de la région de la plaine, alors que le piedmont était déjà passablement entamé. Il attribuait alors au comté une population de 21,198 habitants; les terres possédées représentaient 203,726 acres, dont 107,915 sous culture et 95,811 en forêt. Suivant un recensement portant sur l'année 1860, la récolte se traduisait par 668,367 minots de grains, 195,439 minots de pommes de terre et 11,442 tonneaux de foin. "Les produits domestiques, comprenant le beurre, le sucre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à la somme de $118,674.23. Parmi ces

produits se trouvent 370,929 livres de sucre et 198,919 livres de beurre, confectionnés durant la même année de 1860". Le bétail était représenté par 39,748 têtes. Ces chiffres nous donnent une idée des progrès réalisés par l'industrie agricole alors que la partie la plus fertile du comté, celle des basses terres, avait vu son occupation et son organisation parachevées et que les colons débordaient déjà vers les premiers renflements de la région montagneuse.

Celle-ci, riche de sa belle forêt, l'était beaucoup moins quant aux possibilités agricoles. La nature et la configuration du terrain rendaient difficile, sinon impossible, la culture de certaines étendues et ces conditions empiraient à mesure qu'on s'enfonçait vers le nord. On s'en rend compte encore mieux aujourd'hui, alors que la région est plus déboisée. Mais les pionniers ne paraissent pas s'être embarrassés de considérations de cet ordre et l'on s'étonne de la rapidité relative avec laquelle ils peuplèrent Sainte-Béatrix, Saint-Jean-de-Matha, Saint-Alphonse-de-Rodriguez, Saint-Côme et Sainte-Emélie-de-l'Energie. Nul doute que la perspective d'un gain immédiat fourni par la vente du bois y fut pour beaucoup. Ceux dont les terres n'étaient pas de roc ou qui occupaient les vallées purent, le bois parti, les soumettre à une exploitation agricole profitable. Quant aux autres, bon nombre disparurent . . . après le bois ! De fait, depuis le début du siècle, toutes ces paroisses, sauf Saint-Côme où la forêt apporte encore d'intéressants revenus, voient leur population décroître, même si le tourisme y prend figure d'industrie nouvelle.

CHAPITRE III

ASPECT PHYSIQUE

Topographie. — La partie organisée de la région qui constitue le sujet de cette étude présente deux visages topographiques nettement tranchés selon qu'on s'arrête au bas ou au haut du comté. Celui-ci, en effet, offre l'aspect d'une étroite bande se déroulant sur une longue étendue, du sud-est au nord-ouest, depuis les approches du Saint-Laurent jusqu'à l'Abitibi. Autant le sud est plat et se hausse timidement au-dessus de l'altitude qui prévaut généralement dans le voisinage du fleuve, autant le nord est remarquable par ses vallonnements et ses brusques ruptures de relief : accidents en creux, bosses, dénivellations subites, montagnes, le tout porté à des courbes de niveau de plus en plus élevées, que laissent d'ailleurs pressentir les terrasses intermédiaires du centre. Ces contrastes s'expliquent par la position géographique du comté, dont le sud s'insère dans la plaine du Saint-Laurent, tandis que le nord est déjà dans la zone des Laurentides.

La région basse et, pourrait-on dire, quasi uniformément aplanie, englobe le territoire des municipalités suivantes : Saint-Paul, Sacré-Coeur-de-Jésus, Crabtree, Saint-Pierre, Joliette, Saint-Charles-Borromée, Joliette-Sud, Saint-Thomas, Notre-Dame-des-Prairies, Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Elisabeth. Sauf les rainures creusées par les rivières Ouareau, L'Assomption et quelques autres cours d'eau secondaires, la surface du terrain est d'une uniformité à peu près constante : plaine parfaite, dont le plan, légèrement incliné vers le sud, se relève imperceptiblement à mesure qu'on s'en éloigne. Aux confins de Saint-Paul et de Saint-Thomas avec le comté de Berthier, la courbe de niveau oscille autour de 75 pieds; on est alors en pleine zone de marécages, de fondrières et de savanes. Dans cette dernière municipalité, l'altitude s'élève très lentement et elle n'est encore que de 99 pieds à la petite station de Voligny sise à la sortie du village. Au sud de Sacré-Coeur-de-Jésus, elle passe assez rapidement de 100 à 150 pieds pour s'établir à 125 pieds à la station de Crabtree, à 167 à l'église de Saint-Paul, à près de 200 dans la cité de Joliette, à 171 à la station de Sainte-Elisabeth et à 225 près de l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. Plus au nord, dans ces deux dernières paroisses, le terrain se soulève jusqu'au-delà de 300 pieds, de 400 même dans la seconde. On a déjà atteint, si l'expression est juste, la frange de la plaine.

Non pas que les premiers contreforts des Laurentides vont apparaître immédiatement. Entre la région montagneuse et la plaine se situe une lisière intermédiaire échelonnée de terrasses, où bientôt surgissent des buttes, entre lesquelles s'ouvrent de larges vallées où la culture trouve son compte. Cette zone intermédiaire comprend notamment la partie la moins septentrionale des mu-

nicipalités suivantes : Saint-Ambroise-de-Kildare, Sainte-Marcelline, Sainte-Mélanie-d'Ailleboust, Saint-Félix-de-Valois et Saint-Cléophas. L'église de Saint-Ambroise-de-Kildare n'est pourtant qu'à 297 pieds d'altitude, alors que celle de Sainte-Marcelline, au nord de la même municipalité, est à 490 pieds. La station de Saint-Félix-de-Valois est à 367 pieds, l'église à 400 et le haut du village, à 433.

Plus on s'avance vers le nord des municipalités susnommées, plus le terrain s'élève et plus se multiplient les accidents du relief. Il va sans dire que cette tendance ascensionnelle s'accuse davantage et que le relief devient de plus en plus tourmenté quand on s'engage dans Saint-Alphonse-de-Rodriguez, Sainte-Béatrix, Saint-Jean-de-Matha et, notamment, dans Saint-Côme et Sainte-Emélie-de-l'Energie. L'église de Saint-Alphonse-de-Rodriguez est à 857 pieds d'altitude; au pied de la butte qui porte celle de Saint-Jean-de-Matha, on est à 729 pieds. Au village de Saint-Côme, la courbe de niveau joue autour de 800 pieds, de même qu'à Sainte-Emélie-de-l'Energie. Dans toute l'étendue du secteur qu'englobent ces 5 municipalités, il suffit souvent d'un très court déplacement pour se trouver à des altitudes sensiblement différentes, par suite du profil très irrégulier du relief. La succession des collines et des montagnes, coupées de couloirs et d'étroites vallées à travers lesquels les rivières se sont creusé un passage et où plusieurs lacs ont pris naissance, identifie nettement la région et le voyageur se rend compte qu'il est au pays des Laurentides.

Hydrographie. — Le cours d'eau le plus important de la partie organisée du comté est L'Assomption qui le traverse de part en part, en direction du sud. Cette rivière prend naissance dans le comté même, au-delà du canton de Cartier. Son cours est remarquablement sinueux, autant dans les régions de montagnes que dans la plaine. Selon la nature et les accidents du terrain, selon aussi les obstacles qui s'opposent au libre écoulement de ses eaux, elle s'encaisse profondément ou coule presque au niveau des terres voisines. Elle traverse ainsi Saint-Côme, où elle reçoit les eaux de la rivière Versailles, décrit un coude de quelques milles dans le nord de Saint-Alphonse-de-Rodriguez pour passer dans Sainte-Béatrix, dont elle baigne une bonne moitié du territoire. Quelques arpents à peine après en être sortie, elle sert de déversoir à la rivière Noire par son flanc gauche. Elle forme ensuite la limite naturelle — limite fort capricieuse — entre les municipalités de Saint-Jean-de-Matha, Saint-Félix-de-Valois, Notre-Dame-de-Lourdes et celles de Sainte-Mélanie-d'Ailleboust, Saint-Ambroise-de-Kildare et Saint-Charles-Borromée, puis serpente entre cette dernière localité et Notre-Dame-des-Prairies, s'insinue dans la cité de Joliette pour reprendre sa course dans Joliette-Sud, avant de servir de limite naturelle entre Saint-Thomas et Saint-Paul. C'est dans cette municipalité que l'Ouareau vient s'y déverser par le nord, après quoi L'Assomption pénètre dans le comté du même nom.

Principal affluent de L'Assomption, la rivière Ouareau est le déversoir des lacs Archambault et Ouareau, situés dans le comté voisin de Montcalm. Son parcours dans celui de Joliette est relativement bref. Elle y entre par Sacré-Coeur-de-Jésus, où elle rencontre la rivière Rouge. Le harnachement de ces eaux à Crabtree a largement contribué à l'essor industriel de ce village, même si aujourd'hui le barrage joue un rôle secondaire en ce qui concerne la

force motrice utilisée par Howard Smith Paper Mills, Ltd. Puis, l'Ouareau s'attarde de nouveau dans Sacré-Coeur-de-Jésus avant d'atteindre Saint-Paul où nous avons dit qu'elle se joignait à L'Assomption. Venant du comté de Montcalm, la rivière Rouge, précédemment nommée, sillonne le territoire de Sacré-Coeur-de-Jésus parallèlement à l'Ouareau dans laquelle elle se jette.

Nous avons laissé la rivière Noire à son point de jonction avec l'Assomption du côté de Saint-Jean-de-Matha. Ce cours d'eau, en provenant du comté de Berthier, traverse une grande partie de Sainte-Emélie-de-l'Energie; à la hauteur du village vient s'y joindre la rivière Leprohon qui sillonne la région. Après un rapide crochet dans le comté de Berthier, la Noire vient se perdre dans le lac Noir qui ouvre une large échancrure dans Saint-Jean-de-Matha; elle se reforme à l'extrémité opposée et c'est après un parcours de quelques milles qu'elle rencontre l'Assomption.

Prenant sa source dans le comté de Berthier, la Bayonne s'insinue modestement à travers Saint-Jean-de-Matha et Saint-Félix-de-Valois, où elle recueille le ruisseau Beaubec, puis dans Sainte-Elisabeth, qui lui vaut l'apport de plusieurs petits cours d'eau (ruisseaux Saint-Martin, Sainte-Elisabeth, etc.). Elle regagne ensuite le comté de Berthier et va se perdre dans le Saint-Laurent.

La Chaloupe sert de ligne de démarcation entre le territoire des paroisses de Notre-Dame-de-Lourdes et de Sainte-Elisabeth, d'une part, et celui de Notre-Dame-des-Prairies, et de Saint-Thomas, d'autre part. Après s'être attardée dans cette dernière municipalité, elle pénètre dans le comté de Berthier où, dans le voisinage de la ville du même nom, elle rencontre le Saint-Laurent.

Enfin, mentionnons simplement, dans Saint-Paul, le ruisseau Saint-Pierre, et, dans Saint-Thomas, le ruisseau Saint-Thomas et la rivière Saint-Joseph.

L'absence totale de lacs est une des caractéristiques de cette portion du comté (la moitié environ) située en pays de plaine et même un peu au-delà. Mais on ne s'est pas engagé depuis longtemps dans la région accidentée, en direction du nord, qu'apparaissent les premiers lacs : Rocher, dans Sainte-Mélanie-d'Ailleboust; des Français, dans Saint-Ambroise-de-Kildare et Saint-Alphonse-de-Rodriguez; Cloutier, dans cette dernière municipalité et dans Sainte-Béatrix; Pierre, Rouge, Vert, des Pins, Stevens, etc., encore dans Saint-Alphonse-de-Rodriguez; Noir, Vert et Berthier, dans Saint-Jean-de-Matha. Nous ne nous attarderons pas sur la description de chacun de ces lacs, dont les plus modestes ne sont même pas nommés ici. Quant aux autres, ils sont presque tous devenus des centres de villégiature et il en est assez longuement question soit au paragraphe de l'aspect géographique, soit à celui du tourisme dans les monographies concernant les municipalités où ils sont situés. Ils constituent une véritable richesse naturelle à exploiter, si on leur garde leur attrait touristique, ce qui n'est pas sans importance pour une région où l'industrie forestière est en régression et dont le sol ne se prête pas toujours à une culture facile et rémunératrice.

Climat. — La plaine de Montréal, à laquelle appartient la partie sud du comté de Joliette, jouit du climat le plus doux et le plus favorable à la végé-

tation de toute la province. Cependant, il s'y remarque des nuances plus ou moins accentuées selon les saisons. La température moyenne de sa partie septentrionale qui est la région concernée ici, est légèrement plus basse que celle du centre. C'est surtout en hiver que l'écart est le plus considérable. Il s'atténue à mesure que la température s'élève.

Le nord de la plaine, comme le sud d'ailleurs, jouit d'une température moyenne légèrement plus basse que le centre avec des extrêmes beaucoup plus prononcés. Les gelées de juin et de septembre y sont également possibles, tandis qu'elles épargnent le centre. On attribue ces avantages du centre à l'influence modératrice des nappes d'eau et à celle des collines.

Quant à la température de la périphérie méridionale des Laurentides, elle n'est pas tellement différente de celle de la plaine immédiatement en contre-bas. Les hivers n'y sont pas plus rudes. La périphérie et même l'intérieur des Laurentides jouissent cependant de très fortes chaleurs d'été, ce qui permet à la végétation d'avancer rapidement. Le point le plus faible ici est sans doute le danger de gelées tardives auxquelles on reste exposé jusque vers le 10 juin et celui de gelées précoces après le 25 août.

Les précipitations sont partout abondantes et bien réparties. A Joliette, les précipitations moyennes annuelles sont de 33.8 pouces, dont 9.2 pouces, soit 27 p.c., pendant l'été; à Sainte-Agathe, elles s'élèvent à 39.82 pouces, dont 10.36 pouces, c'est-à-dire 26 p.c., pendant l'été. C'est donc un régime hautement favorable à la végétation.

Si les précipitations sont abondantes pendant la saison d'été, elles n'en sont pas moins assez bien réparties entre toutes les saisons, ce qui laisse supposer une épaisse couche de neige. En effet, celle-ci est épaisse dans toutes les Laurentides avec un maximum de 117.7 pouces à Sainte-Agathe. L'élévation semble accroître les précipitations normales, mais à altitude égale, il tombe plus de neige sur la périphérie méridionale des Laurentides que dans l'intérieur, ce qui fait que les Laurentides habitées jouissent de la protection d'un épais manteau de neige. Si la bordure septentrionale de la plaine paraît en recevoir beaucoup moins, il en tombe tout de même encore 72.0 poucs en moyenne à Joliette, ce qui est très convenable.

Tout autant que l'épaisseur du manteau protecteur importe la durée pendant laquelle ce manteau recouvre le sol. Il persiste environ de 17 à 18 semaines dans les alentours de Joliette et un peu plus longtemps vers le nord, soit 20 semaines à Sainte-Agathe. Il n'est donc pas une entrave au succès des cultures.

En résumé, c'est à toute la partie habitée du comté de Joliette, en tenant compte de petites restrictions qui s'imposent pour la partie septentrionale, que s'applique cette conclusion par laquelle le géographe Blanchard termine son étude du climat de la plaine de Montréal : "Ainsi nous trouvons ici de multiples sujets de satisfaction. L'humidité est abondante, bien répartie, favorise la croissance de la végétation; la neige protège le sol au cours des mois les plus froids, mais disparaît assez précocement pour ne causer aucune gêne aux

travaux agricoles. Le climat est toujours brutal, avec des étés chauds et lourds, des hivers rigoureux; du moins, la plaine tout entière peut-elle compter sur 120 jours sans gelée, et cette durée s'allonge de plusieurs semaines au bord des grandes nappes d'eau ainsi qu'aux abords des collines. Bref, nous avons ici ce que la Province de Québec peut offrir de mieux".

Les données climatiques qui suivent, relatives aux stations de Joliette, L'Assomption, Saint-Lin et Sainte-Agathe, ainsi qu'à celles de Québec et Montréal ajoutées comme base de comparaison, appuient les conclusions ci-dessus. Les observations suivent une période de dix années s'étendant de 1947 à 1956 inclusivement.

TEMPERATURE — MOYENNE DES MAXIMA QUOTIDIENS

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Joliette	22.0	24.8	33.6	49.9	65.2	75.4	80.7	77.6	67.8	57.3	40.5	27.3
L'Assomption	22.3	25.0	33.8	51.0	64 7	75.0	80.7	78.5	68.1	58.0	41.7	28.1
Saint-Lin	23.4	24.9	33.8	48.5	63.4	73.9	80.0	78.1	67.0	57.5	39.6	26.2
Sainte-Agathe	19.7	21.3	29.3	45.5	59.6	70.9	74.6	72.7	62.5	53.5	36.3	23.4
Montréal	25.0	26.3	34.5	50.9	63 9	73.9	79.1	76.9	66.6	58.4	42.1	29.0
Québec	21.8	24.2	31.8	46.8	59.7	71.7	77.5	76.2	64.9	54.5	39.0	25.1

TEMPERATURE — MOYENNE DES MINIMA QUOTIDIENS

Joliette	2.2	3.2	15.6	31.8	43.6	53.7	58.7	56.2	45.6	38.3	27.5	12.0
L'Assomption	3.2	4.0	15.1	32.1	42.5	53.2	57.6	55.5	45.9	38.3	27.7	11.2
Saint-Lin	1.9	4.3	15.1	30.8	41 3	51.4	56.5	54.6	44.8	36.5	26.2	9.2
Sainte-Agathe	1.8	4.0	11.8	27.9	40 1	50.1	54.9	52.4	42.8	34.2	24.3	8.9
Montréal	10.7	13.1	21.9	36.5	47.3	57.9	63.0	60.9	51.8	43.9	31.9	17.8
Québec	6.8	9.4	17.2	31.5	42.8	53.3	58.4	56.1	48.3	40.1	28.2	13.7

TEMPERATURE MOYENNE QUOTIDIENNE

Joliette	12.2	14.1	24.1	41.0	55.6	64.7	69.7	67.0	56.6	47.9	33.9	19.6
L'Assomption	12.4	14.4	24.5	41.6	53.6	64.0	69.1	66.6	56.9	48.4	34.6	19.5
Saint-Lin	12.7	14.7	24.6	39.7	52.4	62.8	68.2	66.3	56.0	47.0	33.4	17.6
Sainte-Agathe	10.7	12.6	20.8	36.9	49.9	60.3	64.8	62.7	52.6	44.0	30.3	16.0
Montréal	17.8	19.9	28.2	43.7	55.7	66.0	71.2	68.0	59.2	50.7	37.2	23.0
Québec	14.4	16.8	24.6	38.8	51.4	62.6	68.6	66.3	56.6	47.3	33.7	19.3

TEMPERATURE LA PLUS HAUTE DU MOIS

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Joliette	51	46	56	75	87	93	99	99	90	85	69	55
L'Assomption	54	50	61	79	87	95	99	96	91	84	71	58
Saint-Lin	52	50	56	78	85	91	97	95	90	84	67	58
Sainte-Agathe	57	52	50	74	83	88	89	90	82	81	64	58
Montréal	55	50	61	79	85	91	96	95	88	84	72	59
Québec	51	53	49	73	87	94	97	95	89	82	66	59

TEMPERATURE LA PLUS BASSE DU MOIS

Joliette	–29	–34	–27	–2	24	37	44	40	28	19	–4	–20
L'Assomption	–36	–38	–31	1	23	34	39	39	24	19	–9	–31
Saint-Lin	–37	–41	–32	–4	23	32	34	36	24	14	–11	–35
Sainte-Agathe	–32	–38	–27	–9	18	31	39	31	23	12	–5	–27
Montréal	–17	–18	–17	6	26	44	46	48	34	27	8	–18
Québec	–24	–24	–20	–1	21	35	41	43	31	20	0	–18

PRECIPITATION — PLUIE (pouces)

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Joliette	1.04	0.24	1.26	2.36	2.75	2.97	3.56	2.69	3.32	2.29	2.76	1.34
L'Assomption	1.31	0.37	1.75	2.89	3.28	3.09	3.26	3.57	3.58	2.36	2.88	1.37
Saint-Lin	0.80	0.33	1.62	2.52	3.12	3.01	3.74	3.16	3.16	2.00	2.92	0.90
Sainte-Agathe	0.94	0.25	1.28	2.35	3.30	3.05	3.62	3.69	3.73	2.48	2.37	1.00
Montréal	1.37	0.57	2.15	2.99	3.29	3.29	3.52	3.55	3.26	2.42	3.01	1.72
Québec	0.84	0.34	1.50	3.06	3.86	3.84	4.64	3.77	3.34	2.68	2.84	1.30

PRECIPITATION — NEIGE (pouces)

Joliette	15.89	18.14	12.03	2.67	traces	—	—	—	—	0.27	4.84	18.20
L'Assomption	18.71	21.44	13.05	2.48	—	—	—	—	traces	0.27	6.16	18.28
Saint-Lin	18.61	22.23	15.48	2.95	—	—	—	—	—	0.11	6.92	18.39
Sainte-Agathe	24.72	25.42	22.58	4.98	traces	—	—	—	0.05	1.17	12.75	26.01
Montréal	20.94	24.66	18.93	3.11	traces	—	—	—	traces	0.04	7.09	18.98
Québec	21.76	22.17	18.99	3.69	0.10	—	—	—	—	1.48	9.63	21.73

PRECIPITATION TOTALE (eau-pouces)

Joliette	2.63	2.05	2.46	2.63	2.75	2.97	3.56	2.69	3.32	2.32	3.24	3.16
L'Assomption	3.18	2.51	3.05	3.14	3.28	3.09	3.26	3.57	3.58	2.39	3.50	3.20
Saint-Lin	2.66	2.55	3.17	2.81	3.12	3.01	3.74	3.16	3.16	2.01	3.61	2.74
Sainte-Agathe	3.41	2.79	3.54	2.85	3.30	3.05	3.62	3.69	3.73	2.60	3.64	3.60
Montréal	3.46	3.04	4.04	3.30	3.29	3.29	3.52	3.55	3.26	2.42	3.72	3.62
Québec	3.02	2.56	3.40	3.43	3.87	3.84	4.64	3.77	3.34	2.83	3.80	3.47

CHAPITRE IV

POPULATION

Si l'on examine les statistiques de population du comté de Joliette à partir de 1871, on distingue nettement deux périodes : d'abord, une période de stagnation qui s'étend de 1871 à 1911, puis à partir de 1911 une période d'expansion qui va en s'accentuant sensiblement de 1931 à 1956.

Il est assez surprenant de voir la population d'un comté demeurer stationnaire pendant près de quarante ans. En effet, le comté de Joliette qui comptait 23,075 habitants en 1871 en compte 23,911 en 1911; la population du comté a même baissé à 21,988 en 1881. Au cours des vingt années qui suivent 1911, un mouvement vers la hausse se dessine et, à partir de 1931 surtout, la situation change du tout au tout : la population du comté accuse d'abord une augmentation de 15 pour cent de 1931 à 1941, puis de 17.5 pour cent de 1941 à 1951. Le 1er juin 1956, la population du comté de Joliette s'élève à 40,706 habitants, soit une augmentation de 3,455 âmes par rapport à 1951, donc dans l'espace de cinq ans.

Ces divers mouvements ressortent clairement du tableau ci-après.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DU COMTÉ DE JOLIETTE SELON LES RECENSEMENTS

Années	Population	Augmentation ou diminution par rapport au recensement précédent		Indice 1871 égale 100.00
		Numérique	Pourcentage	
1871	23,075	—	—	100.0
1881	23,988	Dim. 1,087	4.7	95.3
1891	22,921	Aug. 933	4.2	99.3
1901	22,255	Dim. 666	2.9	96.4
1911	23,911	Aug. 1,656	7.4	103.6
1921	25,913	Aug. 2,002	8.4	112.3
1931	27,585	Aug. 1,672	6.4	119.5
1941	31,713	Aug. 4,128	15.0	137.4
1951	37,251	Aug. 5,538	17.5	161.4
1956	40,706	Aug. 3,455	9.3	176.4

Population. — De 1931 à 1956, la population du comté est passée de 27,585 habitants à 40,706, soit une augmentation de 13,121 à laquelle la contribution de la seule cité de Joliette fut de 6,175. Au cours de cette même période de 25 ans, le chiffre de la population ne bougeait à peu près pas dans St-

Alphonse-de-Rodriguez, St-Ambroise-de-Kildare, Ste-Béatrix, St-Cléophas et Ste-Elisabeth; il s'accroissait faiblement dans Notre-Dame-de-Lourdes (112), Ste-Emélie-de-l'Energie (133), St-Jean-de-Matha (245), Ste-Mélanie (145), et St-Pierre (78), mais de façon plus marquée dans St-Côme (492), St-Félix-de-Valois, paroisse (358), St-Félix-de-Valois, village (427), St-Paul (587), St-Thomas (338) et surtout St-Charles-Borromée (2,587). De plus, il est important de noter que le village de Crabtree fut constitué en 1945 et la municipalité de Ste-Marcelline-de-Kildare au début de 1956.

Nous avons vu ce qui s'est passé dans l'espace d'un quart de siècle; voyons maintenant quelles sont les tendances plus récentes.

De 1951 à 1956, c'est-à-dire la période comprise entre les deux derniers recensements, la population est demeurée quasi stationnaire dans St-Alphonse-de-Rodriguez, St-Ambroise-de-Kildare, Ste-Béatrix, St-Côme, Ste-Emélie-de-l'Energie, St-Jean-de-Matha, Ste-Mélanie et St-Thomas. Cette stagnation ne doit pas trop nous étonner, car des municipalités rurales comme celles que nous venons d'énumérer y sont toujours exposées, les bonnes terres y étant à peu près toutes prises et la petite industrie, quand il y en a, ne suffisant pas à retenir un excédent de main-d'oeuvre. En outre, notre époque est marquée un peu partout par un mouvement plus accentué de migration de la campagne vers les villes où l'industrie absorbe un plus grand nombre de travailleurs. D'autres municipalités ont fait de légers gains : Notre-Dame-de-Lourdes (118), Saint-Cléophas (32), Sainte-Elisabeth (64), Saint-Félix-de-Valois, paroisse (133), Saint-Félix-de-Valois, village (122) et Saint-Pierre (49). Mais il convient de remarquer que, dans la plupart des cas, l'augmentation est inférieure à celle que donnerait l'accroissement naturel calculé sur une base de 20 par 1,000. C'est donc dire que les deux catégories de municipalités étudiées dans ce paragraphe souffrent de dépeuplement. Il en va différemment dans Saint-Paul où on constate une augmentation de plus de 300 habitants et surtout dans Saint-Charles-Borromée où un bond de 1,052 âmes dans l'espace de cinq années ne s'explique pas autrement que par un débordement, si l'on peut dire, de la population de Joliette vers la banlieue immédiate.

Dans Sainte-Marcelline-de-Kildare, le mouvement démographique des récentes années est d'analyse impossible, car cette municipalité a été formée au début de 1956, à même les municipalités de Saint-Alphonse-de-Rodriguez et de Saint-Ambroise-de-Kildare. La même remarque s'applique à Sacré-Coeur-de-Jésus et à Crabtree mais à un degré moindre, puisqu'il est déjà possible de discerner, dans ces deux municipalités, une orientation très nette vers la hausse; en effet, de 1951 à 1956, la population de Crabtree s'est déjà accrue de 122 habitants et celle de Sacré-Coeur-de-Jésus de 64.

Origines et religions de la population. — Les derniers chiffres officiels dont nous disposons quant aux origines ethniques et à la religion de la population du comté sont ceux du recensement de 1951. Même si les nombres absolus ont pu augmenter depuis, les proportions n'ont pas tellement varié, surtout dans un comté qui n'a presque pas été entamé par d'autres éléments que les Canadiens français catholiques.

Sur une population globale de 37,251 on trouve, en 1951, 754 person-

POPULATION DU COMTÉ DE JOLIETTE PAR MUNICIPALITÉS, DE 1871 À 1956

Municipalités	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956
TOTAL	23,075	21,988	22,921	22,255	23,911	25,913	27,585	31,713	37,251	40,706
Notre-Dame-de-Lourdes ...	—	—	—	—	—	—	620	630	614	732
Sacré-Coeur-de-Jésus	—	—	—	—	—	—	1,170[1]	1,411[3]	546	610
St-Alphonse-de-Rodriguez .	1,266	950	1,128	930	874	709	614	687	778	731
St-Ambroise-de-Kildare ...	1,868	1,786	1,706	1,712	1,501	1,459	1,584	1,602	1,683	1,419
Ste-Béatrix	927	902	1,043	1,022	1,052	883	754	750	801	824
St-Charles-Borromée	1,202	1,181	840	810	1,043	883	878	1,278	2,413	3,465
St-Cléophas	—	—	—	395	355	307	308	329	309	341
St-Côme	645	811	850	1,031	954	963	919	1,130	1,406	1,411
Ste-Elisabeth	2,753	2,980	2,725	2,696	2,372	2,276	1,742	1,722	1,614	1,678
Ste-Emélie-de-l'Energie	544	800	939	1,201	1,471	1,151	1,037	1,104	1,152	1,170
St-Félix-de-Valois, par. ...	3,196	2,448	2,847	2,130	1,907	2,024	1,385	1,530	1,610	1,743
St-Jean-de-Matha	2,293	2,133	2,675	1,958	1,958	1,800	1,428	1,713	1,744	1,673
Ste-Marcelline-de-Kildare ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	406
Ste-Mélanie	1,548	1,372	1,243	1,110	1,118	991	859	943	1,035	1,004
St-Paul	1,943	1,822	1,485	1,470	1,433	1,769	797[1]	859[2]	1,082	1,384
St-Thomas	1,843	1,535	1,068	1,570	1,527	1,569	1,429	1,715	1,751	1,767
Non organisé	—	—	—	—	—	90	128	120	164	632
Joliette (cité)	3,047	3,268	3,372	4,220	6,346	9,039	10,765	12,749[3]	16,064	16,940
Crabtree	—	—	—	—	—	—	—	—[3]	983	1,103
St-Félix-de-Valois, village ..	—	—	—	—	—	—	896	1,130	1,201	1,323
St-Pierre	—	—	—	—	—	—	272	311[2]	301	350

(1) Partie de Sacré-Coeur-de-Jésus-de-Grabtree-Mills annexée à St-Paul-de-Lavaltrie, le 4 juillet 1931.
(2) Le village de Crabtree constitué en 1945 (de Sacré-Coeur-de-Jésus-de-Crabtree-Mills).
(3) Partie de St-Paul-de-Lavaltrie et partie du village de St-Pierre annexées à la cité de Joliette en 1946.

nes ne se réclamant pas de la nationalité canadienne-française; sur ce nombre, 507 sont d'origine anglaise, écossaise ou irlandaise. La plupart vivent à Joliette; un autre noyau se rencontre à Crabtree, où sont domiciliés plusieurs chefs d'administration de la papeterie locale; Saint-Félix-de-Valois (rural) renferme encore une petite colonie agricole d'éléments anglais et écossais. Quelque 50 Israélites sont repérables à Joliette et dans la banlieue immédiate où le commerce et l'industrie les y ont fixés; on y trouve également une quarantaine de Grecs et une quinzaine d'asiatiques. Occasionnellement, ici et là dans le comté, des noms à consonnance étrangère retiennent l'attention, mais ils sont très rares.

Quant aux religions, dans les cas qui nous concernent, la nationalité des gens les déterminent assez justement en général : Canadiens français et Irlandais catholiques, Anglais et Ecossais protestants, Israélites, judaïsants, Grecs orthodoxes. De façon précise, on a compté en 1951 36,850 catholiques romains sur une population totale de 37,251, soit une proportion d'environ 99 pour cent.

Ce bref examen nous permet de conclure que, dans son ensemble, le comté de Joliette est essentiellement canadien-français et catholique.

Population rurale et urbaine. — A première vue, la population du comté se répartit presque également entre la ville et la campagne; en effet, d'après le Recensement de 1956, la population rurale s'élève à 21,340 âmes et la population urbaine à 19,366. Depuis quelques années, cependant, on a senti le besoin de mieux préciser le sens de "rural", de sorte que maintenant on distingue entre population rurale agricole et population rurale non-agricole. Comme les termes l'indiquent, la population rurale non-agricole vit dans un milieu rural, mais ne tire pas sa subsistance de l'agriculture. Très souvent, c'est une population en voie de s'urbaniser. Dans le comté de Joliette, la population rurale non-agricole est passée de 9,116 en 1951 à 10,593 en 1956, une augmentation de 1,477 âmes en cinq ans; par ailleurs, la population rurale agricole, durant le même laps de temps, subissait une légère diminution. Quant à la population urbaine, elle augmentait de 2,101 âmes, passant de 17,265 habitants en 1951 à 19,366 en 1956. On trouvera ces statistiques avec quelques détails additionnels dans le tableau suivant :

POPULATION RURALE ET URBAINE DU COMTÉ DE JOLIETTE, 1951 ET 1956

	Total	RURALE			URBAINE
		Total	Agricole	Non-agricole	Total
		1951			
Total	37,251	19,986	10,870	9,116	17,265
Hommes	18,468	10,204	5,691	4,513	8,264
Femmes	18,783	9,782	5,179	4,603	9,001
		1956			
Total	40,706	21,340	10,747	10,593	19,366
Hommes	20,458	11,173	5,654	5,519	9,285
Femmes	20,248	10,167	5,093	5,074	10,081

Population masculine et féminine du comté de Joliette en 1956 répartie proportionnellement par groupes d'âges.

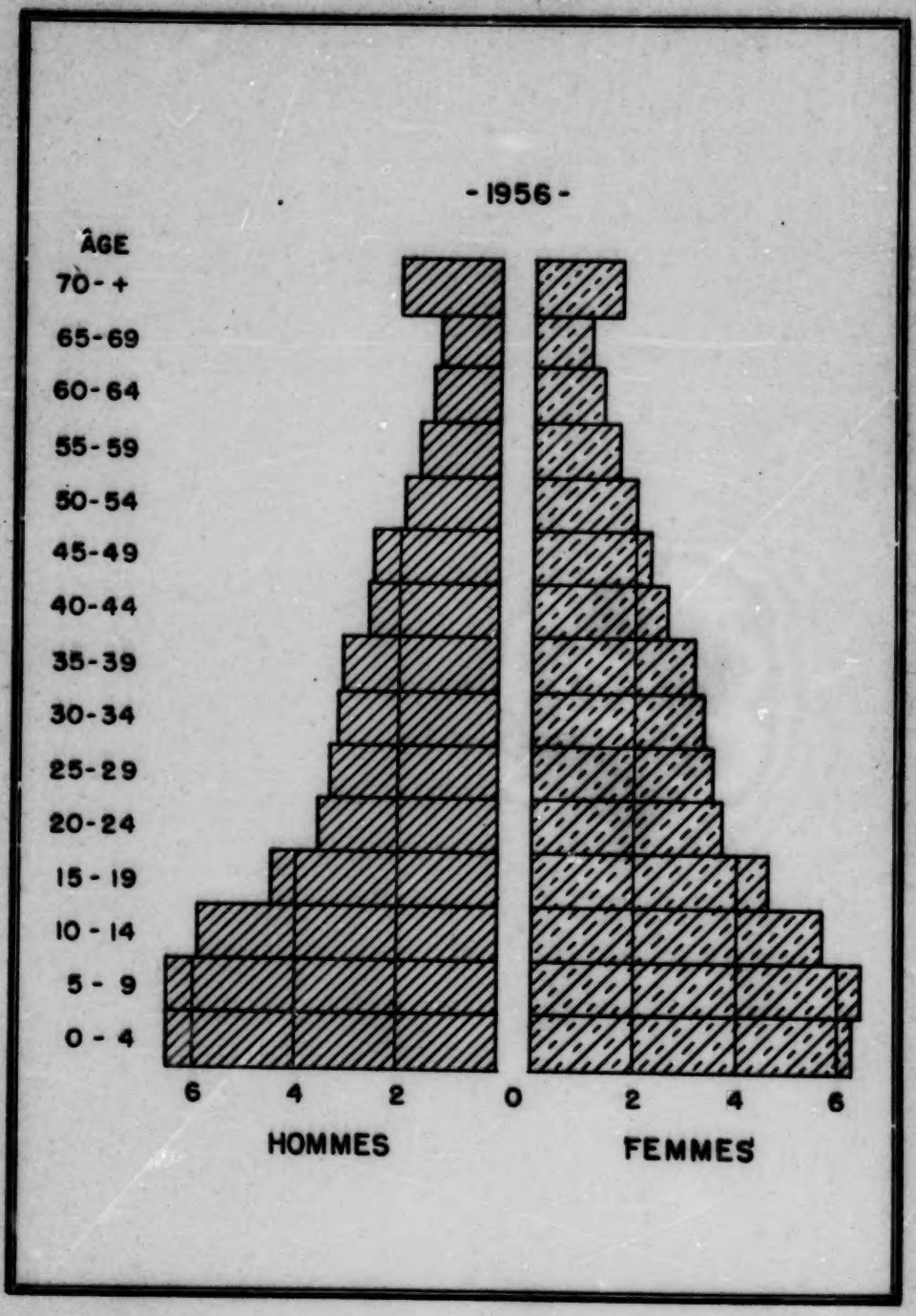

Âge de la population. — Un rapide coup d'oeil sur la pyramide d'âges de la population suffit pour nous convaincre que la population du comté de Joliette est jeune. En effet, 47 pour cent des habitants n'ont pas 20 ans; 47 pour cent ont plus de 20 ans mais moins de 65 ans, et 6 pour cent ont plus de 65 ans. Les hommes et les femmes sont en nombre sensiblement égal. Le tableau ci-dessous renferme les données numériques les plus récentes à ce sujet.

POPULATION DU COMTÉ DE JOLIETTE PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, 1956

	Groupes d'âges	Total	Hommes	Femmes
		40,706	**20,458**	**20,248**
1	0 – 4	5,207	2,662	2,545
2	5 – 9	5,258	2,665	2,593
3	10 – 14	4,752	2,420	2,332
4	15 – 19	3,759	1,869	1,890
5	20 – 24	3,012	1,484	1,528
6	25 – 29	2,811	1,392	1,419
7	30 – 34	2,668	1,307	1,361
8	35 – 39	2,539	1,271	1,268
9	40 – 44	2,136	1,067	1,069
10	45 – 49	1,957	1,020	937
11	50 – 54	1,648	810	838
12	55 – 59	1,388	662	726
13	60 – 64	1,111	552	559
14	65 – 69	926	468	458
15	70 – 74	705	373	332
16	75 – 79	458	247	211
17	80 – 84	230	118	112
18	85 – 89	111	57	54
19	90 – 94	26	11	15
20	95	4	3	1

Enseignement. — La répartition de la population par groupes d'âges nous apprend encore qu'il y a dans le comté de Joliette environ 14,000 enfants susceptibles de fréquenter les écoles : 10,000 âgés de 5 à 14 ans et les autres, de 15 à 20 ans. Les autorités responsables se sont préoccupées de fournir à cette jeunesse des écoles convenables et un personnel enseignant compétent. Il n'entre pas dans les cadres de cette enquête de nous étendre sur le sujet; qu'il suffise de verser au dossier deux tableaux-statistiques révélateurs, le premier se rapportant aux élèves, et le second, aux classes et au personnel enseignant des écoles catholiques du comté de Joliette pour l'année scolaire 1956-57.

ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES DU COMTÉ DE JOLIETTE, 1956-57

Corporations scolaires	Cours élémentaire		Cours secondaire		Total	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Écoles sous contrôle :						
Christ-Roi	193	182	7	21	200	203
Ste-Mélanie	109	112	10	8	119	120
Joliette, ville	1,221	1,112	250	212	1,471	1,324
N.-D. de Lourdes	82	86	13	9	95	95
Ruisseau St-Pierre	80	77	—	—	80	77
S.-C. de Jésus, vil.	131	133	10	34	141	167
S.-C. de Jésus, par.	28	21	—	—	28	21
St-Alphonse-Rod.	92	76	4	6	96	82
St-Ambroise-de-Kil.	136	132	12	—	148	132
Ste-Béatrix	97	75	2	12	99	87
St-Charles, vil.	326	301	34	31	360	332
St-Cléophas	40	42	2	4	42	46
St-Côme	173	152	7	11	180	163
Ste-Elisabeth	154	157	4	16	158	173
Ste-Emélie-de-l'En.	124	131	3	5	127	136
St-Félix-de-V., par.	176	157	—	—	176	157
St-Félix-de-V., vil.	130	81	18	18	148	99
St-Jean-de-M., par.	167	140	7	7	174	147
Ste-Marcelline-de-Kil.	52	49	3	13	55	62
St-Paul	127	109	—	—	127	109
St-Thomas	210	193	9	29	219	222
St-Guillaume-Nord	15	10	—	—	15	10
Canton Tracy	9	4	—	—	9	4
Total	3,872	3,532	395	436	4,267	3,968
Écoles indépendantes	957	1,077	—	—	957	1,077
Grand total	4,829	4,609	395	436	5,224	5,045

ÉCOLES, CLASSES ET PERSONNEL ENSEIGNANT DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES DU COMTÉ DE JOLIETTE, 1956-57

Corporations scolaires	Écoles	CLASSES		PERSONNEL ENSEIGNANT			
		élémentaires	secondaires	laïc		religieux	
				H.	F.	H.	F.
Écoles sous contrôle :							
Christ-Roi	8	16	1	2	11	—	4
Ste-Mélanie	11	13	2	1	12	—	2
Joliette, ville	12	86	23	2	33	39	58
N.-D. de Lourdes	3	6	1	—	4	—	3
Ruisseau St-Pierre	2	6	—	—	6	—	—
S.-C. de Jésus, vil.	2	10	2	—	3	4	6
S.-C. de Jésus, par.	3	3	—	—	3	—	—
St-Alphonse-Rod.	5	9	—	1	5	—	3
St-Ambroise-de-Kil.	9	11	1	1	9	—	2
Ste-Béatrix	5	7	1	—	5	—	4
St-Charles, vil.	3	23	4	2	4	9	16
St-Cléophas	1	3	—	—	1	—	2
St-Côme	5	11	1	—	9	—	3
Ste-Elisabeth	10	15	2	1	12	—	4
Ste-Emélie-de-l'En.	5	10	—	1	6	—	3
St-Félix-de-V., par.	11	13	—	—	13	—	—
St-Félix-de-V., vil.	2	7	2	—	4	3	2
St-Jean-de-M., par.	12	14	1	—	12	—	3
Ste-Marcelline-de-Kil.	3	5	1	—	4	—	2
St-Paul	7	12	—	—	6	—	6
St-Thomas	8	18	2	1	14	—	5
St-Guillaume-Nord	1	1	—	—	1	—	—
Canton Tracy	1	1	—	—	1	—	—
Total	129	300	44	12	178	55	128
Écoles indépendantes	15	74	—	2	6	60	63
Grand total	144	374	44	14	184	115	191

Pour compléter cet exposé sommaire de l'organisation scolaire du comté, il est nécessaire de mentionner aussi les institutions qui dispensent un enseignement spécial : d'abord, le Séminaire de Joliette, dirigé par les Clercs de Saint-Viateur, qui reçoit près de 600 élèves; l'Ecole d'Arts et Métiers, fréquentée par plus de 200 élèves; deux écoles normales, l'une dirigée par les Soeurs de la Congrégation (111 élèves), et l'autre, par les Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie (49 élèves) ; deux écoles d'affaires avec plus de 60 élèves chacune; une école de solfège; une commission d'apprentissage; le Scolasticat St-Charles; des cours d'enseignement ménager et, enfin, des cours d'art domestique.

Bref, au grand total, un personnel enseignant de 610 personnes et une fréquentation scolaire de quelque 12,000 élèves.

CHAPITRE V

SYNTHÈSE DE L'ÉCONOMIE DU COMTÉ

AGRICULTURE

Le comté de Joliette se divise naturellement, d'après son relief, en deux zones : celle du sud ou des basses terres et celle du nord ou des Laurentides. Dans l'ensemble, il est caractérisé par une topographie variée et un système hydrographique élaboré.

Les municipalités rurales qui forment la zone du sud sont les suivantes : Saint-Félix-de-Valois, Saint-Cléophas, Sainte-Mélanie, Saint-Ambroise-de-Kildare et Sainte-Marcelline-de-Kildare qui, toutes cinq, occupent la base des Laurentides et la plaine, puis les autres municipalités de plaine, à savoir : Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Elisabeth, Saint-Pierre, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saint-Paul, Saint-Charles-Borromée, Notre-Dame-des-Prairies, Joliette-Sud et Saint-Thomas.

Si l'on a l'impression que ces basses terres furent, aux temps préhistoriques, "inondées" sur toute leur superficie et recouvertes uniquement de riches éboulis ou détritus des Laurentides, on se trompe. A l'exception de Sainte-Elisabeth, toutes ces municipalités ont des sols variés. Les glaciers et les eaux de la mer Champlain ont déposé d'une façon très capricieuse, ici, une étendue de 400 acres d'argile fertile, là 600 acres d'argile sablonneuse, à côté, du sable argileux, plus loin du sable pur et enfin un peu de terre noire. La carte des sols de cette partie du comté ressemble à un damier et leur classification est un casse-tête, puisque toute la gamme peut exister dans un secteur de quelques fermes et même sur une seule ferme. Les conséquences d'une telle variété de sols ne sont pas mauvaises nécessairement; les possibilités sont nombreuses et la spécialisation dans une municipalité est fréquente. Ainsi convient-il de noter l'aviculture avec le remarquable Comptoir avicole de Saint-Félix-de-Valois, la culture du tabac jaune ou à cigare dans Saint-Thomas et Sainte-Mélanie, l'industrie laitière à Sainte-Elisabeth et Notre-Dame-de-Lourdes.

Tous ces sols s'inclinent vers le sud, en direction du Saint-Laurent, à raison de 28½ pieds par mille en moyenne. L'altitude de 350 à 400 pieds dans le nord de cette section s'abaisse à moins de 100 pieds à la limite sud du comté. Cette dénivellation régulière facilite le drainage. De nombreux cours d'eau prêtent leur concours; le réseau hydrographique développé présente une grande importance au point de vue des trois grandes sources de revenus de la région : agriculture, industrie du bois et tourisme. Enumérons, sans commentaires, les principaux cours d'eau : L'Assomption, la Bayonne, La Chaloupe, l'Oua-

reau, la Noire, la Rouge. D'importants et efficaces travaux publics de nettoyage, de creusage et de redressage ont augmenté considérablement les rendements et la valeur des terres.

La zone du nord comprend, énumérées en allant du nord vers le sud, les cinq municipalités suivantes : Saint-Côme, Sainte-Emélie-de-l'Energie, Saint-Jean-de-Matha, Sainte-Béatrix et Saint-Alphonse-de-Rodriguez.

Même si l'on est encore en pleine montagne à Saint-Alphonse-de-Rodriguez et à Saint-Jean-de-Matha, l'agriculture de ces municipalités ressemble déjà plus à celle de la zone du sud qu'à celle de Saint-Côme et de Sainte-Emélie-de-l'Energie.

Les cinq municipalités de la zone du nord occupent presque les deux cinquièmes de la superficie du comté; elles sont donc beaucoup plus grandes que les municipalités rurales de la zone du sud, prises séparément. Une forêt plus ou moins dense, plutôt éclaircie en général, un tourisme en plein développement autour des lacs, des sols pauvres quand la surface terrestre n'est pas de la roche nue, une agriculture difficile et peu rémunératrice caractérisent cette partie nord du comté. Le sol est celui qu'on trouve partout ailleurs dans les Laurentides; là où le roc solide ne lance pas un défi à la culture, c'est de la terre jaune et du sable que nous rencontrons, et ce sable est appauvri par l'érosion.

Pour arrêter l'exode des habitants du nord, il y a l'application de techniques agricoles progressives, l'amélioration des routes et le développement du tourisme. En effet, les centaines de familles qui passent l'été sur les bords des lacs procurent du travail manuel aux agriculteurs et offrent des débouchés à de nombreuses spécialités agricoles.

Période de végétation. — Les relations entre le climat et l'agriculture sont nécessairement très étroites. La période sans gelées, la température moyenne, l'insolation saisonnière, et quotidienne, la précipitation, etc... servent à déterminer les possibilités végétales d'une région. On peut compter sur 110 jours sans gelées dans le nord et 118 dans le sud. En général, il ne gèle plus en mai, du moins à partir du 15, quoiqu'on ait enregistré des gelées en juin, surtout dans le nord; à l'automne, on peut espérer une température supérieure à 32° jusque vers le 15 septembre. La terre a déjà gelé tôt en octobre, mais on laboure d'ordinaire durant tout ce mois et la première quinzaine de novembre. Il pleut et il neige suffisamment. La précipitation totale annuelle est d'environ 36 pouces, avec maximum au cours de l'été. La température moyenne est de 41°; elle atteint rarement 90° en été et 30° en hiver, bien qu'on ait connu 99° en été et –46° en hiver.

Superficie et état de la terre agricole. — Tel qu'il appert au tableau suivant, on compte 1,803 fermes dans le comté de Joliette, dont 1,425 dans la zone du sud ou des basses terres. Ces fermes couvrent une superficie de 197,211 acres, soit 125,744 acres de terre défrichée et 71,467 acres de terre non-défrichée. 77.6 pour cent de la terre défrichée se trouve dans la zone des basses terres, cependant que la proportion de la terre non-défrichée des cinq municipalités de la zone laurentienne s'élève à près de 45 pour cent.

NOMBRE DE FERMES, SUPERFICIE ET ÉTAT DE LA TERRE AGRICOLE POUR LE COMTE DE JOLIETTE, PAR PAROISSE, 1956

Paroisse	Nombre de fermes	Superficie totale des fermes	État de la terre agricole	
			Terre défrichée	Terre non défrichée
			Total	Total
	nombre	acres	acres	acres
JOLIETTE	**1,803**	**197,211**	**125,744**	**71,467**
N.-Dame-de-Lourdes	79	7,542	4,539	3,003
Sacré-Coeur-de-Jésus	67	5,095	3,901	1,194
St-Alphonse-de-Rod.	44	9,058	3,207	5,851
St-Ambroise-de-Kil.	184	20,056	15,711	4,345
Ste-Béatrix	71	11,292	6,842	4,450
St-Charles-Bor.[1]	122	9,613	6,406	3,207
St-Cléophas	40	4,448	3,526	922
St-Côme	47	7,593	2,689	4,904
Ste-Elisabeth	216	20,233	17,797	2,436
Ste-Emélie-de-l'Energie	65	11,595	6,371	5,224
St-Félix-de-Valois	240	16,274	11,056	5,218
St-Jean-de-Matha	139	18,652	8,461	10,191
Ste-Marcelline-de-Kil.	26	5,675	2,338	3,337
Ste-Mélanie	124	15,407	7,754	7,653
St-Paul[2]	138	12,605	9,610	2,995
St-Thomas	189	20,110	14,910	5,200
Non organisées	12	1,963	626	1,337

(1) Comprend : Notre-Dame-des-Prairies et Joliette-Sud.
(2) Comprend : St-Pierre.

Production. — L'agriculture du comté repose avant tout sur la culture mixte, mais certaines spécialités, telles que tabac et les pommes de terre, sont à l'honneur. Avec ses 3,678 acres en tabac, cultivé principalement à St-Thomas, il nous faut saluer ici le centre le plus important de cette culture dans la province.

Les ensilages de maïs et d'herbes fourragères sont en vogue et permettent une lactation abondante et soutenue à l'année longue.

On s'zpplique à fertiliser assez généreusement, surtout dans la Plaine, car on ne veut pas acheter trop de moulées commerciales pour alimenter le bétail. Les quantités employées sont dans l'ordre de 2.62 tonnes d'engrais chimiques par terme. Plusieurs terres acides reçoivent aussi les amendements nécessaires, grâce à l'emploi de calcaire acheté de la Standard Lime Company Ltd., située à St-Pierre de Joliette.

On constate également que du bon drainage a été fait depuis quelques années. Il reste encore du travail à faire dans ce domaine et les cultivateurs s'en rendent compte, puisque les champs non encore suffisamment drainés diminuent d'année en année.

Comme addition importante aux productions végétales, nous devons sou-

ligner l'entaillage de plus d'un demi-million d'érables; un outillage moderne des "cabanes" et des seaux en aluminium dans la plupart des érablières, aident à la fabrication d'un sirop fort réputé.

Le tableau ci-après montre l'importance relative des différentes cultures pratiquées dans le comté.

SUPERFICIE EN GRANDES CULTURES DANS LE COMTÉ DE JOLIETTE
(Recensement 1956)

Cultures	acres	Cultures	acres
Blé	211	Foin cultivé	45,279
Avoine	21,567	Maïs fourrager	1,122
Orge	599	Autres cultures fourragères	1,763
Grains mélangés	742	Pommes de terre	1,763
Seigle	2,517	Plantes-racines	225
Sarrasin	1,311	Betteraves à sucre	37
Pois, secs	85	Tabac	3,678
Haricots, secs	44	Autres grandes cultures	174

Au chapitre de l'industrie animale, un coup d'oeil sur les chiffres du recensement de 1951 et celui de 1956 nous révèlent que seuls les chevaux et les porcs ont diminué. Les premiers décroissent à mesure que s'intensifie la mécanisation des fermes. Quant aux porcs, leur nombre fléchit ou augmente selon la fluctuation des prix. On rencontre les plus fortes hausses chez l'espèce bovine et les différentes catégories de volailles. Le premier élevage trouve profit de la proximité de la ville de Joliette et le deuxième est grandement stimulé par le Comptoir Avicole de St-Félix-de-Valois lequel, soit dit en passant, est un des mieux organisés au Canada. Le résumé des diverses classes de bétail apparaît plus bas, pour le bénéfice des lecteurs.

BÉTAIL SUR LES FERMES DU COMTÉ DE JOLIETTE, AU 1ER JUIN 1956

Classe	Nombre	Classe	Nombre
Chevaux :		**Moutons :**	
Nombre total	2,514	Nombre total	3,706
		Moutons, 1 an et plus	1,793
Bêtes à cornes :		Agneaux, moins d'un an	1,913
Nombre total	26,791	**Poules et poulets :**	
Vaches et génisses, 2 ans et plus	14,820	Nombre total	630,853
Génisses, 1 an à 2 ans	3,266	Poules et poulets, 6 mois et plus	123,291
Veaux, moins d'un an	7,286	Poulettes, 2 à 6 mois	135,927
Bouvillons, 1 an et plus	189	Coqs et cochets, 2 mois et plus	100,145
Taureaux, 1 an et plus	1,280	Poussins, moins de 2 mois	271,490
Porcs :		**Dindons**	18,423
Nombre total	18,638	**Canards**	24
Porcs, 6 mois et plus	3,322	**Oies**	62
Porcs, moins de 6 mois	15,316		

Pour que la synthèse soit complète, nous devons mentionner que toutes les paroisses bénéficient d'organisations coopératives ou sociales. En effet, coopératives de ventes et d'achats, caisses populaires, cercles d'agriculteurs, cercles de l'U.C.C., cercles des fermières, etc., dispensent généreusement leurs services aux nombreux membres.

Enfin, disons que les cultivateurs peuvent profiter en tout temps des conseils avertis de dévoués techniciens agricoles, à qui revient une bonne part des succès remportés à date dans les différents secteurs agricoles.

RESSOURCES FORESTIÈRES

Il importe tout d'abord de rappeler ici que, selon le plan de travail adopté originalement en 1936 ou 1937, l'inventaire forestier s'effectuait indépendamment de l'inventaire industriel proprement dit, de sorte que pour un bon nombre de comtés, il existe maintenant deux séries de rapports : l'une consacrée à l'inventaire forestier et l'autre, à l'inventaire industriel. En ce qui a trait au comté de Joliette, l'inventaire forestier n'a pas été fait, et c'est grand dommage. Cependant, même si l'inventaire est inexistant, il n'est pas possible de passer sous silence les abondantes ressources forestières du comté.

Lorsqu'on regarde une carte géographique, on s'aperçoit rapidement que le comté de Joliette est constitué par une étroite bande de terre de quelque 180 milles de longueur, s'étendant jusqu'à l'Abitibi. On estime à 2,506 milles carrés la superficie totale du comté; or, à peine 450 milles carrés forment la partie organisée au point de vue municipal. Les 2,000 milles carrés qui restent sont couverts de forêts. De puissantes compagnies, dont la Consolidated Paper, y exploitent des "limites à bois". On remarque aussi que le comté est pratiquement coupé en deux par le Parc du Mont-Tremblant, où se trouve une station estivale et hivernale réputée. Au nord du parc du Mont-Tremblant, entre le 47ème et le 48ème degré de latitude nord, le comté est arrosé de l'est au sud-ouest d'abord par La Lièvre, puis un peu plus haut par la Gatineau et, enfin, par l'Outaouais.

Malheureusement, la partie située au nord du parc du Mont-Tremblant ainsi que le parc du Mont-Tremblant lui-même se rattachent de loin seulement à l'économie de Joliette. On peut quand même dès aujourd'hui prévoir le jour où, par suite de l'épuisement progressif des réserves forestières voisines des localités du haut du comté Saint-Côme, Sainte-Emélie et Saint-Guillaume-Nord, il devra s'établir un contact plus étroit entre la partie organisée et la partie non-organisée du comté. Le cas échéant, seul un inventaire forestier détaillé fournira les données fondamentales requises pour soutenir un plan rationnel d'aménagement économique.

De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure que la partie organisée du comté de Joliette est privée de forêt. Bien au contraire. Il en sera d'ailleurs souvent question au cours du rapport. Mais, il importait de souligner que les ressources forestières dont on parlera constituent bien peu de chose compara-

tivement à celles qu'on rencontre au nord de Saint-Côme et de Sainte-Émélie-de-l'Energie.

RESSOURCES MINÉRALES

La région ne semble pas avoir été l'objet d'études géologiques très poussées, de sorte qu'il faut s'en tenir aux grandes lignes. La plaine repose sur des roches du paléozoïque formant des bandes parallèles au fleuve, allant du Cambrien à l'Ordovicien moyen. Ces roches, qui comprennent du calcaire, des conglomérats, de l'ardoise et du grès, n'ont pas été considérées jusqu'ici, du point de vue minier, comme offrant beaucoup de promesses.

Le reste du comté, qui se trouve dans les Laurentides, fait partie de l'énorme masse précambrienne, généralement beaucoup plus favorable aux découvertes minières. Les études qui portent sur la partie habitée de cette section du territoire révèlent la présence de roches de la série de Grenville, entrecoupées d'anorthosite avec ici et là des bandes de calcaire cristallin.

Les ressources minérales jusqu'ici connues se résument à assez peu de chose.

Calcaire. — La partie septentrionale du comté, supportée par des roches précambriennes, ne renferme que quelques petits gisements de calcaire de Grenville, vraisemblablement sans importance industrielle, mais la zone de calcaire ordovicien qui s'étend parallèlement au fleuve, de Montréal jusqu'au-delà de Québec, se développe sur une longueur moyenne de 8 milles dans le comté de Joliette et offre des ressources considérables. La majeure partie de ce calcaire est de la formation de Trenton, mais il y en a un peu des formations de Beekmantown, de Chazy et de Black River. Il a été utilisé sur une grande échelle pour la chaux, la pierre concassée et la pierre de construction. Il en a été extrait à divers endroits dans les environs de la ville de Joliette et du village de Sainte-Elisabeth. Actuellement, si l'on excepte peut-être quelques petites carrières d'extraction de pierre concassée servant de matériau de voirie, il semble que toute la production soit concentrée sur trois carrières, situées dans la ville de Joliette et dans le voisinage de celle-ci.

En résumé, la région de Joliette a des ressources considérables de calcaire de haute qualité, recouvert toutefois de couches épaisses de pierre de qualité inférieure. Cette dernière sert à la fabrication de la chaux et comme matériau de voirie, tandis que l'autre est utilisée comme pierre de construction. La pierre de construction est de la variété semi-cristalline avec une légère teinte brunâtre. Elle est plus poreuse que celle de la région de Montréal, mais renferme moins de particules schisteuses.

Cobalt. — De petites quantités de cobalt associé à du nickel se trouvent avec de la pyrite dans une veine de quartz dans la seigneurie d'Ailleboust-d'Argenteuil, sur la rivière L'Assomption.

Gaz naturel. — La possibilité de l'existence de gaz naturel en quantité commerciale a entraîné des études des plissements des roches, car le caractère

général du plissement des roches est de première importance dans l'accumulation du gaz en nappe dans les réservoirs souterrains. "Dans le comté de Joliette, il existe une dépression très distincte dans Lavaltrie, probablement séparée du synclinal de L'Assomption par un pli anticlinal mal défini à environ quatre milles à l'ouest de Joliette. L'axe d'un second anticlinal est vaguement indiqué à environ trois milles à l'ouest de Sainte-Elisabeth et celui d'un second synclinal à deux milles à l'ouest de ce village.

"A quatre ou cinq milles au sud de Sainte-Elisabeth (lot 190, paroisse de Sainte-Elisabeth), une faille traverse la rivière Bayonne dans une direction nord-est. Les strates d'Utica sur le côté sud-est viennent abuter les calcaires de Trenton . . . "[1]

Les calcaires, et l'on sait qu'il y en a beaucoup dans la région de Joliette, "offrent les meilleures perspectives, vu que l'on sait que du gaz se concentre dans des strates de ge renre-là où des cavités se sont développées".[2] Cependant, il ne semble pas que l'on en soit arrivé jusqu'ici à des conclusions décisives ou simplement encourageantes.

Grenat. — Dans le canton de Cathcart et dans les cantons voisins de Rawdon, Chertsey et Kildare, se trouve une zone de gneiss et de quartzite contenant du grenat en association avec du calcaire cristallin. A certains endroits de cette zone d'au moins un quart de mille, la roche contient en moyenne 30 p.c. de grenat, les cristaux variant entre ¼ de pouce et 1 pouce de diamètre. A trois milles à l'est de cette première zone s'en trouve une autre également riche couvrant plusieurs milles carrés.

Près de Saint-Jean-de-Matha et de Saint-Pierre, l'on rencontre encore plusieurs bandes de gneiss contenant du grenat. Dans quelques-unes, la grosseur des grains varie depuis celle d'un pois jusqu'à celle d'une cerise et même jusqu'à 3 pouces de diamètre dans une des bandes. Une autre contient environ 25 p.c. de grenat rouge foncé, probablement utilisable comme abrasif.[3]

Grès. — La rivière L'Assomption, en amont de Joliette, met à découvert du grès de couleur gris pâle.

Nickel. — Du nickel en petites quantités se rencontre avec du cobalt dans une veine de quartz dans la seigneurie d'Ailleboust-d'Argenteuil, sur la rivière L'Assomption.

Pyrite. — On a remarqué à certains endroits la présence de pyrite dans les veines de quartz.

Sable et gravier. — Le sable recouvre presque tout le sud de ce comté et on peut facilement l'obtenir en quantité quasi illimitée, mais les quelques dépôts de gravier observés sont peu épais et de faible étendue.

---

(1) "Rapport annuel du Service des Mines de Québec" 1930.. Partie D.

(2) Idem.

(3) Renseignements puisés dans "Geology and Minerals of Quebec", par W. L. Goodwin.

Tourbe. — La tourbière de Lanoraie se trouve en partie dans le comté de Joliette et en partie dans celui de Berthier, mais l'étendue qui appartient au premier ne promet pas grand'chose à l'industrie de la tourbe, attendu qu'elle est peu profonde et peu humifiée. On suggère plutôt de la drainer et de la livrer à l'agriculture. L'entreprise entraînerait certes de fortes dépenses, mais pourrait éventuellement être payante.

FORCES HYDRAULIQUES

La rivière L'Assomption, dans sa descente vers le fleuve, fait plusieurs chutes susceptibles d'aménagements. Il en est ainsi d'autres petits cours d'eau qui font partie de son bassin. D'après des compilations datant de plusieurs années, mais qui semblent traduire encore assez bien la situation, la capacité estimée à 80 p.c. de rendement au débit minimum ordinaire par année des chutes du comté serait de 5,458 H.P. contre 11,623 H.P. au débit ordinaire pour 6 mois. Au moment de cette compilation, les installations avaient une puissance totale de 2,784 H.P. Près de 90 p.c. des ressources du comté seraient sur la rivière L'Assomption entre Saint-Côme et les environs de la ville de Joliette. Hors ce secteur, il n'y a qu'un site important, sur l'Ouareau, à Crabtree.

C'est là que se trouve le plus important développement du comté. La compagnie Howard Smith Paper Mills Ltd. y dispose de 1,000 H.P. Quelques industries de la ville de Joliette ont aussi tiré parti de la force motrice de L'Assomption, dont elles utilisent plus de 1,000 H.P. Les autres chutes harnachées, faibles et dispersées dans la partie habitée du comté, actionnent de petites industries locales.

Dans la petite colonie de Saint-Guillaume-Nord (partie non organisée du comté), une scierie tire une partie de sa force motrice d'une installation hydraulique sur la rivière Cyprès (plus de 100 H.P.).

Si chaque région ne devait compter que sur l'énergie des chutes se trouvant sur son territoire, celle de Joliette serait déjà à court d'électricité. Heureusement, les grandes compagnie distributrices d'électricité ont du courant à vendre. Le réseau de la Shawinigan Water and Power Co. couvre assez bien le comté.

Voici la liste des sites hydrauliques, aménagés ou non, du comté. Elle est tirée du "Tableau des Forces Hydrauliques de la province de Québec" (1928), préparé en collaboration par le Service des Forces hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des Eaux courantes et le Service hydraulique de Québec.

TABLEAU DES FORCES HYDRAULIQUES DU COMTÉ

RIVIÈRES ET EMPLACEMENTS DES FORCES HYDRAULIQUES	Hauteur de chute en pieds	Bassin de drainage en m. c.	Capacité estimée en H. P. @ 80% de rendement		H. P. installés
			au débit minimum ordinaire par année	au débit ordinaire pour six mois	
L'ASSOMPTION					
Saint-Côme	15	229	65	172	
Les Sept Chutes	65	252	313	821	
8½ milles en aval de Saint-Côme	15	267	76	200	
Sainte-Béatrix	10	272	52	126	75
Les Dalles	80	278	422	1,113	
Les Petites Dalles	50	293	282	732	
Monte-à-peine	115	491	1,537	2,927	
Rapide à Bersey	50	512	700	1,327	
Rapide Nadeau	15	529	217	412	
Rapide des Soeurs	25	544	370	704	
Joliette	12	550	180	342	120
Joliette					283
½ mille en aval de Joliette	9	560	305	580	200
NOIRE (trib. de L'Assomption)					
Sainte-Emélie-de-L'Energie	5½	65	10	18	44
Sainte-Emélie-de-L'Energie	12	77	25	47	147
RUISSEAU DAVID (trib. de la rivière Noire)					
Sainte-Emélie-de-L'Energie	14	30	11	21	50
OUAREAU (trib. de L'Assomption)					
Crabtree	29	694	678	1,630	1,200
ROUGE (trib. Ouareau)					
Saint-Alphonse	10	4	1	2	35
BLANCHE (trib. Ouareau)					
Petit Moulin	12	16	5	10	25
Saint-Ambroise	15	16	7	12	20
Petit Moulin	25	16	11	20	30
BAYONNE (Bassin du S.-Laurent, Cté Nord)					
Près de Saint-Félix	10	59	12	31	20
Près de Saint-Félix	26	59	33	82	60
Près de Saint-Félix	9	59	11	27	40
TOTAL			5,458	11,623	2,784

MANUFACTURES

Si le comté de Joliette figure parmi les vingt-cinq comtés de la province les plus importants au point de vue de la production manufacturière, c'est à la cité de Joliette qu'il le doit car, celle-ci écartée, il reste peu de chose et presque uniquement les industries traditionnelles des centres ruraux : beurreries, moulanges, boulangeries, scieries, ateliers de menuiserie et autres petites boutiques dont une bonne majorité tiennent plus de l'établissement de service que de l'industrie proprement dite. Ces petites entreprises font partie de l'armature sociale et économique de nos paroisses, et de ce point de vue, elles acquièrent un droit à la considération que ne leur confère pas leur importance strictement

industrielle. D'industries importantes en dehors de la cité, il n'y a guère que la papeterie Howard Smith Paper Mills, Ltd. dans le village de Crabtree, et la fabrique de chaux de la Standard Lime Co. Ltd., dans la municipalité de Saint-Pierre, aux portes mêmes de la ville et à toutes fins pratiques s'identifiant avec cette dernière.

L'enquête menée dans le comté au cours de l'été 1957 a révélé l'existence de 145 entreprises dites manufacturières, entendons entreprises petites ou grosses faisant subir à la matière première une transformation quelconque. Sur ce nombre, 63 sont dans la cité de Joliette et 82 en dehors.

Dans ce rapport, les industries sont, d'une façon générale, groupées et classées conformément à la Classification Industrielle Normale. C'est la classification utilisée partout au Canada, aux Etats-Unis et par les services statistiques des Nations-Unies. Cependant, dans le but de simplifier et d'améliorer la mise en page, les industries des municipalités rurales ont été partagées en deux groupes principaux : les industries dérivées de l'agriculture et celles dérivées du bois ou de la forêt. Dans la cité de Joliette, l'on a adopté les quatre divisions suivantes :

a — Industries dérivées de l'agriculture;
b — Textiles et vêtements;
c — Bois et papier;
d — Industries des métaux et industries diverses.

Sur les 145 industries manufacturières, 51 sont dérivées de l'agriculture, 18 se rapportent aux textiles et aux vêtements, 60 transforment le bois ou le papier et 16 sont des industries travaillant les métaux, etc. . .

Voici, pour compléter cet exposé général, quelques chiffres fournis par le Bureau fédéral de la Statistique. Il s'agit du nombre d'établissements, du nombre d'employés, du montant payé en salaires et gages et de la valeur brute de la production 1945 à 1954 avec l'année 1939 comme point de comparaison.

Années	Etablissements	Employés	Salaires et gages	Valeur brute des produits
	No.	No.	$'000	$'000
1939	102	1,481	1,139	5,285
1945	119	2,328	2,822	12,367
1946	127	2,441	3,116	14,154
1947	131	2,522	3,616	16,195
1948	121	2,631	4,258	19,263
1949	127	2,679	4,593	21,151
1950	133	2,798	5,071	22,943
1951	132	2,756	5,867	28,613
1952	127	2,768	6,262	26,898
1953	131	2,744	6,228	24,766
1954	135	2,701	6,346	26,001

On remarquera que, dans l'espace de quinze ans, le nombre d'employés a

presque doublé, que la valeur brute des produits s'est multipliée par cinq et les salaires payés, par cinq fois et demie.

Revenant à l'enquête conduite en 1957, nous faisons ci-après quelques considérations d'ensemble sur la répartition territoriale et la grosseur des entreprises en divisant les industries en quatre groupes principaux : industries dérivées de l'agriculture, textiles et vêtements, bois et papier, industries des métaux, etc . . . Les données recueillies par les enquêteurs se trouvent exposées plus au long dans la section consacrée à l'industrie de chacune des municipalités concernées.

* * *

Ce qui frappe l'esprit lorsqu'on se penche sur la structure industrielle du comté de Joliette, c'est le magnifique équilibre qui existe entre les divers groupes industriels. Un vif coup d'oeil sur le tableau qui suit nous en convaincra. Les 13 industries qui procurent de l'ouvrage à plus de 50 employés se répartissent de la façon suivante :

Industries dérivées de l'agriculture	2
Textiles et vêtements	5
Bois et papier	3
Industries des métaux	3

La main-d'oeuvre ne dépend donc pas d'une seule industrie géante; elle trouve plutôt à s'employer à l'intérieur d'une intéressante variété d'industries, de taille moyenne, ce qui constitue un gage de stabilité et de sécurité.

MANUFACTURES DU COMTÉ DE JOLIETTE CLASSÉES PAR GROUPES D'INDUSTRIES ET SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS EN 1957

Groupes industriels	Total :	Manufactures dont le nombre d'employés varie de 1 @ 14	15 @ 49	50 @ 199	200 @ 499
Industries dérivées de l'agriculture :					
Cité de Joliette	22	16	4	2	—
Reste du comté	29	27	2	—	—
Total	51	43	6	2	—
Textiles et vêtements :					
Cité de Joliette	16	7	4	3	2
Reste du comté	2	1	1	—	—
Total	18	8	5	3	2
Bois et papier :					
Cité de Joliette	13	7	4	2	—
Reste du comté	47	42	4	—	1
Total	60	49	8	2	1
Industries des métaux et autres :					
Cité de Joliette	12	9	1	1	1
Reste du comté	4	2	1	1	—
Total	16	11	2	2	1
Toutes les industries :					
Cité de Joliette	63	39	13	8	3
Reste du comté	82	72	8	1	1
Total	145	111	21	9	4

Industries dérivées de l'agriculture. — Ce groupe comprend 43 établissements, et comme il fallait s'y attendre, ces établissements se situent en majeure partie dans le milieu rural, puisqu'il s'agit surtout de beurreries, de moulanges et de boulangeries. Les deux industries qui emploient plus de 50 personnes se trouvent dans la Cité de Joliette et font subir au tabac certains traitements préliminaires avant qu'on le transforme en cigarettes ou en cigares. Les industries de 15 à 49 employés sont des biscuiteries, des moulanges et des entreprises d'embouteillage d'eaux gazeuses. Notons qu'une importante usine laitière se construit à proximité de la cité de Joliette, dans Saint-Charles-Borromée.

Textiles et vêtements. — Sur les 18 établissements de ce groupe, 16 se rencontrent dans la cité de Joliette et 5 procurent du travail à plus de 50 employés. Parmi ces dernières, trois confectionnent des vêtements; une autre s'occupe de la teinture, de l'impression et de la finition de tissus de soie synthétique; la cinquième est une entreprise de tissage. Huit établissements font travailler de 1 à 14 employés et 5, de 15 à 49. En grande majorité, ce sont des tricoteries et des ateliers de confection de vêtements. A souligner toutefois une entreprise dont la tâche principale consiste à préparer la laine pour fabriquer des tapis.

Bois et papier. — Comme il convient à un comté créé sous le signe de la hache et de la scie, les industries dérivées de la forêt sont les plus nombreuses. On en compte 60 dont 32 scieries toutes situées en dehors de la cité de Joliette. Des trois industries employant plus de 50 personnes, deux sont situées dans la cité de Joliette; une manufacture de matériaux de contruction et une fabrique d'articles en papier unique en son genre dans la province de Québec; l'usine de pâte de bois et de papier se trouve à Crabtree. Huit établissements engagent régulièrement de 15 à 49 employés. Dans la cité de Joliette, ce sont un manufacturier de meubles, un atelier de rabotage et deux imprimeries; à l'extérieur de la cité, ce sont trois scieries respectivement situées à Saint-Côme, Sainte-Emélie et Saint-Guillaume, et une fabrique de meubles située à Sainte-Mélanie. Tous les autres établissements sont ou des scieries ou des ateliers de rabotage.

Industries des métaux et industries diverses. — La plupart des industries de ce groupe se trouvent dans la cité de Joliette, soit 12 sur 16. Trois d'entre elles procurent du travail à plus de 50 employés; deux fonderies et une fabrique de chaux. Les deux fonderies sont situées dans la cité de Joliette et la fabrique de chaux, à Saint-Pierre, sur les limites mêmes de la cité. Deux établissements donnent de l'emploi à plus de 15 personnes, mais à moins de 50 ce sont une poterie et une boutique de forge, la première située dans la cité de Joliette et la seconde, dans Saint-Félix-de-Valois. Les 11 industries qui restent emploient chacune moins de 14 travailleurs; 9 sont dans Joliette même. En grande partie, ce sont des ateliers mécaniques.

En somme, le comté bénéficie d'une charpente industrielle qui le rend moins vulnérable que bien d'autres aux fluctuations économiques. Un léger recul dans un secteur quelconque est vite compensé par un progrès dans le secteur voisin. Comme toutes les industries du même genre, l'industrie textile dans Joliette fait face à de sérieuses difficultés qui l'obligent à réduire momentanément son personnel; par ailleurs l'industrie du tabac enregistre des avan-

ces et agrandit ses locaux. Les ateliers de rabotage n'ont pas été aussi actifs que d'habitude, par suite d'un fléchissement dans la construction domiciliaire; par contre, les papeteries et les fonderies améliorent leurs installations et créent de nouveaux emplois. Tel est l'immense avantage d'une économie industrielle diversifiée; les ennuis ressentis dans un secteur sont annulés par les succès remportés dans un autre.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Les grandes artères de circulation routière qui se déploient dans le comté, de même que les deux réseaux ferroviaires qui le desservent ont un point de convergence commun : la cité de Joliette, bien qu'aucun facteur topographique ne l'ait désignée comme centre naturel de communications. Mais l'énergique impulsion qu'elle a reçue de son fondateur et de ses continuateurs en ayant fait la métropole industrielle et commerciale de toute la région, les voies de communication ont forcément fini par s'y appuyer toutes. Ce chapitre trouvera donc son complément dans celui qui, sous le même titre, termine la monographie de cette ville.

Chemins de fer. — La ligne construite (parachevée en 1850) par Barthélemy Joliette entre Joliette et Lanoraie marque l'avènement du chemin de fer dans le comté. Aujourd'hui, nos deux principaux réseaux le desservent, mais seulement dans le secteur sud-est, pas plus haut que Saint-Félix-de-Valois et Saint-Cléophas. La ligne principale du Pacifique Canadien (Montréal - Québec) suit de si près la limite sud-est du comté qu'elle pourrait pratiquement servir de démarcation avec celui de Berthier. Elle traverse ainsi le territoire de deux municipalités, Saint-Paul-de-Lavaltrie et Saint-Thomas-de-North Jersey, qui ont pour stations respectives Lavaltrie Station et Lanoraie Station. De cette dernière se détache un embranchement conduisant à Saint-Gabriel-de-Brandon et qui porte sur son itinéraire les stations suivantes : Voligny (dans le village de Saint-Thomas-de-North Jersey), Joliette, Lourdes (dans Notre-Dame-de-Lourdes), Saint-Félix et Saint-Cléophas. Quant à la ligne du Canadien National entre Montréal et Québec, elle a seulement 3 stations dans le comté : Crabtree, Joliette et Sainte-Elisabeth, bien qu'elle traverse quelques autres municipalités, mais celles-ci sont dans le rayonnement immédiat de Joliette.

Tranports routiers. — Le comté est traversé par 3 grandes routes qui le relient aux autres régions de la province. Dans le secteur sud-est, la route no 41, qui s'appuie sur Berthier, se confond avec la route no 42 dans Saint-Thomas-de-North Jersey, Saint-Charles-Borromée et Joliette, où il y a bifurcation : la première, en direction de Lachute, se déploie vers Saint-Paul-de-Lavaltrie et Saint-Pierre pour sortir ensuite du comté; la seconde oblique vers Saint-Ambroise-de-Kildare, Saint-Alphonse-de-Rodriguez et Saint-Côme, où elle se termine. Enfin, la route no 48, qui va de L'Assomption à Sainte-Emélie-de-l'Energie, où elle se joint à la route no 43 (vers Saint-Michel-des-Saints), passe par Saint-Paul-de-Lavaltrie, Joliette, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Félix-de-Valois et Saint-Jean-de-Matha. Les municipalités qui ne se trouvent pas sur le parcours

de ces routes y sont reliées par des chemins vicinaux fort satisfaisants. On s'occupe beaucoup de l'amélioration de certains tronçons sur les routes desservant les centres de villégiature du nord du comté.

Si toutes les municipalités de comté ne sont pas desservies par le chemin de fer, aucune exception ne subsiste quant au transport par autobus. Comme toutes les lignes d'autobus maintenues dans le comté ont Joliette comme point de convergence, on voudra bien se reporter, pour plus de détails, à la monographie de cette ville, chapitre des transports et communications. Pour l'instant, nous nous limiterons à grouper les divers services ainsi que les municipalités se trouvant sur leur parcours. La Cie de Transport Provincial dessert Saint-Thomas-de-North Jersey, Saint-Charles-Borromée, Joliette, Saint-Paul-de-Lavaltrie, Saint-Pierre, Sacré-Coeur-de-Jésus de Crabtree Mills et Crabtree; ses véhicules se rendent jusqu'à Saint-Donat, Montréal, Saint-Jérôme et Berthier. Brandon Transport Enrg., ligne reliant Saint-Gabriel-de-Brandon à Joliette, passe par Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Félix-de-Valois et Saint-Cléophas. M. Louis Olivier exploite la ligne Saint-Côme-Joliette, via Saint-Alphonse-de-Rodriguez et Saint-Ambroise-de-Kildare. Les autobus de M. Alfred Desmarais, qui circulent entre Joliette et Saint-Michel-des-Saints, desservent Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Félix-de-Valois, Saint-Jean-de-Matha et Sainte-Emélie-de-l'Energie. M. H. Robillard a établi une ligne entre Saint-Roch-de-l'Achigan et Joliette, sur le parcours de laquelle se trouvent Sacré-Coeur-de-Jésus de Crabtree Mills et Saint-Pierre. Enfin, Sainte-Béatrix et Sainte-Mélanie-d'Ailleboust sont reliées à Joliette par le service de M. A. Goyette. Notons le circuit de transport urbain exploité à Joliette même par M. Alfred Desmarais.

Le siège social de la plus grosse entreprise de transport organisé dans le comté, Delangis Transport Enrg., est à Joliette même. Elle possède une flotte de 20 camions et fourgons ("vans"); de Joliette à Crabtree et Montréal, il y a 10 allers-retours quotidiens, et 2 hebdomadaires entre Joliette et Québec. Un service régulier quotidien vers Montréal est aussi exploité par M. C.-A. Desmarais et Mlle Jeanne Desmarais, de Joliette, de même que par Joliette Transport Enrg., appartenant à M. D. Perreault, et par M. Amable Chalut, tous deux de Saint-Charles-Borromée.

Il existe aussi des entreprises de transport organisé à Saint-Félix-de-Valois, à Sainte-Elisabeth et à Sainte-Emélie-de-l'Energie; dans les autres municipalités, plusieurs propriétaires de camions peuvent, sur demande, faire servir leurs véhicules au transport général.

Téléphone. — Le réseau de la Compagnie Bell étend ses ramifications à toutes les municipalités du comté, mais dans quelques-unes, certains rangs ou parties de rangs ne sont pas desservis.

Télégraphe. — On sait que tout le haut du comté n'est sur le parcours d'aucune ligne ferroviaire; il en résulte que plusieurs localités ne bénéficient pas du service télégraphique et que les dépêches doivent être transmises aux stations les plus rapprochées ou aux bureaux du Canadien National ou du Pacifique Canadien dans la ville de Joliette.

Electricité. — Toutes les municipalités sont fournies de courant par la Shawinigan Water and Power Co., bien que certains rangs ou parties de rangs ne soient pas électrifiés.

TOURISME

Considéré au point de vue touristique, le comté de Joliette n'a pas encore dépassé le stade de ce qu'on peut appeler la villégiature familiale. Nous entendons par là que ses lacs et rivières jouent encore le rôle de paisibles retraites où les citadins viennent s'établir, ordinairement pour toute la durée de l'été, afin de goûter le repos en compagnie de leur famille dans de modestes villas dont ils sont généralement propriétaires ou qu'ils louent à l'occasion. On n'y trouve donc pas de ces vastes hôtels avec bar, salle de danse et piscine, qui attirent d'ordinaire le tourisme et regorgent, en fin de semaine surtout, d'une clientèle bruyante et passagère. Cet état de chose semble correspondre à un désir presque général; en effet, les renseignements obtenus dans plusieurs colonies de villégiature établissent clairement qu'on s'y oppose à toute innovation ou concession de nature à attirer une classe turbulente de citadins.

Ceci dit, procédons à une sorte de groupement des centres de villégiature du comté, laissant de côté certains détails qu'on trouvera dans la monographie des municipalités concernées. Avec ses nombreux lacs et ses 455 chalets, Saint-Alphonse-de-Rodriguez vient en tête. Grâce au Lac Noir et, dans une moindre mesure, au Lac Vert, Saint-Jean-de-Matha arrive en second lieu avec 260 villas en tout. On en relève à peu près 200 le long de L'Assomption dans Saint-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies, la plupart se trouvant en amont de Joliette. Sainte-Béatrix en compte près de 90; de ce nombre, plus de 70 sont sur les rives du Lac Cloutier dont la plus belle partie lui appartient. Dans Sainte-Marcelline-de-Kildare, une cinquantaine de chalets s'échelonnent sur cette partie du lac des Français comprise dans les limites de la municipalité. Le lac Rocher, dans Sainte-Mélanie, en groupe environ 50, tandis qu'une trentaine d'autres sont éparpillées sur L'Assomption. Cette rivière offre des sites assez pittoresques sur son parcours dans Saint-Félix-de-Valois et l'on y relève de modestes agglomérations de chalets; ceux-ci dépassent la trentaine. Dans Saint-Côme, la même rivière accueille chaque été sur ses rives quelque 35 familles; au lac Clair, intégré à la municipalité en 1950, on compte présentement une quarantaine de villas, et dans quelques années il y en aura plus de cent. Une trentaine de familles fréquentent l'Ouareau dans Crabtree et la campagne environnante et autant dans Saint-Paul. La rivière Noire, dans Sainte-Émélie-de-l'Energie s'agrémente d'une vingtaine de chalets. L'addition de tous ces chiffres révèle la présence, sur le territoire du comté, de plus de 1,300 chalets d'été de toutes catégories, mais la plupart assez modestes dans leurs dimensions et leur plan. Les renseignements obtenus nous permettent de dire qu'ils sont en très grande majorité habités par des gens de Montréal; plusieurs résidents de Joliette ont aussi le leur.

Au point de vue hôtellerie (nous excluons ici tout ce qui n'est pas directement relié au tourisme) c'est Saint-Alphonse-de-Rodriguez qui bat la mar-

che avec 8 auberges, dont la moitié sont de modestes pensions de famille, tandis que les autres sont encore loin de prétendre au rang des grands hôtels d'été. Dans Sainte-Béatrix, le long du lac Cloutier sur l'embranchement de la route 42, l'Auberge Familiale peut accommoder quatre ou cinq familles. A Saint-Jean-de-Matha, l'Auberge du Lac Vert sur le lac du même nom compte six chambres; il n'y a qu'une modeste pension de famille au Lac Noir. Les autres noyaux touristiques n'ont ni hôtel ni maison de pension autres que ceux ou celles qu'on trouve dans les villages.

Les municipalités rurales que la nature a dotées de sites attrayants font bien de recourir aux mesures les plus propres à attirer chez elles un nombre grandissant de villégiateurs. Dans les localités du nord du comté, en particulier, les revenus de la forêt ont baissé et ceux de l'agriculture n'y atteindront jamais de hauts sommets. L'industrie touristique est toute désignée pour suppléer à ces déficiences. Il reste encore, sur les rives de certains lacs notamment, des terrains où pourraient trouver place quantité de nouveaux chalets. A condition que l'appât du gain ne pousse pas les propriétaires à spéculer outrancièrement, ils devraient facilement trouver des acheteurs, d'autant plus qu'un excellent réseau routier relie tous les centres touristiques d'un certain intérêt aux grandes voies de communication et à la cité de Joliette.

COMTÉ DE JOLIETTE
DIVISIONS ÉCONOMIQUES

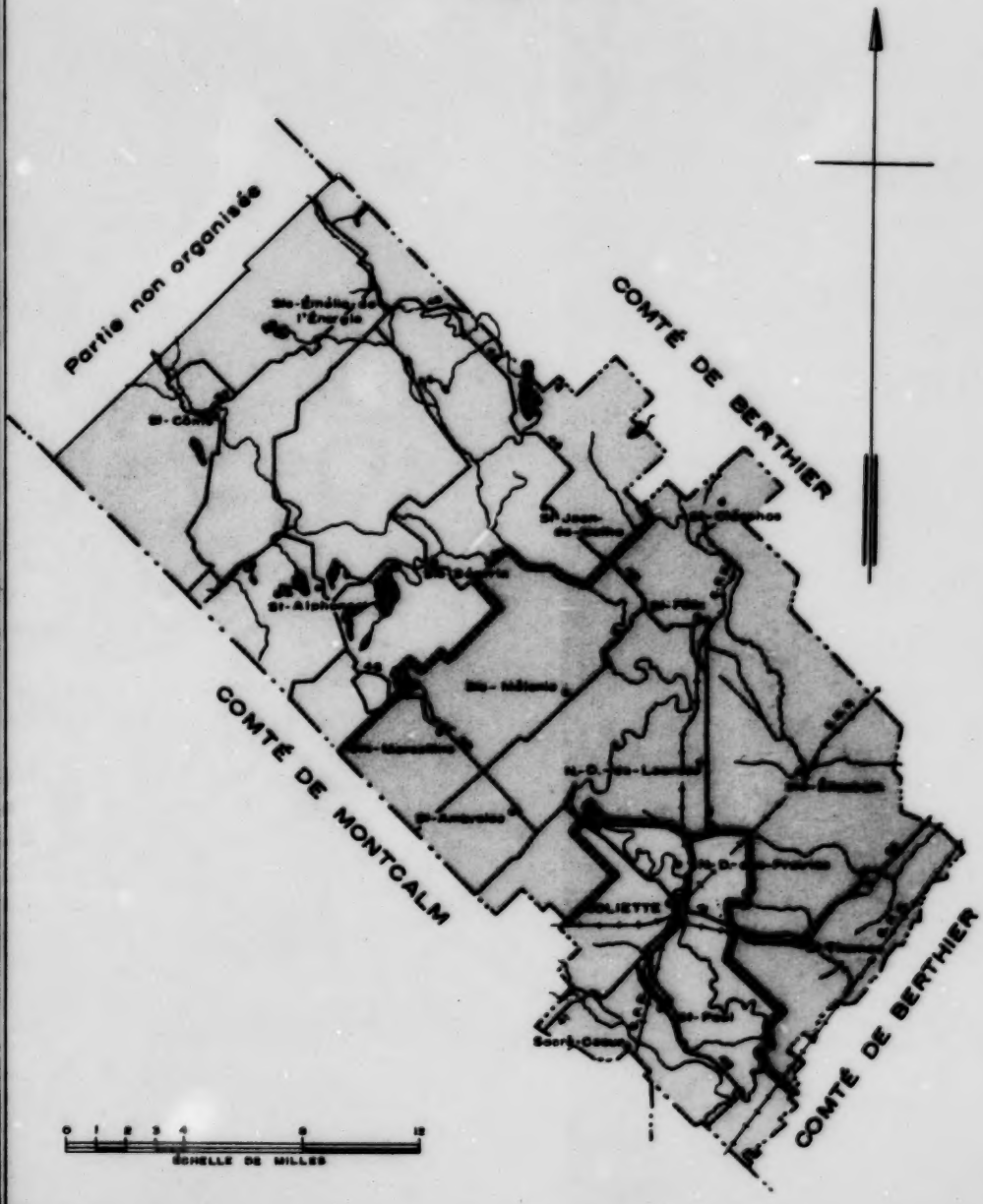

Service de la Cartographie économique, Ministère de l'Industrie et du Commerce.
R. Meinguy, directeur.
S/V 59. M.B.

CHAPITRE VI

LES DIVISIONS ÉCONOMIQUES DU COMTÉ

On a vu que, d'après son relief, le comté de Joliette se divisait naturellement en deux zones : celle du sud ou des basses terres et celle du nord ou des Laurentides. Si l'on met dans la balance les facteurs économiques en sus des facteurs purement géographiques, la zone du sud se subdivise en deux parties distinctes que nous désignons sous l'appellation de Joliette Métropolitain et Joliette Agricole.

Le Joliette Métropolitain se compose principalement de la Cité de Joliette et des municipalités qui l'environnent. Les liens qui unissent ces municipalités avec la cité-mère sont tellement étroits que, dans la réalité, seules des limites administratives les séparent. Il s'agit d'une zone industrielle et commerciale qui, d'ailleurs, commence à se ressentir de la pression démographique du Montréal métropolitain.

Comme le nom l'indique, le Joliette Agricole comprend des municipalités où l'agriculture constitue la principale occupation de l'ensemble de la population. Ces municipalités encerclent le Joliette Métropolitain. Même si de profondes transformations s'opèrent, il s'écoulera encore nombre d'années avant que ces municipalités s'urbanisent; l'aisance et la stabilité constituent leurs traits caractéristiques.

A la rigueur, le Joliette Laurentien pourrait, lui aussi, se subdiviser en deux : d'une part, les municipalités où le tourisme a plus d'importance que le travail en forêt; d'autre part, celles où l'exploitation forestière l'emporte sur l'industrie touristique. Par ailleurs, comme le tourisme semble vouloir de plus en plus marcher de pair avec l'industrie forestière, dans le comté de Joliette du moins, il n'a pas été jugé opportun de subdiviser le Joliette Laurentien. Cette zone traverse une phase d'adaptation. Il s'agit, en effet, d'une région où la forêt doit jouer le premier rôle et l'économie des diverses localités se réorganise actuellement dans cette perspective.

Joliette Métropolitain, Joliette Agricole, Joliette Laurentien : telles sont donc les trois grandes divisions économiques que nous adopterons pour l'étude plus approfondie de chacune des municipalités du comté.

DEUXIÈME PARTIE

JOLIETTE MÉTROPOLITAIN

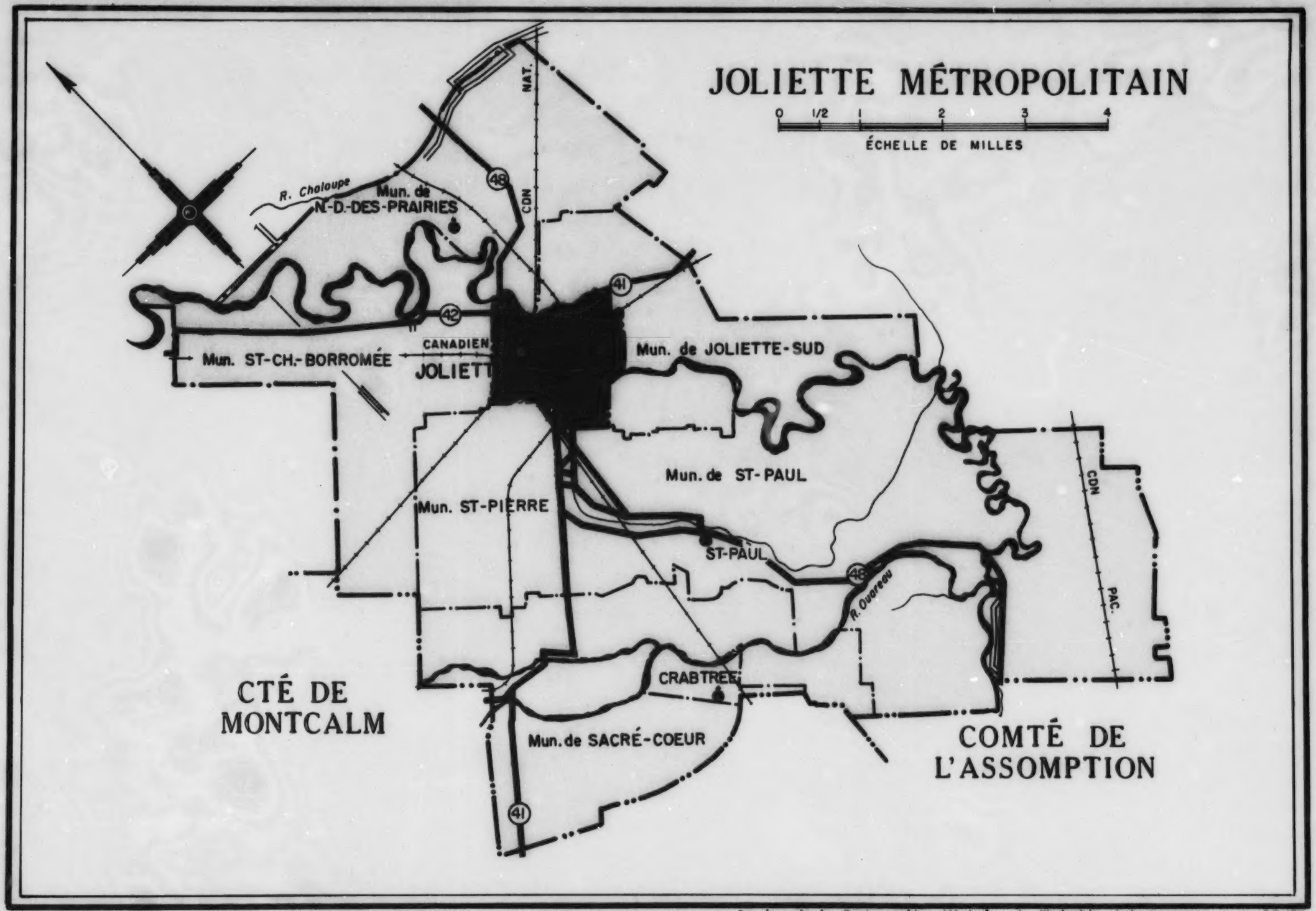

Service de la Cartographie, Ministère de l'Industrie et du Commerce 10/12/57 JRG.
R. Mainguy directeur

JOLIETTE MÉTROPOLITAIN

JOLIETTE MÉTROPOLITAIN, c'est la zone urbaine et industrielle du comté. Elle se compose d'abord de la cité de Joliette et des municipalités adjacentes : Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-Charles-Borromée, Notre-Dame-des-Prairies et Joliette-Sud, et en second lieu, de Sacré-Coeur-de-Jésus et du village de Crabtree. Le qualificatif métropolitain indique que nous trouvons ici une cité dont les cadres sont remplis et dont la population déborde dans les municipalités limitrophes. Dans la Cité, les manufactures s'agrandissent et un viaduc s'achève au-dessus de la voie ferrée du Canadien National tout près de Saint-Charles-Borromée où un hôpital psychiatrique considérable se construit; de nouvelles industries s'installent en banlieue et un nouveau pont sera bientôt inauguré sur l'Assomption. Les limites municipales éclatent; au début de 1957, il a fallu créer deux nouvelles municipalités, toutes deux détachées de Saint-Charles-Borromée : Notre-Dame-des-Prairies et Joliette-Sud. Des problèmes d'expansion se posent déjà et il faudra bientôt songer à constituer un organisme quelconque qui travaillera à les résoudre. En particulier, il incombera à cet organisme de préparer le plus vite possible un plan d'urbanisme, complété d'un plan d'aménagement économique, s'étendant à toute la zone métropolitaine. Les plans à l'échelle strictement locale ne suffisent plus.

Au point de vue démographique, le Joliette Métropolitain se distingue par un rythme assez vif d'accroissement de la population des municipalités de banlieue : dans l'espace de cinq ans, 43 pour cent d'augmentation pour Saint-Charles-Borromée; 28 pour cent pour Saint-Paul et 16 pour cent dans Saint-Pierre. L'ensemble de la zone accuse une augmentation de 11 pour cent. Voici à ce sujet un petit tableau significatif.

POPULATION DU JOLIETTE MÉTROPOLITAIN, 1951 ET 1956

	1951	1956	% d'augmentation
Total	21,389	23,852	11
Joliette (Cité)	16,064	16,940	5
St-Charles-Borromée	2,413	3,465	43
Saint-Paul	1,082	1,384	28
Saint-Pierre	301	350	16
Crabtree	983	1,103	12
Sacré-Coeur	546	610	11

Comme on le voit, la population de cette zone s'élève à 23,852 habitants, ce qui représente 58.5 pour cent de la population totale du comté

La zone urbaine proprement dite est ceinturée d'une bande agricole où l'on observe un phénomène assez curieux. Les fermes que l'on y trouve ont augmenté en nombre; on en compte 327 en 1956 soit six de plus qu'en 1951. D'un autre côté, la superficie couverte par les fermes a diminué; elle est de 27,313 acres en 1956 comparativement à 28,153 en 1951. Cette tendance est à l'inverse de celle que l'on constate d'une façon générale dans la Province et le pays tout entier. Doit-on l'attribuer à l'urbanisation? Il semble que oui. Une certaine portion de la terre agricole disparaît pour être remplacée par des lots à bâtir, des voies de communications ou des institutions; d'autre part, de nouveaux agriculteurs trouvent avantageux de se rapprocher du principal marché de consommation de la région.

Telles sont les principales caractéristiques du Joliette Métropolitain. Voyons maintenant d'un peu plus près chacune des municipalités dont il est formé en commençant par le coeur même du comté et de la région : la cité de Joliette.

LA CITÉ DE JOLIETTE

I – APERÇU HISTORIQUE

La cité de Joliette doit son nom, sa fondation et sa première orientation industrielle à Barthélemy Joliette[1] qui, pendant plus d'un quart de siècle, consacra son énergie, ses talents d'organisation et ses ressources à l'expansion de l'établissement dont il avait jeté les bases à la fin de 1823. Aussi, retracer les phases du développement du village naissant au cours de cette période, c'est en quelque sorte évoquer la dernière moitié de l'existence de Barthélemy Joliette, qui y fut si étroitement associée.

Par suite de son mariage à une de Lanaudière, il était devenu administrateur et cohéritier de vastes domaines seigneuriaux qu'il ne devait pas laisser longtemps improductifs. Le mobile principal de son activité paraît avoir été l'exploitation forestière beaucoup plus que la mise en culture de nouvelles terres, bien que celle-ci soit la conséquence logique de la déforestation. L'entreprise industrielle avait ses préférences et il n'est pas étonnant que, pour l'établissement dont il avait décidé la fondation aux confins de la seigneurie de Lavaltrie et qui fut le berceau de la ville actuelle, il ait choisi un emplacement sur les bords de la rivière L'Assomption, qu'il fit aussitôt endiguer; on n'est pas davantage surpris si, dès l'automne suivant (1824), une scierie et un moulin à farine étaient déjà en activité dans une solide bâtisse de pierre à deux étages et mesurant 100 pieds de longueur par 50 de largeur, et si le nom d'Industrie fut d'abord donné au poste naissant. Barthélemy Joliette dirigeait lui-même tous ces travaux, exécutés à l'origine par une centaine d'hommes, qui partagèrent avec lui le mérite d'avoir tracé les lignes initiales de l'orientation économique de la ville future.

---

(1) Pour l'histoire primitive de Joliette, nous avons puisé abondamment dans la biographie consacrée à son fondateur, Barthélemy Joliette, par l'abbé J. Bonin.

En même temps qu'il hâtait les travaux de déboisement, Joliette fit ouvrir des chemins destinés à relier le poste isolé aux paroisses déjà organisées, en vue de faciliter les communications et, sans doute aussi, d'intéresser les populations d'alentour à venir se joindre au contingent primitif. Eventuellement, c'est par ces mêmes chemins qu'arrivèrent au village d'Industrie les produits de la région. En effet, au "grand moulin", comme on l'appellera désormais, sont bientôt ajoutées une carderie, une foulerie, une machine à presser et d'autres pour la fabrication de clous et du bardeau. Ouvriers et artisans logeaient dans des sortes de cabanes en attendant de se construire des habitations plus confortables lorsque le recul de la forêt et des abattis éloignerait les dangers d'incendie. Quelques notables, dont Joliette, mirent cependant moins de délai à s'installer dans de solides maisons érigées sur l'actuelle rue de Lanaudière, alors appelée Chemin de Saint-Paul.

Bientôt aussi, on conclut à l'opportunité de faciliter l'accès du village d'Industrie aux habitants des paroisses circonvoisines comme Sainte-Elisabeth, Saint-Thomas-de-North-Jersey etc., qui, jusqu'ici, gravitaient naturellement dans l'orbite de Berthier ou de Sorel en matière de commerce et d'industrie. A cette fin, la construction d'un pont jeté sur L'Assomption s'imposait. On choisit un point, à un demi-mille en aval du moulin, où les rives sont plus rapprochées et livrent un étroit passage aux rapides, ce qui lui avait valu le nom de dalles, d'où la désignation du pont des Dalles.

Barthélemy Joliette finançait lui-même ces divers travaux, mais l'exploitation forestière qu'il avait su asseoir sur des bases solides lui apportait d'autre part d'intéressants revenus. Sur une distance de plusieurs milles, le long de l'Assomption, des chantiers avaient été ouverts au coeur de la forêt. Dès le printemps après la débâcle, les "billots", préalablement approchés de la rivière, y étaient poussés et entraînés par le courant et les "draveurs" jusqu'au moulin, où ils étaient transformés en bois d'oeuvre. Repris ensuite par la rivière, ce bois en atteignait de la même façon l'embouchure, après quoi, chargé sur des barges, il était livré aux commerçants de Québec. Or, le cours de l'Assomption est sinueux et capricieux et la rivière ne se libérait pas toujours adroitement du précieux dépôt qu'on lui confiait, surtout lors des crues printanières. Ainsi, en 1837, une embâcle s'étant subitement rompue au pont des Dalles, le flot précipita la descente d'une vingtaine de mille "billots", qui allèrent se perdre dans le fleuve.

Dans l'intervalle, une entreprise formée d'Américains s'était également essayée à l'exploitation forestière dans la région et utilisait l'Assomption pour le flottage de son bois. La digue érigée par Joliette à proximité de son moulin nuisant au libre passage du bois de ses concurrents, ceux-ci obtinrent du propriétaire qu'il perçât un canal déviateur. Par la suite l'utilisation en fut jugée difficile et onéreuse et on l'abandonna. Ce contretemps n'avait pas empêché Joliette d'ériger un moulin à avoine et, de l'autre côté de la rivière, une seconde scierie (1835 et 1836).

Le village continuait de s'étendre suivant un plan que le fondateur avait tracé, dit-on, dès 1826, et dont les lignes régulatrices devaient se perpétuer dans

la physionomie actuelle de la cité. Les gens d'alentour trouvaient des raisons et des avantages de plus en plus nombreux de venir à l'Industrie pour leurs affaires. Sept ans après la construction du manoir seigneurial (1830), l'érection d'un marché public fut décidée et la bâtisse s'éleva à proximité du canal mentionné précédemment (1837); une autre la remplacera en 1854. Par contre, pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux, les résidents de l'Industrie devaient se rendre aux églises voisines, à Saint-Paul surtout. Vu l'augmentation de la population, Joliette entreprit des démarches auprès de Mgr Bourget, évêque de Montréal, en vue d'obtenir l'autorisation d'élever un temple, s'engageant à en assumer lui-même les frais de construction. Sa demande fut favorablement accueillie et l'évêque pria même le curé de Saint-Paul de se rendre à l'Industrie, les dimanches et jours de fête, pour y célébrer la messe dans une chapelle temporaire que Joliette mettrait à la disposition des fidèles en attendant que l'église projetée fût terminée. Cette chapelle avait été aménagée à l'étage supérieur du moulin à avoine, non loin du manoir. C'est ainsi que l'Industrie fut desservie par voie de mission de décembre 1841 à la fin de l'année suivante. En effet le 13 octobre 1842, avait lieu la bénédiction de la nouvelle église, dédiée à Saint-Charles-Borromée, et, le 1er janvier suivant, un curé résidant était nommé. Les registres s'ouvraient cette même année et le décret érigeant canoniquement la paroisse est daté du 23 décmbre. Celle-ci recevait son érection civile le 16 juin 1845, et son érection municipale le 1er juillet suivant, sous le nom assez cocasse de Saint-Charles-Borromée-du-Village-d'Industrie.

Grâce encore une fois à l'initiative et à la générosité de son fondateur, la nouvelle paroisse fut dotée d'un collège dès 1846 et, l'année suivante, 3 membres de la communauté qui l'a dirigé jusqu'ici arrivaient de France pour en prendre charge.

Vingt-cinq ans après le début de ses entreprises forestières dans la région, Barthélemy Joliette en était encore réduit à employer ce moyen de transport lent et périlleux qu'était le cours de l'Assomption pour diriger son bois vers le fleuve. A cette époque, d'autre part, les routes n'étaient pas aussi facilement praticables qu'aujourd'hui. Pour continuer à aller de l'avant dans la voie de l'industrialisation il fallait au village de meilleures facilités de communication avec les centres plus importants, tout au moins un moyen d'accès rapide et sûr aux rives du Saint-Laurent. Dès lors, s'ébaucha dans l'esprit de Joliette le projet de construction d'un chemin de fer à la réalisation duquel il consacra une partie de sa fortune ($55,000) et ses dernières énergies. Il songea d'abord à l'Assomption comme terminus, mais les habitants de ce dernier endroit virent le projet d'un mauvais oeil, de même que ceux de Berthier, pressentis par la suite. Joliette dirigea donc son chemin de fer sur Lanoraie et, après deux ans de travaux difficiles, il fut mis en service au printemps de 1850.

Quelque temps auparavant, l'insigne bienfaiteur de la religion avait cédé l'église et le collège ainsi que leurs terrains et dépendances — dont il s'était réservé jusque-là la propriété — la première à l'évêché de Montréal et l'autre aux Clers de Saint-Viateur. Il mourait le 21 juin 1850. Sa disparition fut vivement ressentie par ses concitoyens, qui lui devaient tout. Grâce à sa clairvoyan-

ce et à vingt-cinq années de labeur opiniâtre, il avait marqué le village d'Industrie de sa forte empreinte et tracé, en quelque sorte, ses destinées. Lors de son incorporation comme ville en 1863, il ne sera que juste que la municipalité prenne le nom de son fondateur.

On assure que l'avènement du chemin de fer permit aussitôt à l'Industrie de quadrupler son commerce et que, de ce fait, la municipalité de l'Assomption perdit la petite hégémonie économique qu'elle exerçait sur la région. En outre, il suffit de moins de cinq ans pour que la population doublât. La création de nouvelles paroisses dans les alentours déplaçait graduellement vers ce village le centre géographique et économique de la contrée, ce que semble avoir entrevu Barthélemy Joliette. Devenu chef-lieu d'un district judiciaire, il a son palais de justice depuis 1862.

Dans son ouvrage "Colonisation du Bas-Canada", publié en 1863, Stanislas Drapeau fixe à 3,651 le nombre des habitants de la paroisse de Saint-Charles-Borromée-d'Industrie, d'après un recensement effectué vers 1861. De ceux-ci, selon l'auteur, seulement 736 habitaient l'agglomération villageoise. Comme on le voit, la colonisation avait reçu une vigoureuse impulsion dans la partie rurale. C'est à la même époque, précisément le 15 octobre 1863, que fut décrétée l'incorporation du village en municipalité de ville, sous le nom officiel de Joliette.

Il se peut que Drapeau n'ait pas fait un partage très exact entre la population de l'agglomération villageoise et celle de la campagne proprement dite, puisque le premier recensement fédéral de 1871 relevait 3,047 âmes dans Joliette et 1,202 dans Saint-Charles-Borromée. L'industrie, il est vrai, avait continué de se développer dans ce qui s'appelait maintenant la ville de Joliette et de nouvelles entreprises s'y implanteront encore au cours du dernier quart du XIXe siècle; fonderie, papeterie, tanneries, fabriques de chaussures et de batteuses à grain, carrières de pierre, fours à chaux, briqueteries, etc. Pendant cette période d'activité, toutefois, l'accroissement de la population est insignifiant, puisque le recensement de 1881 dénombre seulement 3,268 habitants; celui de 1891 n'en compte que 3,372. La ville ne retient même pas l'équivalent de son accroissement naturel. C'est précisément l'époque où sévit par toute la province l'exode massif vers Montréal et les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre. Joliette n'a pas dû être épargnée, ce qui expliquerait les pertes subies. La situation se raffermit au tournant du siècle, puisque le recensement de 1901 fixe la population à 4,220 âmes; au cours des décennies suivantes, les bonds seront de plus en plus vigoureux, preuve que la ville a du travail à fournir à ses habitants et qu'elle en accueille de nouveaux au détriment, il est vrai, des paroisses rurales du comté, dont plusieurs présentent des indices inquiétants de dépopulation.

En 1904, un nouveau diocèse était créé avec siège épiscopal à Joliette. Aux communautés déjà existantes, d'autres viendront s'ajouter au cours des années, à la demande de l'autorité diocésaine. Par le nombre et l'aspect florissant de ses institutions, Joliette a été marquée d'une forte empreinte religieuse qui ne manque pas d'impressionner le voyageur. Disons tout de suite que la paroisse-mère de Saint-Charles-Borromée (cathédrale) a été plusieurs fois démembrée pour

donner naissance à d'autres cellules paroissiales; Saint-Pierre à Joliette (1915), Christ-Roi (1935), Saint-Jean-Baptiste (1946), Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (1947) et Notre-Dame-des-Prairies (1950).

En même temps que son industrie se développait, Joliette a vu prospérer son commerce à mesure que la colonisation repoussait la forêt vers le nord et multipliait les centres de population gravitant autour de la ville. Du même coup, son orientation industrielle se modifiait forcément, car le recul de la forêt ne lui permettait plus, comme naguère, d'asseoir son économie sur l'industrie du bois. De rares entreprises perpétuent le souvenir de cette florissante activité. Par bonheur, des esprits clairvoyants se sont employés à diversifier l'industrie. D'autre part, on ne trouve pas de ces établissements d'envergure colossale qui, dans certaines petites villes, s'assujettissent presque toute la main-d'oeuvre, ce qui fait que le sort et la subsistance de la majorité de la population sont liés aux fluctuations de fortunes de telle entreprise. Aussi, M. Raoul Blanchard,[1] a-t-il raison d'écrire : "Peut-être la modicité des chutes de la rivière a-t-elle empêché l'installation d'une usine géante; désavantage qui est devenu un bienfait."

Les progrès réalisés ces dernières années par la culture du tabac dans les paroisses environnantes ont fait naître à Joliette une nouvelle branche d'industrie qui nécessite l'emploi d'une main-d'oeuvre considérable et permet d'espérer d'intéressants développements.

La ville de Joliette, devenue cité en 1916, continue sa marche prudente, mais assurée, dans la voie de l'industrialisation où l'avait placée, dès l'origine, son fondateur et bienfaiteur insigne, l'honorable Barthélemy Joliette.

II – ASPECT GÉOGRAPHIQUE

Parlant de Joliette et de son fondateur, Barthélemy Joliette, M. Raoul Blanchard[1] a dit de cette ville qu'elle était "née non pas d'un hasard, mais de l'intelligente volonté d'un homme". Si le hasard n'a pas présidé à la naissance de Joliette, ce ne sont pas non plus les conditions géographiques qui ont pu y jouer un rôle déterminant. Au point de vue des communications, rien de particulier ne pouvait inciter le fondateur de l'établissement primitif à choisir cet endroit plutôt qu'un autre. L'Industrie — c'est le nom donné à la ville naissante — était au delà des terres habitées de la plaine du Saint-Laurent et, en arrière vers le nord, s'étendaient les régions désertes des Laurentides. Tout au plus pouvait-on tirer parti d'une dénivellation du lit de la rivière l'Assomption pour y ériger un moulin mû par l'eau et qui est aux origines de l'essor industriel de la ville.

Celle-ci s'est donc développée aux abords de la rivière, surtout sur la rive droite, et, sur une bonne distance, c'est même la rainure sinueuse de l'Assomption qui constitue la limite naturelle de la ville, après quoi elle s'engage à l'inté-

(1) "Etudes canadiennes : La Plaine de Montréal".

LA CITÉ DE JOLIETTE VUE À VOL D'OISEAU.
(On notera la place du Marché, en haut, à droite.)

rieur de cette dernière en continuant ses capricieux méandres. Des deux côtés de la berge, c'est aussitôt le développement de la plaine, sans ondulations perceptibles, sur un point de laquelle s'est constitué le damier des rues. Sauf la rainure creusée par la rivière, la courbe de niveau se maintient généralement autour

de 200 pieds de sorte que rien ne gêne l'ouverture de rues nouvelles ou le prolongement des anciennes.

La cité, qui couvre une superficie de 1,486 acres, est presque complètement enclavée dans la municipalité de la paroisse de Saint-Charles-Borromée; dont on a détaché, en 1957, deux nouvelles municipalités : Joliette-Sud, paroisse, et Notre-Dame-des-Prairies, paroisse; par son flanc occidental seulement, elle est limitrophe de Saint-Paul et du village de Saint-Pierre. La distance qui la sépare de Montréal, au sud, est d'une quarantaine de milles et elle y est reliée par d'excellentes routes ainsi que par les réseaux ferroviaires du Canadien National et du Pacifique Canadien.

Avec sa place Bourget, à laquelle débouchent les principales artères de la ville et qui en est comme le coeur, Joliette présente un aspect bien français qu'on retrouve malheureusement de moins en moins dans nos petites villes de province. Au centre, se dresse l'hôtel de ville, avec les bureaux administratifs et les postes de pompiers et de polices; à côté, c'est l'édifice du Marché entouré de comptoirs où une foule bourdonnante vient s'approvisionner de produits de consommation; du côté opposé, fermant la place, se dresse le palais de justice, Joliette étant le chef-lieu d'un district judiciaire. Il va sans dire que les édifices qui cernent la place Bourget sont surtout occupés par des établissements de commerce et des bureaux d'affaires. Il en est ainsi, notamment, du prolongement de la rue Notre-Dame jusqu'à son intersection avec la rue Saint-Charles-Borromée, celle-ci bien caractéristique de la fonction religieuse, marquée par une succession imposante d'édifices tels que le séminaire, la cathédrale, l'évêché, le noviciat des Clercs de Saint-Viateur, l'institut Amélie Fristel et le monastère du Précieux-Sang. Nous n'entreprendrons pas de citer et de localiser tous les autres couvents, écoles et églises qui, joints aux édifices énumérés plus haut, contribuent à marquer la ville d'un cachet bien particulier. Réservons une mention à l'hôpital Saint-Eusèbe, construction vaste et moderne qui occupe un quadrilatère faisant face à la rue Notre-Dame.

Les établissements industriels les plus considérables sont, pour la plupart, bâtis à la périphérie, ce qui concourt au maintien de la propreté et de l'aspect généralement harmonieux du centre. Il en va de même des 2 stations de chemins de fer rejetées à bonne distance du coeur de la ville.

Quelques parcs (5 en tout dont 2 avec piscine), ont été aménagés, et il est heureux qu'on ait pris ce soin, car à l'exception des plus belles rues domiciliaires et des terrains adjacents aux institutions religieuses, quelques secteurs de la ville donnent l'impression de tassement et ne sont pas assez dégagés. Par bonheur, la présence des arbres un peu partout rehausse la beauté de certains coins et "habille" un peu la médiocrité des autres.

En terminant cette étude succincte, nous empruntons au R. P. Wilfrid Corbeil, C.S.V., un passage extrait d'un article publié dans un hebdomadaire local. L'auteur veut mettre ses concitoyens en garde contre certaines hardiesses de construction, surtout sur le plan vertical, et il se dit heureux qu'on ait au moins respecté jusqu'ici le plan initial de la ville à mesure qu'on en a reculé les limites. "Joliette écrit-il, on s'en rend compte à première vue, ne bénéficie en aucune façon du pittoresque d'un beau site naturel; mais la régularité et la con-

venance de son plan en ont fait déjà une ville remarquable. Sa place publique, chose unique au pays, le boulevard qui lui sert d'entrée principale, la rue Notre-Dame et celle non moins importante où s'aligne la suite imposante des édifices religieux et qui est pour elle la porte ouverte sur la montagne toute proche et le grand nord, sont autant de raisons qui expliquent en partie sa beauté. La

HÔPITAL SAINT-EUSÈBE

ville n'a donc pas été bâtie au petit bonheur ni au caprice des circonstances et des individus, mais d'après un plan défini à l'avance : ce qui fait honneur à l'esprit de civisme de ceux qui ont tracé les premières lignes, comme aussi à leur sens profond d'un urbanisme bien compris. C'est d'après ce plan régulateur qu'ont été ouvertes les autres rues, à mesure que la ville s'est agrandie. Au stage actuel de son développement, elle dessine dans son ensemble un quadrilatère régulier, avec, par ci par là, les îlots de verdure de ses parcs, et, du nord au sud, la ligne sinueuse de la rivière qui, au coeur de son enceinte met heureusement la note pittoresque de ses nombreux méandres."

III – POPULATION

Le rencensement fédéral établit à 16,940 âmes la population de la Cité de Joliette en 1956 comparativement à 16,064 en 1951 soit une augmentation de

876. Si la cité avait conservé au complet son accroissement naturel, l'augmentation des cinq dernières années aurait vraisemblablement dépassé les 1,600 âmes. Faut-il conclure que Joliette ne retient plus son accroissement naturel? Oui, si l'on s'en tient aux limites de la Cité proprement dite; non, si l'on considère les municipalités adjacentes : St-Charles-Borromée, Joliette-Sud et Notre-Dame-des-Prairies comme un prolongement de la cité proprement dite. En effet, que l'on réfère aux chiffres des recensements fédéraux et que l'on ajoute la population de St-Charles-Borromée à celle de la cité de Joliette et nous obtenons 20,405 âmes en 1956 comparativement à 18,447 âmes en 1951, c'est-à-dire une augmentation de 1,928 âmes ce qui est beaucoup plus que l'accroissement naturel. En d'autres termes, la population de la cité de Joliette proprement dite a commencé à se déverser dans les municipalités de la banlieue et il sera bientôt question d'un Joliette métropolitain.

Depuis le début du siècle, la population globale du comté s'est accrue de près de 20,000 habitants, augmentation à laquelle la seule cité de Joliette a contribué pour environ 70 pour cent, mais toujours selon une progression plutôt régulière, bien que plus précipitée au cours des décennies 1931-41 et 1941-51. L'on peut dire que l'accroissement de la population de la cité a suivi le même rythme que son développement industriel, plus ou moins rapide selon les époques. Plusieurs industries nouvelles s'y sont implantées à partir de 1940, contribuant sans doute au maintien sur place d'une main-d'oeuvre qui, sans cela, aurait probablement été attirée vers d'autres centres de production.

La population de Joliette est en très grande partie canadienne-française et catholique. Lors du recensement fédéral de 1951, on y a dénombré 245 personnes d'origine britannique; 47 d'origine juive; 51 appartenant à d'autres races européennes et 51 asiatiques; de ces divers groupes ethniques, 243 n'étaient pas de religion catholique.

La cité couvre une superficie de 1,486 acres. Le total des immeubles est de 2,877 dont 77 non imposables. Les propriétaires se chiffrent par 1,730 et les locataires, par 2,885. Plusieurs institutions religieuses d'hommes ou de femmes occupent d'imposantes constructions parfois entourées de vastes terrains. Parmi les établissements manufacturiers, un bon nombre couvrent des espaces assez étendus. Il en va de même, au coeur de la cité, pour l'ensemble des entreprises commerciales et des bureaux d'affaires. Des cinq parcs, deux seulement ont une superficie appréciable. La longueur totale des rues représente plus de 33 milles, dont 20 milles en asphalte ou en béton.

La main-d'oeuvre, c'est-à-dire la population active âgée de 14 ans et plus, se compose d'environ 6,000 personnes : 4,200 hommes et 1,800 femmes. Quelque 1,100 hommes et 600 femmes sont engagés dans la fabrication; environ 500 hommes sont propriétaires ou administrateurs d'entreprises financières, industrielles ou commerciales; 475 gagnent leur pain quotidien dans des entreprises de transport : chemins de fer, autobus, camionnage, taxis, etc.... Signalons encore que 19.3 pour cent des femmes qui font partie de la population active de Joliette — 350 environ — travaillent dans des établissements de services. D'après les statistiques officielles, 16.8 pour cent des femmes exercent une profession libérale; il faut se souvenir ici que les institutrices et les garde-malades

Répartition proportionnelle par groupes d'occupations de la population active de la Cité de Joliette.

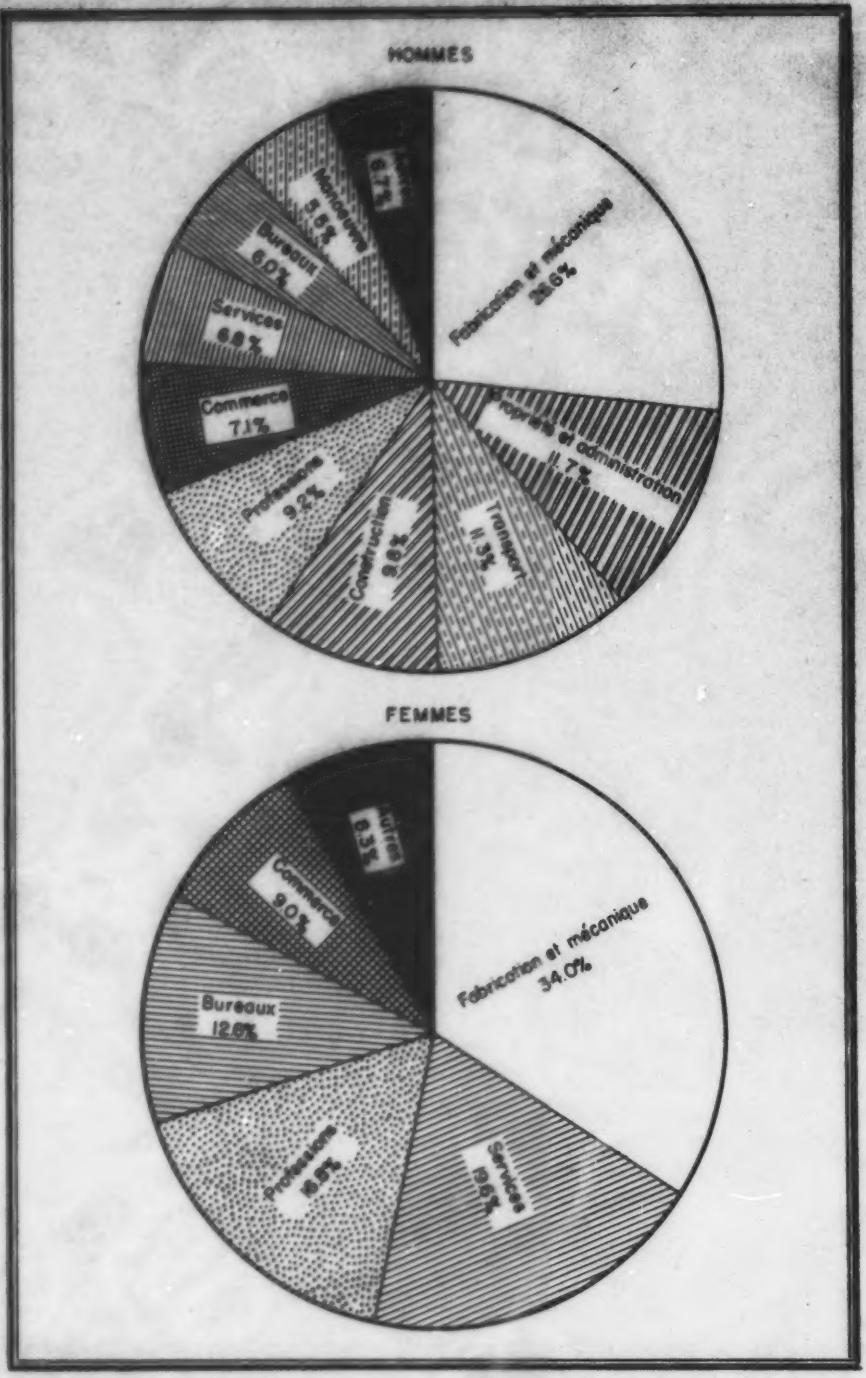

font partie de ce groupe. Quant aux autres occupations de la population active, le tableau ci-dessous en offre une assez bonne image :

Hommes	100.0	Femmes	100.0
Fabrication	26.6	Fabrication	34.0
Propriétaires et administrateurs	11.7	Services	19.3
Transport	11.3	Professions	16.8
Construction	9.8	Bureaux	12.6
Professions	9.2	Commerce	9.0
Commerce	7.1	Propriétaires et administratrices	3.4
Services	6.8		
Bureaux	6.0		
Manoeuvres	5.5		
Autres	6.0	Autres	4.9

On peut dire de la population qu'elle est jeune puisque la moitié des habitants n'a pas 25 ans; le tiers a moins de 15 ans. Il y a là un potentiel humain riche de promesses pour l'avenir. A titre documentaire voici la répartition de la population par groupes d'âge pour l'année 1956 :

Groupes d'âges	Population	Pourcentage
Tous les âges	16,940	100.0
0 - 4	1,955	11.5
5 - 9	1,975	11.6
10 - 14	1,722	10.2
15 - 19	1,448	8.5
20 - 24	1,368	8.1
25 - 34	2,623	15.5
35 - 44	2,158	12.7
45 - 54	1,627	9.6
55 - 64	1,047	6.2
65 - 69	392	2.3
70 - et plus	625	3.7

IV – INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture. — Les industries dérivées de l'agriculture se divisent en deux groupes : le groupe des aliments et boissons qui comprend quinze établissements dont 1 abattoir à volailles, 1 laiterie, 2 moulanges, 2 biscuiteries, 4 boulangeries, 1 pâtisserie et 4 fabriques d'eaux gazeuses, et le groupe des produits du tabac comprenant 6 établissements de manipulation du tabac et 1 fabrique de cigares.

* * *

Un abattoir à volailles ouvert en 1940 par la compagnie Canada Packers Limited se trouve à 562 rue Champlain. C'est une entreprise assez considérable

qui a un personnel de 80 employés permanents dont 25 femmes, 6 employés de bureau et 20 employés temporaires. En 1956, on a abattu des volailles représentant un total de 10,000,000 de livres. L'approvisionnement vient de différents endroits de la Province, c'est-à-dire des éleveurs de St-Félix-de-Valois, St-Gabriel-de-Brandon, Yamachiche, St-Hyacinthe, Bedford et Farnham. La majeure partie de la production est vendue par l'intermédiaire du bureau de la compagnie à Montréal; un faible pourcentage est distribué directement de l'abattoir aux marchands de détail de Joliette et la région.

ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS DE JOLIETTE

La cité de Joliette ne compte qu'une seule laiterie qui est La Laiterie des Producteurs de Joliette Limitée, fondée en 1947 et dont l'établissement se trouve à 1126 boulevard Manseau. Cette société, qui fait surtout le commerce de lait et de crème, s'occupe aussi de la fabrication de lait chocolaté. Le personnel actuel de cet établissement est de 15 employés dont quatre à temps partiel et trois employés de bureau. En 1956, en plus de la pasteurisation et de la distribution de près de 10,000,000 de livres de lait, on a fabriqué 41,000 pintes de lait au chocolat. Le lait est acheté de 60 producteurs de lait des paroisses environnantes. Cette entreprise vend ses produits à des distributeurs qui revendent directement aux consommateurs et restaurateurs de la cité de Joliette et du comté. Un certain pourcentage est aussi vendu à St-Michel-des-Saints et Lanoraie, dans le comté de Berthier.

La plus ancienne des deux importantes moulanges de la cité de Joliette a été fondée en 1922, sous la raison sociale de Gustave Guertin Limitée et se trouve à 206 rue Richard. En 1956, cette moulange a produit environ

20,000,000 de livres de moulée dont 8,000,000 de livres de moulée balancée. Les grains moulus tels que l'avoine, le blé, l'orge et le blé d'Inde, viennent presque en totalité de l'Ouest canadien; très peu de grain est acheté dans la région. Les autres matières premières viennent généralement de Montréal. La production se vend surtout dans le comté de Joliette et les comtés avoisinants. La machinerie est actionnée par 20 moteurs développant ensemble 250 HP. ainsi que par une chaudière à vapeur de 15 HP.

L'autre moulange, qui opère sous le nom de Meunerie Coopérative de Joliette et dont la fondation date de 1947, est située au numéro 478 rue Dollard. La coopérative opère un centre de criblage qui est l'un des plus modernes de la Province et ne représente qu'une partie des opérations de cette coopérative qui possède probablement la seule moulange ambulante au Canada. La production en 1956 a été de 17,000,000 de livres de moulée de toutes sortes. Comme pour l'autre établissement du genre, le grain vient principalement de l'Ouest canadien et les autres matières premières de Montréal.

Une des importantes industries de la cité de Joliette, la biscuiterie E. Harnois & Fils Ltée dont la fondation remonte à 1928, portait autrefois le nom de Joliette Biscuit. Dans son usine située au numéro 285 nord de la rue St-Charles-Borromée, cette compagnie a donné au cours de l'année 1956 un emploi à 104 personnes, dont 65 hommes et 39 femmes. Elle a fabriqué 3,885,630 livres de biscuits de différentes variétés. Les matières premières achetées en grandes quantités viennent de Montréal. La production de cette entreprise qui est vendue par l'intermédiaire de voyageurs, va dans l'est du pays principalement dans les provinces de Québec et Ontario. Les 10 moteurs qui fournissent l'énergie nécessaire développent 69 HP.

Une autre biscuiterie, celle de N. Laurin & Fils Ltée, se trouve au numéro 284 rue Richard. Elle fut fondée en 1930. En 1956, elle avait un personnel de 35 employés, partagé en 18 hommes et 17 femmes. La production d'environ 90,000 livres de biscuits de cette entreprise est vendue par des voyageurs aux commerces de gros et de détail de la province de Québec. Les principales matières premières sont achetées à Montréal. Une chaudière à vapeur de 35 HP. et 15 moteurs électriques d'une puissance totale de 44 HP. actionnent l'outillage.

La boulangerie H. Beaudry, 250 sud rue St-Barthélemy, fut fondée en 1909 et son propriétaire est encore M. H. Beaudry. Cet établissement fonctionne à l'année et produit du pain et des brioches. La farine vient de St-Félix-de-Valois et les autres matières premières sont achetées à Joliette même et Montréal. La production de cette boulangerie est absorbée par les consommateurs et les marchands de la cité de Joliette. L'énergie nécessaire est fournie par deux moteurs électriques d'une capacité de 2½ HP.

La Boulangerie J. B. Desrosiers, 357 rue St-Viateur, est la plus ancienne des boulangeries de Joliette, et M. J. B. Desrosiers en est le propriétaire. Le pain, les brioches, les tartes et les gâteaux sont les produits de cet établissement. Les matières premières les plus importantes (farine, sucre, graisse) proviennent de la localité, et les autres ingrédients viennent de la région et de Montréal. Les consommateurs et les marchands locaux achètent toute la production. Deux moteurs de 2½ H.P. actionnent l'outillage.

La boulangerie-pâtisserie, dont M. Paulin Messier est le propriétaire, existe depuis 1940 sous la raison sociale de Boulangerie Paulin Messier et se trouve au numéro 580 rue de Lanaudière. Les différents produits de cette entreprise sont le pain, les tartes, les gâteaux et les beignes. Les matières premières sont achetées dans la localité et à Montréal. Le marché local ou environnant achète toute la production. Cinq moteurs électriques d'une puissance totale de 12½ HP. fournissent l'énergie nécessaire.

La boulangerie de MM. Gilles & Renald Perreault, opérant sous le nom de Boulangerie Ouimet Enr., est située au numéro 276 de la rue Richard. Cette boulangerie, qui fournit un emploi permanent à six hommes, produit le pain, les brioches et les tartes. Les principales matières premières telles que la farine, la graisse et le sucre, sont achetées à Joliette; les autres matières premières viennent de Montréal. La plus grande partie de la production de cette boulangerie est vendue directement aux consommateurs; le reste est vendu aux marchands de Joliette et des environs. La force motrice utilisée consiste en huit moteurs électriques développant ensemble 24 HP. La fondation de cette boulangerie remonte à 1930.

La pâtisserie Charlotte, située à 539 rue de Lanaudière et dont la fondation remonte à 1944, est la propriété de MM. Gérard et Roland Paquette. Dans leur établissement, les frères Paquette s'occupent principalement de la fabrication de gâteaux de noces, de fêtes ou d'anniversaires. On y fabrique aussi des beignes et des tartes. Toute la production est vendue directement aux consommateurs de Joliette et des environs. Les matières premières sont achetées à Joliette même et à Montréal.

La compagnie Roy & Frères Joliette Limitée, dont le siège social est à 191 rue Montcalm, fut fondée en 1921. Cette entreprise d'embouteillage de liqueurs gazeuses, est la plus considérable des quatre entreprises du genre dans la cité de Joliette. Douze hommes et une femme employée de bureau forment le personnel de cette compagnie qui a produit en 1956 282,834 caisses de liqueur "Coca-Cola". Les matières premières viennent de Montréal. Comme pour les autres embouteilleurs, les clients sont les restaurateurs et les marchands de détail. Le territoire de vente comprend tout le comté de Joliette et une partie des comtés voisins de Berthier et Montcalm. La force motrice est fournie par 12 moteurs électriques d'une puissance totale de 23 HP.

La société Racine & Frères dont les débuts datent de 1936 possède à 757 rue de Lanaudière une usine où les liqueurs "Seven Up" sont embouteillées. En 1956 cette société a produit 200,000 caisses de breuvage "Seven Up". Elle a de plus fabriqué 25,000 caisses de liqueurs gazeuses appelées "Liqueurs Racine". Le district de vente assigné comprend les comtés de Joliette, l'Assomption, Montcalm et Berthier. La machinerie est actionnée par six moteurs électriques dont la capacité totale est de 18 HP. Les matières premières viennent de Montréal.

Depuis 1948 une autre société, celle de Marcotte & Fils, 300 rue Richard, est concessionnaire des liqueurs "Kik", "Orange Crush" et "Gurd". En 1956, douze employés, dont deux femmes employées de bureau, ont travaillé à cette

entreprise qui a fabriqué 140,000 caisses de liqueur gazeuse. Les ventes se font principalement dans les comtés de Joliette, Montcalm et l'Assomption. Pour actionner l'outillage, on fait usage de six moteurs électriques dont la force d'ensemble est de 24 HP.

M. Richmond Trudeau a acheté en 1946 de Désormeaux & Frères une entreprise d'embouteillage d'eau gazeuse qui, en 1957, a 48 ans d'existence. Dans cet établissement, situé au numéro 404 de la rue St-Viateur, on a embouteillé en 1956, 83,000 caisses de "Pepsi-Cola" et 21,152 caisses des "Breuvages Joliette". De plus, monsieur Trudeau est distributeur des produits "Schweppes" et eau minérale "Abénakis". La force motrice nécessaire est fournie par 11 moteurs électriques d'une capacité totale de 13 HP.

* * *

La région de Joliette en est une, comme l'on sait, où la culture du tabac se pratique sur une haute échelle. L'influence de cette orientation agricole sur l'industrie s'est traduite par la création de plusieurs établissements consacrés au travail du tabac consistant dans la fabrication des cigares et surtout dans la manipulation. Par manipulation il faut entendre la classification, la fermentation, l'écotage, le pesage et l'empaquetage. Six des sept entreprises de ce groupe s'occupent de manipulation; une seulement fabrique des cigares.

L'usine de la Compagnie Imperial Tobacco, Joliette, située au 289 rue Dugas, construite en 1947, est la plus importante et la plus moderne de toutes les fabriques du Canada se spécialisant dans le traitement du tabac à cigares. Son personnel groupe 235 employés, dont 165 femmes et 70 hommes. Son gérant, M. J.-E.-R. Roch, diplômé du Collège Agricole d'Oka et bachelier en agriculture, est à l'emploi de la compagnie depuis 23 ans. En 1956, on a préparé à l'usine de Joliette 3 millions de livres de tabac à cigares. Tout ce tabac fut acheté des 1,500 cultivateurs de tabac à cigares des comtés de l'Assomption, Berthier, Joliette, Montcalm, Missisquoi et Rouville. Pendant la même période, la compagnie a acheté et reçu en plus 3 millions de livres de tabac jaune-clair cultivé dans le Québec et servant à la fabrication des cigarettes. Il y a dans la Province environ 120 cultivateurs qui se spécialisent dans cette culture. Le prix d'achat de tous ces tabacs s'élève à quelques millions de dollars par an. Le tabac manipulé à l'usine de Joliette n'est pas un produit fini, mais une matière première employée dans la fabrication des cigares. L'usine est en voie d'agrandissement et bientôt sa superficie sera augmentée d'un quart et sa capacité d'entreposage d'un tiers. Le taux des salaires payés aux employés compte parmi les plus élevés de la région et les conditions de travail sont excellentes. La compagnie maintient un caféteria de même qu'un service de premiers soins. Les employés reçoivent des vacances payées. La compagnie pare également aux éventualités au moyen d'assurances-vie, d'indemnités en cas de maladie, d'un plan de caisse de retraite, d'un plan d'hospitalisation et d'un plan d'épargnes. La semaine de travail est de 40 heures.

Une importante industrie qui se spécialise dans la préparation du tabac à cigarette et qui fut fondée en 1937 sous le nom de Coopérative des Tabacs

Laurentiens est aujourd'hui la propriété de Leamington Tobacco Sales Corporation Limited, dont l'établissement est situé à 295 rue Hélène-Boulé. Cette compagnie, dont les opérations sont périodiques, emploie durant trois ou quatre mois chaque année, quelque 125 hommes et 100 femmes. De ce nombre, une dizaine de personnes dont trois employés de bureau y ont un emploi permanent. En moyenne, 2,000,000 de livres de tabac des régions de Joliette et Trois-Rivières y sont préparées annuellement. La production est vendue principalement à la compagnie Rock City Tobacco Co. Limited. Trente-sept moteurs électriques dont la force d'ensemble est de 81 HP. produisent la force motrice.

Vue des travaux d'agrandissement qui s'effectuent à l'entrepôt de la Compagnie Imperial Tobacco, Joliette. La capacité d'entreposage sera augmentée d'un tiers.

La Maison H. St-Georges Enr., où est faite la manipulation du tabac en feuilles, est une vieille entreprise qui a près de cinquante ans d'existence. M. H. St-Georges qui en est le propriétaire est un des pionniers de l'industrie du tabac dans le comté de Joliette. Cet établissement a opéré au ralenti en 1956, cependant Monsieur St-Georges croit que la production normale reprendra d'ici peu.

Au nombre des manipulateurs de tabac on trouve aussi M. Antonio Brousseau qui opère depuis 1942 un établissement situé à 306 rue St-Louis,

où la préparation du tabac à pipe se fait à commission pour le compte de O. Prévost Limitée de St-Charles dans le comté de Bellechasse. Trois hommes et cinq femmes, dont une est employée de bureau, forment le personnel de cet établissement qui, en 1956, a produit 232,000 livres de tabac à pipe. Le tabac à manipuler est acheté des producteurs de la région. Il est à noter que M. Brousseau ne vend pas les produits de son établissement mais que le tabac est acheté et traité pour la compagnie O. Prévost Limitée qui en fait la distribution. L'outillage comprend une chaudière à vapeur de 25 HP.

M. J.-W. Lafond, qui est dans l'industrie du tabac depuis 43 ans, fait la manipulation du tabac dans son usine située au numéro 797 rue de Lanaudière. Au cours de l'année 1956, une moyenne de 5 employés, dont deux hommes et trois femmes, ont préparé et empaqueté 175,000 livres de tabac en feuilles acheté des cultivateurs des comtés de Joliette, L'Assomption et Montcalm. La vente de ce tabac est faite par l'intermédiaire de voyageurs aux marchands de détail de la province de Québec et du nord de l'Ontario. Une chaudière à vapeur de 12 HP. fournit la force motrice.

Une autre entreprise de manipulation de tabac en feuilles est celle de M. Lucien Malo, sise à 659 rue St-Viateur. Dans cet établissement dont la fondation date de 1934, on a préparé en 1956 100,000 livres de tabac à pipe, avec un personnel de trois employés dont deux femmes. Quatre-vingt-dix pour cent de la production est vendue dans les provinces de Québec. Ontario et dans l'Ouest canadien et va aux marchands de détail; 10% est vendu aux marchands de gros. L'outillage est actionné par une chaudière à vapeur de 12 HP.

La fabrique de cigares de Hottin & Cie Limitée date de 1933. Elle emploie 4 hommes et 1 femme qui, en 1956, ont fabriqué 400,000 cigares. Le tabac est presque entièrement acheté des cultivateurs de la région; un faible pourcentage est importé des Etats-Unis. Le matériel d'emballage vient de Toronto et Montréal. Toute la production est vendue à des marchands de gros.

Textiles et vêtements. — Les industries placées dans cette catégorie comprennent 16 établissements procurant du travail à quelque 980 employés. Les 16 établissements comprennent 4 entreprises de tissage et 12 fabriques de vêtements. Les établissements de tissage donnent de l'ouvrage à plus de 300 employés. Comme tous les établissements de ce genre, ils subissent une très dure concurrence de la part des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Japon.

La Joliette Worsted Company Limited occupe à 709 rue St-Thomas une immense usine dont le quart de l'espace disponible est actuellement employé. Au début de sa fondation en 1948, cette compagnie s'occupait de la teinture et de la finition de tissus à la verge. Aujourd'hui, elle s'applique uniquement à la production de tissus de laine appelé "Worsted" et qui doit servir à la fabrication de complets et autres vêtements. Cette entreprise qui emploie huit hommes et neuf femmes produit annuellement environ 150,000 verges de tissu qui sont vendues en entier dans la province de Québec, principalement aux manufacturiers de vêtements de Montréal. L'outillage de l'entreprise comprend trois chaudières à vapeur d'une puissance totale de 315 HP. et 22 moteurs

d'une capacité totale de 80 HP.; seuls les moteurs électriques et une petite chaudière à vapeur de 15 HP. sont en usage.

La Compagnie Consolidated Textiles Limited est la plus importante des entreprises de tissage de Joliette. Son siège social est à 423 rue Mayor à Montréal, et une de ses usines à 939 rue Archambault, à Joliette. Le personnel de 80 comprend outre le gérant d'usine et le gérant du personnel, 4 commis de bureau féminins, 73 employés d'atelier dont 13 femmes. Il s'est tissé en 1956 4,057,875 verges de tissus à base artificielle, d'une largeur de 44 à 54 pouces. Les principales matières premières employées sont : 41,000 lb. de yarn Terylene et Dacron; 253,000 lb. de Cotton & Spun; 491,000 lb. de Viscose; 284,000 lb. d'Acetate et 54,000 lb. de Nylon. L'électricité est la force motrice utilisée; elle alimente 225 moteurs qui développent 200 HP. et deux chaudières à vapeur développent une puissance totale de 80 HP.

Une autre entreprise des plus importantes de la cité de Joliette est "Pinatel Piece Dye Workrs Ltd.", 251 nord rue St-Pierre. Cette industrie qui s'occupe de la teinture, de l'impression et de la finition des tissus de soie et de nylon, procure un emploi permanent à plus de deux cents personnes y compris seize employés de bureau. Dans cet établissement où le travail se fait à commission pour le compte d'industriels canadiens, principalement de Montréal et Toronto, plus de quinze millions de verges de tissu ont été apprêtées en 1956. Les matières premières, d'une assez grande variété, sont achetées à Montréal. Cette entreprise fait usage de 250 moteurs électriques d'une puissance de 800 HP. et d'une chaudière à vapeur de 500 HP. Elle a en réserve deux autres chaudières développant ensemble 300 HP.

La compagnie Toronto Carpet Manufacturing Company Limited, qui s'occupe de fabrication de tapis à Toronto, a ouvert en 1950, au numéro 320 de la rue Taché, un établissement où 18 employés dont 9 femmes font la préparation de laine devant servir à la fabrication des tapis.

* * *

La cité de Joliette est reconnue pour un centre où plusieurs établissements de confection de vêtements sont établis. Sept fabriquent des vêtements à commission pour des manufacturiers et des marchands de gros de Montréal. Dans ce genre d'entreprise, les tissus préalablement taillés et prêts à être assemblés sont fournis par les manufacturiers et marchands de gros qui eux disposent de la production.

M. Jack Farbstein, entrepreneur en vêtements, est le propriétaire d'une fabrique de vêtements pour jeunes gens et garçons, située au numéro 225 sud, rue Gaspard. Dans cet établissement dont la fondation remonte à 1947, le travail est fait à commission. Un personnel régulier de 23 hommes et 41 femmes a fabriqué, en 1956 50,000 habits pour jeunes gens et garçons. On sait déjà comment la matière première est obtenue dans ce genre d'entreprise. L'énergie nécessaire est fournie par deux chaudières à vapeur développant 85 HP. et 60 moteurs électriques d'une puissance totale de 60 HP.

Un autre entrepreneur en vêtements, opérant sous le nom de S. Farbstein Co. Inc., est sans doute un des plus gros du genre au Canada. Cette fabrique établie en 1934 est située à 199 rue Précieux-Sang. A même 500,000 verges de tissus taillés à l'avance, 100 hommes et 150 femmes ont fabriqué en 1956 200,000 gilets et paletots pour hommes. Les deux cents moteurs électriques fournissent une puissance de 150 HP. L'outillage comprend aussi deux chaudières à vapeur dont la puissance totale est de 135 HP.

MM. Sam. et Alex. Lenetsky, faisant affaires sous la raison sociale de Joliette Pants Company, exploitent à 645 rue Champlain un atelier de confection semblable à ceux qui précèdent. On y a fabriqué en 1956 150,000 pantalons et 75,000 paletots pour hommes, avec un personnel de 8 hommes et 37 femmes. Comme pour les autres établissements du genre, les produits finis vont aux manufacturiers et marchands de gros qui ont fourni les matières premières. Une chaudière à vapeur de 30 HP. et 20 moteurs électriques d'une puissance totale de 23 HP. fournissent l'énergie nécessaire.

En 1939, au numéro 167 de la rue Précieux-Sang, fut fondée la S. F. Vest Co. Limited, propriété de MM. Sam. Farbstein et J. M. Lobell. Cette compagnie qui emploie 11 hommes et 38 femmes, se spécialise dans la fabrication de blouses et de pantalons sports. En 1956 15,000 blouses et 60,000 pantalons ont été livrés aux manufacturiers et marchands de gros qui ont fourni les matières premières et se sont occupés de la vente de ces produits. Dans cette usine 20 moteurs électriques d'une capacité d'ensemble de 15 HP. sont utilisés.

Parmi les entrepreneurs en vêtements de la cité de Joliette, il y a aussi la société Yellin & Goldman Inc. qui fabrique des gilets et paletots pour hommes, au 427 de la rue Champlain. C'est une entreprise qui date de 1932 et qui emploie actuellement 35 hommes et 60 femmes dont une est employée de bureau. Cette entreprise a produit en 1956, pour le compte de manufacturiers et marchands de gros de Montréal, 35,000 gilets pour hommes et 12,000 paletots. Douze moteurs électriques pour 15 HP. et une chaudière à vapeur de 40 HP. sont à l'usage de l'entreprise.

En 1955, une nouvelle fabrique venait s'ajouter à l'industrie du vêtement, sous la raison sociale de Charny Clothing Inc., et s'installait à 1450 rue de Lanaudière. Dans cet établissement où le travail est fait pour le compte de la Cie Sainthill-Levine (Québec) Limited, de Montréal, on y a fabriqué en 1956 150,000 chemises uniformes devant servir aux employés des compagnies distributrices de gazoline et de produits de pétrole. On y a aussi fabriqué 1,000,000 de petits sacs de coton. Cette entreprise emploie en permanence un personnel de dix hommes et cinquante-cinq femmes. La force motrice utilisée consiste en deux chaudières à vapeur d'une capacité totale de 115 HP. et 68 moteurs d'une puissance d'ensemble de 30 HP.

L'établissement connu sous le nom de Parfait Uniforme est le plus récent de l'industrie du vêtement à Joliette. En effet, sa fondation ne date que de 1956 et il partage le même édifice que Charny Clothing Inc., à 1450 rue de Lanaudière. Mademoiselle Alexina Drouin qui en est propriétaire emploie

en permanence environ dix femmes qui fabriquent des uniformes pour médecins, infirmières et serveuses. Le travail est fait pour le compte de marchands de gros qui en font la vente. Quinze moteurs électriques sont en usage et fournissent une puissance de 5 HP.

La société Cedar Garments Reg'd. est une autre fabrique de vêtements dont la fondation est assez récente puisqu'elle ne date que de 1952. Dans cette usine qui est la propriété de MM. Georges et Fayez Tabah, quatre hommes et trente femmes sont employés à la fabrication de vêtements pour dames (blouses, tabliers, jupes, etc.). La vente des produits de cet établissement est faite par l'intermédiaire de voyageurs qui couvrent tout le Canada. Trente moteurs électriques fournissent une énergie de 15 HP.

En examinant l'industrie du vêtement de la cité de Joliette, on remarque trois établissements qui se spécialisent dans la fabrication des bas pour hommes et garçons. La Dominion Knitting Co. Limited, qui fut fondée en 1915, est sûrement la plus considérable. Les neuf hommes et quinze femmes qu'on y a employés en 1956 ont fabriqué 96,000 paires de bas pour hommes et plus de 500,000 paires de bas pour enfants. Les matières premières viennent principalement de Montréal et de l'Ontario. La force motrice utilisée consiste en une chaudière à vapeur de 25 HP. et 12 moteurs électriques d'une puissance de 35 HP.

La tricoterie Diamond Knitting Reg'd., 240 nord, rue St-Charles-Borromée, propriété de MM. Alphonse et Gordon Battah, fabrique aussi des bas pour hommes et garçons. Neuf personnes y sont employées en permanence. Comme pour la précédente, la vente de la production est faite par l'intermédiaire de voyageurs dans tout le Canada, principalement dans les provinces de Québec et Ontario.

Une autre entreprise du genre est la Conan Hosiery Reg'd. fondée en 1955, à 400 rue Baby. Monsieur Conan Levesque en est le propriétaire. En 1956, on a fabriqué dans cet atelier 150,000 paires de bas pour hommes et garçons. La vente par l'intermédiaire de voyageurs se fait par tout le Canada, principalement à Montréal.

Au numéro 1204 de la rue Manseau, monsieur Paul-Emile Durand, est le propriétaire d'une entreprise dont la fondation remonte à 1948. Dans cet établissement, quatre hommes et deux femmes sont employés à la fabrication de manteaux de fourrure. Une grande variété de manteaux y est produite, telle que les manteaux en mouton, vison, loutre, raton, castor, écureuil et autres. Environ 250 de ces manteaux y ont été fabriqués en 1956.

Bois et papier. — Les industries de ce groupe que l'on trouve à Joliette comprennent 2 usines de préparation du bois, 2 ateliers de menuiserie, 2 fabriques de meubles, une manufacture de matériaux de construction, une papeterie et 5 imprimeries. Ces industries ont ensemble un personnel permanent de quelque 375 hommes et 100 femmes. Il y a peu d'employés temporaires, soit environ une trentaine. Les principales matières sont le bois et le papier. La plus grande partie du bois est coupée dans la région: il en vient cependant un

peu d'en dehors. Quant au papier, il est commandé et dans la région et à Montréal.

L'entreprise Edouard Gohier Limitée, dont le siège social est à 105 boulevard Ste-Croix, St-Laurent, exploite une usine pour la préparation du bois, au numéro 436 rue St-Thomas. Cette entreprise, fondée vers l'année 1900, appartient à la compagnie Edouard Gohier Limitée depuis 1937. Le personnel de 34 employés comprend 3 employés de bureau dont une femme. En 1956, on a préparé dans cet établissement 4,000,000 de p.m.p. de différentes essences de bois, dont le pin, sapin, épinette, cèdre, merisier, érable, etc. Le bois scié vient du moulin que la compagnie opère à Ste-Emélie. Les produits de la compagnie Gohier se vendent dans toute la Province mais principalement dans Joliette et la région. La demande de bois a considérablement diminué en 1957.

L'atelier de menuiserie qu'exploite M. Léopold Longpré à 128 rue Précieux-Sang, sous la raison sociale de Longpré & Frère, est une entreprise qui compte plus de cinquante années d'existence puisque sa fondation remonte aux environs de 1900. Dans cet atelier où 14 hommes sont employés, en outre de la fabrication de portes et châssis, on se spécialise dans la fabrication de chaises de bureaux et de bancs d'église. Le bois de pin, le bois blanc, le chêne et le merisier sont les matières premières généralement utilisées. Les produits de cet établissement se vendent par toute la Province.

Une entreprise du même genre, fondée en 1947 par M. Gérard Poirier, est établie à 477 rue Dollard. Les portes et les châssis sont les principaux produits de cet établissement qui emploie cinq hommes en plus de monsieur Poirier lui-même. La production est vendue dans Joliette et la région. On y fait aussi divers travaux de menuiserie.

Un autre atelier de menuiserie est celui qu'exploite M. Louis Roberge, au numéro 1063 de la rue de Lanaudière, et dont la fondation date de l'année 1931. Comme dans les autres entreprises du genre, monsieur Roberge, travaillant avec trois employés, produit surtout des portes et châssis pour les entrepreneurs et les particuliers de Joliette et des environs.

La compagnie Maurice Lépine Limitée, 285 nord, rue Ste-Anne, se spécialise dans la fabrication de meubles pour enfants. Dix-neuf hommes dont deux employés d'administration et bureau forment le personnel de cette usine où l'on fabrique des lits, des bassinettes, des tables, des chaises hautes, des chaises pliantes et berçantes et autres petits meubles devant servir à l'ameublement de chambres d'enfants. Le merisier, le bouleau et surtout les bois contreplaqués forment la principale matière première utilisée dans cette entreprise. La production de cet établissement est vendue par l'intermédiaire d'agents à commission, aux marchands de détail dans tout le Canada.

Un atelier opérant sous le nom de Belleau & Frrète se trouve à 676A rue Notre-Dame. Dans cet atelier dont les débuts remontent à 1953, les frères Belleau font le rembourrage de meubles de toutes sortes. On y fabrique aussi occasionnellement quelques meubles commandés spécialement en plus de la réparation des meubles.

Le siège social de la compagnie "The Barrett Company Limited" est à 5551 rue St-Hubert, à Montréal; l'usine est située sur la rue St-Thomas, à Joliette. La fondation de cette industrie est très ancienne : elle remonte à l'année 1878. Cette manufacture, qui se classe parmi les plus importantes de Joliette, a un personnel de 173 employés dont seulement quatre femmes employées de bureau, et fabrique principalement le papier feutre et le papier à toiture. Elle s'affaire actuellement à compléter une usine additionnelle à proximité de celle déjà existante pour la production de planches isolantes à base de papier et d'asphalte. Ce nouveau développement laisse prévoir une augmentation sensible du personnel. Les principales matières premières sont la pâte de bois, les chiffons ,le papier de rebut, l'asphalte, le silicate de sodium et la poudre calcaire et les produits ligneux. Elles sont achetées dans la Province; on se procure même les deux dernières dans la région. La plus grande partie de la production est expédiée aux autres usines de la compagnie dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie canadienne pour y recevoir de nouveaux traitements.

La Compagnie Canadienne de Papeterie Limitée dispose d'une machinerie des plus modernes...

En 1918 fut fondée la Compagnie Canadienne de Papeterie Limitée qui occupe à 580 rue Richard une vaste usine où près de deux cents employés, dont quatre-vingt-cinq femmes, s'emploient à la fabrication de fournitures scolaires.

Cette entreprise compte sans contredit parmi les plus importantes industries de la cité de Joliette. La production de cet établissement, dont la valeur en 1956 a atteint près de deux millions et demi de dollars, comprend une grande variété d'articles scolaires et de bureaux dont les suivants : cahiers, tablettes à écrire et à dessin, feuilles mobiles, carnets, cartes de deuil, cahiers spéciaux, livrets de reçus, albums, manuels, livres pour comptabilité, papier écolier, etc. Les principales matières premières qui sont le papier à journal, les papiers fins, l'encre, les enveloppes, les ferrures à reliure, les anneaux à relier et les toiles, etc., sont achetées en majeure partie dans la province de Québec. Cette compagnie vend ses produits dans tout le Canada, par l'intermédiaire de voyageurs et d'agents manufacturiers. Cependant, cinq pour cent de la production est exporté à Haïti par l'entremise d'exportateurs de Montréal. C'est la seule industrie du genre dans la province de Québec. Elle dispose d'une machinerie des plus modernes, ce qui lui permet de concurrencer efficacement l'autre entreprise similaire au Canada située en Ontario.

L'Imprimerie Perreault & Frère est un petit établissement établi en 1945 à 536 rue St-Viateur. Le propriétaire et un employé ne travaillent qu'à temps partiel à divers travaux d'impression commerciale pour les clients de Joliette et des environs.

Monsieur Joseph Richard, 228 nord, rue Ste-Angélique, possède lui aussi une petite imprimerie semblable à celle qui précède. Il y travaille à temps partiel à des impressions spéciales telles que : cartes de visite, de faire-part, etc. pour des clients de Joliette et des alentours.

L'Action Populaire Limitée, 72 nord, Place Bourget, publie un journal et fait de l'impression commerciale. Cette entreprise, fondée en 1913, emploie actuellement neuf hommes, dont cinq techniciens, plus une femme employée de bureau. Le journal "L'Action Populaire", un hebdomadaire dont le tirage est de 8,000 exemplaires, sort des presses de cet établissement. Dans cet atelier on fait en outre des impressions commerciales pour des clients du comté de Joliette et des comtés voisins. Cette compagnie a considérablement agrandi ses locaux par une nouvelle construction et entrevoit une augmentation de son chiffre d'affaires dans un avenir prochain.

Fondée en 1884, L'Etoile du Nord Limitée, 60 nord, Place Bourget, est une entreprise qui en outre de l'édition et l'impression de journaux et revues, fait aussi la photogravure, la lithogravure et l'impression commerciale. C'est le seul établissement du genre dans la cité de Joliette qui est membre de l'A.B.C. (Audit Bureau of Circulation) ; il est aussi membre de la classe A, parmi les éditeurs et imprimeurs de journaux hebdomadaires au Canada. Le personnel de cette entreprise est de vingt-cinq employés dont six employés de bureau et huit techniciens. En plus de l'impression de deux hebdomadaires, "L'Etoile du Nord" et "La Voix des Mille-Iles" ainsi que deux revues mensuelles, "Le Guide de Joliette" et "Le Bulletin des Chevaliers de Colomb", cet atelier fait des impressions commerciales diverses pour le compte de particuliers, commerçants et manufacturiers, etc., de la cité et la région, c'est-à-dire les comtés de Joliette, L'Assomption, Montcalm et Berthier.

Les Editions Joliette Limitée, entreprise aussi connue sous le nom de Imprimerie Nationale, est établie depuis 1910 au numéro 150 de la rue St-Paul. Les journaux hebdomadaires "Joliette Journal", "Le Portage" (L'Assomption) ainsi que le journal bimensuel "Montréal Confidentiel" sont à la base des activités de cette entreprise. Dans cet atelier où vingt personnes sont employées, on fait aussi de l'impression commerciale. Les affaires se font dans le district, c'est-à-dire dans les comtés de Joliette, Montcalm, L'Assomption et Berthier.

Industries des métaux et industries diverses. — Douze entreprises constituent ce groupe dont 4 ateliers mécaniques, 2 importantes fonderies, 1 manufacture de vaisselle, 1 atelier où l'on prépare des moules, etc. Ces industries fournissent du travail à quelque 430 employés. Le gros des matières premières s'achète dans la Province, surtout à Montréal, mais il en vient un peu d'Ontario et des Etats-Unis. Quant aux marchés, les fonderies et la fabrique de vaisselle vendent dans tout le Canada, mais les ateliers mécaniques et les autres petites industries servent surtout le marché local et régional.

Un atelier mécanique, situé à 438 rue Cartier et qui portait le nom de Cartier Machine Shop, est aujourd'hui la propriété de monsieur Roland Gagnon qui y fait affaires sous la raison sociale de "Les Pompes Cartier Enr." Dans cette usine, monsieur Gagnon et quatre employés fabriquent des pompes à eau électriques; on effectue, en outre, des réparations considérées comme le travail normal dans ces ateliers. On y fait aussi du fer ornemental.

Atelier d'usinage de la compagnie S. Vessot Ltée.

L'exploitation de l'atelier mécanique d'Alphonse Paquin & Fils date de 1914 et deux fils de monsieur Paquin en sont les propriétaires actuels. En plus des réparations pour les industriels de la région, les deux frères Paquin et quatre employés font aussi un peu de fer ornemental d'art et des pétrins mécaniques qu'ils vendent dans toute la Province.

Monsieur René Majeau est le propriétaire d'un atelier désigné sous le nom de Majeau & Fils, situé à 932 rue St-Antoine. Dans son établissement monsieur Majeau et son fils travaillent le fer ornemental et s'occupent de réparation de machinerie. Cette industrie est aussi spécialisée dans la soudure industrielle.

L'entreprise de M. Arcadius Malo, 171 rue St-Balthélémy, existe depuis 1922. C'est un autre atelier d'usinage dont la principale occupation est la réparation de machinerie pour les industriels et les manufacturiers de Joliette. La fabrication de pièces mécaniques compte aussi parmi les activités de cette usine. Sept ouvriers et deux employés de bureau, dont une femme, forment le personnel de cet établissement.

La principale fonderie de Joliette est connue aujourd'hui sous le nom de "Dominion Brake Shoe Co. Limited" (Joliette Steel Division). Cette entreprise dont la fondation date de 1911 et qui portait le nom de "Joliette Steel Limited" est depuis l'année 1946 une filiale de l'American Brake Shoe Company de New York. Le personnel de plus de deux cent cinquante employés, comprend cinquante-deux employés de bureau et d'administration, dont neuf femmes. Le travail dans cette usine consiste principalement dans le coulage et le moulage des pièces métalliques pour la machinerie de mines, d'entrepreneurs en construction et d'industriels. Il serait trop long d'énumérer ici la quantité et la diversité des produits de cette entreprise, de même que les matières premières qui sont achetées dans les provinces de Québec, Ontario et aussi des Etats-Unis. La majeure partie de la production est destinée aux entreprises minières; le reste va aux entrepreneurs et aux industriels. Cette compagnie prévoit dépenser un montant de un million et demi de dollars, d'ici juin 1958, pour fins d'amélioration et d'expansion de son usine, ce qui devrait amener une augmentation appréciable du personnel.

Une autre fonderie établie à Joliette depuis nombre d'années, plus précisément en 1885, et dont la raison sociale est S. Vessot Company Limited, compte parmi les plus importantes industries de la cité de Joliette. Comme la précédente, cette entreprise se spécialise dans la fabrication d'une grande variété de pièces de machinerie et de machines industrielles. Le personnel comprend vingt-deux employés d'administration et de bureau, dont neuf femmes, et soixante-seize ouvriers d'usine. La majorité des matières premières nécessaires au fonctionnement de cette usine viennent surtout de Montréal; quelques-unes cependant sont achetées à Joliette et Thetford. La vente de la production se fait par l'intermédiaire de vendeurs à commission et de distributeurs, aussi par commandes adressées directement au bureau de la compagnie. Les affaires se font dans tout le Canada, principalement dans la province de Québec. Un atelier d'usi-

Travaux d'agrandissement de la Compagnie Dominion Brake Shoe, Division de Joliette.

Coulage de la fonte à la compagnie S. Vessot Ltée

nage a été annexé à la fonderie. De la sorte, on combine deux opérations qui sont souvent dissociées et on évite de transporter inutilement les produits ouvrés d'un établissement à l'autre. On nous a signalé que la compagnie venait d'acquérir une nouvelle machine servant à nettoyer les pièces de fonte dans les meilleures conditions possibles pour le travailleur.

Une petite industrie unique en son genre dans la cité de Joliette est celle des frères Aimé et Gilles Blais, établie en 1950 sous la raison sociale de A. Blais & Fils Enr. Dans leur établissement, les frères Blais s'emploient à la fabrication de chaloupes et bateaux à moteurs. On y fait aussi certains travaux de réparations de ces embarcations, pour les villégiateurs et les sportifs de Joliette et la région.

La compagnie Poterie Vandesca Limitée, 405 rue de Salaberry, est une autre industrie typique de la cité de Joliette. Monsieur G.-M. Desrochers est le président gérant de cette entreprise dont les opérations ont débuté en 1948. C'est une entreprise importante dont le personnel de 23 hommes et 23 femmes s'emploie à la fabrication de vaisselle vitrifiée pour hôtels. Les principales matières premières sont importées de l'Angleterre et des Etats-Unis. La province de Québec absorbe les trois-quarts de la production; le reste est vendu dans tout le Canada.

M. Aimé Perron, 106 nord, Place Bourget, est le propriétaire actuel d'une modeste industrie de chaux dont la fondation remonte à 1865. Ses fourneaux et sa carrière, d'où il tire sa pierre, se trouvent à 311, boulevard Querbes, près du pont des Dalles. La chaux cuite, le produit de cette entreprise, est vendue directement aux entrepreneurs et aux consommateurs de Joliette et des environs.

Une fabrique de blocs de ciment, située à 89A rue Papineau, est la propriété de M. Albert Rainville, qui en fait l'exploitation depuis 1944. Dans son établissement, monsieur Rainville emploie deux de ses fils et quelques ouvriers temporaires dont le nombre varie selon les besoins entre 1 à 5 employés. La production de cette fabrique est vendue directement aux entrepreneurs et commerçants de gros de la région.

Une carrière, où l'on fait l'extraction de la pierre depuis quarante-deux ans et qui était la propriété de M. Joseph-Pitro Beaudry, est aujourd'hui exploitée par ses deux fils, MM. Alexandre et Raymond Beaudry. Les frères Beaudry et un homme s'y emploient annuellement pendant environ trois mois à l'extraction de la pierre brute pour les besoins de la construction dans Joliette et la région.

Joliette Pattern Works Regd., fondée en 1953, est la propriété de M. Maurice Liard. Cette entreprise, située à 271 rue Marguerite-Bourgeois, est la seule du genre à Joliette. Dans son atelier, M. Liard et cinq employés permanents fabriquent des patrons devant servir à façonner des moules pour le coulage et le moulage du métal en fusion. Les travaux s'y font presque totalement pour les deux fonderies situées à proximité.

V – TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Chemins de fer. — Comme nous l'avons vu, c'est en 1850 que fut parachevée, grâce à l'initiative de Barthélemy Joliette, la première ligne de chemin de fer locale, commencée deux ans auparavant avec Joliette et Lanoraie comme terminus. C'était l'une des premières réalisations du genre au pays. Aujourd'hui la ville est desservie par nos deux principaux réseaux : le Canadian National et le Pacifique Canadien.

La ligne du Canadien National relie Montréal à Québec et traverse le nord de la ville. La gare est le centre d'une grande activité surtout quant à la réception et à l'expédition des marchandises.

La station du Pacifique Canadien, à l'est, de l'autre côté de la rivière, n'a pas l'importance de la précédente, car elle est sur un simple embranchement, celui qui de Lanoraie se prolonge jusqu'à Saint-Gabriel-de-Brandon. Quelques voies d'évitement se détachent de la voie secondaire.

Transports routiers. — Grâce au développement du nord du comté et des régions adjacentes, la ville de Joliette est devenue un centre de communications routières. Elle se trouve ainsi sur le parcours de la route No 48 (L'Assomption — Sainte-Emélie-de-l'Energie) et de la route No 41 (Berthier — Lachute) qui, à Joliette même, bifurque avec la route No 42, par laquelle on accède à Saint-Côme.

Trois circuits de la Cie de Transport Provincial desservent Joliette. Des autobus de cette entreprise effectuent au moins une dizaine d'allers-retours quotidiens à Montréal ainsi qu'à Crabtree, dont quelques-uns prolongés jusqu'à Saint-Donat; d'autres véhicules circulent entre Berthier et Saint-Jérôme, via Joliette, avec plusieurs raccordements à ce dernier endroit. Ceux de M. Alfred Desmarais ,de Joliette, se rendent jusqu'à Saint-Michel-des-Saints à raison de 2 allers-retours quotidiens et de 1 supplémentaire les samedis et dimanches d'été. Brandon Transport, Enr., de Saint-Gabriel-de-Brandon, maintient de mai à novembre un service de 2 voyages circulaires entre cette localité et Joliette. M. Louis Olivier, de Saint-Ambroise-de-Kildare, exploite un service identique, mais toute l'année, entre Saint-Côme et Joliette. Il en va de même entre cette dernière ville et Saint-Michel-des-Saints, que relient les autobus de M. Alfred Desmarais, dont le terminus est à 374 rue Notre-Dame. Mentionnons encore que M. H. Robillard, de Saint-Roch-de-l'Achigan, exploite une ligne entre cette municipalité et Joliette, comportant 2 allers-retours quotidiens, dont l'un cependant ne va pas au delà de Sainte-Julienne-de-Rawdon avec point de départ à Joliette; les samedis et dimanches, au moins 2 voyages circulaires sont ajoutés jusqu'à Saint-Lin. Enfin, exploité par M. A. Goyette, de Sainte-Béatrix, un service de 2 allers-retours quotidiens, mais réduits à 1 seul en hiver, est établi entre cette dernière localité et Joliette. Ajoutons que 45 propriétaires de taxis se partagent la clientèle dans la ville. Outre les circuits interurbains, Joliette a son service de transport en commun reliant entre eux divers secteurs de la ville. Il s'agit d'une entreprise privée, dont le propriétaire est M. Alfred Desmarais.

Le transport organisé est bien lancé à Joliette, grâce à quelques entreprises privées, dont la plus importante est sans contredit Delangis Express, Enr., avec sa flotte de 20 camions et fourgons ("vans"). Entre Joliette et l'entrepôt de Montréal, ainsi qu'à Crabtree, la fréquence des voyages est de 10 allers-retours quotidiens, contre 2 par semaine à Québec. Un permis a été accordé pour le transport jusqu'à Malartic, mais on ne maintient pas un service régulier de ce côté. M. C.-A. Desmarais et Mlle Jeanne Desmarais entretiennent un service régulier quotidien jusqu'à Montréal; leur permis s'étend à toute la Province pour transport occasionnel. Deux autres entreprises, dont les propriétaires habitent dans Saint-Charles-Borromée, mais aux portes mêmes de la ville, peuvent être ajoutées aux précédentes : Joliette Transport, Enr., propriété de M. D. Perreault, et M. Amable Chalut. L'un et l'autre ont établi un service quotidien jusqu'à Montréal. Il faudrait ajouter à ces noms ceux d'une vingtaine d'autres propriétaires de camions qui, sur demande, s'occupent de transport général.

Comme on s'en rend compte après cette revue succincte des transports routiers, Joliette s'est créé avec les années une situation enviable comme centre de communications, grâce surtout au développement de son industrie et de la région agricole dont elle est devenue un peu le noeud géographique.

Autres moyens de communications. — La compagnie Bell assure le service téléphonique dans la ville.

Le public peut transmettre ses dépêches aux bureaux que les deux compagnies ferroviaires, Canadien National et Pacifique Canadien, ont ouverts au centre de la ville.

La ville achète le courant de la Shawinigan Water and Power Co. et le revend aux consommateurs à des tarifs variables suivant qu'il s'agit de service domestique, de service général ou de force motrice.

ST-CHARLES-BORROMÉE

LA MUNICIPALITÉ de la paroisse de Saint-Charles-Borromée a été érigée en 1845 et c'est d'elle que fut formée la ville de Joliette en 1863. Jusqu'à la fin de 1956 son territoire couvrait une superficie de 14,227 acres et encerclait la cité de Joliette de presque tous les côtés. L'administration d'un tel territoire rencontrait de nombreuses difficultés et c'est pour alléger la tâche des administrations municipales et scolaires qu'à compter du premier janvier 1957 deux nouvelles municipalités furent créées à même le territoire de Saint-Charles-Borromée : Notre-Dame-des-Prairies et Joliette-Sud. A la suite de ces détachements, le territoire de Saint-Charles-Borromée fut réduit à 6,301 acres et la municipalité est maintenant bornée au nord et à l'est, par la rivière L'Assomption; à l'ouest, par Saint-Ambroise-de-Kildare et le comté de Montcalm; au

sud, par Saint-Pierre et à l'est, par la cité de Joliette. Vu sa situation dans la plaine, les accidents géographiques où l'oeil peut s'accrocher sont rares. Cependant, cette plaine s'élève du sud vers le nord et l'ouest. Dans la partie sud, en bordure de la rivière L'Assomption, l'altitude descend à moins de 75 pieds, tandis qu'à sa limite nord-ouest elle est dans les environs de 275 pieds.

L'Assomption, au cours remarquablement sinueux, coule ici du nord-ouest au sud-est et divise Saint-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies avant de pénétrer dans la cité de Joliette. C'est le grand cours d'eau de la région qui, en plus de drainer naturellement les terres environnantes, vaut à la municipalité ses petits centres de villégiature.

Viaduc en construction au-dessus de la voie ferrée qui sépare Joliette de Saint-Charles-Borromée.

Deux paroisses religieuses se partagent le territoire de la municipalité : Christ-Roi et Saint-Pierre. Les églises de chacune de ces paroisses sont situées dans les limites de la cité de Joliette.

Depuis quelques années la cité de Joliette sort de ses cadres et se prolonge dans les localités avoisinantes. En ce qui concerne Saint-Charles-Borromée, cette tendance s'accentuera du fait surtout de la construction de l'hôpital Saint-

Charles, un majestueux édifice d'une valeur de $15 millions qui doit ouvrir ses portes en 1958. La construction d'un viaduc au-dessus de la voie ferrée ne manquera pas d'accélérer le développement de la municipalité.

Au point de vue postal, Saint-Charles-Borromée est desservie par Joliette. Il y a cependant une station postale dans la paroisse du Christ-Roi. La distribution des lettres à domicile se fait dans tous les rangs.

POPULATION

A cause des détachements de territoire effectués tout récemment il est impossible d'étudier le mouvement démographique dans Saint-Charles-Borromée telle que présentement constituée. Il faut y ajouter les deux municipalités nouvellement créées : Notre-Dame-des-Prairies et Joliette-Sud. La population vivant à l'intérieur des limites des municipalités susdites s'élevait à 1,278 en 1941; elle atteignait 2,421 en 1951 ce qui indiquait déjà que la localité non seulement conservait tout son accroissement naturel mais attirait nombre de citoyens de l'extérieur. Au cours des cinq années qui suivirent, l'augmentation de la population fut encore plus considérable puisque la municipalité comptait 3,465 âmes en 1956. A l'heure actuelle, le chiffre comparable serait 3,900.

Les statistiques corroborent donc de façon éloquente l'affirmation que "la cité de Joliette sort de ses cadres" et déborde dans les municipalités voisines.

Pour revenir à Saint-Charles-Borromée telle qu'elle est présentement, sa population se chiffre à quelque 1,800 habitants. En examinant avec attention le rôle d'évaluation municipale on trouve qu'il y a environ 350 chefs de famille et que, sur ce nombre, 36 à peine peuvent être considérés comme cultivateurs. Saint-Charles-Borromée n'est donc plus une municipalité rurale; au contraire, elle offre toutes les caractéristiques d'une municipalité de banlieue dont la majorité de la population active exerce un emploi dans la ville-mère, en l'occurrence Joliette. Le nombre de journaliers, c'est-à-dire de ceux qui n'ont pas de métiers définis, atteint la centaine; on remarque aussi quelque 30 rentiers et 20 marchands, commerçants ou restaurateurs. Quant aux occupations des autres chefs de famille, elles présentent une si grande variété qu'il n'est pas possible d'en donner une bonne idée en quelques lignes. Il faudrait les énumérer au complet. En bref, ce sont les occupations qu'on retrouve dans une ville industrielle.

INDUSTRIE ET TOURISME

A l'heure présente, il n'y a aucune industrie manufacturière dans les limites de la municipalité mais il n'est que juste de signaler que la Société Coopérative Agricole de Granby construit actuellement une usine laitière de $300,000 sur la route 42. On ne pouvait choisir un meilleur site pour une usine de ce genre; elle se trouve en effet à proximité de municipalités où l'industrie laitière

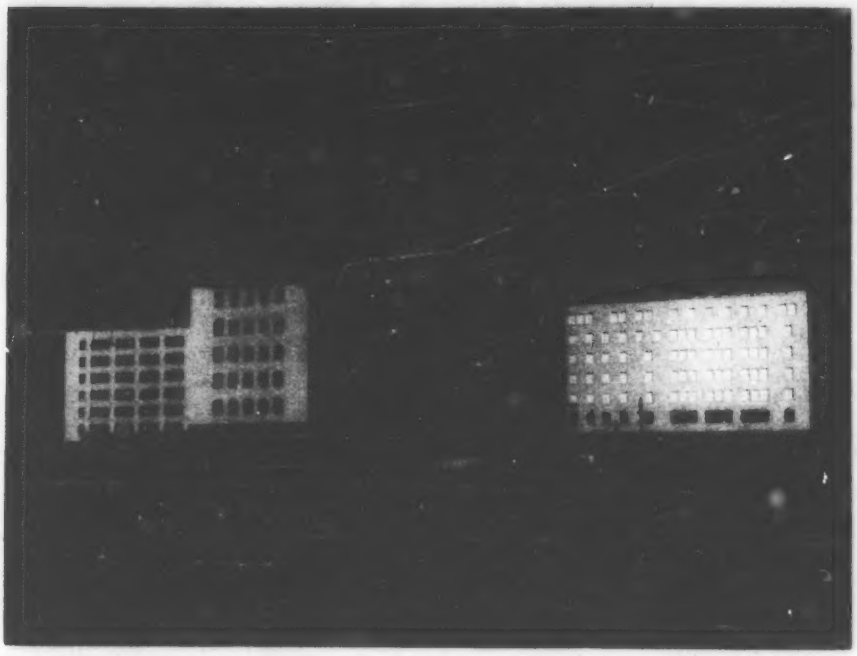

L'immense hôpital psychiatrique que construit le gouvernement provincial dans Saint-Charles-Borromée.

Construction de l'usine laitière de la Société Coopérative Agricole de Granby, municipalité de St-Charles-Borromée.

est florissante : Saint-Ambroise-de-Kildare: Sainte-Mélanie; Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Elisabeth.

La rivière L'Assomption, dont le cours sinueux forme toute une chaîne de presqu'îles, a attiré sur ses rives un bon nombre de familles à la recherche d'un endroit commode pour y passer la belle saison. Elles y sont maintenant plus d'une centaine qui y jouissent dans la paix et le repos, des douceurs de l'été à la campagne. L'endroit n'offre pas le pittoresque et la grandeur des panoramas qui ont rendu célèbres nos Laurentides, mais il est facile d'accès et l'on a su ménager de beaux bouquets d'arbres qui ajoutent considérablement au charme de la campagne environnante et y rendent le séjour pour le moins agréable.

AGRICULTURE

En traitant d'agriculture dans Saint-Charles-Borromée, il faut de toute nécessité englober les terres de Notre-Dame-des-Prairies et de Joliette-Sud car, à moins de faire un recensement complet, il est impossible d'obtenir des données précises sur le cheptel et les cultures de municipalités rurales, banlieues d'une ville en plein développement. Malgré la meilleure volonté des enquêteurs et des informateurs, la part exacte qui revient aux différentes municipalités ne peut pas s'établir de façon satisfaisante.

D'une façon générale, on note une prospérité enviable sur presque toutes les fermes. En effet, très rares sont les cultivateurs qui n'ont pas quelques clients dans la ville de Joliette pour y vendre directement soit des oeufs, du miel, des légumes. des petits fruits, des animaux de boucherie, etc . . . Les 122 cultivateurs de la banlieue de Joliette sont donc favorisés par la proximité d'une forte agglomération urbaine autant que par la qualité du sol qu'ils cultivent. 85 pour cent de terre franche sont pour eux un actif précieux parce que la terre franche se prête à toutes sortes de cultures, y compris celles des légumes et des petits fruits.

Dix p.c. d'argile et 5 p.c. de terre légère trouvent facilement des cultures adaptées.

Il n'y a pas de gros problème de drainage, à cause de la nature du sol et aussi du cours sinueux de L'Assomption qui serpente ici et là. L'usage d'une centaine de tonnes de calcaire et de quelque 300 tonnes d'engrais chimiques. outre le fumier d'un cheptel assez nombreux, est un indice encourageant du soin qu'on apporte à fertiliser le sol et à l'amender au besoin.

Le foin cultivé et l'avoine occupent 2,780 acres sur un total de 4,133 acres réservées aux grandes cultures: mais il n'y a pas de surplus pour la vente. D'autre part une dizaine de producteurs de pommes de terre plantent plus de 300 acres pour fins commerciales. On trouve également 3 planteurs de tabac jaune pour une superficie totale de 145 acres et plusieurs producteurs de tabac à cigare et à pipe cultivant 47 acres.

Sur la plupart des fermes sont réservées des parcelles pour la production des légumes et petits fruits en vue de l'approvisionnement du marché de Joliette.

Ici comme ailleurs, le nombre de chevaux a diminué. Au recensement de 1956, il s'en trouvait 142 dont 50 juments qui servent, en hiver, à la production d'urine en vue de l'extraction d'hormone. On estime à environ 80 le nombre de tracteurs utilisés sur les fermes.

Il existe un total de 572 vaches de race croisée Ayrshire, Holstein et Canadienne. On note une amélioration constante dans la qualité des troupeaux. Dix producteurs sont membres de la Laiterie des Producteurs de Joliette et les autres expédient à Saint-Ambroise et à Saint-Gérard. Quant au marché pour la viande, comme nous l'avons fait remarquer déjà, il est à proximité.

On estime la production porcine à environ 1,500 sujets annuellement. Le type Yorkshire croisé qu'on élève est surtout alimenté par des moulées venant du commerce, mais les ventes s'effectuent facilement.

En 1956, il y avait au total, 168 moutons, dont 112 béliers et brebis de plus d'un an et 56 agneaux. C'est donc dire que les cultivateurs ne s'intéressent guère à cet élevage.

L'aviculture est assez florissante dans ce coin du comté de Joliette. En effet on y garde environ 5,000 pondeuses et la vente des oeufs se fait sur le marché de Joliette. De plus, l'élevage du poulet à griller a augmenté considérablement depuis quelques années: on estime la production annuelle à 125,000 oiseaux en plus des 7,000 gros poulets. Il est à noter que plusieurs aviculteurs sont membres du Comptoir Avicole de Saint-Félix-de-Valois.

Le voyageur qui circule sur la route 42 entre Joliette et Saint-Thomas ne manque pas de remarquer, dans Joliette-Sud, un troupeau considérable de dindes, soit plus de 15,000. A ce nombre, il faut ajouter un autre 15,000 possédées par 7 éleveurs dont un en produit 6,000, un autre 4,000, deux de 2,300 chacun et enfin trois de 150 à 200. Les dindonneaux sont en majeure partie achetés à Batiscan. Les gros éleveurs vendent à Montréal et les petits font le détail sur le marché local. Le tiers de la production s'écoule pour la Fête d'Action de Grâce et le reste pour Noël.

Les propriétaires d'une dizaine d'érablières comptant environ 11,000 érables en retirent un revenu intéressant, soit de $400 à $500 annuellement.

Les 5 apiculteurs, avec leurs 34 ruches, ne peuvent pas répondre à la demande des Joliettains. La vente du miel rapporte à chacun une centaine de dollars en moyenne.

Il ne reste du bois de chauffage que pour environ la moitié des besoins de cultivateurs lesquels utilisent couramment le charbon et l'huile.

Répétons que les observations ci-dessus s'appliquent à tout le territoire autrefois couvert par Saint-Charles-Borromée, territoire qui, maintenant, comprend trois municipalités : Saint-Charles-Borromée, avec 36 fermes: Notre-Dame-des-Prairies, avec 48 et Joliette-Sud, avec 38.

NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

LA MUNICIPALITÉ de la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies est de fondation récente : elle date du premier janvier 1957 et le décret qui la constitue a paru dans la Gazette Officielle de Québec du 22 décembre 1956. Le territoire dont elle est formée a été détaché de Saint-Charles-Borromée et comprend une superficie de 4,631 acres. Il est borné au nord par Notre-Dame-de-Lourdes et La Chaloupe; au sud et à l'ouest, par l'Assomption; au sud, par Joliette et Joliette-Sud; à l'est par Saint-Thomas. Il est arrosé par l'Assomption qui, on le sait, sépare Notre-Dame-des-Prairies de Saint-Charles-Borromée, et par la petite rivière La Chaloupe. Celle-ci ne se compare pas à la précédente; elle coule d'ailleurs à la limite de la municipalité où, sur un faible parcours, elle sert de ligne de division avec Sainte-Elisabeth.

Les limites de la municipalité coïncident avec celles de la paroisse religieuse du même nom. Au point de vue postal, la municipalité est desservie par Joliette; la distribution des lettres à domicile se fait partout.

Cette localité se ressent de son voisinage immédiat avec la cité de Joliette et elle est sur le point de subir de profondes transformations. La construction d'un nouveau pont à la limite nord-ouest de Joliette-Sud, c'est-à-dire non loin des propres limites de Notre-Dame-des-Prairies, ne manquera pas d'activer l'urbanisation de ces deux municipalités et de resserrer les liens étroits qui les rattachaient déjà avec la ville-mère.

POPULATION

On estime la population actuelle de Notre-Dame-des-Prairies à 1,200 âmes. La municipalité ne datant que de quelques mois, il n'est pas possible de faire une étude du mouvement démographique et ce qui a été écrit au sujet de Saint-Charles-Borromée s'applique également à Notre-Dame-des-Prairies.

Sur 250 chefs de famille, 48 cultivent la terre; 70 n'ont pas d'occupation définie et par conséquent sont classifiés comme journaliers. Toute la gamme des occupations se retrouve chez les quelque 130 chefs de famille qui restent, ce qui est l'un des traits caractéristiques des municipalités de banlieue. Inutile d'ajouter qu'une très forte proportion de la main-d'oeuvre travaille dans la cité de Joliette.

INDUSTRIE ET TOURISME

On trouve dans la municipalité une industrie manufacturière : la compagnie Joliette Dunbrick Limited dont la fondation date de 1949. Cette entreprise emploie quinze ouvriers et s'occupe spécialement de la fabrication de briques de ciment et de dalles de parterre. Les matières premières sont achetées

à Joliette, à Montréal et à Québec. La vente de la production se fait dans toute la province de Québec, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux commerçants de matériaux de construction.

Comme on le sait, la rivière l'Assomption sert de ligne de séparation entre Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée et, dans un endroit comme dans l'autre, elle attire sur ses rives plusieurs familles à la recherche d'un endroit commode pour passer agréablement la belle saison. La municipalité compte donc une centaine de chalets où les citadins vont se reposer en goûtant l'air pur de la campagne.

AGRICULTURE

On a calculé qu'il y avait 48 fermes dans Notre-Dame-des-Prairies. Les conditions agricoles sont ici les mêmes que dans Saint-Charles-Borromée. D'ailleurs, les statistiques relatives au cheptel et aux étendues en culture sont comprises dans celles de Saint-Charles-Borromée. Nous y référons donc le lecteur.

Nouveau pont au-dessus de l'Assomption et reliant la cité de Joliette à Joliette-Sud et Notre-Dame-des-Prairies.

JOLIETTE-SUD

LE DÉCRET constituant la municipalité de la paroisse de Joliette-Sud a paru dans la Gazette Officielle de Québec du 22 décembre 1956 en même temps que celui qui créait Notre-Dame-des-Prairies et, tout comme pour cette dernière municipalité, le territoire de Joliette-Sud a été détaché de Saint-Charles-Borromée à compter du premier janvier 1957. Il couvre une superficie de 3,295 acres et est borné comme suit : au nord par Notre-Dame-des-Prairies: à l'ouest par la cité de Joliette: au sud, par Saint-Paul et la rivière l'Assomption: à l'est, par Saint-Thomas. Comme à Saint-Paul et à Saint-Thomas, les municipalités avoisinantes, le terrain ne présente aucun relief. C'est une plaine quasi parfaite, arrosée dans sa partie sud-ouest par l'Assomption qui continue son cours après avoir traversé Joliette.

Au point de vue religieux, les habitants de Joliette-Sud relèvent de deux paroisses : Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus et Saint-Jean-Baptiste. Les églises sont situées dans les limites municipales de la cité de Joliette.

Comme on le sait, un nouveau pont est en voie de construction lequel facilitera énormément les communications avec la cité de Joliette et permettra un développement domiciliaire considérable.

POPULATION

Une analyse minutieuse du rôle d'évaluation municipale nous a permis d'établir la population de Joliette-Sud à 900 âmes et le nombre des chefs de famille à 160. On a aussi compté 38 cultivateurs et 50 journaliers. Pour les mêmes raisons qu'à Saint-Charles-Borromée et à Notre-Dame-des-Prairies, l'étude du mouvement démographique est ici impossible puisque la municipalité, dans ses limites actuelles, date de quelques mois à peine. Une chose est certaine : les liens qui unissent Joliette-Sud à la cité de Joliette sont encore plus étroits qu'ailleurs et le développement qui s'annonce de toute évidence est en réalité un développement de la cité de Joliette.

AGRICULTURE

Nous avons calculé qu'il y avait 48 fermes dans Joliette-Sud mais là s'arrête le partage que nous avons pu faire. Les statistiques disponibles englobent St-Charles-Borromée, Notre-Dame-des-Prairies et Joliette-Sud, pour citer des chiffres sur chacune de ces municipalités il nous aurait fallu faire un recensement complet ce qui n'a pas paru utile. Les conditions générales d'agriculture sont les mêmes dans les trois municipalités et nous n'aurions fait que répéter les observations faites au sujet de Saint-Charles-Borromée. On ne peut cependant pas omettre de souligner que c'est dans Joliette-Sud que se trouve cet éleveur de dindes dont le troupeau compte normalement 15,000 têtes.

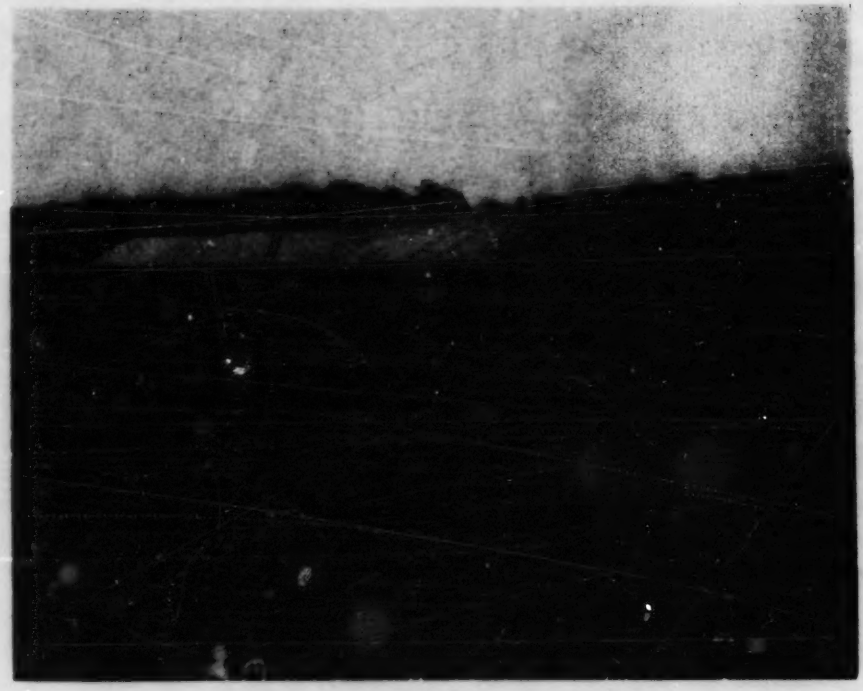

Troupeau de 15,000 dindons à Joliette-Sud.

SAINT-PAUL

LA MUNICIPALITÉ de Saint-Paul, érigée le 1er juillet 1845 sous le nom de Saint-Paul-de-Lavaltrie, couvre une superficie de quelque 8,050 acres. Depuis 1954, les mots "de-Lavaltrie" ne font plus partie du nom officiel de la municipalité. Les bornes sont les suivantes : au nord, le village de Saint-Pierre et la cité de Joliette; à l'est, un tronçon de la rivière l'Assomption qui sépare Saint-Paul de Joliette-Sud et de Saint-Thomas; au sud-est, le comté de Berthier; à l'ouest, Sacré-Coeur-de-Jésus; au sud-ouest, le comté de l'Assomption. Ce territoire englobe une partie de l'ancien domaine seigneurial de Lavaltrie.

Il est en pays de plaine, comme le sont d'ailleurs les municipalités qui se partagent le sud-est du comté, lequel est sur le prolongement de ce qu'on est convenu d'appeler les basses terres du Saint-Laurent. Sauf quelques dépressions peu marquées, le niveau s'élève graduellement, quoique de façon presque imperceptible, du sud vers le nord. Ainsi, la station de Lavaltrie (rang Sud-Est de la rivière L'Assomption) est à 85 pieds d'altitude, tandis que l'église est à 167 pieds, la distance entre ces deux points étant d'environ 5 milles. Aux confins

de Saint-Paul et du village de Saint-Pierre, la courbe de niveau atteint 171 pieds.

Cette région bien aplanie est baignée par 3 cours d'eau. L'Assomption, après avoir servi de limite naturelle au nord et à l'est, pénètre dans la municipalité en direction du sud et, après plusieurs méandres, vient rencontrer l'Ouareau, pour s'échapper ensuite, à moins de 2 milles plus loin, dans le comté qui porte son nom. L'Ouareau se déploie dans la municipalité en direction du sud-est et l'arrose sur un parcours de plus de 2 milles. Quant au ruisseau Saint-Pierre, qui prend sa source dans le village du même nom, il serpente dans Saint-Paul sur une distance de 7 à 8 milles avant d'aller se déverser dans la rivière L'Assomption en amont de sa confluence avec l'Ouareau.

C'est l'habitat rural qui caractérise la municipalité, bien qu'une agglomération villageoise se soit constituée, comme partout ailleurs, autour de l'église. Signalons quelques faibles concentrations, l'une au pont Beaudoin (environ 4 milles au sud-ouest), l'autre à la colline désignée ici sous le nom de la Butte (2 milles au nord-est), la dernière enfin à Lavaltrie Station (5 milles vers le sud).

L'ouverture des registres de la paroisse religieuse nous ramène loin en arrière, soit en 1716. Avant d'être érigée canoniquement le 4 juillet 1831, celle-ci avait été desservie par voie de mission pendant près d'un siècle, plus précisément de 1732 à 1827, alors qu'un curé y fut nommé.

Le bureau de poste principal, situé dans le village porte le nom de Saint-Paul d'Industrie, parce que jadis le village voisin, aujourd'hui la cité de Joliette, s'appelait Industrie. Un autre bureau de poste, près de la station, dans le rang Sud-Est-de-la-Rivière-L'Assomption, lot 58, dessert les familles de ce secteur.

La station du Pacifique Canadien s'élève sur le même lot, le long de la ligne Montréal-Québec, et porte le nom de Lavaltrie Station. La ligne du Canadien National, reliant également Montréal et Québec, passe dans le nord-est de la municipalité, mais il n'y a pas de station sur son parcours ici.

Depuis 1947, une quarantaine de foyers du village bénéficient d'un service d'aqueduc, grâce à l'initiative d'un groupe de citoyens qui ont formé une société sous le nom d'Aqueduc Coopératif de Saint-Paul.

POPULATION

La population actuelle de Saint-Paul dépasse 1,500 âmes. En juin 1956, d'après le Recensement du Canada, elle était de 1,384 comparativement à 1,082 en 1951. Dans l'espace de cinq ans, on avait enregistré une augmentation de 302 personnes, c'est-à-dire sensiblement plus que l'accroissement naturel. De toute évidence, il y a immigration, phénomène caractéristique de toutes les municipalités de banlieue en voie de formation.

Cependant, Saint-Paul demeure encore une municipalité rurale puisqu'on y compte 107 cultivateurs; on y trouve tout de même plus de 150 autres chefs de famille qui ne vivent pas de la culture du sol. Après la classe des cultivateurs,

L'église de pierre de la paroisse de Saint-Paul.

c'est celle des journaliers qui est la plus nombreuse. Il faut dire que, dans cette catégorie, figurent des ouvriers industriels, employés soit à Joliette, soit à la Standard Lime Co. Ltd., et dont le métier ne peut être nettement défini. Au total, on en compte 57, y compris ceux qui occupent un emploi à l'entreprise précitée ainsi qu'aux plantations et à l'usine de l'Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd. On relève aussi 18 menuisiers et 16 rentiers. Les autres chefs de famille s'occupent à divers emplois : 2 agronomes, 3 machinistes, 1 mouleur, 1 modeleur, 1 bijoutier, 2 typographes, 1 briqueteur, 1 plombier, 4 ferblantiers, 3 électriciens, 2 peintres, 2 soudeurs, 2 voyageurs de commerce, 2 courtiers en immeubles, 2 courtiers en assurances, 1 agent de police, 3 employés civils, 1 infirmier, 2 comptables, 3 restaurateurs, 3 épiciers, 3 bouchers, 1 laitier, 2 chauffeurs de taxi, 4 camionneurs, etc . . . Cette énumération variée montre bien que Saint-Paul est en passe de devenir une municipalité de banlieue: pour exercer

leur occupation, plusieurs résidents de Saint-Paul se rendent quotidiennement, soit à Joliette, soit à Saint-Pierre, soit à Montréal.

AGRICULTURE

La paroisse de Saint-Paul est avantageusement située sur la grande route Montréal-Joliette. Elle peut donc facilement tirer parti des deux marchés de Montréal et Joliette et vendre aux nombreux touristes qui montent dans le nord de la région.

Elle ne manque pas non plus de cours d'eau, puisque l'Assomption, L'Ouareau et le ruisseau Saint-Pierre la traversent du nord au sud. La municipalité compte 112 cultivateurs, propriétaires de fermes dont l'étendue s'élève à 9,775 acres ce qui indique que plusieurs d'entre eux possèdent de la terre en dehors des limites de la municipalité.

A cause des 3 cours d'eau, il n'existe pas de gros problèmes de drainage, bien qu'on puisse encore voir certains rares bas-fonds mal égouttés où poussent joncs et carex.

Les engrais chimiques (200 tonnes) servent surtout à fertiliser les champs de tabac; on n'en emploie pas assez en grande culture, en particulier sur les pâturages, et on n'utilise pas assez de chaux; pourtant on est à deux pas des déchets de la Standard Lime Co. Ltd.

C'est la rotation de 6 ans qu'on rencontre en grande culture, de 3 ans sur les cultures maraîchères et de 2 ans pour la production du tabac, qui alterne avec le seigle.

Au cours des récentes années, on a cultivé un peu plus d'avoine. Le tabac occupe aussi plus de terrain, de même que les pommes de terre.

Les sables se prêtent bien à la culture du tabac à cigarette; on peut citer le cas de 4 gros producteurs ayant un total de 226 acres. Sur certaines terres franches sablonneuses, 30 producteurs de tabac à cigare et à pipe plantent 72 acres. C'est un total d'environ $140,000 que rapporte la culture du tabac. Les 225 acres de pommes de terre ont produit pour une somme de $30,000. Quant aux cultures de céréales, foin, etc., elles laissent une recette annuelle de $1,500 par ferme.

Une dizaine de maraîchers dirigent leurs légumes et petits fruits sur les marchés de Montréal et de Joliette. De plus la maison David Lord de l'Assomption a des contrats pour pois verts, fèves en gousses et tomates couvrant une superficie de 290 arpents carrés. Cette production rapporte en moyenne $350 par ferme annuellement pour un total de la municipalité d'environ $40,000.

Une pépinière est en voie d'organisation depuis 3 ans. Actuellement 4 arpents laissent voir des rosiers, arbustes, arbres fruitiers, etc.

A ce chapitre il est aussi intéressant de noter que Monsieur Godbout de Saint-Thomas, a fait l'acquisition d'une bonne partie des côteaux poudreux de Saint-Paul. Il y pratique le reboisement en pins en vue d'en produire du bois d'oeuvre d'ici quelques années.

On relève 9 érablières de quelque 1,500 érables, dont les propriétaires prennent grand soin. Le marché est bon et on trouve facilement preneur pour le sirop et le sucre.

Le nombre de tracteurs va sans cesse grandissant, ce qui diminue forcément celui des chevaux qui est de 118. Quant aux tracteurs il s'en trouve pratiquement un sur chaque ferme. L'élevage ne présente pas d'intérêt. Comme ailleurs, on achète les poulains destinés à remplacer les vieux sujets.

On trouve environ 1,000 vaches laitières dans Saint-Paul. Bien qu'il y ait très peu de sujets enregistrés, on constate tout de même que les troupeaux sont de bonne qualité. Les races prédominantes sont des croisées Holstein, Ayrshire et un troupeau de Canadiennes dont 12 têtes sont enregistrées. Depuis quelques années la moyenne de laitières par ferme s'est accrue dû à l'ouverture de l'usine de pasteurisation de Joliette.

L'insémination artificielle se pratique très peu dans cette paroisse, on tend surtout à acheter des taureaux de bonne extraction.

En ce qui concerne les petits troupeaux, on fait surtout l'échange des reproducteurs. Environ le tiers de la production laitière est vendue à Joliette et le reste est expédié à la Coopérative de Granby.

La vente du lait, des veaux de lait et d'herbe et des vaches réformées, porte les recettes à $210,000 soit $1,850 par ferme. Il existe une cinquantaine de silos; l'ensilage d'herbes fourragères et de maïs est en vogue.

Comme dans d'autres secteurs, l'élevage du porc décline. La vente du lait en nature, le prix élevé des moulées et le fléchissement des prix du porc ont découragé plusieurs éleveurs.

L'an dernier, environ 2,500 porcs ont été élevés et cette production a été dirigée sur les marchés de Montréal. Les intéressés obtiennent de cette source une recette annuelle de $1,100 annuellement.

On trouve une cinquantaine de moutons disséminés sur quelques fermes. Cette industrie animale ne semble pas assez rémunératrice pour intéresser les cultivateurs qui ont des élevages plus payants.

Bien que l'on considère que le prix des oeufs soit bas, en comparaison du coût des moulées, on ne trouve pas moins de 7,000 pondeuses. Deux aviculteurs gardent environ 1,500 sujets chacun, 4 autres de 500 à 1,000, 1 de 300 et un de 150. On peut dire que tous les cultivateurs gardent des poules pour leurs besoins tout en disposant de certaines quantités d'oeufs pour le marché. L'élevage du poulet à griller a progressé depuis quelques années. En effet cette production est de l'ordre de 40,000 oiseaux annuellement. La vente des oeufs et de la chair de volaille rapporte en moyenne $60,000, soit $535 par ferme.

On se préoccupe peu d'apiculture puisque seulement 4 apiculteurs font l'élevage des abeilles. On relève 9 ruches au total et le miel extrait sert aux besoins de la famille.

Du boisé de ferme, on peut retirer tout au plus du bois de poêle pour la maison et quelques planches pour les réparations.

INDUSTRIE

Saint-Paul ne compte aujourd'hui que deux industries : une meunerie et une scierie.

Monsieur Adrien Beaudoin exploite la première, depuis déjà une dizaine d'années, près du pont Beaudoin. Il emploie régulièrement un homme. En plus de moudre à commission pour les cultivateurs des environs, il prépare des moulées balancées pour les poules, les vaches laitières et les porcs. L'énergie requise est fournie par un moteur Diesel de 70 forces et trois moteurs électriques de trois forces chacun.

3 ou 4 hommes travaillent de façon intermittente à la scierie de M. Paul Pelletier, située elle aussi près du pont Beaudoin. La majeure partie du bois scié (250,000 à 300,000 p.m.p. annuellement) est coupée sur les terres des cultivateurs de la région.

SAINT-PIERRE

L'ÉRECTION de la municipalité du village de Saint-Pierre date du 24 avril 1922, alors qu'on lui attribuait un territoire détaché de Saint-Paul-de-Lavaltrie et dont la surface, au contour presque rectangulaire, si l'on ne tient pas compte de nombreuses petites échancrures, est de 3,322 acres. La municipalité est bornée : au nord et à l'ouest, par Saint-Ambroise-de-Kildare; au nord encore et au nord-est, par Saint-Charles-Borromée et Joliette; à l'est, par Saint-Paul; au sud, par Sacré-Coeur-de-Jésus.

Elle se déploie à travers la plaine qui, à cet endroit, se maintient entre 175 et 200 pieds d'altitude. C'est dire que les dénivellations sont peu prononcées et que, si l'on excepte une butte vers l'entrée de Joliette, les escarpements sont inexistants. Le ruisseau Saint-Pierre la traverse de l'ouest à l'est.

Le territoire est dans les limites de l'ancienne seigneurie de Lavaltrie qui embrasse également une partie des paroisses de Saint-Paul, de Saint-Ambroise-de-Kildare, de Saint-Charles-Borromée et de la cité de Joliette.

En dépit de sa désignation, le village de Saint-Pierre n'en est pas un, car cette municipalité est constituée par un habitat exclusivement rural, sans

agglomération d'aucune sorte, où les cultivateurs sont à peu près les seuls possesseurs du sol, exception faite des lots détenus par la Standard Lime Co., Ltd. Il n'y a même pas d'église : au point de vue religieux, la population relève de la paroisse de Saint-Pierre, à Joliette, érigée canoniquement le 20 janvier 1916. Le service postal est donné par le bureau de Joliette, d'où le courrier est distribué par poste rurale.

POPULATION

Le recensement décennal de 1931 donne à la municipalité une population de 272 âmes, portée à 311 en 1941. Le recensement décennal de 1951 ramène ce nombre à 301. Cette baisse est attribuable, en bonne partie, à l'annexion par Joliette, en 1946, d'une bande de territoire appartenant à Saint-Pierre. De 1951 à 1956, on enregistre une hausse et la population de la municipalité se fixe à 350 habitants.

Les contribuables sont peu nombreux, la municipalité étant de peu d'étendue et ne comportant pas d'agglomération villageoise. D'après leur occupation, ils se classent de la façon suivante : 26 cultivateurs, 21 journaliers, 3 menuisiers, 3 marchands, 2 camionneurs et 1 commis voyageur.

La municipalité compte deux écoles neuves : l'école Marie Reine des Coeurs où enseignent deux religieuses et deux institutrices laïques et l'école Immaculée Conception dirigée par les soeurs de la Providence. L'inscription annuelle est d'environ 175 élèves dont quelques-uns de la paroisse Saint-Paul.

AGRICULTURE

La spécialisation est un aspect particulier de l'agriculture de Saint-Pierre; la majorité des cultivateurs ne s'occupent que de production laitière, et très peu font l'élevage du porc.

Sol entièrement fertile et bien égoutté, proximité des marchés pour l'achat et la vente, pierre à chaux extraite par la Standard Lime Co. Ltd., dans ses limites mêmes; tout concourt à la prospérité de la municipalité.

Il n'y a que de la terre fertile ici, comme dans le sud de Saint-Ambroise ou dans Sainte-Elisabeth. Glaciers et eaux de la mer Champlain ont tamisé puis déposé de l'argile et de la terre franche argilo-sablonneuse dans les proportions respectives de 75 et 25 pour cent.

Cette terre lourde pousse ce qu'on veut si on la draine et si on corrige l'excès d'acidité, par de bonnes applications d'amendements calcaires. Les cultivateurs locaux ne l'ignorent pas et agissent en conséquence. Ainsi le ruisseau Saint-Pierre a été redressé au point qu'on a réduit son parcours de 150 à 55 arpents. De tels travaux demandent de la bonne volonté, de la coopération; c'est ainsi qu'on a condensé 12 procès-verbaux en un seul. De plus, quelque 2,500 acres de belle terre sont grandement améliorées depuis qu'on a travaillé

au nettoyage du cours d'eau du rang Sainte-Marie qui traverse un coin de Sacré-Coeur-de-Jésus pour se déverser dans la rivière Rouge.

On chaule abondamment et à bon marché puisqu'on a chez-soi la Standard Lime Co., Ltd., et on emploie les déchets de calcaire.

Engrais chimiques et naturels employés à bon escient, usage de bonnes variétés de semences, bons travaux de culture, y compris planches larges et bombées, tout semble devoir assurer une production végétale maximum.

La terre reçoit ici des variétés d'avoine qui donnent de forts rendements, comme la Bannière, et plus récemment, la Roxton qui rend encore plus et a moins "d'écale". Le foin de mil vient abondamment avec une suite d'Alsike qui l'enrichit en protéines. Le trèfle rouge et la luzerne poussent également bien. De bons pacages permanents et beaucoup d'ensilage d'herbes fourragères concourent à une production moyenne élevée par vache.

Environ 7,000 érables produisent une moyenne de 25 gallons de sirop par ferme, soit un surplus de $100. C'est un actif dont on prend bien soin. Comme dans les autres sucreries du comté le matériel est moderne.

On peut dire qu'il y a au moins 1 tracteur sur chaque ferme et que les chevaux ne servent pas beaucoup ici. Le sol lourd bénéficie du tracteur car le terrain n'est pas accidenté; on se sert aussi de ce moyen de locomotion pour diriger les divers produits agricoles sur le marché de Joliette.

On compte environ 350 laitières dans cette paroisse. 12 producteurs portent environ 2,000,000 livres de lait à la Laiterie des Producteurs de Joliette. Quelques-uns expédient en nature à la Coopérative de Granby; un cultivateur approvisionne depuis des années l'Hôpital Saint-Eusèbe. Enfin les autres producteurs envoient leur lait ou crème aux beurreries voisines.

Bien qu'on rencontre seulement un troupeau enregistré de Canadiennes, on peut dire que le bétail laitier est tellement amélioré sur certaines fermes qu'on le croirait de race pure. Il se vend plusieurs têtes pour l'élevage de même que des veaux de boucherie bien engraissés.

Depuis quelques années l'élevage du porc est en régression dans cette municipalité. En effet quelque 5 ou 6 cultivateurs élèvent environ 900 porcs. On constate cependant que les porcheries sont modernes et l'alimentation des plus appropriées. La presque totalité de cette production est dirigée vers les cours à bestiaux de Montréal. La principale raison du peu d'intérêt que portent les cultivateurs à ce genre d'élevage est la rareté de petit lait. On vend beaucoup de lait en nature, donc on doit avoir recours aux suppléments qui coûtent très cher.

A vrai dire l'élevage du mouton n'existe pas dans Saint-Pierre. On en compte quelques-uns chez un apiculteur et ils lui servent surtout à l'entretien de son rucher à titre de "tondeuse à gazon".

L'aviculture se pratique de façon accessoire: quelques fermes élèvent des poules pour les besoins domestiques surtout. Il en est de même pour l'apiculture; on ne trouve dans la localité qu'un rucher de 150 colonies.

Les cultivateurs sont membres de différentes organisations agricoles dont les bureaux sont souvent à Joliette. Mentionnons, entre autres, la Caisse Populaire et la Laiterie des Producteurs de Joliette.

INDUSTRIE

Des deux entreprises industrielles que l'on trouve dans la municipalité du village de Saint-Pierre, il en est une en particulier qui est de grande importance : c'est celle de la Standard Lime Company Limited. Elle est située aux limites de la Cité de Joliette, mais sur le territoire de la municipalité de Saint-Pierre.

Fabrique de chaux de la compagnie Standard Lime à Saint-Pierre.

Cet établissement, dont la fondation remonte à 1905, a changé d'administration en 1929, pour entrer dans le consortium de la Gypsum Lime & Alabastine (Canada) Limited, qui a son siège social à Paris, Ontario.

L'extraction et le concassage de la pierre ainsi que la fabrication de la chaux occupent 95 hommes à l'année, outre les quatre employés du bureau auxquels il faut joindre 2 femmes. Environ 80 de ces employés sont domiciliés à Joliette, les autres à Saint-Pierre.

En 1956, la production a été de 45,000 tonnes de chaux et 200,000 tonnes de pierre calcaire concassée. Des négociants de Montréal ont acheté environ la moitié de la chaux; plus du tiers a été vendu aux pulperies et le reste à des industries diverses. Environ 10% de la production va en Ontario; le reste s'écoule dans la province de Québec.

Quant à la pierre concassée, elle est destinée principalement aux travaux de voirie du comté et des comtés voisins. Occasionnellement de petites quantités sont vendues aux particuliers de la région.

On utilise les criblures de la pierre concassée en les broyant à nouveau pour en obtenir un calibre plus fin; leur teneur en chaux en fait un précieux produit pour l'amendement des sols. La vente de ce produit est faite surtout aux cultivateurs.

Cette compagnie exploite aussi des gravières et des sablières dans le comté. Elle a acquis des terrains dans Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Félix-de-Valois, pour l'extraction du sable et du gravier. C'est dans la première de ces deux municipalités que les travaux d'extraction se poursuivent actuellement, l'autre propriété étant gardée en vue de besoins futurs. Dans Notre-Dame-de-Lourdes, on a extrait en 1956 quelque 300,000 tonnes de sable et gravier, pour la préparation du ciment. Le sable et le gravier sont vendus principalement à Montréal.

Sur le terrain même de la compagnie Standard Lime Company Limited, dans le voisinage immédiat de l'usine à chaux, site des plus appropriés pour une usine d'asphalte, Delangis Inc., dont le siège social est 225, rue Ste-Angélique, y opère une entreprise de ce genre. Dans cet établissement dont les activités ne durent qu'environ 3 mois par année, on y a produit en 1956 48,000 tonnes d'asphalte, utilisée dans le pavage des routes de la région. Les principales matières premières dont la pierre et la poussière de pierre, proviennent de la carrière exploitée à proximité; le bitume vient de Montréal.

VILLAGE DE CRABTREE

UN démembrement de la municipalité de la paroisse de Sacré-Coeur-de-Jésus-de-Crabtree Mills a donné naissance au village de Crabtree, dont l'érection officielle date du 1er janvier 1945. Il est enclavé dans le territoire de la municipalité rurale dont il a été détaché et couvre quelque 525 acres.

Il s'étale sur un terrain plat dont la régularité n'est rompue que par la rainure de la rivière Ouareau qui le traverse de l'est à l'ouest, lui ajoutant un peu de pittoresque. A la station du Canadien National, l'altitude est de 125 pieds et se maintient à peu près telle ailleurs. Avec ses rues bien tracées, ses habitations généralement bien entretenues, ses îlots de verdure, le village offre un aspect agréable et ses habitants paraissent vivre dans une confortable aisance. Ce résultat est sans doute attribuable à la présence de l'importante papeterie,

Howard Smith Paper Mills, Ltd., établie ici au début du siècle. Elle emploie plus de 250 personnes, à qui elle paie, dit-on, d'intéressants salaires. Son usine imposante baigne dans les eaux de l'Ouareau, où un barrage étend la nappe d'eau, et les abords immédiats sont proprement entretenus.

Erigée dans le village, l'église est sous le vocable du Sacré-Coeur de Jésus et dessert également la population de la municipalité rurale. L'érection canonique et civile de la paroisse religieuse remonte à 1921. Le bureau de poste (Crabtree) est sur la rue principale, tandis que la station de chemin de fer (C.N.R.) est retirée vers la périphérie, derrière la papeterie.

POPULATION

Comme on l'a vu le village de Crabtree a été constitué en 1945. Au recensement décennal de 1951 il comptait une population de 983 habitants dont 25 de religion protestante; cinq années plus tard, selon le recensement de 1956, la population du village s'était déjà accrue de 120 habitants pour se fixer à 1,130 ce qui veut dire que Crabtree conserve son accroissement naturel. Cette tendance se continuera-t-elle? Une visite rapide dans le village nous porte à le croire; en effet, on y remarque plusieurs maisons neuves et plusieurs autres qui se construisent, indice assez certain d'une augmentation éventuelle de la population.

La population du village tire sa subsistance, directement ou indirectement, des moulins de la compagnie Howard Smith. Les deux cultivateurs domiciliés à Crabtree y ont une partie plus ou moins faible de leur terre. Outre les employés de la compagnie Howard Smith et des deux cultivateurs dont il vient d'être question, le village de Crabtree compte quelques marchands et quelques

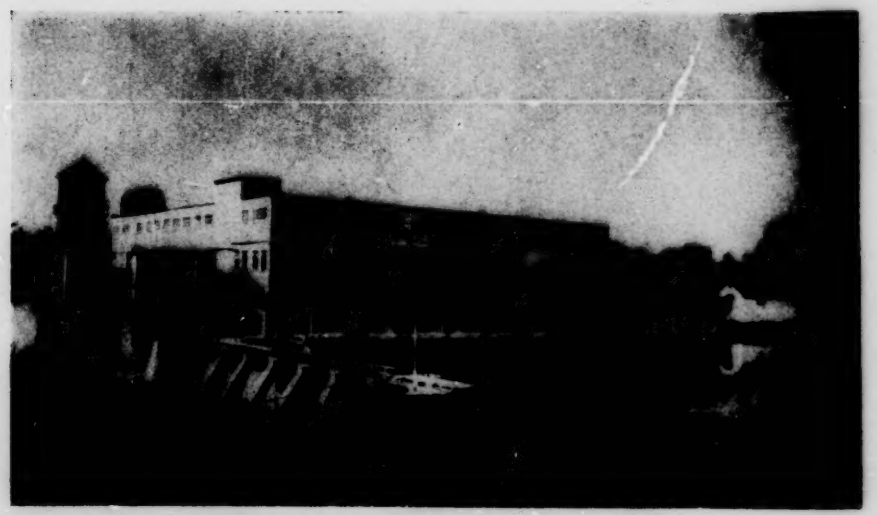

Le moulin de la compagnie HOWARD SMITH PAPER MILLS sur la rivière Ouareau.

restaurateurs; quelques hommes de métier : menuisiers, peintre, électricien et plombier; quelques personnes engagées dans les services publics ou privés; garagiste, cordonnier, barbier, sacristain, chauffeurs de taxi ou d'autobus, maître de poste, chef de police, etc....; un boulanger et une vingtaine de rentiers.

INDUSTRIE

Industrie dérivée de l'agriculture. — M. Arthur Thibodeau s'est porté acquéreur en 1928 de la boulangerie locale établie en 1921 sur la rue principale. Il est assisté dans son travail par deux membres de sa famille et opère sous la raison sociale Arthur Thibodeau & Fils Enr. Sa production moyenne hebdomadaire se détaille comme suit : 2,400 pains de 1½ livre, 60 douzaines de brioches, 100 douzaines de beignets et 300 tartes. La consommation est cependant moins forte en hiver. La livraison se fait à domicile dans la localité ainsi que dans la paroisse de Sacré-Coeur-de-Jésus. M. Thibodeau commande à Montréal la majeure partie des ingrédients employés, comme la farine (1,200 sacs), les confitures, la graisse, le lait en poudre; le sucre et le sel viennent de Joliette. Six petits moteurs électriques sont en usage dans la boulangerie.

Industries dérivées du bois. — En 1944, M. Lionel Ducharme a ouvert une boutique où il fait le planage du bois. Il y travaille seul et rabote annuellement quelque 30,000 p.m.p. de sapin et d'épinette pour les cultivateurs des municipalités voisines. Occasionnellement, il fabrique des manches de hache, de marteau ou de pic. Il utilise trois moteurs de 8 HP. en tout.

Le nom et le développement du village de Crabtree s'identifient à l'une des plus importantes industries du comté de Joliette. Etablie ici en 1905 sous le nom de EDWIN CRABTREE & SONS LTD., l'usine devenait en 1917 la propriété de HOWARD SMITH PAPER MILLS dont le siège social est à Montréal (407 rue McGill). Aujourd'hui la Division comprend une usine de pâte mécanique d'une capacité de 33 tonnes par jour en plus d'une usine à papier fabriquant, sur deux machines distinctes, une quarantaine de variétés de papier telles que : papier d'édition, papier à lithographier, papier pour enveloppes, papier tenture, papier à écrire, papier à dessin, etc., ainsi que du papier hygiénique tel que papier de toilette, serviettes de papier, etc. La production de 1956 se chiffrait à 16,727 tonnes de papier. Il est entré dans la fabrication 14,790 tonnes de pâte chimique et 1,546 tonnes de pâte mécanique. Celle-ci est préparée sur place, tandis que la première provient surtout des autres établissements que la compagnie exploite au pays. A ces matières premières se joignent le kaolin importé d'Angleterre, l'alun provenant de Valleyfield et d'Arvida, ainsi que d'autres produits chimiques, mais en quantité beaucoup moindre. Les ventes sont confiées au bureau chef à Montréal.

La force motrice provient de trois sources différentes; un barrage sur la rivière Ouareau qui fournit environ 900 HP., deux chaudières dont l'une activée à l'huile développe 600 HP. à 150 livres de pression et est en opération en permanence; l'autre au charbon pouvant développer 478 HP. à 125 livres de pression servirait au besoin, enfin 4,000 HP. sont achetés d'une compagnie de pouvoir électrique. Une usine de filtration fournit par jour 1,750,000 gallons

d'eau propre et un traitement au chlore aide à tuer les bactéries et rend l'eau potable. La marchandise est expédiée par chemin de fer et par camions. Le personnel de l'usine comprend 225 hommes et 25 femmes auxquels il faut ajouter environ 15 employés supplémentaires pendant les deux mois de vacances. Le travail dans les bureaux occupe 15 hommes et 7 femmes.

D'importants changements se sont produits au cours de l'été 1957 dans le conseil d'administration de la compagnie. Le président, monsieur H. Howard Smith, a pris sa retraite et monsieur H. Roy Crabtree l'a remplacé. De plus, une entente a été conclue entre la compagnie Howard Smith Paper Mills et la compagnie Westminster Paper Co. de New Westminster, Colombie Britannique. Il résultera de cette entente que les installations de la compagnie Howard Smith à Crabtree seront éventuellement agrandies pour permettre la fabrication de plusieurs produits nouveaux.

SACRÉ-COEUR-DE-JÉSUS

L'ÉRECTION de la municipalité de la paroisse de Sacré-Coeur-de-Jésus date du 13 décembre 1921. Antérieurement à 1953, le nom officiel de la municipalité était Sacré-Coeur-de-Jésus-de-Crabtree-Mills. Son territoire, qui fait partie des anciennes seigneuries de Lavaltrie et de Saint-Sulpice, a été détaché de celui de Saint-Jacques et de Sainte-Marie-Salomé, dans le comté de Montcalm, ainsi que de Saint-Paul. Il est borné : au nord, par le village de Saint-Pierre et par Saint-Paul; à l'est, par cette dernière municipalité également; au sud et à l'ouest par le comté de Montcalm. Il représente une superficie de 6,325 acres. La courbe de niveau s'y maintient généralement entre 100 et 150 pieds, sauf aux dépressions auxquelles ont donné naissance les rivières Ouareau et Rouge qui traversent parallèlement une partie de la municipalité; elles y opèrent ensuite leur jonction, après quoi l'Ouareau poursuit son cours pour passer dans Saint-Paul, où elle va rejoindre l'Assomption.

Ce territoire comprend les rangs suivants, tels que nommés sur la carte du cadastre du comté : Bas-du-Lac-Ouareau, Ouest-Rivière-Rouge, Est-Rivière-Rouge et Ouest-Rivière-Lac-Ouareau (en partie). Il constitue un habitat rural dispersé, sauf une petite agglomération à la croisée de la route qui, de Saint-Paul, débouche sur celle qui conduit à Crabtree, non loin du village de ce nom.

Le bureau de poste (Crabtree Mills) et la station (Crabtree) sont dans le village de Crabtree.

POPULATION

Il n'est pas facile d'apprécier de façon précise le mouvement de la population à partir de 1931 puisque cette municipalité a subi, depuis, deux démem-

brements. A première vue, la population n'a presque pas varié de 1931 à 1951 : 620 habitants en 1931; 630 en 1941 et 614 en 1951; mais cette immobilité n'est qu'apparente étant donné que le territoire, lui, a changé. En effet, le 4 juillet 1931 une partie du territoire de Sacré-Coeur-de-Jésus-de-Crabtree-Mills était annexée à Saint-Paul-de-Lavaltrie et plus de cent personnes quittaient la municipalité par l'effet du démembrement. En 1944, année qui a précédé l'érection du village de Crabtree, les "Statistiques municipales" attribuaient à la paroisse une population globale de 1,460. Cette érection a réduit considérablement ce dernier nombre, qui est tombé à 614 en 1951. Crabtree a donc assimilé le gros morceau (près des deux tiers) puisque la monographie consacrée à ce village donne 983 âmes en 1951. Amputée de son agglomération villageoise, Sacré-Coeur-de-Jésus est devenue une municipalité de caractère strictement rural avec une population agricole, à l'exception de quelques travailleurs de Crabtree qui, depuis quelques années ont élu domicile à la périphérie.

De 1951 à 1956, les limites de Sacré-Coeur-de-Jésus n'ont pas varié et la population s'est accrue de façon normale, passant de 614 âmes en 1951 à 732 en 1956.

Les 67 cultivateurs que nous avons dénombrés tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme. Une demi-douzaine de contribuables possèdent un fond de terre assez étendu mais ils sont si peu intéressés à le cultiver que nous ne pouvons pas les ranger parmi les propriétaires de ferme proprement dits. Ils vivent de leur travail comme journaliers à Crabtree et c'est comme tels que nous les avons classés. Au total, cette catégorie groupe 47 chefs de famille; viennent ensuite 3 rentiers, 1 boucher, 1 restaurateur, 1 menuisier, 1 mécanicien et 1 agronome.

Quelques familles de l'extérieur (Montréal et Joliette) viennent occuper durant la belle saison le chalet qu'elles possèdent dans la municipalité.

AGRICULTURE

Des terres aux sols variés : argiles lourdes, terres franches argileuses ou sablonneuses, terres légères, qui poussent des récoltes aussi diverses que le mil, le trèfle, la luzerne, les céréales, le tabac, la betterave à sucre, les plantes-racines; de belles érablières; la proximité du calcaire de la Standard Lime Co. Ltd., de la ville de Joliette et du comptoir avicole de Saint-Félix-de-Valois; l'égouttement facilité par les rivières : voilà quelques avantages évidents qu'offre la localité aux 67 propriétaires de fermes qui y vivent en possédant 5,095 acres de terre.

Quarante p. c. des sols sont d'argile, 50 p. .c de terre franche et 10 p.c. de terre légère; la même ferme couvre souvent toute la gamme, à partir du sable jusqu'à l'argile.

On pratique généralement le labour Richard sur les terres fortes. Les planches de 60, 70 ou même 100 pieds de largeur sont bien bombées; on aplanit les levées des rigoles et des fossés et ceux-ci sont assez profonds, de sorte que le sol s'essore tôt au printemps et vite après les pluies.

On chaule très peu parce que le sol n'est pas très acide. Les cultivateurs fertilisent cependant très bien leurs champs, non seulement les cultures sarclées, mais aussi les pâturages, et ceci comme complément au fumier de ferme qui est utilisé judicieusement. L'emploi d'environ 1½ tonne par ferme de divers engrais chimiques est d'usage courant.

Quelques fermes ont un double assolement; un de 4 ans et l'autre de 6 ans. C'est la rotation de 6 ans qu'on rencontre le plus; c'est-à-dire 2 ans en grains, 2 ans en foin et 2 ans en pâturages.

De la superficie déjà labourée, 2,230 acres sont en grande culture et le reste en pâturages, dont une moitié fertilisée et très profitable. Les grandes cultures comprennent de plus en plus d'avoine, de foin et de tabac. Il arrive souvent qu'une ferme de 100 acres ait une sole de cultures sarclées qui se compose de tabac, maïs, pommes de terre et autres petites cultures.

On produit beaucoup de tabac à pipe et à cigare. En effet 35 producteurs plantent un total de 80 acres et mettent en porte-monnaie environ $17,000.

Il fut un temps ou l'on croyait pouvoir implanter la culture de la betterave à sucre sur une haute échelle mais pour une raison de transport du produit ou autre cause, les cultivateurs hésitèrent à entreprendre cette culture au point qu'on n'y trouve plus qu'un champ de 3 acres.

Sur la presque totalité des fermes on cultive des légumes pour les besoins domestiques. De plus, la Maison David Lord de L'Assomption possède des contrats au total de 12 arpents carrés de fèves pour la mise en conserve.

Quelque 40 érablières de 1,000 à 1,200 érables offrent une activité intéressante et rémunératrice au printemps. Le matériel est de qualité, de même que les produits fabriqués. Le revenu argent moyen par ferme est estimé à environ $250. par année.

Si les tracteurs (50) n'éliminent pas les chevaux complètement car il s'en trouve encore 83, on tend de plus en plus à mécaniser les fermes. La rareté de la main-d'oeuvre favorise ce revirement en faveur des machines aratoires.

Au recensement de 1956 on rapportait 656 laitières dans cette paroisse. Ces vaches sont des demi-sang Ayrshire et Holstein. Grâce aux bonnes méthodes de culture, à l'ensilage d'herbes fourragères et de maïs, aux pacages fertilisés et à l'abondance de foin ces troupeaux donnent des moyennes de lait supérieures à celles observées un peu partout dans la province.

L'insémination artificielle se pratique sur environ le tiers des fermes. Cette nouvelle méthode est bien vue et contribue passablement à l'amélioration de l'élevage des bovins laitiers.

Les bons marchés pour le lait ne manquent pas. En effet 8 cultivateurs sont membres de la Laiterie des Producteurs de Joliette Ltée; environ 25 vendent leur lait à la coopérative de Granby et le reste se partage entre la beurrerie de St-Jacques et de St-Gérard-Magella.

Depuis quelques années on note un déclin dans la production porcine. En 1956 environ 1,400 porcs ont été expédiés sur les marchés. L'augmentation des ventes de lait en nature est certes responsable de cette baisse. Les petits laits de beurre et de fromage doivent être remplacés par des moulées coûteuses.

On ne trouve plus que 22 moutons dans les fermes. C'est dire que les autres activités agricoles intéressent davantage les cultivateurs de la localité.

Etant donné les possibilités agricoles variées, on ne trouve qu'un poulailler de 1,000 pondeuses et 1 de 800; les autres cultivateurs gardent seulement de 25 à 30 poules en vue de répondre aux besoins domestiques. Quelques éleveurs s'intéressent à la production du poulet à griller; ils gardent près de 4,500 sujets, et ce, en plus des 2000 gros poulets.

Monsieur Charles Granger opère un couvoir privé. L'an dernier il a vendu 55,000 poussins dans les comtés de Joliette, Assomption et Montcalm. Ce couvoir est alimenté d'oeufs par le principal aviculteur de l'endroit.

3 apiculteurs avec 51 ruches au total : voilà tout ce que compte l'apiculture.

L'U.C.C., la caisse populaire et le cercle des jeunes agriculteurs fonctionnent bien. On s'intéresse aux oeuvres et autres mouvements populaires susceptibles d'aider la cause agricole.

INDUSTRIE

Un employé de la papeterie de Crabtree, M. Bruno Morissette, occupe ses loisirs à la fabrication de chaloupes qu'il vend aux particuliers des environs. Le pin utilisé est coupé sur le lot à bois du propriétaire.

TROISIÈME PARTIE

JOLIETTE AGRICOLE

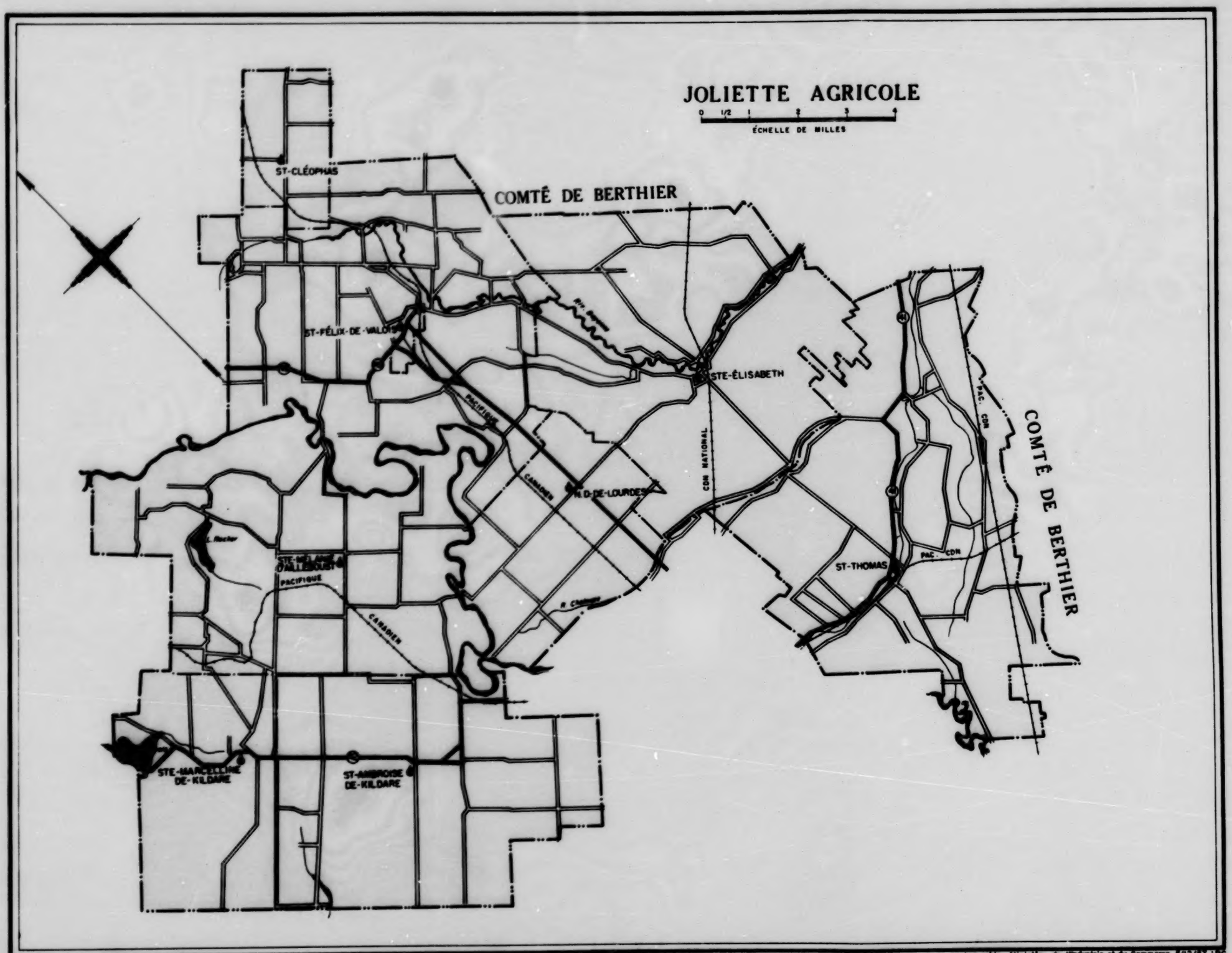

Service de la Cartographie, Ministère de l'Industrie et du Commerce 5/12/57 J.P.G.
R. Mainguy, directeur

JOLIETTE AGRICOLE

TEL que précédemment mentionné, le qualificatif "agricole" caractérise l'activité principale de ce territoire qui encercle le Joliette Métropolitain et qui se compose de Saint-Félix-de-Valois (paroisse et village), Saint-Cléophas, Saint-Thomas, Sainte-Elisabeth, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Mélanie, Saint-Ambroise et Sainte-Marcelline.

L'économie de la zone repose presque entièrement sur l'agriculture. Fermes prospères qui ont tendance à s'agrandir, population stable, agriculture variée : tels sont les principaux traits des municipalités.

On pourrait trouver de nombreuses raisons pour inclure Saint-Thomas dans Joliette Métropolitain; toutefois, si l'on considère l'économie générale de la municipalité de même que son comportement démographique, il faut convenir qu'elle s'apparente beaucoup plus à Sainte-Mélanie et à Sainte-Elisabeth qu'à Saint-Paul ou Saint-Charles-Borromée.

Au point de vue topographique, Saint-Cléophas et Sainte-Marcelline pourraient se classer dans la zone Laurentienne; au point de vue fonctionnel, elles sont en relation beaucoup plus étroite soit avec Saint-Félix-de-Valois soit avec Saint-Ambroise qu'avec les municipalités situées plus au nord. Au surplus, ce sont des municipalités frontières.

Le tableau qui suit montre que la population totale de la zone agricole n'a augmenté que de six pour cent de 1951 à 1956. Dans la plupart des cas, les variations sont tellement minimes qu'on peut vraiment parler d'une population stable. Une dizaine de fermes seulement sont disparues dans l'espace de cinq ans et cette baisse s'est localisée dans les alentours de Saint-Félix-de-Valois où s'esquisse un léger mouvement d'urbanisation.

POPULATION ET NOMBRE DE FERMES DU JOLIETTE AGRICOLE
1951 ET 1956

	Population		Nombre de fermes	
	1951	1956	1951	1956
St-Félix-de-Valois (vil.)	1,201	1,323	—	—
St-Félix-de-Valois (par.)	1,610	1,743	265	240
St-Cléophas	309	341	40	40
St-Thomas	1,751	1,767	192	189
Ste-Elisabeth	1,614	1,678	209	216
N.-D.-de-Lourdes	614	732	81	79
Ste-Mélanie	1,035	1,004	123	124
St-Ambroise	1,683	1,419	85	71
Ste-Marcelline	—	406	—	26
Total	9,817	10,413	995	985

Comme on le voit, la population totale de la zone s'élève à 10,413 habitants, soit 25 pour cent de la population totale du comté. Abstraction faite du village de Saint-Félix-de-Valois, on trouve dans les municipalités de Joliette Agricole 1,845 chefs de famille dont 981 sont cultivateurs, soit une proportion de 53 pour cent. La superficie des fermes couvre 109,745 acres dont 77,631 acres en terres défrichées et 32,114 acres en terres non défrichées. La terre défrichée représente donc 70 pour cent de la superficie totale des fermes. Ces diverses données numériques confirment bien le caractère agricole de la zone que nous examinerons maintenant en détail en commençant par Saint-Félix-de-Valois justement célèbre par son Comptoir Coopératif Avicole.

LE VILLAGE DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

LA MUNICIPALITÉ du village de Saint-Félix-de-Valois a été détachée en 1926 de la municipalité de la paroisse du même nom, elle-même érigée dès 1845. Elle forme une enclave d'environ 445 acres, à peu près au centre de la municipalité rurale. L'agglomération villageoise s'est constituée de chaque côté d'une route locale qui débouche sur la route No 48 traversant la partie ouest du village.

L'aspect topographique de la région dans laquelle se trouve le village est celui d'une plaine ondulée. Dans les limites mêmes de la municipalité, l'altitude varie entre 350 et 485 pieds. Les ruisseaux Beaubec et Saint-Martin, deux affluents de la rivière Bayonne qui passe près de là, sillonnent le territoire du village.

La paroisse religieuse, Saint-Félix-de-Valois, reçut son érection canonique par décrets successifs en date du 14 novembre 1840 et du 6 septembre 1844 mais fut desservie comme mission de 1840 à 1843 alors qu'était donné un titulaire à la cure et que s'ouvraient les registres. L'église est au centre du village. Le bureau de poste, dont le nom est aussi Saint-Félix-de-Valois, est également dans le village.

La municipalité se trouve sur un petit embranchement du Pacifique Canadien qui relie Saint-Gabriel-de-Brandon à Montréal, via Lanoraie Station. La station est à la périphérie de l'agglomération villageoise. Une des deux voies d'évitement va à une sablière; elle se relie à la voie principale à environ ¾ de mille de la station. Cette dernière est munie du télégraphe public.

Signalons que la corporation municipale opère un service d'aqueduc.

Nous ouvrons cette série de monographies sur les municipalités de la "plaine" par celle du village de Saint-Félix-de-Valois parce que cette municipalité possède plutôt les traits caractéristiques d'un petit centre urbain exerçant

une influence économique sur plusieurs localités environnantes. Ces caractéristiques d'ailleurs apparaîtront clairement dans les pages qui suivent.

SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Le village ressemble à une municipalité des Prairies. On y voit les moulanges de la Compagnie de Provisions de Saint-Félix, ceux de J. W. Brissette de même que les établissements du Comptoir Avicole.

POPULATION

Erigée en 1926, ainsi qu'on vient de le voir, la municipalité de village de Saint-Félix-de-Valois apparaît pour la première fois aux recensements fédéraux en 1931 avec une population de 896 âmes, portée à1,130 en 1941, à 1,201 en 1951 et enfin à 1,323 en 1956. Ces augmentations constantes forment contraste avec les diminutions que la municipalité avait à déplorer avant de se partager en deux entités distinctes : le village et la paroisse. Elle a même résisté avec quelque succès à la puissante attraction exercée par les centres industriels en 1942 et 1943 puisqu'elle a enregistré une augmentation de 81 habitants de 1941 à 1951. Au cours des cinq années qui ont suivi, soit de 1951 à 1956, le village a conservé presque tout son accroissement naturel. Si ce fait indique une tendance profonde et non pas seulement accidentelle, le temps n'est pas loin où la municipalité cessera d'être village pour devenir ville.

En plus des propriétaires résidants au nombre de 184, il y a 117 locataires, ce qui fait 301 foyers. Voici comment le recensement de 1951 répartissait les occupations de la population active :

Groupe d'occupations	Hommes	Femmes
Toutes occupations	264	89
Propriété et administration	57	9
Professions	15	24
Bureau	7	9
Agriculture	11	—
Autres industries primaires	7	—
Fabrication et mécanique	41	18
Construction	25	—
Transports et communications	36	5
Commerce et finance	32	9
Services	13	13
Manoeuvres	18	2

Même s'il conviendrait de reviser à la hausse quelques-unes de ces données, celles-ci n'ont pas encore perdu toute leur actualité et caractérisent bien les occupations du village.

On remarquera, par exemple, qu'il y a 41 personnes engagées dans le commerce et la finance. Saint-Félix-de-Valois est, en effet, un centre de distribution rayonnant non seulement à l'intérieur du comté de Joliette mais aussi dans les comtés environnants : Berthier, Montcalm, Maskinongé. Le nombre de professionnels semble élevé mais il faut se rappeler qu'il englobe les instituteurs et les institutrices. Au surplus, on trouve dans le village trois médecins et un notaire qui recrutent une clientèle dans un rayon dépassant de beaucoup les limites du village et de la paroisse.

LE COMPTOIR AVICOLE DE SAINT-FELIX-DE-VALOIS

Le Comptoir avicole de Saint-Félix-de-Valois serait l'organisation avicole la plus avancée et la plus considérable de la province de Québec, sinon du pays. A cause de son importance primordiale dans l'économie de Saint-Félix-de-Valois on nous pardonnera de lui accorder une attention spéciale.

Le Comptoir avicole de Saint-Félix-de-Valois est une coopérative composée de 422 cultivateurs et aviculteurs de la municipalité et aussi de plusieurs municipalités environnantes. Au point de vue technique, le Comptoir avicole se divise en cinq départements que nous décrirons plus ou moins brièvement :

1. — Le Comptoir
2. — Le Couvoir
3. — La meunerie
4. — Le magasin
5. — Le poste d'abattage

Le Comptoir. — Fondé en 1930, c'est un service de classification, d'emballage et de vente des oeufs de consommation à Montréal. Le Comptoir avicole possède huit appareils-mireurs et autant de machine à peser pour la classification

des oeufs. Les oeufs classés sont mis dans des boîtes d'une douzaine, prêts pour la vente au consommateur. Chaque boîte d'une douzaine compte six ouvertures qui permettent au client montréalais de voir six oeufs à travers le cellophane. Tous les oeufs sont placés dans des cartons de 15 douzaines. On scelle, on adresse et on retourne les cartons dans la salle d'entreposage d'où, chaque matin, le camion du Comptoir transporte les oeufs à Montréal, directement aux marchands-détaillants. Au cours de l'année d'opération 1956-57, le Comptoir a reçu et vendu 1,431,086 douzaines d'oeufs.

Arrivage et électrocution des poulets à griller au poste d'abattage du Comptoir Avicole de Saint-Félix-de-Valois.

Le Couvoir. — Fondé en 1932, c'est un service de production de poussins par l'incubation. Le couvoir est muni d'incubateurs du type MAMMOTH et de quatre cabinets d'éclosion. Quelques jours avant la réception des oeufs, on procède à la préparation de la salle d'incubation en désinfectant au formol et à la créosote. Les incubateurs eux-mêmes, d'une capacité de 220,000 oeufs, sont soigneusement nettoyés.

Ce sont d'immenses boîtes qui jouent le rôle d'autoclaves. Ils sont chauffés à l'électricité avec contrôle automatique pour la chaleur et l'humidité. Le degré de chaleur doit être de 99.5 degrés F. et le pourcentage d'humidité doit se maintenir à 860 pour éviter que l'oeuf ne se dessèche et ne colle à la coquille.

Après 18 jours d'incubation, on transfère les oeufs dans les cabinets d'éclosion. Ici, la température doit être inférieure à 97o F. à cause de la chaleur animale qui commence à se développer, et l'humidité plus intense pour attendrir l'écaille afin de permettre au poussin de la briser plus facilement et de sortir de sa prison. Un intervalle de trois jours s'écoule entre la mise dans le cabinet d'éclosion et la sortie du poussin. Il faut laisser ce dernier à la chaleur quelques heures encore pour lui permettre de s'habituer à respirer l'air libre de l'atmosphère.

Une fois éclos, les poussins d'un jour sont passés à un spécialiste-sexeur qui sépare les cochets des femelles.

Le nombre des oeufs incubés en 1956-57 a été de 928,650 ; celui des poussins éclos et vendus, de 663,850.

La meunerie. — En 1936, le Comptoir avicole décidait d'élargir son champ d'action et de se lancer dans l'industrie de la meunerie. Aujourd'hui, l'entreprise emploie de 8 à 10 hommes. On y fait des moulées balancées et des moulées ordinaires avec des grains achetés pour moitié directement de l'Ouest et, pour moitié, des courtiers de Montréal; de plus, on moud à commission pour les cultivateurs de la région. En 1956, on a fabriqué 136,293 sacs de rations balancées "Saint-Félix" pour volailles, 16,344 sacs de rations pour porcs et 5,912 sacs de rations pour vaches laitières. Les cultivateurs avec qui l'on fait affaires directement sont répartis dans une douzaine de paroisses des alentours.

Le magasin. — Ce projet prit naissance durant la dernière guerre et se réalisa en 1943. Le magasin général met à la disposition des membres du Comptoir avicole tous les produits de l'épicerie, du restaurant, de nombreux articles d'utilité quotidienne, un choix de chaussures et de vêtements, la ferronnerie en général, des accessoires pour la construction, la peinture, la vitre, la broche, etc . . . Au cours de 1956-57, les ventes se sont élevées à $110,202.90.

Le poste d'abattage. — Le 15 février 1956 on faisait solennellement l'inauguration du poste d'abattage de Saint-Félix, "le poste le plus moderne au pays". Les volailles arrivent vivantes dans des cages en bois et se retrouvent quelques minutes plus tard empaquetées dans de la glace, plumées, vidées et nettoyées, prêtes à partir pour Montréal. Les opérations se font à la chaîne, chaque employé ayant toujours la même chose à faire. L'oiseau, suspendu par les pattes à une courroie mobile, est successivement électrocuté, saigné, examiné par des vétérinaires, ébouillanté, plumé, brossé, vidé, nettoyé, brûlé, lavé à l'eau froide et finalement mis dans de la glace. Au cours de la première année d'opération, le poste a livré 2,589,926 poulets à griller; 363,739 gros poulets; 281,535 poules et 115,811 dindes, au total 3,351,011 sujets abattus.

INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture. — La beurrerie actuelle de la Crémerie Coopérative de Saint-Félix, à 122 rue Principale, est le résultat de la fusion,

... "L'oiseau, suspendu par les pattes à une courroie mobile, est successivement électrocuté, saigné, examiné par les vétérinaires, ébouillanté, plumé, brossé, vidé, etc..." (p. 118)

en 1937, de l'ancienne beurrerie de la municipalité rurale, achetée et fermée par l'organisme coopératif, avec la beurrerie du village dont la coopérative a continué l'exploitation. Ces deux beurreries étaient l'une et l'autre très vieilles. Au moment de la fusion, celle de la municipalité rurale existait depuis au delà de 50 ans et celle du village était aussi très ancienne. La coopérative donne du travail à trois employés durant six mois de l'année et à deux employés durant deux mois; il lui arrive d'engager un autre employé de temps à autre. En 1956, elle a fabriqué 290,000 livres de beurre avec le lait qu'elle a reçu de 160 cultivateurs.

En même temps qu'un commerce d'épicerie et de grains, monsieur J.-W. Brissette opère une meunerie et une moulange, tout près de la gare presque en face du Comptoir avicole. Monsieur Brissette moud à commission pour les cultivateurs de la région; achète et moud du blé pour son propre compte et aussi prépare divers engrais alimentaires pour les poules et les vaches laitières. Ses achats et ventes de grains, engrais et concentrés s'élèvent aux environs de $225,000 par année. Trois ou quatre employés travaillent de façon intermittente soit à la meunerie, soit à la moulange, soit à la réception et à l'expédition des denrées.

Dans le village, sur la rue Principale, on trouve un autre établissement préparant de la provende. Il s'agit de la compagnie Geo. H. Read Ltée dont monsieur J. E. Benny est propriétaire. La fondation du commerce de farine, foin, grains et provisions en gros de Geo. H. Read & Cie Ltée remonte à 1862; celle de l'industrie de la provende préparée, à 1936. Avec le concours de deux ou trois employés, selon les besoins, monsieur Benny, le propriétaire actuel, produit annuellement de 25,000 à 35,000 sacs de rations balancées pour les poules, les porcs et les vaches.

Sous la raison sociale La Cie de Provisions de St-Félix, monsieur J.-Geo. Dufresne dirige principalement un commerce de gros faisant affaires non seulement dans le comté de Joliette, mais encore dans les comtés environnants : Montcalm, Berthier, Maskinongé. Il convient toutefois de mentionner qu'il arrive à cette entreprise de préparer des rations pour vaches laitières et porcs.

L'une des deux boulangeries locales, qui appartient à M. Raoul Desroches, se trouve à 302 rue Principale. Bâtie vers 1925, elle a été achetée en 1957 par le propriétaire actuel de monsieur Adalbert Dénommé; ce dernier continue de cuire le pain et de faire brioches et pâtisseries pour monsieur Desroches. La farine s'achète dans la localité; le malt, la levure, la poudre et une partie des autres ingrédients à Joliette; le reste, à Montréal. Monsieur Desroches fait la livraison à domicile dans Saint-Félix-de-Valois et Saint-Cléophas.

Le second boulanger de l'endroit, monsieur Alphonse Olivier, exerce son occupation depuis 52 ans. Il se fait aider par un membre de sa famille. L'établissement est situé à 203 rue Principale. La farine s'achète dans la localité; les autres ingrédients viennent de Joliette ou de Montréal. La totalité de la production est livrée à domicile dans St-Félix.

Une entreprise d'eaux gazeuses ouverte en 1935, sous la raison sociale de Bergeron & Fils, Enr., à 142 rue Principale, est aujourd'hui la propriété de M. Roméo Desroches. C'est une entreprise familiale où le propriétaire, ses trois fils et ses deux filles y travaillent. M. Desroches qui fait affaires avec les marchands et les restaurateurs de St-Félix-de-Valois et de la région, prépare une eau minérale et des liqueurs diverses de marque "St-Félix" qu'il vend en bouteilles de 7, 12 et 30 onces. Il a embouteillé en 1956 environ 30,000 caisses de ces liqueurs. Les matières premières utilisées sont achetées à Montréal.

Textile et vêtements. — Dans une bâtisse située aux limites du village, non loin de la station, trois employés (1 homme et 2 femmes) sous la direction de monsieur G. Lambert, finissent le tricotage de bas de laine pour des compagnies de Montréal ou des environs. Certaines opérations se font à domicile, à la pièce.

En ce qui a trait à l'industrie du vêtement, il faut aussi mentionner que madame R. Champagne de Saint-Félix effectue aussi divers travaux, à contrat, pour des manufacturiers de vêtements de Montréal.

Industries dérivées de la forêt. — L'établissement dont M. Marcel Rose est le propriétaire est un des deux ateliers de menuiserie du village de St-Félix-de-Valois et se trouve à 116 rue Principale. Dans cet atelier qui a quelque

cinquante années d'existence, les 7 employés qui travaillent environ neuf mois par année fabriquent principalement des portes et châssis. On y prépare en outre du bois à languettes et à moulures. Les essences utilisées sont le pin, l'épinette et le bois blanc. La production est écoulée dans la région et à Montréal, par l'intermédiaire de marchands de gros.

L'autre fabrique de portes et châssis de la municipalité existe elle aussi depuis de nombreuses années. En 1942, elle est devenue la propriété de M. Horace Coutu, 355 rue Principale. Un fils du propriétaire et un employé y travaillent six mois par année. Les produits de cette entreprise sont vendus principalement aux particuliers du comté de Joliette. On y fait aussi sur demande les réparations et la préparation du bois.

En 1947, au numéro 263 rue Principale, M. Maurice Bernard établissait une petite industrie où il fait lui-même des armoires, des planches à pain et divers articles en bois. Le bois contreplaqué et le bois blanc forment la matière première utilisée. Les travaux dans cet établissement se font uniquement pour le marché local.

La scierie de M. Roméo Beaulieu, à 376 de la rue Principale, ouverte en 1946, fonctionne de trois à quatre mois par année et fournit du travail à six hommes. La production de 1956 a été de 300,000 p.m.p. de pin, sapin, épinette et aussi bouleau, merisier, etc. Le bois scié dans cet établissement vient des boisés de ferme des cultivateurs de la municipalité et des paroisses avoisinantes, soit dans le comté même ou dans ceux de Berthier et Montcalm. Le sapin, le pin et l'épinette forment les principales essences.

Fer ornemental. — Une des plus importantes industries de St-Félix-de-Valois, est sans doute "La Forge Laurentienne, Enr." dont M. Armand Coutu est le propriétaire. Dans cette usine, une vingtaine d'hommes s'y emploient à la fabrication de fer ornemental. On y fabrique en outre des cheminées en métal pour les usines. M. Coutu et ses hommes se spécialisent aussi dans l'installation de ces cheminées, par tout le Canada. Le fer qui est la principale matière première est acheté à Montréal.

SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

(paroisse)

Le 1er juillet 1845, une portion du territoire de la paroisse de Sainte-Elisabeth était détachée de celle-ci et érigée en municipalité sous le nom de Saint-Félix-de-Valois. Ce secteur englobait une partie des seigneuries de Ramezay et de Lanoraie-Dautré. La nouvelle municipalité couvrait alors une plus grande étendue qu'aujourd'hui, la paroisse de Saint-Cléophas et le village de Saint-Félix-de-Valois ayant été subséquemment formés à même son propre territoire. La municipalité rurale, qui encercle le village et dont la superficie est

de 20,638 acres, est bornée comme suit : au nord, par Saint-Jean-de-Matha, une enclave du comté de Berthier et Saint-Cléophas; au nord-est, par le comté de Berthier; au sud, par Notre-Dame-de-Lourdes; à l'ouest, par la rivière L'Assomption, qui la sépare de Sainte-Mélanie-d'Ailleboust.

C'est vers le sud-ouest, du côté de Sainte-Elisabeth, que les traits du relief sont les moins accusés, car la plaine du Saint-Laurent se prolonge encore jusqu'ici. Elle s'élève graduellement vers le nord; la courbe de niveau de 225 pieds ne subsiste pas longtemps et l'on a bientôt atteint 350 et 375 pieds avant d'arriver au village, tandis qu'à l'est et à l'ouest plusieurs points dépassent déjà 400 et même 500 pieds. Au delà du village, si l'on s'engage sur la route (no 48) conduisant à Saint-Jean-de-Matha, un écran de montagnes ne tarde pas à apparaître, qui fait pressentir les Laurentides. Ainsi la Montagne Coupée chevauche à plus de 900 pieds sur la limite de Saint-Félix-de-Valois et de Saint-Jean-de-Matha. Un peu au sud-ouest, la rivière L'Assomption creuse une rainure profonde parmi des escarpements de 500 à 800 pieds. Les ruptures du relief sont beaucoup moins accentuées au nord-est, où se retrouvent fréquemment les mêmes courbes de niveau, soit entre 400 et 500 pieds dans le voisinage de Saint-Cléophas.

La rivière L'Assomption constitue une limite naturelle à l'ouest de la municipalité; d'un débit moins considérable, la Bayonne, à l'est, y entre par Saint-Jean-de-Matha, décrit de nombreux méandres en direction du sud, puis traverse dans Sainte-Elisabeth. Dans le passé surtout, elle a fourni de la force motrice à plusieurs scieries et moulanges. Ses deux principaux tributaires sont les ruisseaux Beaubec et Saint-Martin. D'autres petits cours d'eau, dont le tracé apparaît sur les cartes, ne sont pas identifiés.

La population de cette vaste municipalité est naturellement dispersée et l'habitat est typiquement rural, l'agglomération villageoise formant une municipalité distincte. Au coude que forme la route no 48, dans un angle du rang I Sainte-Marie, on trouve une petite agglomération secondaire. L'église s'élève dans le village, mais la municipalité rurale est englobée dans le territoire de la paroisse religieuse.

Une petite colonie protestante d'environ 70 personnes se perpétue encore dans les rangs de Ramsay.

Le bureau de poste (Saint-Félix-de-Valois) est situé dans le village, mais la poste rurale dessert tous les rangs. La ligne du Pacifique Canadien qui s'embranche à Lanoraie Station et se prolonge jusqu'à Saint-Gabriel-de-Brandon, via Joliette, traverse la municipalité, mais la station est dans le village.

POPULATION

Il y a cinquante ans Saint-Félix-de-Valois se classait parmi ces municipalités qui non seulement ne conservaient pas leur accroissement naturel mais subissaient annuellement des diminutions de population. En effet, les trois recensements fédéraux de 1891, 1901 et 1911 donnent pour Saint-Félix-de-Valois les populations suivantes : 2,847 âmes, 2,130 et 1,907. En 1921, on

observe que l'émigration ralentit puisque la population de Saint-Félix se maintient à 2,024. C'est au cours de la décennie suivante que se produisent les événements qui changeront le cours des choses et arrêteront définitivement sinon complètement l'exode massif des trente années antérieures.

En 1926, le village de Saint-Félix-de-Valois se séparait de la paroisse pour constituer une municipalité distincte et en 1929 un groupe de cultivateurs et d'aviculteurs progressifs fondaient le Comptoir Avicole de Saint-Félix-de-Valois. A partir de cet instant, il semble que nous assistons à un véritable renouveau. Nous avons déjà vu qu'à partir de 1931 la population du village n'a cessé de s'accroître; il en est de même pour celle de la paroisse. Selon le recensement fédéral, en 1956, la population de Saint-Félix-de-Valois, paroisse, s'élève à 1,743; elle était de 1,385 en 1931, de 1,530 en 1941 et de 1,610 en 1951. De 1951 à 1956 on enregistre donc une augmentation de 133 personnes pour un accroissement naturel d'environ 160. Evidemment, il serait exigeant d'attendre d'une communauté agricole qu'elle conserve entièrement son accroissement naturel mais c'est déjà un sérieux motif d'encouragement pour l'avenir que de constater qu'au cours des cinq dernières années la municipalité a retenu dans ses limites plus de 80 pour cent de son accroissement naturel.

Tel que mentionné précédemment, l'habitat de la municipalité est typiquement rural. On compte 240 cultivateurs et aviculteurs sur environ 400 résidants. Il y a donc quelque 160 propriétaires domiciliés de maisons autres que celles de ferme, ce qui peut sembler excessif en pleine campagne; seulement, il faut se rappeler que, parmi ces gens, plusieurs possèdent un fonds de terre mais ne l'exploitent pas ou, du moins, pas suffisamment pour en tirer un revenu appréciable et être considérés comme de véritables cultivateurs. Les 240 personnes qui vivent uniquement de leur établissement agricole comprennent et des cultivateurs et des aviculteurs spécialisés, plus d'une cinquantaine. Ces derniers ne font à peu près pas de culture, le gros de leurs revenus leur étant assuré par leur poulailler. On sait que l'aviculture a pris ici un grand essor depuis quelques années, offrant ainsi une planche de salut, pourrait-on dire, à plusieurs cultivateurs qui vivotaient sur une terre ingrate. D'autres sont simplement devenus journaliers, ce qui fait qu'une municipalité rurale comme Saint-Félix-de-Valois en compte une centaine qui trouvent à s'employer au village et dans la région. Les rentiers sont au nombre de 21. Parmi les autres chefs de famille se rangent 5 industriels, 3 forgerons, 1 meunier, 1 garagiste, 2 mécaniciens, 1 menuisier, 1 peintre, 1 entrepreneur en construction, 2 employés de chemin de fer, 1 camionneur, 4 marchands de détail, 4 bouchers, 1 restaurateur, etc . . .

Le travail féminin est assez largement représenté avec 4 jeunes filles se consacrant à l'enseignement et une quinzaine en service domestique; environ 50 seraient employées à l'extérieur. On estime à près de 100 le nombre de jeunes filles disponibles advenant l'établissement d'industries dans la localité.

AGRICULTURE

Située moitié dans la montagne, moitié dans la plaine avec 50 p.c. de terres sablonneuses et pauvres, Saint-Félix-de-Valois subissait, au début du siècle

un exode de ses jeunes cultivateurs, alors que la forêt appauvrie ne pouvait déjà plus apporter un complément suffisant au maigre revenu dérivé de l'agriculture. Aujourd'hui la situation est différente et l'agriculture n'a plus cet aspect de pauvreté et d'abandon, grâce au développement de l'aviculture locale et aux progrès économiques qu'elle a permis de réaliser. Même les jardins sont plus beaux, grâce au riche fumier des volailles. L'apparence des bâtisses reflète également l'amélioration générale du système agricole.

Que s'est-il passé ? Quelles furent les causes de ces grands changements pour le mieux ? Le Comptoir Avicole de Saint-Félix-de-Valois, fondé en 1929, est à l'origine de ce revirement; il a agi comme stimulant qu'ont accompagné l'esprit de coopération, la bonne volonté, le désir de mieux vivre, l'application à l'aviculture, etc. Les milliers de pondeuses et de dindes qu'on élève maintenant sont des résultats concrets que même les profanes ne manquent pas de remarquer, s'ils passent par ici.

Saint-Félix-de-Valois a, sur 25 p.c. de sa superficie, de belles fermes à cultures mixtes, où l'industrie laitière laisse de beaux profits; nous pensons à la section sud-est sur les rives de la Bayonne.

Le domaine agricole amélioré comporte 11,056 acres et le sol non amélioré 5,218 acres : 3,450 de forêt et 1,768 de terrains incultes, lacs, rivières, chemins, etc. Ce domaine se partage entre 240 cultivateurs et une centaine d'autres particuliers qui, même s'ils possèdent parfois des étendues assez considérables, ne sauraient être placés dans la catégorie des exploitants de ferme, parce qu'ils ne vivent pas principalement du revenu de l'agriculture.

35 p.c. de terre forte, 15 p.c. de terre franche et 50 p.c. de terre légère : telle est la classification approximative des sols. A l'ouest et au nord, ils sont légers et pauvres, sauf quelques centaines d'acres en bordure de l'Assomption, qui délimite la municipalité à l'ouest, à partir de l'extrémité sud jusqu'à la limite nord. C'est dans la longue et large vallée de la Bayonne, située à l'est et au sud-est, que se trouvent les fermes les plus prospères et les plus belles. Les sables légers s'égouttent facilement et les eaux des sols lourds gagnent naturellement la Bayonne.

On emploie annuellement près de 300 tonnes de calcaire et 150 tonnes d'engrais chimiques, utilisées en partie pour les grandes cultures; ceci est un autre indice des bonnes tendances agricoles de ce coin du comté. Les 5 pacages permanents qu'on y rencontre sont bien fertilisés et donnent une nourriture économique au bétail laitier.

L'avoine et le foin occupent presque entièrement les 6,643 acres réservées aux grandes cultures. On constate des augmentations dans la culture du trèfle et autres herbes fourragères pour ensilage; cette pratique s'est avérée nécessaire pour l'abaissement du coût de production du lait. Deux producteurs de tabac jaune cultivent 63 acres au total.

Voisine, par le nord, de Saint-Jean-de-Matha, la championne du comté pour ses érablières, Saint-Félix-de-Valois tire tout le profit possible de celles qu'elle renferme : 10 de 1,000 érables et quelques douzaines d'autres bien mo-

destes et qui suffisent simplement à la consommation domestique. Le marché local absorbe une bonne partie de la production des 10 premières, alors que le surplus est vendu aux Américains, le tout rapportant environ $400 par érablière.

Environ les trois-quarts des fermiers possèdent un tracteur; ce dernier a pris la place des chevaux car les belles fermes de la plaine se prêtent bien aux travaux mécanisés. On y rencontre un centre de production d'urine pour la préparation d'hormones, avec 60 juments en gestation.

160 patrons gardent 1,377 sujets laitiers grandement améliorés depuis quelques années. On compte en effet 5 troupeaux de race pure Ayrshire, 3 Canadienne et 1 Shorthorn. Le revenu du lait, et des animaux vendus pour la boucherie donne environ $225,000, soit près de $1,000 à chacun des cultivateurs de cette localité. Deux producteurs vendent leur lait en nature à Joliette cependant que quelques autres expédient aux crémeries voisines.

On élève du beau Yorkshire et on bâtit des porcheries hygiéniques. Bien que cet élevage ait diminué depuis quelques années, on peut estimer à environ 2,000 le nombre de porcs expédiés sur les marchés. L'industrie porcine donne un revenu annuel moyen de $450 par ferme.

Quelque 671 brebis et béliers, 604 agneaux, constituent une population ovine assez nombreuse. On ne se plaint pas trop des déprédations ici.

Aviculture. — Dans Saint-Félix, 200 éleveurs élèvent de la volaille sur une base commerciale. Environ 50% font affaire avec le Comptoir. Les sujets incubés au poste d'incubation sont retournés au poste d'abattage; les oeufs, lorsqu'on pratique cette industrie, passent également par le Comptoir.

On estime le nombre d'oiseaux élevés annuellement aux environs de 500,000. Plusieurs aviculteurs ont des élevages de 10,000 poulets à griller et plus. On en rencontre même un qui produit environ 150,000 sujets par année. Les gros poulets représentent approximativement 8 p.c. du nombre total.

Le sexage des poussins d'un jour se fait au couvoir cependant que la sélection se pratique de plus en plus par les éleveurs. On réduit la quantité de moulée utilisée. Certains poulets à griller prendront 2¾ livres : ce sont les meilleurs; d'autres devront en manger 3¼ livres et même 3½. Ce qui prouve qu'une sélection judicieuse récompense toujours les intéressés à l'aviculture.

L'élevage des dindons prend de plus en plus d'importance, surtout dans la catégorie des dindons à griller.

Certaines compagnies voyant des perspectives d'élevage encourageantes dans ce coin du comté, fournissent aux aviculteurs, et les poussins et les moulées. Lorsque les oiseaux sont prêts pour le marché, ces mêmes compagnies les reprennent et établissent les prix à être payés aux éleveurs d'après l'efficacité. Autrement dit les poussins sont de petits pensionnaires qu'il faut engraisser le plus rapidement possible avec le minimum de provende.

On s'intéresse quelque peu à l'apiculture et la localité convient bien à cette spécialité agricole. Nous trouvons 7 apiculteurs, propriétaires de 54 ruches, qui

en retirent un revenu annuel moyen de $160 chacun. Il y a encore de la place pour d'autres ruchers.

Il y a une caisse populaire très prospère au village, 1 cercle de fermières, 1 syndicat coopératif, 1 cercle de l'U.C.C. et une section de la Société d'Agriculture; c'est donc dire que les associations professionnelles se développent bien.

INDUSTRIE

La meunerie périclite dans cette municipalité rurale, surtout depuis 1936, alors que le Comptoir Avicole de Saint-Félix-de-Valois ouvrait un moulin dans son établissement. Comme un grand nombre de cultivateurs sont membres de cette société, ils ont cessé de porter leur grain chez les meuniers et ceux-ci ne font presque plus tourner leur moulin. Seul, celui de M. Napoléon Coutu (rang Saint-Antoine, lots 13 et 14) est encore assez actif. Il date de 125 ans et le propriétaire l'exploite en recourant de temps à autre aux services d'un employé. Il travaille à commission pour le compte des cultivateurs de l'endroit, ainsi que de Sainte-Elisabeth, Saint-Norbert et Saint-Jean-de-Matha. Deux turbines hydrauliques de 50 et 75 HP. chacune sont installées sur la Bayonne et actionnent le moulin.

La moulange et la scierie de M. Paul Beausoleil, qui existent depuis 1866, sont situées dans le rang I Sainte-Cécile, lot 530. Les opérations de la moulange se résument à 1,000 sacs d'avoine moulue à commission pour les cultivateurs; à la scierie, on a scié à commission quelque 100,000 p.m.p. d'essences diverses pour le compte des cultivateurs des environs. Une roue hydraulique sur la Bayonne développe 50 HP.

M. Louis Guérard a ouvert en 1946 une scierie dans le rang I Ramsay. Il emploie six hommes cinq mois par année environ; en 1956, il a scié 650,000 p.m.p. de bois de pin, sapin, épinette, merisier, tremble et bouleau. La matière première vient des cultivateurs de Joliette et des comtés avoisinants.

M. Fernand Emery, du rang Saint-Pierre (lots 412a et 413) exploite une vieille scierie presque centenaire, qu'il maintient en activité pendant un trimestre avec l'aide de ses trois frères et, à l'occasion, de deux autres employés. Les 250,000 p.m.p. sciés en 1956 le furent pour des cultivateurs de la localité et de la région et comprenaient des proportions égales de pin, de sapin, et d'épinette de même qu'une certaine quantité de merisier, de bouleau et d'érable. La force motrice dérive d'une roue hydraulique de 45 HP. sur la Bayonne.

La scierie de monsieur P. Aimé Poirier, située sur le rang Saint-Antoine, n'a pas fonctionné en 1956. Monsieur Poirier a cessé d'opérer à cause des difficultés d'approvisionnement en bois de sciage. Son établissement datait de 1942.

Enfin, il est à noter que la Standard Lime Co., Ltd, du village Saint-Pierre, détient des terrains dans la paroisse de Saint-Félix-de-Valois d'où elle retire au besoin du sable et du gravier.

Meunerie sur la Bayonne.
Les établissements de cette nature sont en voie de disparaître complètement.

Tourisme. — Même si l'Assomption n'a ni un fort débit ni des élargissements considérables, ses abords sont souvent charmants et la rive qui appartient à Saint-Félix-de-Valois n'échappe pas à la règle. Aussi est-elle fréquentée, en été, par plusieurs familles de villégiateurs. Deux concentrations d'une vingtaine de chalets chacune se sont formées, la première près du pont qui donne accès à Sainte-Mélanie et la seconde, à peu de distance. On peut avoir accès à l'une et à l'autre par une route en excellent état qui se rattache à celle conduisant à Saint-Jean-de-Matha. Elle est en pente très prononcée, vu l'écran montagneux qui se dresse aux abords immédiats de la rivière. Il va de soi qu'aux deux endroits les gens remuants et avides d'amusements se sentiraient dépaysés. Les villégiateurs viennent plutôt chercher ici la tranquillité en goûtant les plaisirs de la vie champêtre.

SAINT-CLÉOPHAS

ERIGÉE le 7 octobre 1897, la municipalité de la paroisse de Saint-Cléophas, dans le canton de Brandon, a été formée à même un territoire détaché de Saint-Félix-de-Valois. Elle se compose d'un rang double qui couvre une superficie de 4,449 acres épousant la forme d'un rectangle presque parfait, sauf, à l'angle sud-ouest, un empiètement de Saint-Félix-de-Valois (paroisse). Elle est bornée : au nord et à l'est, par le comté de Berthier où elle fait brèche sans toutefois lui appartenir; par tous les autres points, elle touche à la municipalité nommée ci-haut.

Une route sur le prolongement du chemin Barrette en direction du nord, au sortir du village de Saint-Félix-de-Valois, conduit à Saint-Cléophas. Près des limites de ces deux localités, le voyageur constate qu'il va bientôt laisser derrière lui l'uniformité de la plaine. Il aperçoit les premiers valonnements qui suggèrent la proximité des montagnes. De fait, les premiers contreforts des Laurentides apparaissent bientôt au loin derrière Saint-Cléophas et le chemin du village traverse un rang assez accidenté parfois, où le relief a déjà beaucoup perdu de la régularité, par les collines et les dénivellations qui s'y sont formées.

Sauf quelques ruisseaux sans importance, aucun cours d'eau ne parcourt la municipalité; il ne s'y trouve pas de lac.

Une agglomération villageoise s'est formée autour de l'église, où le chiffre de la population équivaut sensiblement à celui de l'habitat rural proprement dit.

Les registres de la paroisse religieuse s'ouvraient en 1897, l'année même de l'érection canonique et civile ainsi que de l'arrivée du premier curé.

Le bureau de poste (Saint-Cléophas-de-Brandon) est situé au village, en face de l'église. Une ligne du Pacifique Canadien passant par Joliette pour aboutir à Saint-Gabriel-de-Brandon traverse la municipalité en direction du nord. La station est à peu de distance du village, au croisement de la route qui y conduit et de la voie ferrée (lot 568).

POPULATION

Saint-Cléophas occupe l'avant-dernière place parmi les municipalités du comté au point de vue de la superficie, Saint-Pierre venant après. Au point de vue de la population, il est malaisé de porter un jugement catégorique car il semble bien que Saint-Pierre, à cause de son voisinage avec la cité de Joliette, est en voie de dépasser Saint-Cléophas située aux confins du comté. La population de cette dernière n'a pas beaucoup changé depuis le début du siècle; elle s'est fixée plus souvent aux environs de 300 que de 350. En 1956, elle était de 341 âmes et en 1941, de 329 mais en 1921, 1931 et 1951 elle s'établissait à 307, 308 et 309 personnes. On trouve rarement une stabilité aussi parfaite.

Depuis sa fondation, la municipalité n'a jamais réussi à conserver la plus petite parcelle de son accroissement naturel ce qui permet de supposer que cette communauté agricole, dans les conditions actuelles, se maintient au point de saturation sous le rapport de la population.

On peut dire que les 40 cultivateurs de la municipalité vivent à peu près exclusivement du revenu de leur ferme. Ceci confirme le caractère agricole de Saint-Cléophas qui, au total, renferme 63 chefs de famille. Au point de vue occupationnel, les autres chefs de famille se classent de la manière suivante : 2 forgerons, 1 barbier, 1 ferblantier, 2 employés de chemin de fer, 1 camionneur, 1 voyageur, 2 marchands de détail, 2 journaliers et 11 rentiers.

Cinq familles de l'extérieur viennent habituellement passer la belle saison à Saint-Cléophas simplement pour bénéficier de la tranquillité de la campagne et de la beauté d'un magnifique paysage laurentien.

AGRICULTURE

A Saint-Cléophas, 40 cultivateurs exploitent une superficie totale de 4,448 acres de terre. La terre défrichée est dans l'ordre de 3,526 acres, dont 2,440 en grandes cultures, 967 en pâturage et 119 sous diverses cultures.

Les fermes ont en moyenne une superficie de 111 acres, dont les quatre cinquièmes sont labourés. Le reste comprend des pâturages parsemés de cailloux, de la forêt suffisante pour fournir du bois de chauffage et de charpente et quelques bonnes érablières.

65 p.c. des terres labourables sont franches et produisent de bonnes récoltes de grain et de foin. On songe à la culture de petits fruits, comme la fraise et la framboise, mais il faudrait produire en grande quantité pour intéresser les acheteurs; les commerçants de Joliette transigent plutôt avec les maraîchers de Montréal, parce qu'ils trouvent là le volume et la qualité. La coopération dans les achats et les ventes produirait, ici comme ailleurs, des résultats intéressants.

Il y a aussi 6 p.c. de bonne terre forte et 25 p.c. de terre légère; avec les quelques fermes de terre noire, Saint-Cléophas a de la variété dans son sol, ce qui augmente les possibilités agricoles.

On a employé de grandes quantités de calcaire; on pourrait en utiliser plus avec avantage; cela favoriserait la production du trèfle et de la luzerne, si nécessaires dans un centre d'industrie laitière.

Les cultivateurs n'achètent pas d'engrais chimiques, parce qu'ils s'occupent surtout de grandes cultures. L'égouttement ne présente pas de gros problèmes; des coulées profondes conduisent les eaux de surplus vers la Bayonne.

Ici comme dans d'autres municipalités du comté, on cultive, d'année en année, plus d'avoine pour l'alimentation des vaches, des porcs et des poules; on aurait cependant avantage à semer plus de trèfle. Plusieurs cultivateurs ont du maïs ; on pourrait encore retirer plus de bénéfices des laitières si on en cultivait davantage.

On a essayé la culture de la betterave à sucre mais les saisons parfois trop sèches ont découragé les planteurs.

Il y a place ici pour une trentaine de petits vergers de famille à côté des jardins potagers qui sont intéressants. On se plaint que les marchés sont éloignés pour les fruits et légumes et que la demande locale est médiocre. Il faudrait produire en groupe certaines spécialités pour attirer les gros acheteurs.

Saint-Cléophas prend soin de ses érablières qui donnent environ 2,000 gallons de sirop, dont l'excédent sur la consommation domestique est vendu aux Américains. L'outillage est bon; 90 p.c. des chaudières sont en aluminium. Cette source ajoute en moyenne $200 au revenu de la ferme.

Le cheval commence à céder sa place aux tracteurs. Ceux-ci, au nombre d'une quinzaine, conviennent aux travaux de presque toutes les fermes, parce que le relief n'est pas assez accidenté pour rendre leur usage dangereux ou impossible. Par rapport aux chiffres de 1951, on constate une diminution de 113 à 64 dans le nombre de chevaux, dont l'élevage n'intéresse à peu près plus de cultivateurs.

Les faibles récoltes obtenues il y a quelques années et les prix élevés de la viande ont incité les éleveurs à vendre des laitières. Il ne reste pas plus de 394 sujets sur les fermes. La production moyenne par vache est faible. Elle indique une alimentation insuffisante, un manque de fourrage et de grain; elle n'atteint pas les 4,000 livres. Le revenu du lait, les ventes de veaux de lait et d'herbe, de vaches réformées et de taureaux assurent des recettes moyennes voisinant quelque $800 par ferme.

L'industrie porcine qui normalement marche de pair avec la production de lait fait ici exception. En effet on compte plus de porcs cette année que par le passé; 57 sujets de plus de six mois et 247 de moins de six mois étaient en élevage au recensement de juin 1956. Ces chiffres peuvent être majorés pour 1957, car les hauts prix payés pour les porcs encouragent les cultivateurs à augmenter le nombre des truies portières. On peut estimer les ventes totales à près de $25,000, soit une recette de $650 par cultivateur, preuve que l'élevage des porcs intéresse plus d'un agriculteur.

La population ovine est légèrement moindre que depuis une quinzaine d'années. On compte 87 brebis et béliers et 130 agneaux, tous croisés. Il y a beaucoup de pâturages à moutons et qui ne peuvent pas servir à d'autres fins. Mais il y a toujours le problème des chiens et des loups, parce qu'on est près de la forêt, au pied des Laurentides. On s'intéresse cependant aux moutons; les gens de la place utilisent leur laine et les commerçants recherchent leur chair.

Saint-Cléophas étant une municipalité voisine de Saint-Félix-de-Valois, on ne saurait se désintéresser de l'aviculture. On élève beaucoup plus de poulets à griller que de poules pondeuses. On peut tabler sur une production de poulets d'environ 160,000 annuellement. Les pondeuses sont au nombre de 10,000. Presque toutes les fermes en gardent; comme il n'y a aucune organisation avicole dans la paroisse, on transige avec le Comptoir de Saint-Félix-de-Valois. En effet 40 cultivateurs sont membres du Comptoir. On achète les poussins à un

jour, on les élève soit pour la chair ou les oeufs, et la production est ensuite dirigée au lieu d'origine.

Les cultivateurs ont du bois de chauffage et de service soit sur leur terre de la municipalité, soit en dehors, dans la montagne de Saint-Jean-de-Matha. On peut dire que chacun d'eux en vend un peu mais les recettes ne dépasseraient pas $50 par ferme.

De bonnes organisations agricoles fonctionnent dans la paroisse de Saint-Cléophas. La Caisse Populaire, le Cercle Agricole, le Cercle des Fermières et le Cercle de l'U.C.C. sont actifs.

INDUSTRIE

Industries dérivées du bois. — Les deux boutiques dont il sera question dans ce paragraphe sont avant tout des ateliers de réparation, mais comme on y fabrique occasionnellement, sur demande, divers articles en bois (chaises, établis, etc.), nous les rangeons parmi les industries, bien que la production en soit fort restreinte.

Elles sont situées dans le village, la première appartenant à M. Gérard Coutu et la seconde à M. Jean-Louis Brizard, qui y travaillent ordinairement seuls. Le bois utilisé est surtout le merisier et il est acheté des cultivateurs locaux. La clientèle se recrute principalement parmi les particuliers de l'endroit ou des environs.

SAINT-THOMAS

FORMÉE à même un territoire détaché de Sainte-Elisabeth, de Lanoraie et de Saint-Paul-de-Lavaltrie, la municipalité de la paroisse de Saint-Thomas-de-North Jersey a été érigée le 1er juillet 1845. D'une superficie de *27,329 acres*, elle occupe l'extrémité nord-est du comté et ses limites forment des lignes capricieuses, où les pointes et les échancrures se succèdent les unes aux autres. Elle est bornée : au nord, par Sainte-Elisabeth; au nord-est et à l'est, par le comté de Berthier, au sud, par Saint-Paul; au sud-ouest et à l'ouest, par Saint-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies. Ce territoire faisait jadis partie des seigneuries de Lanoraie-Dautré et de Lavaltrie. Comme la municipalité englobait cette ancienne partie de Sainte-Elisabeth connue sous le nom de Jersey-Nord, on a accroché cette appellation au sien et il en est résulté la désignation : Saint-Thomas-de-North Jersey. Cependant en 1953 on a retranché du nom officiel les mots "de-North Jersey".

Nous sommes ici dans la partie basse et aplanie du comté qui fait tellement contraste avec ce qu'on trouve au nord de Saint-Félix-de-Valois, de Sainte-Mélanie et de Saint-Ambroise-de-Kildare. Au sud et au sud-est, une bande

de 2 milles et plus de largeur se tient autour de la courbe de niveau de 75 pieds. Puis, en progressant vers le nord, on s'élève imperceptiblement à 100, puis à 150 et, à quelques rares endroits, à 175 pieds. Mais, toujours, le relief est hésitant et les altitudes de 100 pieds reviennent fréquemment. Bref, vaste plaine généralement sablonneuse, où les champs de tabac tracent leurs damiers. Elle est traversée par la route no 41 qui, de Berthier à Joliette, se confond avec la route no 42 et passe dans le village.

La rivière La Chaloupe coule au nord de la municipalité, qu'elle sépare, sur une certaine distance, de Sainte-Elisabeth. Plus modeste encore, le ruisseau Saint-Thomas vient s'y jeter au nord-est. Notons aussi qu'au sud-ouest, sur un très bref parcours, L'Assomption sert de limite naturelle entre Saint-Paul et Saint-Thomas. A l'angle le plus oriental, la rivière Saint-Joseph (entendons ruisseau) fait la division avec le comté voisin de Berthier.

Bien qu'une agglomération assez considérable se soit formée autour de l'église, cette vaste municipalité n'en conserve pas moins le type d'habitat rural dispersé. Vers le sud, à un demi-mille environ de la station (Lanoraie Station), s'est constituée une agglomération secondaire d'une douzaine de maisons habitées surtout, nous dit-on, par des employés du chemin de fer.

L'ouverture des registres de la paroisse religieuse remonte à 1841, alors que fut nommé le premier curé résidant; l'érection canonique suivit 8 ans plus tard. L'église, placée sous le vocable de Saint-Thomas, est située dans le village.

Il en est ainsi du bureau de poste principal (Saint-Thomas-de-Joliette). Un bureau secondaire, Lanoraie Station, existe près de la station du même nom.

Deux lignes du Pacifique Canadien traversent la municipalité. La première (Montréal-Québec) longe d'assez près la frontière sud-est. Sur son parcours se trouve la station de Lanoraie, où une seconde ligne (Lanoraie-Saint-Gabriel), passant par Joliette, opère sa jonction. Cette dernière se déroule vers l'ouest en direction du village, à la sortie duquel se présente la petite station de Voligny.

POPULATION

Depuis une quinzaine d'années la population de la municipalité de Saint-Thomas se maintient aux alentours de 1,700 habitants. On en a dénombré exactement 1,767 en 1956, 1,751 en 1951 et 1,715 en 1941. Autrement dit, la municipalité ne conserve pas son accroissement naturel et subit un mouvement d'émigration vers les centres industriels. Une trentaine de personnes quittent annuellement Saint-Thomas pour aller tenter fortune ailleurs et rien n'indique que cet exode soit sur le point de s'arrêter.

Après les cultivateurs, au nombre de 189, ce sont les journaliers qui sont les plus nombreux. Il y en a une centaine. Par journaliers, il faut entendre les travailleurs qui n'ont pas de métier défini mais font alternativement des travaux variés. Plusieurs d'entre eux sont à l'emploi de l'Imperial Tobacco Co. of Canada qui en a besoin soit à ses plantations locales, soit à son usine de

Joliette. Les rentiers, au nombre de 28, habitent presque tous le village. Le commerce est représenté par 2 bouchers et 4 épiciers ou restaurateurs. On compte encore 12 hommes de métiers, la plupart des menuisiers; 8 employés de chemin de fer; 4 garagistes ou mécaniciens; 1 barbier; 1 boulanger; des propriétaires de camion; des commis; etc . . .

La main-d'œuvre féminine est presque toute employée à l'usine de l'Imperial Tobacco Co. of Canada, à Joliette, soit une trentaine de jeunes filles. Environ 15 autres travaillent dans cette dernière ville ainsi qu'à Montréal.

AGRICULTURE

Le nombre des fermes en exploitation est de 189 pour une superficie de 20,110 acres. Outre les étendues boisées ou incultes, Saint-Thomas renferme beaucoup de terre sablonneuse dont on n'a pas su tirer parti pendant longtemps et qui faisait de ce coin de la Province l'un des moins gratifiés et des moins considérés au point de vue agricole.

Cette terre était jugée si pauvre en humus que les cultivateurs, dans bien des cas, cherchaient à s'en départir au prix ridicule de $1.00 l'arpent. Aujourd'hui, ils ne céderaient pas ces mêmes lopins de terre pour $200. l'arpent.

Saint-Thomas s'identifie avec la culture du tabac jaune. On voit ici une scène typique du temps des récoltes.

C'est que dans l'intervalle, les essais tentés en vue de la culture du tabac jaune ont révélé que ces sols lui convenaient parfaitement, à tel point que Saint-Thomas est devenu le plus grand centre de culture du tabac jaune (1,685 acres) de la Province. La renommée du tabac de Joliette a maintenant dépassé les bornes non seulement de la province mais du pays. Conseillés à temps, les propriétaires de ces sables réputés pauvres surent, en général, refuser les offres alléchantes d'étrangers désireux de s'en assurer la possession.

Outre ses terres sablonneuses, la municipalité renferme des sols propices aux grandes cultures proprement dites et à la maintenance d'un bon cheptel.

Le nord est constitué d'argile fertile comme dans le sud de Sainte-Elisabeth dont il est la continuation et ceci représente 50 pour cent de la superficie totale; il y a aussi 20 pour cent de sable et le faible restant en terre noire.

La partie nord est acide et, s'il est vrai qu'on applique seulement quelques tonnes de calcaire pulvérisé annuellement, on chaule un peu plus que dans le passé. Il faut tout de même remarquer que plusieurs cultivateurs devraient utiliser plus de chaux, à l'instar d'autres agriculteurs de certaines paroisses environnantes qui pratiquent cette coutume avec profit.

L'égouttement de cette section de la municipalité est facilité par la rivière Chaloupe, qui coule à la limite nord: le ruisseau St-Thomas, tributaire de la Chaloupe, et le Bras Sud-Ouest de ce ruisseau. On a nettoyé le ruisseau Saint-Thomas en 1949, mais il y a eu tellement d'éboulis qu'il faudrait reprendre ces travaux et les continuer sur une longueur additionnelle de un mille vers son embouchure. Il reste encore du drainage à faire dans les terres de fonds de même que du chaulage et de la fertilisation pour améliorer la productivité de ce riche coin de la municipalité.

Quant au sable qui est devenu une richesse, il restera propice à la culture du tabac en autant que les planteurs mettront en pratique les conseils qui leur sont dispensés gratuitement par des techniciens compétents.

Des expériences de haute portée se poursuivent presque à l'année longue à la Ferme expérimentale de L'Assomption (à Lavaltrie). Les planteurs désireux d'améliorer leur mode de culture sont nombreux et la résultante se traduit par un revenu argent intéressant. En visant à obtenir une qualité de tabac toujours meilleure les compagnies acheteuses payent plus. Actuellement, la production s'écoule aux mains des compagnies suivantes : Imperial Tobacco, Rock City et Canadian Leaf.

Comme principale innovation dans le mode de culture, à part bien entendu des nouvelles formules d'engrais chimiques employés, disons qu'environ 25 planteurs ont déjà installé un système d'irrigation qui assure en tout temps l'humidité requise pour une bonne récolte.

Si l'on doit mettre un peu plus d'engrais chimiques sur les grandes cultures et les pâturages on est *forcé* d'en employer pour obtenir un rendement économique du tabac jaune et l'épandage de 1,200 livres de 2-12-10 à l'acre s'impose.

Il ne se fait pas que du tabac à cigarettes dans la localité; les argiles et les terres franches d'une grande fertilité naturelle poussent de l'avoine (2,250 acres),

le seigle (1,531 acres), du foin cultivé (4,461 acres), de l'orge (111 acres), des grains mélangés (213 acres), des pommes de terre (345 acres), etc. Avec la betterave à sucre, le tabac à cigare, à pipe et autres cultures, on arrive à un total de 11,536 acres.

Pour compléter toute la production végétale sous le titre de "grandes cultures", nous rapporterons aussi les revenus tirés de la pomme de terre et surtout du tabac à cigarette, dont nous croyons avoir suffisamment parlé. Fait digne de mention, on s'intéresse de plus en plus, et ce depuis quelque cinq ou six ans, à la culture de la patate. Certains producteurs en tirent exclusivement leur vie, surtout depuis l'envergure qu'a prise l'industrie des "Patates Chips". Des variétés de pommes de terre convenant très bien à cette industrie ont été introduites avec succès.

De plus, on cultive des étendues appréciables de choux de Siam de table et de radis. En ce qui concerne ces derniers on peut y voir des superficies qui dépassent l'acre. Ce genre de culture a été rendu possible grâce à l'application d'insecticides divers, mais entre autre l'Aldrine qui élimine le ver gris, principal ennemi de ce légume.

Pour revenir aux pommes de terre cultivées dans de bonnes terres franches, elles donnent une récolte annuelle valant au bas mot $65,000. Quant au tabac à cigarette, il aurait rapporté $900,000. l'an dernier, ce qui constitue pour chaque ferme une recette moyenne de $4,000.

Il reste encore quelques belles érablières de 1,000 à 1,200 érables, qui donnent des produits de haute qualité et laissent un revenu net d'environ $100. bon an mal an.

En outre des 200 tracteurs, on trouve 206 chevaux, les uns indispensables pour certains travaux, les autres nécessaires pour satisfaire l'amour du cheval que conservent encore nos vieux cultivateurs. L'élevage proprement dit ne se pratique plus; on achète plutôt les sujets destinés à remplacer les disparus.

La Crémerie Coopérative de Saint-Thomas compte 82 patrons, tous de la localité et possédant un total de 1,040 vaches. Il y a quelques cultivateurs ayant environ 350 vaches, qui vendent leur lait pour consommation en nature, soit à Joliette ou à Sainte-Elisabeth.

On rencontre très peu de sujets pur sang, tout au plus 50, mais les éleveurs prennent les dispositions nécessaires pour améliorer les croisés. Dans quelques troupeaux on s'applique à recourir aux services de géniteurs pur sang et de bonne renommée en vue d'obtenir une récolte de génisses à haut rendement en lait.

On estime la production porcine à 2,700 annuellement. C'est donc dire que cet élevage intéresse bon nombre de cultivateurs qui touchent de cette source des revenus moyens de $700.

Il n'y a que 24 moutons. On ne s'intéresse pas à cette industrie animale parce qu'on compte mieux faire avec les autres. En effet les pacages qui conviendraient aux moutons sont rares. Là où la paissance est possible on cherche à y introduire un cheptel plus rémunérateur.

4,000 pondeuses en tout et partout est un chiffre bien modeste. Voilà une autre activité agricole pour laquelle on montre peu d'intérêt et qui peut rapporter un revenu de $100. à chaque ferme.

On pratique un peu l'apiculture. Neuf cultivateurs avaient encore 81 ruches en 1956. La vente du miel peut leur donner un revenu moyen de $80.00.

Les organisations agricoles fonctionnent bien. La Caisse Populaire a 618 membres inscrits et l'U.C.C. compte maintenant 74 membres. Quant à la Crémerie Coopérative, dont nous avons déjà parlé, elle reçoit la plus grande partie du lait produit dans la paroisse.

INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture. — La Crémerie coopérative de Saint-Thomas existe depuis 1934 alors qu'elle fit l'acquisition d'une fabrique vieille de plusieurs décennies. A part le fabricant, un employé y trouve du travail, trois ou quatre mois par année. Ses membres, au nombre de 82 en 1956, sont tous des cultivateurs de la localité. En 1956, la production s'est chiffrée par 142,214 livres de beurre. On avait reçu 115,000 livres de gras provenant de 850 laitières environ. Les ventes de beurre se sont effectuées de la manière suivante : 113,095 livres aux grossistes de Montréal, 12,780 livres aux patrons et 15,415 aux commerçants locaux. La beurrerie pourrait produire davantage, si elle disposait d'une plus grande quantité de gras; mais, comme déjà mentionné, certains cultivateurs préfèrent vendre leur lait pour consommation en nature.

Le propriétaire de l'unique moulange, ouverte dans le village en 1940, est M. A. Durand. L'an dernier, il a moulu environ 10,000 livres d'avoine et d'orge pour les cultivateurs locaux. Il a aussi préparé 11,000 sacs de moulées alimentaires Shur Grain, dont les concentrés et les formules sont fournis par Canada Packers, Ltd. Les grains utilisés (blé, avoine, orge, blé d'Inde) proviennent de l'Ouest canadien. La clientèle se recrute exclusivement dans la municipalité. M. Durand, qui exploite aussi un commerce de détail, emploie un homme qui travaille à la moulange, au besoin.

Etablie en 1922 et achetée en 1934 par M. Josaphat Adam, la boulangerie locale, située dans le village, occupe dix employés à l'année. La production de 1956 a été de 475,000 pains de 1 ½ livre. On a cuit en plus des brioches, des beignets et des pâtisseries diverses pour une valeur dépassant $15,000. Tous les ingrédients : farine, levure, malt, sucre, graisse, etc., sont achetés à Montréal. Huit camions font la livraison dans 7 à 8 municipalités, incluant la ville de Joliette.

Industries dérivées du bois. — M. Adrien Gadoury s'est porté acquéreur, en 1946, d'une scierie installée au village onze ans auparavant. Au cours de la période d'activité qui est de trois mois, il emploie un maximum de 5 ouvriers. En 1956 il a scié à commission 300,000 p.m.p. de bois mou, dont 100 pour cent a été coupé sur les terres des cultivateurs de Saint-Thomas qui, d'ailleurs, l'ont à peu près complètement utilisé pour l'amélioration de leurs bâtisses. Les

essences se partageaient approximativement ainsi : 60 p.c. de sapin, 35 p.c. d'épinette et 5 p.c. de pin.

La boutique que le père de M. Charles-Auguste Déziel lui a cédée en 1937, existe dans le village depuis le début du siècle. Aujourd'hui, elle est en activité tout le long de l'année et 5 ou 6 ouvriers y sont occupés à la fabrication des portes et des châssis. La production annuelle s'établit à environ 1,750 châssis et 1,500 portes extérieures. 95 pour cent de cette marchandise est vendue à Montréal à des entrepreneurs en construction et la balance est écoulée sur le marché local. M Déziel achète la majeure partie de son bois des moulins du comté. L'an dernier il a utilisé 85,000 p.m.p. de pin et 5,000 p.m.p. de merisier.

SAINTE-ÉLISABETH

LA MUNICIPALITÉ de la paroisse de Sainte-Elisabeth, dont l'érection date de 1845, est bornée : au nord et à l'est, par le comté de Berthier; au sud, par la municipalité de Saint-Thomas; au sud-ouest, par Notre-Dame-des-Prairies; à l'ouest, par Notre-Dame-de-Lourdes; au nord-ouest, par Saint-Félix-de-Valois.

Les 18,980 acres qu'elle englobe font partie de la plaine sur laquelle sont assises les municipalités qui forment le sud du comté de Joliette. C'est une des municipalités topographiquement les plus calmes de la région. Cette plaine s'élève tout de même insensiblement du sud-est où l'altitude est entre 100 et 125 pieds, vers le nord-ouest où elle atteint 250 pieds, sauf dans la pointe d'extrême nord, d'ailleurs de peu d'étendue, qui présente les premières ondulations d'avant-garde de la région laurentienne avec l'altitude maximum de 375 pieds.

La pièce maîtresse du réseau hydrographique est la rivière Bayonne qui descend du nord-ouest jusqu'au village, où elle s'oriente vers l'est. Les principaux cours d'eau qu'elle capte sont les ruisseaux Saint-Martin et Sainte-Elisabeth. La rivière La Chaloupe, qui coule d'ouest en est, sert de frontière entre la municipalité et celle de Notre-Dame-des-Prairies.

La paroisse, l'église, qui se trouve dans le village, ainsi que le bureau de poste portent le même nom que la municipalité.

La ligne du Canadien National entre Montréal et Québec dessert la municipalité. La station de Sainte-Elisabeth se trouve dans le village, mais il y a une station secondaire (arrêt sur signal seulement) qui porte le nom de Saint-Pierre, dans le rang du même nom.

Le Syndicat Coopératif d'Aqueduc de Sainte-Elizabeth qui réunit 150 actionnaires, tous de la municipalité, fournit l'eau au village, dans tout le rang

du Ruisseau-Saint-Elisabeth et dans le rang Saint-Antoine, dans les limites de Sainte-Elisabeth et de Berthier. La source est dans Notre-Dame-de-Lourdes.

POPULATION

Comme celles de Saint-Thomas et de Sainte-Mélanie, la population de Sainte-Elisabeth n'a guère varié depuis une quinzaine d'années. Le recensement fédéral la fixe à 1,678 âmes en 1956 comparativement à 1,614 en 1951 et 1,722 en 1941. La municipalité perd donc annuellement tout son accroissement naturel. C'est le cas classique des vieilles municipalités agricoles où il ne se produit aucun développement industriel susceptible de retenir la main-d'œuvre. Ce qui ne veut pas dire que ces municipalités ne sont pas prospères. Au contraire. A Sainte-Elisabeth presque toutes les fermes sont mécanisées et cultivées de façon progressive; mais, le sol arable étant entièrement occupé et exploité, il n'y a pratiquement plus de place pour de nouvelles fermes. Le surplus de main-d'œuvre doit aller chercher du travail ailleurs.

De ce qui précède, il est facile de deviner que l'agriculture est l'occupation principale de la population. En effet, sur quelque 336 chefs de famille, 216 s'adonnent à la culture du sol. Ces cultivateurs, sauf de très rares exceptions, vivent uniquement de la terre qui est assez généreuse dans ce pays de plaine. L'agglomération villageoise, qui ne manque pas de charmes, renferme 19 rentiers. Le travail chez les cultivateurs ou dans les industries de l'endroit et de Joliette fait vivre 44 journaliers. 24 personnes s'occupent au commerce; dont 9 bouchers. Le nombre de ceux qui font partie d'un corps de métier s'élève à 21; dix autres chefs de famille exercent des occupations considérées comme des services : garagistes, sacristain, barbier, commis, fonctionnaire. A ceux-ci il convient d'ajouter un médecin et un notaire.

En fait de travail féminin, une dizaine de jeunes filles se livrent à l'enseignement, 2 travaillent dans les bureaux tandis qu'une quinzaine sont employées à Joliette ou à Montréal.

AGRICULTURE

C'est à la nature du sol avant tout que Sainte-Elisabeth doit sa richesse. Elle est située dans la basse plaine du comté, constituée de matériel laurentien entraîné par les glaciers, décomposé et classifié par les eaux de la mer Champlain en sable, terre franche et argile. C'est l'argile surtout (80 p.c.) et la terre franche (20 p.c.) que l'on y trouve. Cette argile alluvionnaire de Saint-Laurent et de la mer Champlain est d'une étonnante fertilité lorsqu'elle est bien égouttée et pour peu qu'on lui applique des restitutions.

On produit une grande partie de la nourriture servant à l'entretien d'un cheptel nombreux : 325 chevaux, 2,024 vaches laitières, des bovins de boucherie, 731 moutons, 3,373 porcs et 15,692 poules pondeuses.

L'argile demande du drainage. La Bayonne reçoit directement ou indirectement les surplus d'eau. De bons travaux de nettoyage et de redressage ont été

exécutés avec l'aide du gouvernement. Etant donné les méfaits causés par l'érosion presque chaque année, du travail reste encore à faire dans le domaine de l'égouttement.

La proximité de Joliette et aussi de Berthier, 3 aqueducs, deux beurreries et une meunerie coopératives sont des atouts qui s'ajoutent pour faire de Sainte-Elisabeth une municipalité agricole prospère. 216 cultivateurs sont propriétaires de fermes d'une superficie totale de 20,233 acres, ce qui ne signifie pas que tout ce territoire se trouve dans les limites de la municipalité. En effet, plusieurs cultivateurs possèdent des terres ou des parties de terres en dehors de la localité et même en dehors du comté.

La pratique presque générale du labour Richard avec ses planches bombées, celle aussi de rigoles et de fossés droits, profonds et bien évasés, révèlent le soin que l'on prend d'égoutter un sol qui en a particulièrement besoin. Le creusage et le redressage des grandes décharges et des ruisseaux (St-Pierre et Sainte-Elisabeth) permettent l'évacuation rapide des surplus d'eau au printemps et après les grandes pluies. Ces eaux sont déversées, soit dans la Bayonne qui traverse à peu près toute la municipalité, soit dans la Chaloupe qui passe à la limite sud-ouest.

La grande quantité de calcaire employée indique qu'on sait que les terres sont acides et elle sert de baromètre, si l'on peut dire, au progrès de Sainte-Elisabeth. Ce calcaire neutralise l'excès d'acidité préjudiciable au trèfle et à la luzerne, qu'on met dans presque tous les mélanges; un de nos informateurs ajoute de la graine de luzerne à celles de trèfle et de mil déjà depuis vingt ans.

Le système de rotation des cultures le plus en vogue est celui de six ans qui comporte 2 années de céréales, 2 années de foin et enfin 2 de pâturages. Depuis quelques années on semble vouloir se mettre à la page dans ce secteur puisque les pacages permanents prennent de la popularité.

Les étendues en grandes cultures couvrent quelque 13,991 acres, où le foin retient la grosse part avec 8,892 acres; vient ensuite l'avoine qui en occupe 4,329; il y en a 241 en sarrasin, 150 en maïs fourrager, 101 en grains mélangés et 82 en orge. Le reste se répartit en parcelles de pommes de terre, de blé et de tabac.

On cultive maintenant plus d'avoine et on en vend dans les bonnes années; autrement dit, on utilise toute la production sur place; quelques cultivateurs avaient des moulanges domestiques, mais depuis l'organisation des deux meuneries existantes, on y porte son grain.

Quoique la superficie consacrée à la culture du foin est impressionnante, elle tend un peu à diminuer. Les pacages permanents fournissant des riches herbes fourragères compensent à un engrangement un peu moins élevé. Certaines pièces de terre de nature franche argilo-sablonneuse se prêteraient à la culture de la betterave à sucre. En fait de cultures maraîchères on mentionne que 100 arpents carrés en pois et fèves sont cultivés pour la conserve, (contrat avec David Lord de l'Assomption).

Environ 40,000 érables entaillés résument l'importance moyenne de cette activité. Les débouchés ne manquent pas. C'est une source de revenu annuel d'environ $75 pour chaque ferme.

On estime à 325, le nombre de chevaux. Environ 150 tracteurs sont venus remplacer les sujets d'espèce chevaline disparus. Les terres planes et lourdes de Sainte-Elisabeth conviennent d'ailleurs bien à la machinerie motorisée. Les juments en gestation sont gardées surtout pour la production de l'urine (extraction des hormones) plutôt que pour l'élevage.

Si St-Félix-de-Valois est le centre de l'aviculture, on peut dire que Sainte-Elisabeth, avec Saint-Ambroise, est celui de l'élevage et de l'industrie laitière dans le comté. Tous les cultivateurs ont des vaches; elles forment un total de 2,024. A l'exclusivité de trois éleveurs qui vendent leur lait en nature à Joliette, la production des troupeaux laitiers est vendue à la Crémerie Coopérative de Sainte-Elisabeth et la beurrerie de Monsieur Denis Ladouceur. Les vaches, de bon tempérament laitier, sont alimentées de façon rationnelle et produisent certainement en moyenne 6,500 livres, et cette moyenne serait encore plus élevée si le haut prix des moulées n'avait pas fait disparaître la coutume d'ajouter un peu de concentré au pâturage, surtout en juillet et août.

Les laitières sont croisées, de races Ayrshire, Holstein ou Canadienne; il y a aussi quelques pur sang dans ces trois catégories. L'insémination artificielle n'est pas une révélation chez les cultivateurs et plusieurs la trouvent pratique. Tel que déjà mentionné, les pâturages permanents fertilisés et l'ensilage sont de pratique courante.

On vend du bétail laitier et on produit du gros veau pour le marché. Au total, la vente du lait et des bovins apporte un revenu moyen annuel d'environ $2,000 par ferme.

Il se produit environ 5,000 porcs annuellement. La race Yorkshire croisée est assez améliorée pour assurer le succès de la porcherie. L'existence d'une meunerie coopérative locale permet une production passablement économique de bons porcs à bacon. Des porcheries modernes et la pratique de deux portées par année contribuent aussi au succès. On réalise avec les porcs une recette annuelle approximative de $1,200.

Il reste des moutons, soit une population totale de 731 têtes. Le revenu annuel par ferme est intéressant. Les agneaux de boucherie sont les plus payants surtout depuis la pratique de certains croisements de sujets (type à boucherie).

Environ 16,000 pondeuses apportent un revenu appréciable à plusieurs cultivateurs, dont une quarantaine sont membres du Comptoir Avicole de Saint-Félix-de-Valois. Bien que la spécialisation proprement dite dans cet élevage n'existe pas, on trouve à Sainte-Elisabeth plusieurs poulaillers de quelques centaines de poules. Un petit nombre en garde plus de mille. Presque tous les cultivateurs élèvent de 25 à 30 sujets pour les besoins de la table familiale. Depuis quelques années certains aviculteurs s'adonnent à la production de poulets à griller. Cet élevage représente environ 20,000 oiseaux par année.

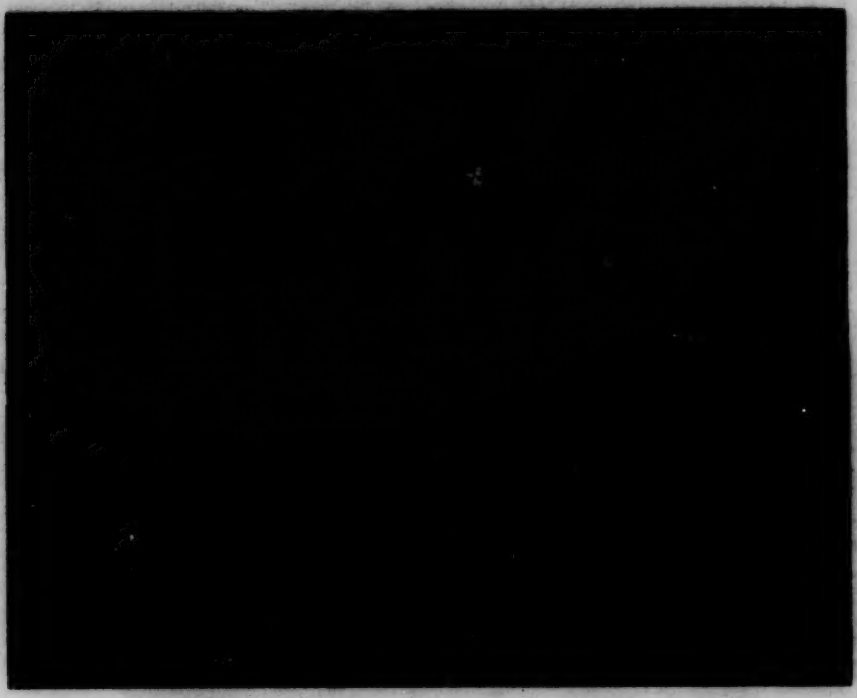

La municipalité de Sainte-Elisabeth est un centre d'industrie laitière.

Au recensement de 1956 la gent volatile se répartissait comme suit :

Volailles : total	68,258
Poules et poulettes	15,692
Poulettes, deux à 6 mois	20,067
Cochets, chapons et coqs, deux mois et plus	15,097
Poussins, moins de 2 mois	17,402

Douze cultivateurs ont un total de 91 ruches qui produisent principalement du miel de fleurs de plaine; en majeure partie "miel de trèfle". On estime que chaque apiculteur en retire une recette moyenne d'environ $150. annuellement.

Les moulées alimentaires grèvent moins le budget ici qu'ailleurs, parce que les bonnes terres produisent un fort pourcentage des besoins.

Quant aux autres dépenses courantes des fermes elles doivent être encourues au même diapason que dans les autres paroisses : engrais chimiques, pierre calcaire, ficelle d'engerbage, entretien des bâtiments, outillage, services professionnels, etc.

La coopération est bien lancée à Sainte-Elisabeth. On compte en effet la Crémerie Coopérative, avec 250 patrons, la Société Coopérative La Bayollaise,

un cercle de l'U.C.C., un cercle (U.C.F.), un cercle agricole et une caisse populaire prospère.

INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture. — La Crémerie Coopérative de Sainte-Elisabeth est la propriétaire actuelle d'une de sdeux beurreries de l'endroit, celle qui se trouve au village et qui date de 1934. Le personnel comprend 2 fabricants qui travaillent à l'année et 3 aides, dont l'un travaille durant 10 mois, le deuxième 8 mois et le troisième 5 mois. La production de 1956 s'est élevée à 577,445 livres de beurre. Elle est le résultat de la transformation du gras provenant des 2,000 laitières appartenant à 250 cultivateurs, dont 174 de Sainte-Elisabeth, 20 de St-Thomas, 22 de Notre-Dame-de-Lourdes et 34 de St-Norbert. On en a vendu 39.491 livres directement aux consommateurs, 426,860 livres aux commerçants de gros de Montréal et le reste, soit quelque 118,250 livres, à des marchands de détail de la région.

Monsieur Denis Ladouceur est le second propriétaire de beurrerie. L'établissement a une soixantaine d'années d'existence et se trouve situé dans le rang Sud-Ouest Saint-Antoine. Le fils du propriétaire est fabricant et il est aidé de 3 employés durant 9 mois de l'année. La production de 1956 a été de 264,348 livres de beurre et a été rendue possible grâce au patronage de 130 cultivateurs. Cette année le nombre de patrons s'élève à 180 : dont 60 venant de Berthier, 32 de Sainte-Elisabeth, 37 de Saint-Norbert, 1 de Saint-Thomas et 50 de Saint-Félix-de-Valois. La majeure partie de la production est vendue au détail et le surplus aux marchands de gros de Montréal.

La boulangerie locale, propriété de Monsieur Georges Pelland, se trouve dans le village et sa construction remonte à 1897. C'est une entreprise familiale dont le personnel, outre le propriétaire qui est le boulanger, se compose de 1 homme (gendre) et 2 filles de Monsieur Pelland. La production de 1956 a été de 68,600 pains de 1½ livre et 1,300 gâteaux. Les matières premières sont achetées partiellement à Sainte-Elisabeth et à Montréal. Comme les autres boulangers, la distribution se fait par camion à domicile dans les municipalités de Sainte-Elisabeth et Saint-Thomas.

La Société Coopérative La Bayollaise exploite une moulange bâtie, au village, en 1943. Le personnel comprend 2 employés dans le moulin et un commis de bureau. En 1956 on a moulu 1,850,000 livres de grains à commission pour les cultivateurs et l'on a acheté de courtiers de Montréal et de la Coopérative Fédérée 20 wagons de grains, soit environ 1,200,000 livres. On a vendu 18 wagons sous forme de moulées balancées, dont la préparation a exigé 180,000 livres de "suppléments"; de plus 2 wagons de moulées ordinaires sont allés au commerce. Les cultivateurs avec qui l'on fait affaires directement sont tous de la région, soit 75 p.c. de Sainte-Elisabeth même et 25 p.c. des municipalités voisines.

Un autre établissement, comprenant une moulange et une scierie, est exploitée par M. Romuald Doucet. Cette industrie combinée se trouve située sur

le lot 190 du rang Sud-Ouest Saint-Antoine et remonte à 1900. Monsieur Doucet travaille seul et il ne fait que moudre à commission pour les cultivateurs de la région. En 1956, il a moulu quelque 240,000 livres de grains, dont environ 180,000 d'avoine, 50,000 d'orge et 10,000 de grains mélangés. Depuis 10 ans, le travail a diminué sous l'effet de la concurrence des coopératives.

Industries dérivées du bois. — La scierie de Monsieur Romuald Doucet, qui est sous le même toit que la moulange, fonctionne seulement deux mois par année. Ce moulin a scié l'an dernier 150,000 p.m.p. Le bois blanc en formait environ la moitié et l'autre moitié se partageait entre le sapin, l'épinette, la pruche, l'érable, etc.

Un atelier de menuiserie, dont le propriétaire est Monsieur Joseph Villemure, se trouve situé au village. Avec un personnel de 2 employés, Monsieur Villemure a fabriqué en 1956, 120 portes, 225 châssis, 100 armoires, 100 pupitres d'école en plus de travaux généraux de menuiserie. Il a utilisé 75,000 p.m.p. de bois de la région et de Montréal.

M. Alexandre Forget et son fils exploitent un atelier du même genre au village également. En 1956, ils ont utilisé environ 20,000 p.m.p. de bois. Les produits fabriqués consistent en portes, châssis, armoires, etc.

Autre industrie. — La maison P. L. Casaubon, Enr., fabrique des blocs et des tuyaux de ciment. Il y a 9 employés permanents et jusqu'à 15 temporaires.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

L'ÉRECTION municipale de Notre-Dame-de-Lourdes remonte à 1925. Cette municipalité, couvrant une superficie de 8,867 acres, est délimitée de la façon suivante : au nord, Saint-Félix-de-Valois (rural) ; à l'est, Ste-Elisabeth; au sud, Saint-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies; à l'ouest, la rivière L'Assomption qui la sépare de Sainte-Mélanie.

Elle se déploie à travers la plaine sans aucune rupture apparente du relief. Pourtant, entre le sud et le nord, l'altitude marque un écart de 200 pieds. En effet, dans le premier cas, la courbe de niveau se place légèrement au-dessous de 200 pieds tandis que dans le second, elle atteint parfois 400 pieds. Toutefois, le voyageur qui, par la route no 48, traverse la municipalité en direction du nord, ne se rend pas compte de cette ascension, tellement elle est graduelle et sans heurts. L'agglomération villageoise s'est constituée à une faible distance à l'ouest du carrefour que forme cette route avec celle qui conduit à Sainte-Elisabeth, alors que l'altitude oscille autour de 325 pieds. Ces deux artères perpendiculaires parcourent toute la municipalité.

Outre la rivière L'Assomption, dont les méandres constituent la limite ouest de la paroisse, quelques ruisseaux apparaissent ici et là notamment ceux qui, au sud, donnent naissance à la rivière La Chaloupe, mais on peut se demander à quel titre ce dernier cours d'eau conserve l'appellation de rivière sur les cartes . . . Ainsi, on mentionne le ruisseau Sainte-Rosalie dans le rang du même nom, et le ruisseau Cordon, rang Sainte-Emélie.

Le territoire comprend les rangs Sainte-Rosalie, Sainte-Emélie-Sud et Sainte-Emélie-Nord. A l'exception de l'agglomération villageoise autour de l'église, on peut dire qu'il est constitué d'un habitat rural dispersé, dont les familles de cultivateurs forment le gros de la population. La paroisse religieuse a été créée en 1925. Une chapelle avait été érigée bien avant la construction de l'église actuelle, alors que les fidèles étaient desservis par voie de mission. On la voit encore à l'ouest du village; le Cercle des fermières y tient aujourd'hui ses réunions.

Le bureau de poste (Lourdes de Joliette) est à proximité de l'église, mais la station de chemin de fer du Pacifique Canadien en est éloignée d'environ un demi-mille à l'ouest. Il s'agit de la ligne Joliette - Saint-Gabriel-de-Brandon.

Sous le nom de Syndicat d'Aqueduc de Notre-Dame-de-Lourdes, un groupe de citoyens ont construit un système d'aqueduc qui dessert plusieurs foyers dans le village. En 1943, on fondait une Caisse populaire qui depuis lors ne cesse de se développer.

POPULATION

Six ans après son érection municipale, soit au Recensement décennal de 1931, Notre-Dame-de-Lourdes comptait une population de 620 âmes. Les dix années qui ont suivi se signalèrent par une déperdition relativement forte, car, en regard d'un accroissement naturel de 63 âmes, l'augmentation n'était que de 10, le Recensement de 1941 donnant une population de 630. Dix ans plus tard, celle-ci tombait à 614; mais de 1951 à 1956 elle augmentait de 19 pour cent pour se fixer à 732. Ce mouvement à la hausse continuera-t-il ? Ce n'est pas impossible puisque Notre-Dame-de-Lourdes est voisine de Notre-Dame-des-Prairies, nouvelle municipalité détachée de St-Charles-Borromée où se déverse le trop-plein de la cité de Joliette.

Pour l'instant, Notre-Dame-de-Lourdes conserve toutes les caractéristiques d'une localité rurale avec quelque 80 cultivateurs sur un total de 130 chefs de famille, les autres occupations se répartissant comme suit : journaliers, 22; hommes de métier, 11; rentiers, 8; marchands, 4; garagiste, 1; boulanger, 1; propriétaires et administrateurs d'entreprise, 3.

AGRICULTURE

La superficie des fermes étant de 7,542 acres, la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, située dans la plaine, groupe 79 cultivateurs. Elle est traversée par la route du nord (no 48) à environ 7 milles de Joliette, qui lui offre,

à proximité, différents avantages économiques dont elle pourrait encore retirer plus de profits, tels que vente de lait en nature, de légumes, de viande, etc.

A quelques milles au nord, se trouve le Comptoir Avicole de Saint-Félix-de Valois, auquel appartiennent plusieurs aviculteurs locaux. Le voisinage de Sainte-Elisabeth, à l'est, avec ses organismes coopératifs, pourrait contribuer à l'avancement de la cause agricole ici. Les cultivateurs de Notre-Dame-de-Lourdes tirent cependant de plus en plus parti des avantages mentionnés plus haut.

Des 7,542 acres de superficie, 4,539 sont défrichées et 3, 003 non défrichées, alors que 2,146 sont en bois, pour ne pas employer le terme de forêt qui, en l'occurrence, serait forcé; il y a 857 acres en pâturages naturels, en ravins, rochers et routes.

Si le sable l'emporte avec 60 p.c. environ de la superficie, il ne reste pas moins de 40 p.c. de terre franche intéressante à cultiver, surtout de cette terre franche appelée argilo-sablonneuse; sans compter que les fermes au sol sablonneux servent de plus en plus à l'aviculture et à la culture du tabac.

Les 150 tonnes d'engrais chimiques et les 75 tonnes de calcaire employées ont une signification pour l'observateur averti; c'est plus de 2 tonnes d'engrais et une tonne de chaux par cultivateur.

Après bien des demandes réitérées on en est venu à la conclusion que des travaux généraux d'égouttement s'imposaient. Les intéressés ont procédé de bonne grâce à ce mouvement, de sorte que, il ne reste que les travaux de réfection à faire lorsque "Dame Nature" se met de la partie.

Les côteaux sablonneux s'égouttent naturellement bien; c'est quelquefois plutôt un problème d'irrigation qui existe, surtout durant des saisons sèches.

On cultive 949 acres d'avoine et 123 en grains mélangés. La superficie en foin atteint 1,482 acres; on y trouve aussi beaucoup de mélange de foin et de luzerne pour remplir les 12 silos existants.

Il y a 1,012 acres en pâturages sur terre défrichée, dont plusieurs considérablement améliorés par fertilisation à l'aide d'engrais chimiques et de fumier de ferme.

On pratique la rotation de 4 ans; la rotation courte convient à la localité.

Ne cultivant plus de tabac à cigare, on trouve dans la paroisse 291 acres de tabac à cigarette que se partagent 12 planteurs. Cette production rapporte en moyenne $150,000 ou $1,900 pour chacune des fermes.

Les 6,000 érables qu'on entaille ajoutent de l'intérêt à l'agriculture et rapportent annuellement environ $50. par ferme. On vend sur place ou à Joliette; certains voyageurs sont aussi intéressés aux produits fabriqués d'après les méthodes modernes.

Il y avait 113 chevaux lors du recencement de 1956 et si nous considérons l'achat de 45 à 50 tracteurs et de plusieurs camions et d'autos, nous pouvons déduire que plusieurs chevaux sont "pensionnaires" ou tout au moins occupés à des travaux saisonniers seulement.

Il y a de belles vaches laitières, soit 491 au total. Quoique l'on y trouve

un troupeau de 30 vaches Holstein pur sang, les éleveurs se spécialisent surtout dans les laitières croisées Ayrshire et Holstein. Le but visé est d'atteindre un haut rendement en lait, et d'avoir de bons prix pour la chair lorsqu'il s'agit d'envoyer un animal à la boucherie pour fins de remplacement. Pour améliorer l'élevage des bovins, l'emploi de bons taureaux pur sang et l'insémination artificielle vont de l'avant en vue d'avoir un cheptel qui rapporte profit. Les marchés pour le lait sont nombreux et intéressants; on est entouré de florissantes coopératives laitières. Cinq producteurs sont membres de La Laiterie des Producteurs de Joliette. Quelques-uns expédient à La Crémerie Coopérative de Saint-Ambroise et enfin d'autres envoient à la beurrerie de M. Ladouceur à Sainte-Elisabeth. La vente du lait jointe à celle des veaux et des autres bovins donne un revenu approximatif de $1,200 par ferme.

On accorde beaucoup d'intérêt à l'élevage du porc. Des porcheries souvent améliorées et bien entretenues logent 152 porcs de plus de 6 mois et 536 de moins de 6 mois.

On ne voit presque plus de moutons; tout juste une quinzaine de brebis d'élevage empêchent la disparition de la race ici.

L'aviculture subit les influences du voisinage, c'est-à-dire de Saint-Félix-de-Valois. En effet, la majorité des aviculteurs de Notre-Dame-de-Lourdes sont membres du Comptoir Avicole de Saint-Félix-de-Valois. On compte 6 poulaillers gardant de 500 à 600 pondeuses et 5, de 200 à 400. De plus, on produit environ 4,000 gros poulets et un millier de poulets à griller. Ajoutons à ce nombre plusieurs petits élevages de 20 à 30 pondeuses pour les besoins domestiques, dont le surplus, soit en œufs ou en chair, s'écoule dans la localité. Les recettes peuvent se chiffrer à $350 par ferme.

3 apiculteurs ont en tout 35 ruches. C'est un revenu de $175.00 pour chacun d'eux.

La Caisse Populaire, fondée en 1943 est bien vivante. L'Union Catholique des Fermières, à en juger par ses 4 métiers toujours occupés, travaille bien pour la cause de l'agriculture. De plus on y trouve un cercle de l'U.C.C. et un "Syndicat d'aqueduc".

INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture. — Monsieur Emile Bernier a ouvert une boulangerie dans le village en 1927. Il y travaille avec 3 employés à l'année et sa production hebdomadaire est de 4,000 pains de 1 ½ livre. En été, il y ajoute 15 douzaines de brioches par semaine et 100 douzaines de beignes. Il fait la livraison à domicile, soit 30 p.c. dans Notre-Dame-de-Lourdes, 40 pour cent dans Saint-Charles-Borromée, 25 p.c. dans Joliette et 5 p.c. respectivement dans Sainte-Elisabeth et Saint-Thomas. Les matières premières lui proviennent de Montréal.

Industries dérivées de la forêt. — Depuis 1948, M. Gérard Philibert (rang Sainte-Emélie-Sud, lot 357), cultivateur, fait, avec ses deux fils, le sciage du bois à commission pendant environ 5 mois chaque année. En 1956, il a scié

Troupeau laitier de race pure Holstein à Notre-Dame-de-Lourdes.

quelque 400,000 p.m.p. de pin (50 p.c.), de sapin (30 p.c.) et d'épinette (20 p.c.) pour le compte de cultivateurs locaux.

M. Viateur Mayer (rang Sainte-Emilie-Nord, lot 428) a ouvert ici une boutique où, depuis 1944, il fabrique de petites pièces en bois, parties de violons et de guitares. Il emploie 1 aide à l'année. C'est une petite industrie, intéressante au plus haut point, où le travail exige beaucoup de précision et d'expérience. La concurrence européenne étant très forte dans la fabrication des accessoires d'instruments à cordes, M. Mayer a joint à son industrie première, la fabrication de portes et de châssis. En 1956, sa production dans ce domaine s'est élevée à environ $3,000. Ceci lui permet de maintenir son établissement ouvert à l'année longue réduisant, par le fait même, ses frais généraux de production.

SAINTE-MÉLANIE

ERIGÉE le 1er juillet 1845, la municipalité de la paroisse de Sainte-Mélanie couvre une partie du territoire de l'ancienne seigneurie d'Ailleboust. Elle est bornée : au nord et à l'est, par la rivière l'Assomption; au sud, par Sainte-Marcelline et par Saint-Ambroise-de-Kildare; à l'ouest, par Sainte-Béatrix.

A mesure qu'on progresse vers le nord, l'altitude croît et les accidents de relief se font de plus en plus nombreux. Ici et là surgissent des protubérances, coupées de ravins, le tout réduisant d'autant l'étendue cultivable. Ailleurs, s'ouvrent de petites vallées fertiles, surtout celle qu'on peut admirer à la sortie du village, bâti sur une élévation.

Il n'y a pas de cours d'eau dignes de mention à l'intérieur des limites de la municipalité; par contre celle-ci est bornée, au nord et à l'est, par la rivière l'Assomption qui y décrit ses capricieux méandres tout en creusant ici et là des rainures assez profondes. S'étendant presque entièrement dans le rang VII, le lac Rocher accueille chaque été une petite colonie touristique d'une cinquantaine de familles.

Tous les rangs sont habités et, sauf l'agglomération villageoise qui s'est formée autour de l'église, le type de l'habitat est rural. La paroisse religieuse est sous le patronage de Sainte Mélanie; elle fut érigée canoniquement le 18 mai 1858, mais un prêtre y résidait dès 1832, année de l'ouverture des registres.

Le bureau de poste principal (Sainte-Mélanie) est au village; l'autre (Lac Rocher), situé dans le rang VII lot 333, n'est ouvert que l'été et dessert le noyau touristique du lac de ce nom.

POPULATION

Depuis une quinzaine d'années la population de Sainte-Mélanie oscille autour de 1,000 habitants. A la fin de 1956, le recensement paroissial lui en attribue 1,006; au premier juin de la même année, le recensement fédéral en avait trouvé 1,004 alors qu'en 1951 il en avait compté 1,035 et en 1941, 943. De toute évidence, la municipalité ne retient pas son accroissement naturel. Chaque année une vingtaine de personnes émigrent à Joliette, Montréal ou ailleurs et on ne peut prévoir quand cesseront ces départs. Sainte-Mélanie demeure essentiellement une communauté agricole dépourvue d'industries susceptibles d'absorber le surplus de main-d'œuvre. La stabilité est le trait dominant de la population; en effet, comme à Saint-Thomas et à Sainte-Elisabeth et pour les mêmes raisons, la population totale de la municipalité accuse très peu de variations d'une année à l'autre et n'est pas susceptible de changer sensiblement au cours de la prochaine décennie.

Sur 200 chefs de famille 124 cultivent la terre; les autres comprennent surtout des journaliers (22), des rentiers (11) et des marchands de détail (7) auxquels il faut joindre 6 menuisiers, 1 garagiste, 1 beurrier, 1 boulanger, 1 entrepreneur en construction, 2 commerçants d'animaux, des commis, des agents, etc . . . Plus de la moitié des journaliers sont employés dans les scieries pendant environ quatre mois ou dans les chantiers pour une période égale. Plusieurs employés de l'extérieur viennent travailler à la manufacture de meubles de la Compagnie Massicotte, ou de No. Ma. Enr.

La municipalité compte 279 contribuables. Au chapitre du tourisme, on verra qu'il faut ajouter aux résidents de la place quelque 80 propriétaires de chalets ou de villas du Lac Rocher ou des rives de l'Assomption.

AGRICULTURE

Les terres de Sainte-Mélanie offrent toutes sortes de possibilités agricoles (y compris apiculture, betterave à sucre, tabacs à cigare et à cigarette) à ses 124 propriétaires de ferme.

La superficie totale des fermes est de 15,407 acres dont 5,370 sont en culture. Les forêts, pâturages naturels ou permanents, érablières ou terrains incultes se partagent le restant.

Dans cette paroisse on y trouve un peu tous les genres de sols. En effet les analyses ont révélé 35 p.c. d'argile, 20 p.c. de terre franche, 44 p.c. de terre légère et 1 p.c. de terre noire.

Deux ruisseaux d'importance conduisent l'eau des hauteurs de cette municipalité vers l'Assomption à travers les rangs I, II, III et IV. Cette rivière coule de l'est à l'ouest et sert de limite au sud entre la municipalité et celle de Notre-Dame-de-Lourdes. L'égouttement n'est pas mauvais; il faut cependant y refaire des travaux de temps à autre à cause de l'érosion et des éboulis.

On chaule un peu dans la plaine qui peut pousser à pleines clôtures céréales, foin et mil pour la graine, etc. Sauf pour la culture du tabac, on utilise trop peu d'engrais chimiques. Les autres cultures bénéficieraient pourtant d'une plus forte application.

Pour donner un aperçu des diverses cultures pratiquées nous citons les chiffres suivants :

	Acres
Blé	45
Orge	65
Avoine	1,121
Seigle	494
Grains mélangés	23
Foin cultivé	2,620
Autres cultures (fourrage)	93
Pommes de terre	114
Plantes racines	7
Maïs fourrager	83
Sarrasin	57
Pois	4
Haricots	1
Tabac	606
Autres cultures	37
	5,370

Les quelques produits de la terre que l'on vend consistent en graines de mil et de tabac.

Le tabac à cigare intéresse 5 producteurs qui ont cultivé 15 acres, et en ont retiré environ $3,700, ou $740. par ferme. Le tabac à cigarette couvre 589 acres cultivées par 17 producteurs et donne un revenu approximatif de $300,000. ou environ $17,500 pour chaque producteur.

On compte une quarantaine d'érablières de 1,000 érables chacune, dont on prend grand soin. L'équipement des sucreries est moderne ce qui permet de produire un sirop exempt de plomb. Un revenu de $500 pour chacune des 40 fermes vaut la peine qu'on pense à la conservation de ces érablières.

Le cheval perd de la vogue comme partout ailleurs. Un grand nombre de cultivateurs ont fait l'achat de tracteurs au cours des dernières années et très bientôt il y en aura un sur chaque ferme dans la plaine; la montagne devra, cependant, conserver quelques chevaux. On en compte 176 contre 371 lors du recensement de 1941. On élève quelques rares poulains, mais on achète en grande partie les sujets adultes pour remplacer les vieux.

En 1956, 72 patrons ont fourni du lait à la beurrerie coopérative locale. Certains producteurs vendent aussi du lait à la Coopérative de Granby, via Saint-Ambroise. Au 1er juin 1956, on comptait 1,020 vaches en lactation. Les troupeaux sont des croisés Ayrshire et Holstein. Un éleveur possède un élevage d'Ayrshires de race pure, un autre de Canadiennes et enfin un cultivateur compte 8 têtes enregistrées d'Holstein. Il existe très peu de silos dans la paroisse.

Là où le terrain est propice on élève encore des moutons. En effet 84 brebis et béliers ainsi que 111 agneaux constituaient les troupeaux au 1er juin 1956. Un cercle des fermières actif emploie une partie de la production de laine. En outre, 2 métiers fonctionnent presque continuellement pour la confection de la "catalogne", le tissage et la transformation de la laine. Ceci peut expliquer une régression moins prononcée de cet élevage que dans d'autres paroisses.

Quelque 244 truies et porcs de plus de six mois et 932 de moins de six mois, tous des Yorkshires, représentent l'espèce porcine. Avec deux portées par année, on arrive à un rendement d'environ 2,000 porcelets. Tant qu'on aura suffisamment de lait écrémé et de grain dans la plaine cet élevage sera intéressant. A $30 les 100 livres pour le porc à bacon vivant et au-ddessus de $20 les 100 livres pour les truies, on obtient un revenu moyen de $800 par ferme. Au 1er juin 1956, on comptait 5,573 poules et poulettes de plus de six mois et on pouvait ajouter à ce nombre 2,400 poulettes de 2 à 6 mois. On trouve 2 poulaillers de 1,000 pondeuses chacun et trois ou quatre de 200 à 500 auxquels s'ajoutent les petits poulaillers pour consommation domestique. Une quinzaine d'éleveurs s'intéressent aux poulets à griller dont la production a atteint près de 60,000 sujets en 1956. De plus un aviculteur produit annuellement près de 3,000 gros poulets.

Avec 10 apiculteurs gardant 196 ruches, Sainte-Mélanie arrive en première place pour l'apiculture dans le comté. La flore de la montagne et de la plaine donne les fleurs mellifères nécessaires à la production d'un miel abondant et excellent. Réparties entre les 10 apiculteurs, les recettes dérivées de la vente du miel constituent un supplément de $350 pour chacun.

Les quelques milliers d'acres en forêt fournissent le bois de chauffage et un peu de bois de sciage. La forêt ne constitue pas une fortune, à part les érablières. Elle rapporte un revenu annuel de $175 environ.

INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture. — La Société Coopérative Agricole de Sainte-Mélanie a fait l'acquisition, en 1939, d'une beurrerie fondée il y a plus de 75 ans à la sortie du village (rang II, lot 88). Elle y maintient 1 beurrier à salaire, tandis que 1 femme s'occupe de la comptabilité. Même durant la période d'exploitation qui est de 9 mois la fabrique ne fonctionne pas à plein rendement. En 1956, il en est sorti 143,433 livres de beurre; la vente du lait de beurre a donné $214. Le gras reçu s'était chiffré par 116,297 livres. Les patrons, au nombre de 72, sont tous de la municipalité. La production s'est écoulée de la manière suivante : 121,968 livres aux commerçants de gros de Montréal, 14,068 aux patrons eux-mêmes, 8,296 livres aux détaillants et aux consommateurs venus acheter à la beurrerie.

Un organisme connu sous le nom de "Boulangerie coopérative de Sainte-Mélanie" exploita une boulangerie entre 1945 et 1949. Celle-ci demeura inactive de mai à novembre 1949, alors qu'elle fut louée à M. Liguori Lajeunesse qui en assume la direction avec l'aide d'un employé-boulanger. Sa production se traduit par 1,200 pains de 1½ livres par semaine. Les ingrédients sont achetés dans la municipalité, sauf la levure et le malt, qui, bien que livrés sur place, proviennent de Montréal. Le pain est distribué sur place, à domicile et la clientèle est strictement locale.

Industries dérivées du bois. — Depuis 1945, M. Armand Malo exploite une scierie sur les bords de la rivière l'Assomption, dans le rang II lot 79. Elle n'est active que 2 mois environ par année avec 4 employés saisonniers. En 1956, la production propre de M. Malo, qui coupe du bois sur son propre domaine, a été de 70,000 p.m.p., vendus ensuite à des commerçants de la province, sauf peut-être 10 p. c. achetés par des particuliers. En outre, le sciage à commission pour les cultivateurs peut se chiffrer par 40,000 p.m.p. Dans un cas comme dans l'autre, l'essence principale est la pruche (75 p. c.), le reste étant constitué par le sapin, l'épinette, le cèdre, le pin et le merisier.

L'autre scierie, propriété de M. Rosaire Alarie, date d'environ 18 ans; elle est située sur le lot 96 du rang II. Un seul employé y travaille au cours de la période d'activité, qui est que de 3 mois, pendant lesquels on fait exclusivement du sciage à façon pour les cultivateurs locaux. Il s'agit ordinairement de sapin, de pin, d'épinette, etc. En 1956 le revenu s'établissait autour de $2,000.

Dans le village existe depuis 1947 un atelier intéressant où sont occupés 50 ouvriers et employés de bureau. Les Ameublements Massicotte Cie Ltée fabriquent des chaises pour bureaux d'affaires et de petits pupitres individuels pour écoliers. De dimensions et de modèles divers, les chaises ont belle apparence et le travail est bien exécuté. Elles sont commandées par des entreprises montréalaises et locales qui voient ensuite à leur donner le dernier fini. En

1956, environ 10,000 de ces pupitres et chaises sont sortis de l'atelier, auxquels il faut ajouter 10,000 chaises et 10,000 petits pupitres achetés par les commissions scolaires. Le bois utilisé consiste de chêne (60 p.c.) acheté de Montréal. Le reste se compose de bouleau et d'érable. Cette compagnie dispose de l'outillage voulu pour débiter le bois qu'elle achète.

No. Ma. Enr. est en opération depuis 1952. On y emploie 17 ouvriers à l'année longue. Les carcasses pour sets de salons sont fabriquées ici. De 25 à 30 ensembles pour salons et quelques chaises de cuisine sortent de la boutique chaque semaine. Le matériel provient de Montréal.

TOURISME

Au passage, nous avons précédemment mentionné le lac Rocher. C'est le seul dans la municipalité et l'on s'est appliqué à y attirer le tourisme. Un bon chemin le relie aux routes vicinales, ce qui permet aux quelque 50 familles d'estivants de s'y rendre facilement de l'extérieur, la plupart habitant Montréal.

D'autres coins, le long de l'Assomption, ne manquent pas de pittoresque. Plusieurs familles y viennent, chaque été, chercher la tranquillité avec l'air des champs ou des bois. On y remarque une trentaine de chalets.

SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

LA MUNICIPALITÉ de la paroisse de Saint-Ambroise-de-Kildare fut érigée officiellement le 1er juillet 1885. Son territoire représente une superficie de 18,990 acres et ses bornes sont les suivantes : au nord, Sainte-Béatrix; au nord-est et à l'est, Sainte-Mélanie; au sud-est, Saint-Charles-Borromée; au sud et au sud-ouest, le comté de Montcalm; enfin au nord-ouest, Sainte-Marcelline, qui a été détachée de Saint-Ambroise en 1956.

Au sud et au sud-est de la municipalité, on est encore sur le prolongement de la plaine du Saint-Laurent; bien que le niveau s'élève graduellement, le profil du relief est assez régulier. Mais à mesure qu'on s'avance vers le nord et le nord-ouest, apparaissent bientôt les premières terrasses, alors que les buttes et les vallonnements commencent à se multiplier. En suivant la route No 42 (Berthier- Joliette-Saint-Côme), qui traverse Saint-Ambroise-de-Kildare, on se rend vite compte de la tendance ascensionnelle du terrain. Ainsi, à l'intersection du chemin séparatif des rangs IV et V, le niveau de la plaine est déjà dépassé de beaucoup, l'altitude étant de 291 pieds sur le lot 205, à proximité de la rivière l'Assomption; en s'éloignant de celle-ci par le même chemin séparatif, on redescend à 248 pieds (lot 177, rang V) pour se retrouver à 297 pieds à l'église de Saint-Ambroise, dans le village. Aux points de jonction des chemins séparatifs des rangs VII et VIII, puis VIII et IX avec la même route no 42, l'altitude dépasse 300 pieds.

Sauf l'Assomption qui décrit un très bref circuit dans le rang IV, il n'y a pas de cours d'eau important.

Une agglomération assez importante s'est formée autour de l'église; toutefois, on peut dire que la municipalité, vu son étendue, est principalement constituée par un habitat rural.

L'érection canonique de la paroisse religieuse date du 26 février 1842. Voici ce qu'en dit M. Hormidas Magnan[1]

"Une mission y fut fondée vers 1830; elle fut desservie par les curés de Sainte -Elisabeth de 1830 à 1833 et par ceux de Sainte-Mélanie de 1833 à 1845, date de la nomination du premier curé résidant. Les registres de la paroisse s'ouvrirent en l'année 1832 et la paroisse fut alors désignée sous le nom de "Saint-Jacques-de-Kildare". De 1833 à 1839, les registres portent le nom de "Saint-Philippe-de-Kildare". Vers la fin de l'année 1839, la paroisse prit définitivement le nom de "Saint-Ambroise-de-Kildare".

Le nom officiel du bureau de poste, situé dans le village, est Kildare. La municipalité bénéficie d'un système d'aqueduc, propriété d'une entreprise privée.

POPULATION

Les recensements fédéraux de 1931, 1941 et 1951 donnent respectivement à la municipalité des populations de 1,584, de 1,602 et de 1,683 âmes. Au cours de ces deux décennies, l'augmentation n'aura été que d'une centaine de personnes contre un accroissement naturel de plus de 600 âmes pour la même période. De 1931 à 1951 il y a donc eu émigration continue et perte nette de population. Cette situation persiste-t-elle ? Pour répondre à la question il convient d'additionner les populations actuelles de St-Ambroise et de Ste-Marcelline puisqu'en 1951 le territoire de cette dernière était compris dans la municipalité de St-Ambroise.

Le recensement fédéral de juin 1956 attribue une population de 1,419 âmes à St-Ambroise et de 406 à Ste-Marcelline, soit 1,825 pour les deux municipalités réunies. C'est ce nombre de 1825 qu'il faut comparer à 1,683 la population de St-Ambroise en 1951. Par conséquent, de 1951 à 1956, le territoire que nous étudions a donc enregistré une augmentation de 142 personnes. Il est vrai que St-Ambroise tout aussi bien que Ste-Marcelline ne conservent pas encore leur accroissement naturel mais on peut dès maintenant affirmer que le mouvement d'émigration qui sévissait de 1931 à 1951 tend non seulement à ralentir mais à se transformer. De 1931 à 1941, l'augmentation de la population de Saint-Ambroise n'est que de 18 personnes; de 1941 à 1951 elle est de 81 et de 1951 à 1956, de 142. A noter que l'augmentation de 142 s'étend à une période de cinq années alors que les augmentations précédentes de 81 et de 18 s'étendaient sur une période de dix ans. Le phénomène qui se dessine ici n'est pas différent de celui que nous avons décelé à Notre-Dame-de-Lourdes. On dirait qu'une vie nouvelle ranime ces municipalités.

---

(1) "Paroisses, missions et municipalités de la province de Québec". Arthabaska.

En plus de 184 propriétaires de ferme, la municipalité compte une centaine de chefs de famille dont les occupations sont des plus variées. La classe des rentiers est représentée par 24 chefs de famille et celle des journaliers par une trentaine. En groupant les autres chefs de famille par genre d'occupation on relève 2 propriétaires de scierie, 2 garagistes, 4 menuisiers, 1 forgeron, 2 cordonniers, 2 plombiers, 1 boulanger, 1 barbier, 2 entrepreneurs en construction, 2 camionneurs, 3 propriétaires de taxis, 1 commis, 1 comptable, 3 agents-vendeurs, 1 médecin, 2 restaurateurs, 6 marchands de détail, 2 bouchers et 1 commerçant d'animaux. Quelques cultivateurs tirent une partie de leur subsistance comme bouchers ou commerçants d'animaux.

AGRICULTURE

Magnifiquement située, partie dans les Laurentides, partie dans la plaine, dotée de sols variés, dont 75 p. c. très fertiles, couverte pour un quart de forêt assez dense par endroits, avec des érablières qui font l'orgueil de plusieurs cultivateurs, la municipalité de Saint-Ambroise compte parmi les plus prospères du comté.

La superficie totale des fermes s'élève à 20,056 acres dont 15,711 sont défrichées. Au recensement de 1956 on montre 10,435 acres en culture, 106 en jachère, 4,829 en pacage et 341 consacrées à d'autres fins. Quant au reste il comporte surtout des terres à bois puisque 4,229 acres sont encore boisées. Le nombre d'exploitants de fermes est présentement de 184. Plusieurs ont des terres ou parties de terres dans les paroisses avoisinantes ce qui explique pourquoi la superficie totale des fermes est légèrement supérieure à celle de la municipalité.

Les rangs IV, V, VI, VII et IX occupent la terre argileuse; c'est-à-dire 50 p.c. de la superficie totale; cette argile a une profondeur de 180 pieds par endroits; elle est d'une étonnante fertilité si on la cultive bien. Le foin et les grains atteignent la hauteur des clôtures et les granges sont ici de vastes bâtiments capables de les recevoir. Le reste de la superficie se répartit également entre la terre franche et la terre légère.

Sans aucun doute 180 pieds d'argile de profondeur forment une couche d'une imperméabilité parfaite et il faut drainer et chauler ce sol pour le rendre perméable et cultivable. A chaque année on fait des travaux efficaces de drainage et l'on fait des applications de calcaire voisinant les 500 tonnes. Un bon nombre d'agriculteurs obtiennent un très bon assainissement de leur sol par la pratique du labour Richard, l'abaissement des levées de fossés, l'approfondissement de ceux-ci, l'évasement et le redressement des rigoles.

Rotation de 6 ans et pâturages permanents là où il y a des ravins sont demeurés de pratique fréquente. L'usage de fumier de ferme et d'engrais chimique pour la fertilisation des pacages est courant; on obtient ainsi la nourriture la plus économique pour les laitières. Pour cette fin ainsi que pour les cultures sarclées comme le tabac, pommes de terre, plantes-racines, etc., on a utilisé 200 tonnes d'engrais.

Les légumineuses fourragères, luzerne et trèfle, s'établissent sans difficulté, particulièrement dans les sols profonds, égouttés et chaulés. On compte au moins 25 belles luzernières.

L'avoine et le foin occupent la plus grande superficie, soit plus de 9,381 acres; on note une augmentation dans la culture des grains mélangés et du maïs fourrager. Les quelque 45 silos de la municipalité reçoivent herbes fourragères et maïs.

Le tableau ci-dessous donne une idée représentative des principales grandes cultures pratiquées dans la paroisse en 1956.

	Acres
Blé	24
Avoine	2,951
Orge	75
Grains mélangés	49
Seigle	45
Sarrasin	49
Pois secs	60
Fèves sèches	28
Foin	6,430
Maïs fourrager	216
Pommes de terre	262
Plantes-racines	85
Tabac	88

On compte 20 planteurs de tabac à pipe et à cigare, pour une superficie de 63 acres en 1957, et dont la prédominance va au tabac à cigare. Deux planteurs de tabac à cigarette se partagent 57 acres, ce qui est une étendue assez respectable. Les deux premières variétés trouvent preneur à la Société Coopérative de Tabac du district de Joliette, située à St-Jacques de Montcalm, cependant que le tabac à cigarette est acheté, selon les prix offerts, par l'Imperial Tobacco, la Rock City ou la Canadian Leaf. Les recettes sont d'environ $40,000., soit $1,800. par producteur.

Saint-Ambroise occupe souvent la troisième place parmi les municipalités du comté; c'est ce qui arrive encore pour la production du sirop d'érable. Quelque 100 érablières de 1,500 érables chacune constituent un actif intéressant. Aussi a-t-on soin des arbres et modernise-t-on l'outillage afin de continuer à obtenir de cette source un revenu annuel de $400 environ par cultivateur.

En plus du potager qu'on rencontre sur toutes les fermes il faut noter environ 30 arpents carrés sous cultures de fèves et concombres pour la conserve. Les fèves sont achetées en majeure partie par la maison David Lord cependant que les concombres vont chez Raymond à Montréal et à la conserverie Joyal de Sorel.

Bien que le nombre de tracteurs atteigne 150 on compte encore 260 chevaux dans la paroisse. On ne fait cependant plus d'élevage proprement dit

du cheval. On achète maintenant les sujets nécessaires pour faire le bois en hiver, les sucres au printemps, les travaux dans les terrains accidentés et les bas-fonds.

1,900 vaches, pour la majorité Ayrshires croisées, donnent un fort rendement en lait. Les 25 bonnes luzernières, les 45 silos, les champs de choux de Siam, de bons taureaux pur sang expliquent en partie ce bon résultat. Il se fait de l'insémination artificielle et ceux qui en font l'essai sont satisfaits. La vente des veaux pour la chair ou pour l'élevage, jointe à celle du lait, rapporte $275,000, soit $1,500 par cultivateur. En passant il faut ici faire mention que les éleveurs s'efforcent de produire des veaux de lait de choix à l'âge de six semaines.

Il y a du porc, et du bon porc à bacon Yorkshire croisé, produit de quelque 500 truies d'élevage. L'an dernier 5,500 sujets sont passés sur les marchés de Montréal ce qui a contribué à une recette de $1,500 par ferme. La pratique de deux portées par année est d'usage courant.

On s'intéresse certes moins à l'élevage du mouton qu'au précédent. Sur les collines ou pâturages qui conviennent à la paissance des moutons on trouve 105 sujets adultes et 108 agneaux pour le marché d'automne et le remplacement des vieux.

Un citoyen de Saint-Ambroise, M. Ludger Caron, fait l'élevage des chèvres. Son troupeau constitué de sept femelles donnent suffisamment de lait pour les besoins de la maison et le surplus est vendu dans la localité.

Les cultivateurs-aviculteurs, au nombre d'une quarantaine, sont membres du Comptoir Avicole de Saint-Félix-de-Valois. On compte 8,000 pondeuses en tout. Un éleveur possède 1,000 poules; 8 en possèdent de 200 à 500 et 10, de 100 à 200. De plus, quatre spécialistes du poulet à griller produisent annuellement plus de 50,000 oiseaux et 2,500 gros poulets. Avec l'aviculture, les cultivateurs inscrivent dans la colonne des recettes la somme de $200.

L'apiculture agonise; en effet seulement 2 cultivateurs possèdent 3 ruches.

On retire moins de la forêt que ne le font les 2 municipalités voisines plus au nord, à savoir Saint-Alphonse et St-Côme. On ne va pas beaucoup aux chantiers. Quelques madriers, un peu de planche, des pièces de bois de charpente pour construire porcheries, garages, etc., et du bois de chauffage : voilà ce que donne la forêt en plus du sirop d'érable.

L'association professionnelle est à l'honneur. Il y a 1 société coopérative; 1 cercle de l'U.C.C., 1 caisse populaire fondée en 1927, 1 cercle de Jeunes Agriculteurs très méritant, quoique fondé en 1947 seulement.

INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture. — Fait digne de mention, lors de la fondation, en 1930, de la Crémerie Coopérative Saint-Ambroise, 6 beurreries

existaient déjà dans la municipalité, qui disparurent tour à tour en l'espace de 5 ans. La fabrique de cette société coopérative est située aux quatre chemins à l'entrée du village. Elle fonctionne toute l'année, mais au ralenti en hiver, avec 2 employés permanents et 3 autres embauchés pour 8 à 10 mois. En 1956, il en est sorti 460,000 livres de beurre do nt la valeur a atteint $265,246; en plus les ventes de lait de beurre ont rapporté $700. Les 366,480 livres de gras ont été fournies par 232 patrons, dont 185 domiciliés dans la localité, les autres, habitant Saint-Alphonse et Rawdon.

Les ventes de beurre se répartissent comme suit : 334,544 livres aux marchands de gros de Montréal, 88,343 livres distribuées en parts sensiblement égales aux détaillants de cette dernière ville et à ceux de la région et 38,286 livres retenues par les patrons.

Monsieur Gérald Gingras a acheté en 1948 une boulangerie établie en 1920 dans le village. Aidé de 1 employé permanent, il cuit une moyenne de 2,000 pains (1½ livre) par semaine, dont la livraison s'effectue à domicile dans Saint-Ambroise et Sainte-Mélanie. Il achète les ingrédients chez les marchands locaux et à la Coopérative de Joliette.

Industries dérivées du bois. — Monsieur Raymond Perreault exploite la scierie de son père Monsieur Wilbrod Perreault. Etablie sur le lot 190 du rang V elle a été construite en 1920. Le propriétaire y travaille environ 6 mois par année avec l'aide de ses deux frères ainsi que 2 employés étrangers lorsque besoin se fait sentir. En 1956, il a scié 200,000 p.m.p. pour son propre compte et pour les cultivateurs. En outre, il a raboté 125,000 p.m.p., dont 25,000 p.m.p. pour lui-même. Il a vendu sa production à des commerçants de Montréal et aux acheteurs locaux. Le bois, entièrement coupé sur des terres patentées, comprenait surtout du sapin, de l'épinette, du pin et de la pruche, avec de faibles quantités de bois franc. On fait remarquer que le bois devient de plus en plus rare dans la région et qu'il est petit.

Ouverte en 1945 sur le lot 261 du rang VI, la scierie de Monsieur Therrien est en activité 5 à 6 mois par année. Au cours de 1956, le propriétaire a scié pour lui-même 200,000 p.m.p. (de la pruche surtout) achetés des cultivateurs. Pour le compte de ces derniers, il a scié la même quantité de sapin, d'épinette, de pin et de bouleau, le tout coupé dans Saint-Ambroise, Sainte-Mélanie et Saint-Alphonse. Monsieur Therrien vend son bois aux commerçants, à ceux de Joliette principalement.

Une boutique où l'on fabrique portes et châssis existe dans Saint-Ambroise depuis une cinquantaine d'années. Monsieur Bordeleau opère à son compte pour la première année puisque cette industrie s'est transmise de père en fils et que son grand-père en était le fondateur. On y manufacture, outre portes et châssis plusieurs autres articles : chaloupes, boîtes pour camions, chaises pour les parterres, balançoires, etc. En plus du propriétaire, 2 employés travaillent à l'année longue, et lorsque les commandes deviennent trop nombreuses des ouvriers à temps partiel y trouvent du travail. On utilise environ 30,000 p.m.p. de pin et 2,000 p.m.p. de bois francs en plus d'une quantité de bois plaqué.

Autre industrie. — Un cultivateur du rang VI (lot 292), Monsieur Gérald Landry, a entrepris avec son père en 1947 la fabrication de bonbons clairs, à laquelle il consacre environ 1 mois par année. Pendant cette période d'opération, il est assisté de 2 membres de sa famille et de quelque 5 ou 6 aides étrangers. La production est vendue aux marchands de gros dans une proportion de 75 p. c. et le reste aux détaillants.

La région en a retenu plus que 80 p. c. cependant que le marché de Montréal achetait l'excédent.

SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

LA MUNICIPALITÉ de Sainte-Marcelline-de-Kildare est de création récente : le 1er janvier 1956. Son territoire représente une superficie de 5,047 acres; il faisait autrefois partie de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare. Ses bornes sont les suivantes : au nord, Sainte-Béatrix; au-nord-est et à l'est, Sainte-Mélanie; au sud-est, Saint-Ambroise-de-Kildare; au sud et au sud-ouest, le comté de Montcalm; enfin, au nord-ouest, Saint-Alphonse-de-Rodriguez.

Au point de vue du relief, Sainte-Marcelline est une région intermédiaire : nous quittons la plaine mais nous ne sommes pas encore dans la montagne. En face de l'église, l'altitude est de 490 pieds; à moins de 2 milles au nord, en direction du lac des Français, on atteint 646 pieds tandis que la surface du lac est à 578 pieds. On n'y trouve pas de cours d'eau important; quant au Lac des Français, plus de la moitié de sa superficie est comprise dans Sainte-Marcelline-de-Kildare, le reste appartenant à Saint-Alphonse-de-Rodriguez. C'est un site de villégiature sur lequel nous revenons au chapitre du tourisme.

Malgré quelque trente cultivateurs, il n'est plus exact de dire que la municipalité est principalement constituée par un habitat rural. On s'en rendra compte un peu plus loin en examinant les occupations des chefs de famille. Le bureau de poste de Sainte-Marcelline est situé dans le rang IX. L'agglomération constituée autour de l'église bénéficie d'un système d'aqueduc, propriété d'une entreprise privée. On n'y trouve pas d'égout collectif.

Au point de vue religieux, la paroisse de Sainte-Marcelline existe depuis une trentaine d'années. Pour accommoder les fidèles d'un secteur du rang IX de même que ceux des rangs X et XI et d'une partie du rang XII, on érigea une chapelle en 1904 à l'endroit dit Radstock, sous le vocable de Sainte-Marcelline, soeur de Saint-Ambroise. En 1927, un prêtre résidant était assigné à cette desserte ou, si l'on veut, à cette cure, car les documents officiels émanant de l'autorité diocésaine s'expriment de façon ambiguë quant au titulaire, qu'ils désignent tantôt comme desservant, tantôt comme curé.

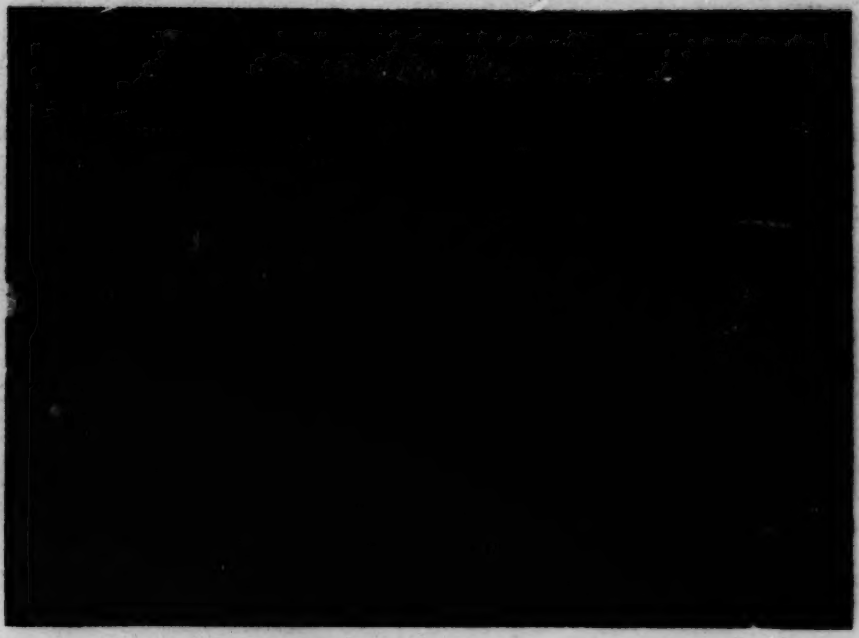

Au point de vue relief, Sainte-Marcelline est une région intermédiaire : nous quittons la plaine mais nous ne sommes pas encore dans la montagne.

POPULATION

D'après le recensement fédéral, la municipalité de Sainte-Marcelline comptait 406 personnes le premier juin 1956. Comme on le sait, cette municipalité apparaît pour la première fois dans un recensement comme corps distinct de sorte qu'il est impossible de faire une étude du mouvement démographique. Cependant, les indices ne manquent pas pour nous justifier de prévoir des augmentations normales de population au cours des prochaines années. A ceux que nous avons déjà mentionnés en parlant de Saint-Ambroise, ajoutons celui-ci : le relevé paroissial effectué par monsieur le curé lors de sa visite à l'automne de 1956 dénombre 86 familles pour une population de 466 âmes.

Au point de vue occupationnel, les chefs de famille se répartissent comme suit : 26 cultivateurs; 7 marchands; 3 garagistes ou mécaniciens; 5 ou 6 rentiers; 1 boulanger; 2 propriétaires de scieries; 5 hommes de métiers; une douzaine de journaliers et enfin une très grande variété d'autres occupations qu'il n'a pas été possible de grouper. A remarquer que plusieurs résidants de Sainte-Marcelline vont travailler quotidiennement en dehors de la municipalité, soit à Joliette, soit ailleurs.

Sur le rôle d'évaluation de la municipalité, on trouve encore 38 propriétaires de chalets ou résidences d'été, ce qui s'explique par la présence du Lac des Français dans les limites de Sainte-Marcelline.

AGRICULTURE

Cette municipalité comptait, en 1956, 26 cultivateurs exploitant des fermes d'une superficie totale de 5,675 acres. Près de 60 p. c. de l'étendue est en forêt.

La superficie et l'état de la terre agricole se répartissent comme suit :

	Acres
Terre défrichée	2,338
En culture	1,283
En pâturage	942
Autre terre défrichée	113
Terre à bois	3,068
Terre non défrichée	3,337
Autre terre non défrichée	269

Ces chiffres sont éloquents et nous font voir l'image d'une paroisse où il reste encore de belles forêts.

Plusieurs fermes bénéficieraient de plus fortes applications d'engrais chimiques et de chaux. La rotation de 6 ans se pratique pour les grandes cultures et les pâturages sont naturellement propices à la pousse des herbes fourragères.

Le foin et l'avoine couvrent 1,205 acres sur un total de 1,283 en grandes cultures. Le reste se partage en maïs fourrager, pommes de terre, plantes-racines, grains mélangés et orge.

Les douze érablières d'une moyenne de 1,200 chaudières donnent un revenu global de $6,000 ou $500 par producteur.

Le cheval conserve sa place ici puisqu'on en compte encore 48. Le terrain un peu plus accidenté qu'à Saint-Ambroise en serait peut-être la cause. Toutefois une bonne douzaine de cultivateurs possèdent un tracteur chacun.

Le recensement de juin 1956 rapportait 288 laitières. On expédie la production laitière sous forme de crème à la Coopérative de Saint-Ambroise qui est située à proximité de Sainte-Marcelline. Les produits laitiers, la vente des veaux, des vaches réformées et des autres bovins rapportent environ $38,000 ou $1,500 par ferme.

On peut estimer à environ 600 le nombre de porcs expédiés sur les marchés en 1956. Le revenu en provenance de cet élevage serait de l'ordre de $30,000 ou $1,150 par cultivateur.

Comme dans les autres paroisses, l'élevage du mouton est en régression. En 1956, il y avait 63 moutons de plus d'un an et 82 agneaux.

L'aviculture compte très peu dans l'économie de cette petite paroisse agricole. En effet on n'y trouve qu'un poulailler de 400 pondeuses. A ce nombre il faut ajouter quelques lots de 25 à 30, ce qui porte le total, à environ 650 oiseaux en tout.

L'inspecteur apicole rapporte qu'un apiculteur garde 32 ruches. Il semble cependant que la flore assurerait un revenu assez intéressant à plus d'un cultivateur si on se donnait la peine d'élever des abeilles.

INDUSTRIE

Industrie dérivée de l'agriculture. — Monsieur Robert Laporte, qui a acheté la boulangerie d'un monsieur Baillargeon il y a une dizaine d'années, est installé dans le rang IX, lot 464. Cet établissement remonte au début du siècle. On y boulange quelque 1,300 pains de 1½ livre par semaine; en outre, durant la belle saison, on fait plus de 200 douzaines de brioches. La plupart des matières premières sont achetées à Joliette. La production s'écoule dans la localité (75 pour cent) ainsi que dans Sainte-Béatrix et Saint-Alphonse.

Industries dérivées du bois. — La scierie de M. Arthur Perreault (rang IX, lot 450) existe depuis environ un siècle. Elle est en opération 2 à 3 mois chaque année avec deux des fils de Monsieur Perreault et 3 engagés. En 1956, le propriétaire a scié 150,000 p.m.p. pour lui-même et 30,000 p.m.p. à commission. Il a livré sa propre production aux manufacturiers et commerçants de Joliette (75 p. c.) et de Montréal (25 p. c.). Le bois scié fut coupé sur les réserves de Monsieur Perreault; la moitié consistait en sapin, épinette, pin, pruche et tilleul, alors que l'autre comprenait du bouleau, de l'érable, du hêtre et du chêne etc. La force motrice dérive d'une roue hydraulique de 55 HP. installée sur la rivière Blanche et qui, jusqu'à ces récentes années, actionnait aussi une moulange aujourd'hui inactive.

Dans sa petite boutique (rang IV, lot 460), vieille de 37 ans, Monsieur Théodore Loyer fabrique, à temps perdu, des portes et des châssis qui lui sont commandés par des particuliers de l'endroit, pour lesquels il fait aussi diverses réparations de menuiserie.

TOURISME

Le seul site susceptible d'attirer les villégiateurs est le Lac des Français, dont une portion appartient à Saint-Alphonse-de-Rodriguez. Sur ses rives s'échelonnent une centaine de chalets, en nombre sensiblement égal dans l'une et l'autre des deux municipalités. Plusieurs nouvelles villes pourraient y trouver place, car il reste de l'espace disponible. La profondeur maximum de ce lac serait de 75 pieds. A l'avantage d'être sur le parcours de la route No 42 et, partant, facile d'accès, il joint celui de n'être pas trop à l'intérieur des terres tout en ne manquant pas de pittoresque. On y trouve une auberge exploitée par un Montréalais et ouverte durant les mois de juillet et août seulement. Sauf le décor naturel, il n'y a rien ici pour attirer ou retenir le touriste itinérant et le Lac des Français, comme tous les autres du comté, est surtout un coin de villégiature familiale; la vie du foyer s'y transporte de la maison de ville à la villa pour la durée de l'été et s'y poursuit dans le calme et le repos.

QUATRIÈME PARTIE

JOLIETTE LAURENTIEN

JOLIETTE LAURENTIEN

0 1/2 1 2 3 4

ÉCHELLE DE MILLES

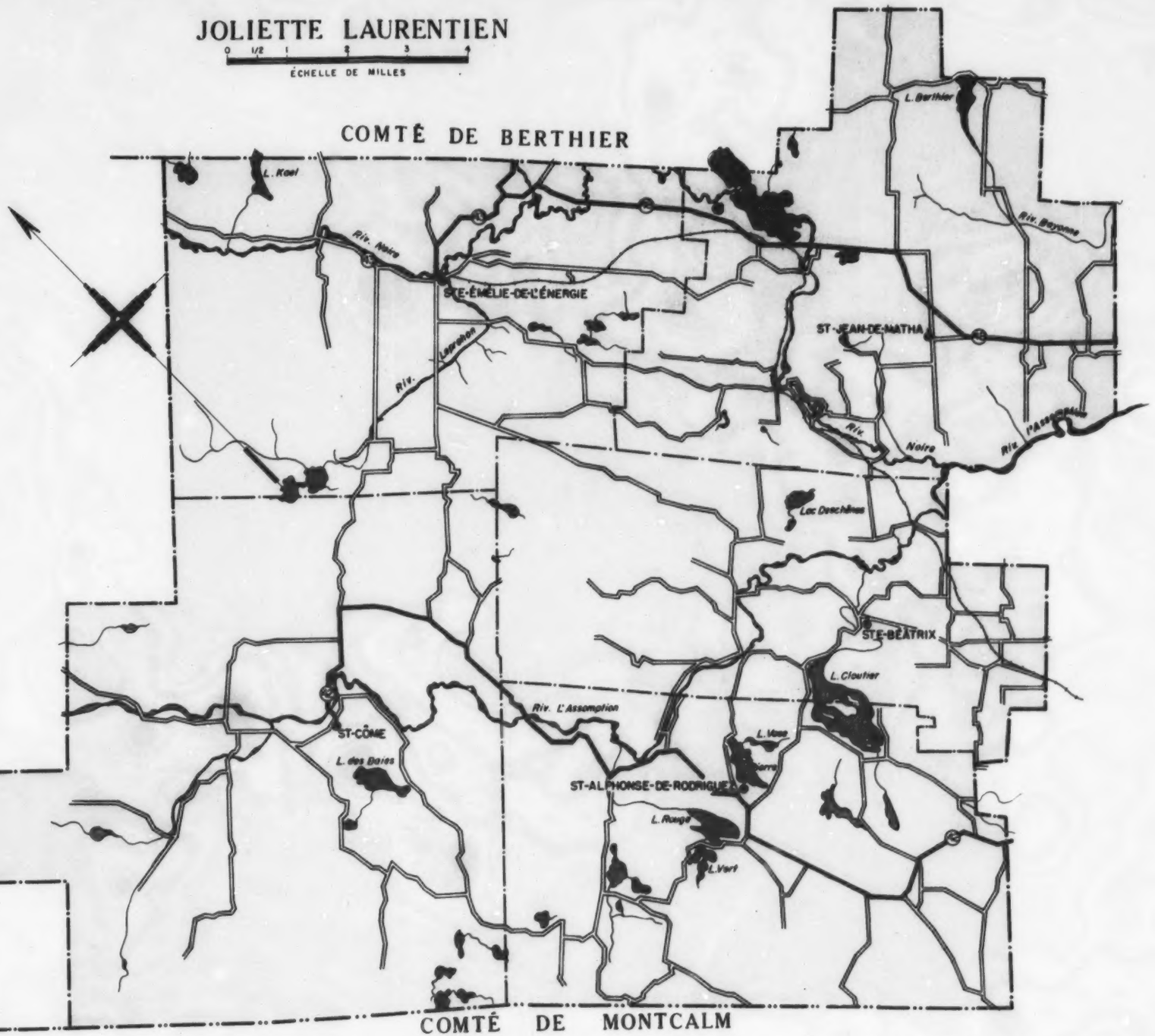

Service de la Cartographie, Ministère de l'Industrie et du Commerce 27/12/57 J-G
R. Mainguy, directeur.

JOLIETTE LAURENTIEN

COMME son nom l'indique, le Joliette Laurentien c'est la partie du comté qui se trouve dans les Laurentides. Il s'agit d'une région accidentée, parsemée de lacs, où le tourisme et l'industrie forestière prennent le pas sur l'agriculture.

Les municipalités de la zone peuvent se subdiviser en deux groupes, le premier se composant de Saint-Jean-de-Matha, Sainte-Béatrix et Saint-Alphonse-de-Rodriguez et le second, de Saint-Côme, Sainte-Emélie de l'Energie et Saint-Guillaume-Nord. Dans les trois premières localités le tourisme joue un rôle de premier plan; en effet, on y compte plus de 800 chalets ou résidences d'été. Dans les trois autres localités l'exploitation forestière prédomine; 75 pour cent de tout le bois scié dans le comté vient des scieries de Saint-Côme, Sainte-Emélie et Saint-Guillaume.

Au point de vue démographique, on note un fort mouvement d'émigration vers la plaine. Les municipalités perdent entièrement leur accroissement naturel; quelques-unes même perdent un peu plus et voient leur population baisser. Cette tendance ressort clairement des données contenues dans le tableau suivant.

POPULATION ET NOMBRE DE FERMES DU JOLIETTE LAURENTIEN, 1951 ET 1956

Municipalités	Population		Nombre de fermes	
	1951	1956	1951	1956
St-Jean-de-Matha	1,744	1,673	160	139
Ste-Béatrix	801	824	85	71
St-Alphonse	778	731	62	44
Ste-Emélie-de-l'Energie	1,152	1,170	69	65
St-Côme	1,406	1,411	87	47
Total	5,881	5,809	463	366

L'exode de la population s'accompagne d'une diminution sensible dans le nombre des fermes. On compte 97 fermes de moins en 1956 qu'en 1951. Il sera souvent question des causes de cette baisse dans les pages qui vont suivre. Le problème comporte évidemment de nombreux aspects. Du strict point de vue économique, cette orientation n'offre rien d'inquiétant. Au contraire. Il est permis d'y voir un changement pour le mieux et une meilleure intégration de l'homme au milieu. Les sols non propices à l'agriculture retournent pure-

ment et simplement à la forêt et les coins pittoresques servent à l'agrément et au repos des citadins. En définitive, tout se solde par un gain net pour tous. Il suffirait maintenant de mettre l'accent sur la sylviculture et d'enrayer le déboisement pour donner au Joliette Laurentien les conditions idéales qui lui conviennent.

SAINT-JEAN-DE-MATHA

Le territoire (37,540 acres) que couvre la municipalité de la paroisse de Saint-Jean-de-Matha, érigée le 1er juillet 1855, fut détaché de la paroisse de Saint-Félix-de-Valois. Il englobe une partie de l'ancienne seigneurie de Ramezay et du canton de Brandon. Il est borné : au nord et au nord-est, par Sainte-Emélie-de-l'Energie et le comté de Berthier; au sud-est, par Saint-Félix-de-Valois; au sud, par la rivière l'Assomption qui sert de démarcation avec Sainte-Mélanie; au sud-ouest et à l'ouest, par Sainte-Béatrix.

Le relief, qui a déjà commencé de s'élever dans Saint-Félix-de-Valois et Sainte-Mélanie, revêt ici l'allure caractéristique des Laurentides : montagnes aux pentes abruptes, vallées étroites où s'étalent quelques lacs, gorges profondes livrant passage aux cours d'eau. A l'entrée de la municipalité, au sud, sur la route no 48 (L'Assomption-Sainte-Emélie-de-l'Energie), on a déjà atteint une altitude de plus de 600 pieds. A la jonction avec le chemin qui sépare les rangs I et II, Saint-Guillaume, on a dépassé 710 pieds. Au pied de la butte qui porte l'église — plus précisément au niveau du trottoir — l'altitude est de 729 pieds. A moins de 2 milles au nord-est, vers l'angle sud du lot 373 du rang Abbott, où un chemin vicinal opère sa jonction avec la route principale, elle est de 702 pieds. Toujours sur la route no 48, à l'endroit où celle-ci se rapproche le plus du lac Noir, on retombe à quelque 680 pieds. Il va sans dire que ces points, étant pris sur les routes mêmes, excluent les soulèvements et les montagnes qu'elles contournent et dont la courbe de niveau s'inscrirait bien au delà des chiffres donnés plus haut. Le même écart pourrait s'observer, mais en sens contraire, pour certaines ruptures subites du relief en profondeur. Malheureusement, les données nous manquent pour apprécier et comparer les altitudes ici et là dans le secteur traversé par la route no 48, ainsi que dans les autres parties de la municipalité.

Entre Saint-Jean-de-Matha, vers le sud, et Sainte-Mélanie, coule la rivière L'Assomption, qui dans le 1er rang Sainte-Louise reçoit les eaux de la rivière Noire. Celle-ci, après un long parcours dans Sainte-Emélie-de-l'Energie, décrit un bref crochet dans le comté de Berthier, d'où elle reprend la direction du sud avant de parvenir au lac Noir; elle surgit de nouveau au sud de celui-ci, serpente à travers plusieurs concessions dans Saint-Jean-de-Matha jusqu'à sa jonction avec la rivière L'Assomption. Enfin, à l'est, quelques ruisseaux concourent à la formation de la Bayonne, qui est loin d'avoir ici l'apparence d'une rivière. C'est un filet d'eau qui grossit par la rencontre de modestes tributaires

à mesure qu'il s'insinue vers le sud-est du comté, traversant les paroisses de Saint-Félix-de-Valois et de Sainte-Elisabeth, pour ensuite pénétrer dans le comté de Berthier.

A l'entrée de Saint-Jean-de-Matha sur la route no 48 on a déjà atteint une altitude de plus de 600 pieds. Au pied de la butte qui borde l'église — plus précisément au niveau du trottoir — l'altitude est de 729 pieds.

Les cartes identifient les 3 principaux lacs : Noir, Vert et Berthier. Le lac Noir, l'un des plus vastes et des plus pittoresques de tout le comté, jouit d'une grande vogue auprès des villégiateurs, de même que son voisin du sud, le lac Vert, beaucoup moins étendu cependant. Le lac Berthier, situé dans le rang VI du canton de Brandon, est limitrophe du comté qui porte son nom. Au chapitre du tourisme de la présente monographie, de plus amples détails seront donnés sur ces 3 lacs. Quant aux autres qu'on relève sur les cartes, ils ont si peu d'importance que celles-ci ne leur attribuent même pas de nom.

Par rapport à son étendue, cette municipalité est relativement peu peuplée. C'est donc dire qu'en dehors de l'agglomération villageoise, l'habitat est du type rural dispersé.

Erigée le 9 septembre 1852, la paroisse religieuse, qui donna plus tard son nom à la municipalité, accueillit son premier curé résidant en 1855, année de l'ouverture des registres. Une jolie chapelle, Notre-Dame-du-Lac-Noir, s'élève à proximité du lac. Relevant de la cure, elle dessert les villégiateurs des environs. Sur un pic voisin, le long de la route no 48, de pieuses gens ont eu l'idée d'organiser des pèlerinages en l'honneur de la Vierge.

Le bureau de poste principal (Saint-Jean-de-Matha) est dans le village. Un bureau d'été, officiellement désigné sous le nom de Lac-Noir près du lac de ce nom, dessert le secteur touristique.

Le village est doté d'un aqueduc, propriété de M. Léo Brault, qui distribue de l'eau de source à une centaine de foyers. Il n'y a cependant pas d'égouts.

POPULATION

Les recensements fédéraux nous apprennent que Saint-Jean-de-Matha n'a presque jamais réussi à retenir son accroissement naturel. Deux exceptions seulement sont à noter : les décennies 1881-91 et 1931-41. Depuis une quinzaine d'années, la municipalité semble avoir beaucoup de peine à maintenir sa population au-dessus de 1,700. Le recensement paroissial comptait 1,687 âmes à la fin de 1956. Voici maintenant les chiffres des recensements fédéraux : 1,713 habitants en 1941; 1,744 en 1951 et 1,673 au premier juin 1956. On constate qu'il y a baisse de 1951 à 1956. C'est là un trait commun aux municipalités de la "montagne". Il s'opère dans l'économie de ces municipalités des ajustements dans le sens d'une meilleure adaptation aux ressources naturelles locales et ces ajustements se reflètent dans le mouvement démographique.

Les livres municipaux renferment les noms de 637 contribuables, dont 280 propriétaires de chalets ou résidences d'été sur les rives des lacs dont il sera question plus loin.

Sur les 346 familles résidantes, on en compte 139 dont le chef est considéré comme cultivateur. Si Saint-Jean-de-Matha demeure encore une municipalité rurale, elle mérite de moins en moins l'appellation de municipalité agricole. D'un recensement à l'autre, le nombre de cultivateurs diminue et ce mouvement à la baisse se continuera encore pendant plusieurs années à moins d'un changement radical dans la conjoncture économique actuelle. L'explication en est fort simple : nous sommes ici en pays montagneux et toutes les terres ne se prêtent pas à une exploitation agricole profitable. Les propriétaires de terre pauvre ne trouvant pas de quoi vivre aisément sur leur fonds en négligent la culture et préfèrent s'occuper à autre chose. Ce phénomène est d'ailleurs confirmé par la présence d'un grand nombre de journaliers dans la municipalité : il y en aurait plus de 110. La plupart vont passer annuellement 4 ou 5 mois dans les chantiers; au cours de l'été, les travaux de voiries et les scieries en occupent plusieurs; à l'automne, il y a la récolte du tabac jaune; d'autres, enfin, trouvent de l'emploi à Joliette et même à Montréal. Les rentiers sont au nombre de 36. On peut répartir comme suit les autres occupations de la population :

Hommes de métier (menuisiers, peintres, électriciens, etc.)	20
Marchands (épiciers, bouchers, restaurateurs, etc.)	22
Services et transport (barbier, hôtelier, garagistes, camionneurs, etc.)	12

Il ne faudrait pas oublier 1 médecin, 4 propriétaires de scieries ou ateliers de rabotage, 2 beurriers et 1 boulanger.

Quant au travail féminin, il comprend une douzaine d'institutrices, 5 domestiques et une quarantaine d'autres jeunes filles occupées à des emplois variés soit dans la municipalité, soit à Joliette, soit même à Montréal.

AGRICULTURE

Cent trente-neuf cultivateurs cultivent les 8,461 acres de terre défrichée, formée de larges vallées et de pentes tantôt douces, tantôt raides.

On est dans la montagne à Saint-Jean-de-Matha. Si les travaux de culture offrent quelquefois des difficultés, les pentes sont souvent douces et permettent généralement l'usage de toutes les machines agricoles modernes, y compris le tracteur.

Avec 75 p.c. de terre franche, 3 p.c. d'argile et 22 p.c. de sable, on peut varier les cultures. Lors de notre passage il y avait de beaux champs de maïs, tels ceux du rang Sainte-Louise, à 1 mille du village. De rares mais de belles luzernières prouvent l'existence d'une autre possibilité intéressante en faveur de l'industrie laitière.

On utilise environ 25 tonnes d'engrais chimiques et de 300 à 400 tonnes de fumier de volailles qu'on obtient de Saint-Félix-de-Valois et des environs de Joliette, et ce, pour les frais de transport seulement.

Toutefois il y aurait avantage à fertiliser plus. Seulement quelques cultivateurs ont des pacages permanents. Si l'égouttement ne pose pas de grands problèmes dans l'ensemble, il n'en demeure pas moins, qu'en certains endroits, spécialement dans les terres noires, des travaux de drainage s'imposent.

Dans d'autres parties de la municipalité on doit surveiller l'érosion qui entraîne la perte des matières organiques.

Mil, trèfle et luzerne, maïs en quantités insuffisantes, pommes de terre, choux de Siam et maïs fourrager : tels sont les principaux item de la grande culture. Il y a aussi quelques bons pâturages fertilisés; il devrait y en avoir plus. Si l'on ajoutait un peu d'engrais chimiques au fumier qu'on transporte en petits tas dans les champs en hiver, les productions végétales s'amélioreraient grandement et permettraient une alimentation plus économique du cheptel.

A l'exception d'un peu de pommes de terre, dont l'apport est médiocre, les grandes cultures ne donnent aucun revenu argent.

On vient ici de loin, même de Montréal, pour savourer au printemps les produits de l'érable. En effet, Saint-Jean-de-Matha est la municipalité où l'on entaille le plus dans le comté. On compte 120 "sucreries", de 2,000 érables en moyenne, soit 240,000 au total. La production de 1956 peut se chiffrer par plus de 30,000 gallons de sirop, vendus à Plessisville et aux Américains. Avec les repas pris à la "cabane" le revenu moyen est de $1,000 par sucrerie ou de $800 par ferme. L'outillage est bon; il comprend une grande proportion de seaux en aluminium qui donnent un sirop exempt de plomb et commandant une

prime à Plessisville et aux Etats-Unis. C'est très agréable de voir ici et là dans la localité de belles érablières avec "cabanes", souvent à proximité des routes, et qui semblent inviter les automobilistes à s'arrêter pour se récréer dans ce coin le plus "sucré" du comté.

Le cheval garde sa place; en effet le recensement de 1956 en rapporte 242. Un percheron pur sang et un Canadien croisé font le service de la monte des juments, dont 25 au moins ne coûtent rien d'hivernement puisqu'elles servent à produire de l'urine servant à l'extraction d'hormones et sont gardées sans frais pour le cultivateur.

En 1956, il y avait 1,352 vaches dans la municipalité. Une vingtaine de taureaux Ayrshire et quelques génisses pur sang, 20 silos, des récoltes de choux de Siam, des champs de blé d'Inde à ensilage témoignent de l'intérêt que l'on porte à l'industrie laitière. On devrait cependant produire plus de choux de Siam et acheter un plus grand nombre de géniteurs pur sang qualifiés, ou mieux, faire de l'insémination artificielle comme cela se pratique dans quelques municipalités du sud du comté.

On vend très peu de bétail laitier pour l'élevage; nous pouvons mentionner la vente d'une quarantaine de génisses demi-sang Ayrshire de 3 mois à environ $45 par tête. Par ailleurs on vend du bétail pour la viande : 200 vaches, 10 taureaux, et 800 veaux. Au total, la vente du lait et des bovins rapporte annuellement $1,200 par ferme.

Porcs et industrie laitière vont habituellement de pair; il n'en est pas autrement ici. On vend aux éleveurs de Sainte-Elisabeth, de Saint-Thomas et de Saint-Paul, etc. quelque 1,700 porcelets chaque année. Plusieurs verrats pur sang Yorkshire aident à améliorer le cheptel porcin et l'on a adopté la pratique de deux portées par année. C'est un revenu moyen de $750 par ferme que rapporte la porcherie.

Notons simplement que le mouton a presque disparu de la localité; en effet, il ne s'en trouvait en 1956 que 140 au total, soit 65 brebis d'un an et plus et 75 agneaux. Environ 14,000 pondeuses et 500 dindes indiquent un intérêt assez grand pour l'aviculture. Cinq poulaillers de 1,000 pondeuses, 8 de 500, 4 de 300, 12 de 150, et 100 environ de 25; telle est en gros, la répartition des troupeaux. Les revenus dérivés de l'aviculture donnent une moyenne de $700 par ferme.

Une quarantaine de cultivateurs montent aux chantiers l'hiver et en reviennent avec quelque $500 chacun. Sur presque toutes les fermes, il reste de bons bras pour faire du bois de chauffage pour la maison et pour la vente ainsi que du bois de construction; chaque cultivateur peut y trouver un appoint de revenu annuel de $200 au maximum.

Un cercle de l'U.C.C., un cercle des fermières, une Société d'Agriculture, un Cercle des Jeunes Agriculteurs, un groupement de la J.A.C. et une Caisse Populaire, telles sont les sociétés agricoles de cette paroisse.

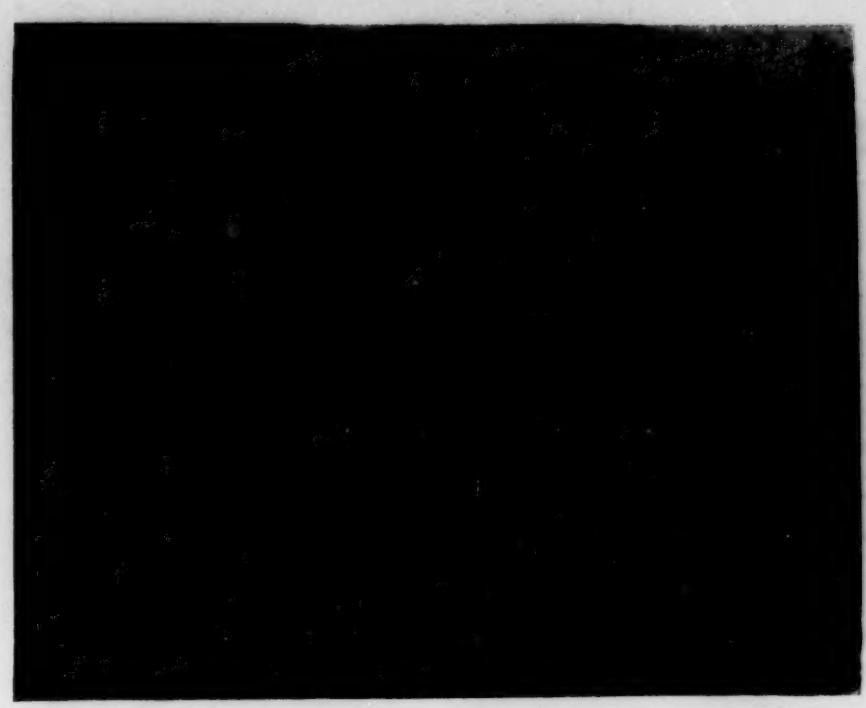

On voit ici et là, dans Saint-Jean-de-Matha de belles érablières avec "cabane", souvent à proximité des routes, et qui semblent inviter les automobilistes à s'arrêter pour se recréer dans ce coin le plus "sucré" du comté.

INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture. — La plus ancienne et la plus importante beurrerie de l'endroit est située au village et date d'environ 80 ans. Exploitée par Monsieur Aurèle Landreville, sous le nom de Crémerie Saint-Jean-de-Matha, elle est en opération toute l'année. Le propriétaire actuel est aidé de 2 employés travaillant respectivement 3 et 9 mois annuellement. En 1956, la production s'est chiffrée par 159,360 livres de beurre. Sauf 20, qui habitent Sainte-Emélie-de-l'Energie, les patrons au nombre de 78, sont tous des cultivateurs locaux. La majeure partie de la production passe aux commerçants de gros de Montréal; les commerçants de détail de l'endroit en ont acheté 35,000 livres, et les patrons 15,000 livres environ.

L'autre établissement analogue, dont le propriétaire est Monsieur Georges H. Hénault, a un demi-siècle d'existence; il est situé dans le rang Belle-Montagne-Nord-Est. La fabrication du beurre se prolonge à l'année. Un employé travaillant pendant 8 mois aide le propriétaire. En 1956 on a produit 135,304 livres de beurre et reçu 109,420 livres de gras des 78 patrons dont 25 d'entre eux ont leur terre dans la municipalité, 32 dans Sainte-Béatrix, 11 dans Sainte-

Emélie et 10 dans Saint-Côme. La production de beurre va au commerce de gros de Montréal, à l'exception de quelque 25,000 livres qui passent au commerce de détail et aux patrons.

Etablie dans le village depuis de longues années, la boulangerie locale n'est devenue propriété de Monsieur L. P. Beaulieu qu'en 1956. Celui-ci emploie 1 aide en été seulement, alors que la production hebdomadaire passe de 1,400 à 2,500 pains de 1 ½ livre, plus 25 douzaines de brioches. Cet écart vient du fait qu'en hiver beaucoup de familles cuisent leur pain et que l'été ramène dans la municipalité un grand nombre de villégiateurs.

Industries dérivées du bois. — Monsieur Lionel Asselin dirige, au village, une importante scierie établie ici voilà un demi-siècle. Il la maintient en activité de 3 à 4 mois par année avec un maximum de 16 ouvriers, outre son fils. En 1956, il a scié 800,000 p.m.p. pour son propre compte. On vend le bois à Montréal et à Joliette. Seulement 200,000 p.m.p. furent rabotés. Coupé sur des terres patentées, le sapin compte pour 60 p. c. de la production.

Il y a quelques années Monsieur James Beaulieu se portait acquéreur d'une ancienne scierie. Les bâtisses à l'aspect bien caractéristique des petites industries d'autrefois sont en bordure de la Rivière Noire, (rang Feuille d'Erable, lot 521). Monsieur Beaulieu avec ses trois fils s'occupe de sciage seulement un mois environ par année. En 1957 il a converti 1,000 billots en dormants, pour son propre compte, puis il a ensuite transporté son équipement à Lanoraie pour y scier à commission.

Une troisième scierie, située dans le rang Sainte-Louise, date de 1940 et fut achetée 5 ans plus tard par Monsieur Moïse Dumais. Il y travaille avec l'aide de deux de ses fils environ 2 mois par année. En 1956 il a scié 200,000 p.m.p. à façon pour les cultivateurs, les trois-quarts de ce bois provenant des terres de la municipalité.

Une autre scierie ouverte en 1956 est en opération à l'année longue. Monsieur Armand Gadoury y emploie régulièrement cinq ouvriers. En 1956, il a scié à commission pour les cultivateurs et entrepreneurs locaux 900,000 p.m.p. dont 60 p. c. de bois mou et le reste en bois francs. Tout le bois passant par le moulin est raboté.

L'atelier de Monsieur Donat Gadoury, dont l'existence remonte au début du siècle, est situé dans le rang Sainte-Louise. Il est en activité toute l'année avec 2 employés réguliers et 6 temporaires sur une période de 3 à 6 mois. En 1956 il en est sorti 200 châssis et 40 portes. On a, en outre, préparé environ 500,000 p.m.p. de bois et fait diverses réparations à la demande des clients. Les ventes se font aux entrepreneurs des environs et aussi de Montréal.

Textiles et vêtements. — Depuis 1952, la Cie Sportwir Ltée, dont le bureau-chef est à Montréal, exploite une manufacture de jupes et pantalons pour dames. Le personnel employé varie de 30 à 45 personnes et se compose presque exclusivement de jeunes filles de la localité, exception faite de deux

garçons. Le matériel déjà taillé provient de Montréal; il y retourne lorsque la couture est terminée. Le pressage s'effectue à Montréal.

TOURISME

Les deux principaux lacs de la municipalité, Noir et Vert, ont valu à celle-ci une vogue touristique certainement méritée. A la beauté de ces lacs, du premier surtout, s'ajoute celle des montagnes boisées qui les dominent de près ou de loin, contribuant ainsi à la diversité des paysages. Pour peu qu'on se déplace, les points de vue se multiplient, aussi variés que magnifiques. Un avantage important réside dans la proximité relative de cette région par rapport aux villes de Joliette et de Montréal, d'où l'on arrive par la route no 48 qui passe précisément entre ces lacs.

Chapelle de Notre-Dame-du-Lac-Noir, Saint-Jean-de-Matha.

Le lac Noir doit son nom à l'aspect spécial de ses eaux lorsque, à tels moments de la journée, les montagnes interposées entre le soleil et le lac y projettent une ombre opaque. Sa rive orientale est escarpée, se confondant presque avec le pied de la montagne, qui y prend son essor. Celle-ci, toute boisée, constitue une arrière-scène d'une réelle grandeur. Des villas ont trouvé place entre le lac et les premiers escarpements. En bordure de la route no 48, les villas sont très rapprochées les unes des autres. L'autre côté du chemin offre plus d'espace et c'est là qu'a été érigée la petite chapelle de Notre-Dame-du-Lac-Noir, où les villégiateurs peuvent accomplir leurs devoirs religieux sans être obligés de se rendre à l'église du village. A l'exception d'une modeste pension de famille, les abords du lac Noir ne sont dotés d'aucune place d'accueil pour le tourisme

itinérant ou les villégiateurs en fin de semaine. Les estivants locaux veulent qu'il en soit ainsi désireux qu'ils sont de tenir à l'écart certaine classe de citadins qui apportent dans les places d'eau le débraillé et la turbulence. En effet, ici comme ailleurs dans le comté, les colonies touristiques sont du type familial, les chalets étant généralement habités par les parents avec leurs enfants; on y vient goûter le repos et les distractions saines de la campagne. A lui seul, le lac Noir compte plus de 200 villas.

Au lac Vert, on en compte environ 60. Celui-ci, en effet, est beaucoup moins étendu. Entre le lac et la route, une petite auberge d'environ huit chambres accueille les touristes de passage ou les citadins en vacances. Ceux-ci peuvent s'ébattre sur une plage propre, à laquelle, moyennant un prix d'entrée, les passants sont aussi admis.

Les résidants des lacs Noir et Vert bénéficient du service de l'électricité et du téléphone, mais il n'y a ni aqueduc ni égouts. Ils se creusent des puits et des puisards en s'efforçant d'observer les prescriptions de l'hygiène et de sauvegarder la salubrité des eaux.

On trouve aussi une vingtaine de chalets au lac Berthier. Plus étendu que le lac Vert, il offre des abords peut-être plus intéressants, mais présente l'inconvénient d'être à l'écart des grandes routes. On s'y rend par un chemin qui s'embranche à la route no 48.

SAINTE-BÉATRIX

FORMÉE à même un territoire détaché de Sainte-Mélanie, la municipalité de la paroisse de Sainte-Béatrix a été érigée le 11 mai 1864. Couvrant une superficie de 19,779 acres dans ce qui fut jadis la seigneurie d'Ailleboust-d'Argenteuil, elle affecte assez bien la forme d'un rectangle, bien que la régularité en soit rompue au sud-est, du côté de Sainte-Mélanie et de Saint-Alphonse-de-Rodriguez. Elle est bornée : au nord et au nord-est, par Sainte-Emélie-de-l'Energie et Saint-Jean-de-Matha; à l'est, par Sainte-Mélanie; au sud et au sud-ouest, par Sainte-Marcelline-de-Kildare et Saint-Alphonse-de-Rodriguez; à l'ouest, par Saint-Côme.

Bien avant de pénétrer dans le territoire de cette municipalité, en direction du nord, on laisse derrière soi la plaine qui caractérise le bas du comté. Ici, au contraire, le relif est tourmenté et les buttes, les collines, voire les montagnes, se présentent en succession ininterrompue, coupées de gorges, de ravins et de vallées. On essaie de tirer de ces dernières le meilleur parti possible au point de vue agricole, car il va de soi que les espaces cultivables sont restreints en raison des ruptures répétées du relief. Les flancs de collines et de montagnes se prêtent parfois à la culture, ou du moins essaie-t-on d'y récolter quelque chose.

A Sainte-Béatrix, le relief est tourmenté et les buttes, les collines, voire les montagnes, se présentent en succession ininterrompue, coupées de gorges, de ravins et de vallées.

mais les affleurements rocheux y prédominent le plus souvent. Ces pentes sont fréquemment laissées en pâturage aux troupeaux, qui n'y vivent certes pas grassement.

Le principal cours d'eau, la rivière l'Assomption, a creusé une rainure profonde. Elle pénètre dans la municipalité du côté de Saint-Alphonse-de-Rodriguez et la traverse de l'est à l'ouest, bien qu'elle dévie souvent dans sa direction, car son cours est remarquablement sinueux. D'autres cours d'eau pourraient être signalés, dont les décharges des lacs Cloutier et des Champs, mais les cartes ne leur assignent pas de nom.

La limite entre les municipalités de Saint-Alphonse-de-Rodriguez et Sainte-Béatrix traverse le lac Cloutier de façon qu'un bon tiers de celui-ci se trouve dans cette dernière, qui, de ce fait, se classe parmi les centres touristiques du comté. Sur la carte du cadastre du comté figure le lac Deschênes (Montagne Saint-Louis). D'autres lacs, non identifiés sur la même carte, nous ont été signalés par le secrétaire de la municipalité : Estelle, Ayotte, Gervais, Loyer, Prisco, des Champs, etc. Quelques camps d'été se rencontrent sur les bords des 3 premiers, de même que le long de la rivière l'Assomption.

La municipalité est principalement constituée par un habitat rural dispersé, si l'on excepte l'agglomération villageoise qui a pris naissance autour de l'église et le n[illegible]au touristique du lac Cloutier, d'ailleurs formé d'étrangers.

La paroisse religieuse a reçu son érection canonique le 7 novembre 1861, après avoir été desservie pendant 4 ans par les curés de Sainte-Mélanie et de Saint-Jean-de-Matha. L'arrivée du premier pasteur résidant et l'ouverture des registres remontent à cette même année.

Le bureau de poste principal est dans le village, tandis qu'un bureau d'été, desservant les villégiateurs du lac Cloutier, se trouve dans la concession Panet, lot 295.

POPULATION

La population de Sainte-Béatrix s'élève habituellement aux environs de 800 âmes, exactement 824 en 1956 et 801 en 1951. Comme toutes les municipalités des régions montagneuses, elle a beaucoup de peine à empêcher sa population de diminuer, ce qui signifie qu'elle perd annuellement tout son accroissement naturel. Il existe un mouvement d'émigration soutenu vers les centres industriels et il y a peu d'espoir que ces départs soient comblés par des arrivées, vu que les possibilités de développement agricole sont forcément limitées et que l'industrie y est à peu près inexistante. Nous sommes ici dans une localité caractérisée par la forêt et le tourisme plutôt que par l'agriculture et il n'est pas téméraire de prévoir que ce caractère ira en s'accentuant.

Sur 160 chefs de famille, moins de la moitié soit 71 sont des cultivateurs. Encore faut-il ajouter que quelques-uns parmi ces derniers ne sont cultivateurs que de nom. En effet, même s'ils sont propriétaires d'un domaine parfois assez étendu ils ne le cultivent à peu près pas et leur subsistance est assurée par des occupations souvent complètement étrangères à l'agriculture, soit que leur fonds de terre est pratiquement inculte (en tout ou en partie), soit parce qu'il n'a pas encore dépassé le stage du lot à bois, soit pour toute autre raison. Sur les quelque quarante journaliers, près de la moitié prend chaque année la direction des chantiers pour plusieurs mois. Au printemps, ils trouvent divers emplois, soit dans les scieries, soit au service des touristes, soit aux travaux publics, etc. A part une quinzaine de rentiers, les autres chefs de famille sont diversement répartis au point de vue occupations : 1 propriétaire de scierie, 6 menuisiers, 1 boulanger, 2 garagistes, 1 cordonnier, 2 camionneurs, 1 propriétaire d'autobus, 2 marchands de détail, 3 bouchers, etc... En général, on entretient un potager à côté de sa demeure.

Plus de 70 villégiateurs sont propriétaires des chalets d'été qu'ils habitent, la plupart sur les rives du lac Cloutier. Quelques-uns, dont des résidants de l'endroit, en ont construit 1 ou 2 autres en vue de les louer, ce qui porte à 90 le nombre de villas dans la municipalité.

AGRICULTURE

Les 71 propriétaires de ferme cultivent 6,842 acres de terre déjà labourée et éparse entre les roches, les taillis, les souches et les bas-fonds, car, malheureusement, il y a beaucoup d'étendue inculte.

A l'exception de deux milliers d'acres inondées chaque printemps par les eaux de l'Assomption et qui reçoivent de ce fait des dépôts fertiles, on trouve très peu de bonne terre. Environ 85 p. c. du sol est constitué de gravier et de sable sur lequel "poussent" plus de cailloux de différentes grosseurs que de plantes utiles.

Le tiers de la superficie est en forêt et fournit encore du bois de construc-

tion, du bois de pulpe et de chauffage; on y trouve des animaux à fourrure dont la chasse fait oublier aux habitants l'âpreté de leur labeur.

Du sable, des cailloux, du roc solide à la surface donnent l'impression d'une fertilité très médiocre. La matière organique est très rare. L'érosion par les pluies et les vents est générale; l'égouttement se fait naturellement vers les vallées profondes, qui offrent les quelques acres de terre franche dont le drainage n'est pas toujours facile.

Les 300 tonnes de calcaire prouvent le bon vouloir des cultivateurs. Les terres sont acides; le calcaire vient corriger ce défaut. Reste la question des engrais et de la matière organique. Plusieurs transportent le fumier dans le champ en hiver et quelques-uns complètent cette fertilisation par des engrais chimiques (2 tonnes par ferme). De plus on achète de 500 à 800 tonnes de fumier de volaille à Saint-Félix et des environs de Joliette.

La culture du millet, du ladino et du lotier se pratique dans cette paroisse et devrait améliorer le rendement laitier.

Le foin et l'avoine couvrent une superficie de 3,921 acres sur un total de 4,104 en culture. Vient ensuite le maïs fourrager avec 75 acres qui sert à remplir les 12 silos qu'on trouve dans la municipalité. Il est à remarquer que les superficies en grandes cultures diminuent graduellement depuis quelques années; la raison, c'est que les parties de ferme jugées incultes sont laissées pour le reboisement.

On prend un grand soin du reste, ce qui permet de récolter de plus grandes quantités sur des superficies de moindre grandeur. Toutes les récoltes sont utilisées sur place, car on se dispense le plus possible de l'achat des grains, moulées et autres engrais pour le bétail.

Les pommiers hâtifs, les cerisiers et les pruniers hâtifs trouveraient aussi de nombreux bons coins. Il pousse de beaux légumes que l'on met en conserve pour l'hiver. Les organisations agricoles voient à l'encouragement de la culture potagère, mais on ne produit pas pour le marché: il y aurait pourtant là quelques revenus intéressants.

Environ 25 érablières comptant 50,000 érables donnent quand la saison est bonne, 7,000 gallons de sirop, soit 280 par érablière. Comme les prix sont bons nous pouvons dire que ceux qui entaillent se font une recette d'environ $1,000 annuellement. Le matériel est modernisé car plus de 90 p. c. des seaux sont en aluminium et les évaporateurs sont de la meilleure qualité. Les produits sont vendus, à Plessisville, à Montréal et sur le marché local.

On compte dans la localité, 147 chevaux qu'on ne remplacera pas facilement par des tracteurs, à cause de la topographie spéciale de l'endroit. On élève la moitié des chevaux dont on a besoin et on achète l'autre moitié.

De meilleurs pâturages, plus d'ensilage et de bons fourrages amélioreraient le cheptel laitier. La production laitière des 832 vaches est expédiée à Saint-Ambroise et Saint-Jean-de-Matha. On y trouve une trentaine de troupeaux améliorés Ayrshire. La vente du lait, des veaux et autre sbovins donne un revenu annuel d'environ $1,200 par ferme.

La vente de 1,800 porcs à bacon et 200 vieilles truies a rapporté un revenu moyen de $1,400 à chaque éleveur. On garde du Yorkshire croisé qu'on améliore graduellement avec des mâles pur sang.

L'aviculture n'a pas progressé ici. On n'y trouve que 4,000 pondeuses. Les bas prix payés pour les oeufs, en hiver surtout, laissent un déficit. Pour avoir une aviculture payante il faudrait s'organiser en coopérative, comme, par exemple, à Saint-Félix-de-Valois. Si l'on ajoute à la vente des oeufs, quelque 5,000 poulets à griller en plus des vieilles poules, on arrive à un total de près de $20,000 soit $275 par ferme.

On trouve 2,355 acres de forêt sur les fermes. Les cultivateurs coupent pour environ $80,000 de bois de chauffage et de bois d'oeuvre qu'ils descendent à Montréal par camions. Certains coupent aussi des pieux et quelques poteaux de téléphone. Le tout peut fournir un revenu moyen de $1,000.

On compte une caisse populaire et un cercle des fermières. Quelques machines à tricoter apportent de l'argent de poche aux mères et aux grands enfants.

INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture. — Monsieur Yvon Adam est propriétaire d'une boulangerie située dans le village et dont l'existence remonte à au delà de 50 ans. Il a à son emploi 1 membre de sa famille. L'établissement est ouvert toute l'année, mais fonctionne un peu au ralenti en hiver. En effet, selon les saisons, la production hebdomadaire s'élève graduellement de 1,300 pains de 1 ½ livre à 3,500 en pleine saison de villégiature. On prépare aussi des brioches, soit quelque 400 douzaines par semaine durant juillet et août. Monsieur Adam se sert de deux camions pour faire la livraison à domicile. Sa clientèle se recrute à Sainte-Béatrix, Saint-Alphonse et Sainte-Marcelline. La farine s'achète d'un marchand local, mais les autres ingrédients viennent de Montréal et de Joliette surtout.

Industries dérivées du bois. — En 1946, Monsieur Paul Riopel est devenu propriétaire d'une ancienne scierie établie au village depuis au delà de 65 ans; il la maintient ordinairement en activité quatre mois par année, mais ne recourt à peu près pas à la main-d'oeuvre étrangère, si ce n'est 1 employé de façon intermittente (2 mois environ).

En 1956 il a scié environ 150,000 p.m.p. et raboté 40,000 p.m.p. le tout à commission pour le compte des cultivateurs de Sainte-Béatrix, qui le convertissent généralement à leur propre usage : construction ou réparation de bâtisses. La répartition des essences pourrait s'établir à peu près ainsi : 90,000 p.m.p. de sapin et d'épinette, 15,000 p.m.p. de cèdre, 35,000 p.m.p. de merisier, bouleau, érable, etc et, 10,000 p.m.p. de tilleul. Une turbine hydraulique de 35 HP. est alimentée par le ruisseau qui sert de décharge au lac Cloutier.

L'autre scierie, propriété de Monsieur Médéric Brisson, s'élève sur le lot 560, dans une sorte d'enclave désignée sous le nom de rang Saint-Paul, sur le prolongement du rang IX. La terre de monsieur Brisson fournit une partie du

bois qui passe par la scierie, soit quelque 50,000 p.m.p. en 1956. On fait aussi du sciage à commission pour les cultivateurs, la plupart de Sainte-Béatrix.

Etablie au début du siècle dans le village, la petite boutique de Monsieur Gaspard Loyer en est surtout une de réparation. On y fabrique cependant quelques portes et châssis pour la demande locale.

TOURISME

C'est grâce surtout au lac Cloutier, dont le secteur nord forme une enclave dans le territoire de Sainte-Béatrix, que cette municipalité est devenue un centre de villégiature. Nous donnons une esquisse descriptive de ce lac dans la monographie de la paroisse de Saint-Alphonse-de-Rodriguez qui englobe presque les deux tiers de son étendue, bien que le nombre de villas soit plus considérable du côté de Sainte-Béatrix. D'ailleurs, parmi les plus beaux sites, bon nombre appartiennent à cette dernière municipalité.

Jusqu'ici la villégiature a été du type familial en ce sens qu'il s'agit de familles venant habiter leur propre villa pour la durée de l'été. Le tourisme itinérant n'est pas attiré ici, vu l'absence de plages mondaines. Pour les citadins avides de tranquillité et de repos, il en est sans doute mieux ainsi. Les propriétaires des villas viennent surtout de Montréal; d'autres habitent Joliette et l'Assomption.

Ailleurs, dans la municipalité, se rencontrent quelques autres lacs mais de superficie beaucoup moindre. Une demi-douzaine de chalets sont bâtis sur le lac Ayotte. Les Clercs Saint-Viateur ont une maison de repos au lac Prisco et les Frères de Saint-Gabriel possèdent un établissement analogue au lac Gervais. Une dizaine d'autres villas s'élèvent à proximité de la rivière l'Assomption. Au total, on trouverait donc quelque 90 chalets d'été sur le territoire de la municipalité, noyau qui, sans être énorme, indique bien que l'étranger ne demeure pas insensible à certains aspects de la nature environnante. Il reste encore de l'espace et de beaux coins invitants, au lac Cloutier comme ailleurs. Nous ignorons dans quelle mesure l'accès ou l'acquisition en sont facilités aux villégiateurs éventuels, mais il est à souhaiter qu'on ne leur tienne pas la dragée trop haute. En effet, l'intérêt bien compris de Sainte-Béatrix, comme des municipalités avoisinantes, commande qu'on y attire les estivants, de manière que l'industrie touristique contre-balance les déficiences de l'exploitation agricole.

SAINT-ALPHONSE-DE-RODRIGUEZ

LA MUNICIPALITÉ de la paroisse de Saint-Alphonse-de-Rodriguez a été érigée le 1er juillet 1855 et le territoire qu'elle englobe fut principalement détaché de celui de Saint-Ambroise-de-Kildare. Elle forme un vaste rectangle (23,172 acres) à peu près régulier, sauf quelques indentations dans l'angle

sud-est, vers Sainte-Béatrix et Sainte-Marcelline-de-Kildare, où les limites sont découpées. Elle est bornée : au nord et au nord-est, par la paroisse de Sainte-Béatrix; au sud et au sud-est, par celle de Sainte-Marcelline-de-Kildare; au sud encore et au sud-ouest, par le comté de Montcalm; à l'ouest et au nord-ouest, par la paroisse de Saint-Côme.

Nous sommes ici en pays de collines et de montagnes, entrecoupées de vallées plutôt étroites, de ravins et de lacs, d'où un relief fort accentué et qui ne manque pas de pittoresque. L'église, située au centre du village, est à 857 pieds d'altitude. On accède à celui-ci par la route no 42 (Berthier-Joliette-Saint-Côme), qu'on s'est appliqué à améliorer; elle traverse d'ailleurs toute la municipalité dans le sens de la longueur, de sorte que chaque rang y peut déboucher.

Le principal cours d'eau est L'Assomption, qui sillonne l'angle nord de la municipalité pour obliquer après un parcours de 5 milles environ, dans la direction de Sainte-Béatrix; signalons aussi la rivière Rouge. Ce territoire au profil tourmenté est doté de plusieurs lacs, plus ou moins étendus, aux rives généralement boisées, à moins qu'elles n'aient été dégarnies aux abords immédiats pour faire place aux villas des citadins qui viennent en nombre grandissant y passer l'été. Mentionnons les lacs Rouge, Vert, Pierre, Long, des Pins, Vase, Stevens, aux Bouleaux, Crépeau, ainsi que les lacs Cloutier et des Français qui, bien que plus vastes que les précédents, se prolongent sur le territoire des municipalités voisines, le premier dans Sainte-Béatrix et le second dans Sainte-Marcelline-de-Kildare. Enfin, quelques autres étendues lacustres figurent sur les cartes, mais elles ont si peu d'importance qu'elles ne portent même pas le nom.

La municipalité est principalement constituée par un habitat rural, bien qu'une agglomération villageoise se soit formée autour de l'église. Dans un certain sens, on peut aussi parler d'agglomérations à proximité des lacs, qui attirent en été des centaines de familles étrangères. Cet habitat rural est aussi très dispersé. On le comprend aisément quand on a sous les yeux ce chapelet de collines et de montagnes boisées, aux flancs parfois dénudés où la roche affleure presque toujours, réduisant d'autant l'espace cultivable. De fait, c'est l'exploitation forestière qui a assuré la subsistance des pionniers de cette paroisse et aujourd'hui encore, la plupart des cultivateurs tirent une partie de leurs revenus de la coupe du bois sur leurs fermes ou du travail dans les chantiers de l'extérieur. Ceci nous ramène à dire que les étendues cultivées sont restreintes, souvent pierreuses, ce qui, joint à la configuration très irrégulière du terrain, ne permet pas d'espérer un véritable développement agricole.

Au point de vue religieux, l'église est sous le patronage de Saint-Alphonse-Rodriguez. Les registres de la paroisse s'ouvraient en 1843.

Desservie comme mission jusqu'en 1851 par le curé de Rawdon, celle-ci recevait son érection canonique le 9 octobre 1858, et son érection civile, le 3 mai de l'année suivante. Depuis quelques années, une chapelle construite, grâce à des dons divers, entre les lacs Rouge et Vert et placée sous la protection de Notre-Dame-de-Fatima dessert les noyaux touristiques de ce coin de la municipalité; elle relève cependant de la cure.

Le bureau de poste principal (Saint-Alphonse) est dans le village et un bureau d'été (Dupont), qui se trouve dans le rang XII, lot 8, du canton de Kildare, dessert les touristes du lac des Français.

Le village bénéficie d'un système d'aqueduc appartenant à une entreprise privée.

POPULATION

Le recensement fédéral de 1931 attribuait à la municipalité une population de 614 âmes, chiffre que les recensements de 1941 et de 1951 portaient successivement à 687 et à 778 âmes. Toujours d'après les mêmes sources, la population s'élèverait à 731 habitants en 1956. De 1891 à 1931, la population de la municipalité avait baissé de moitié; de 1,128 âmes elle était tombée à 614. A partir de 1931, on aurait cru qu'un mouvement à la hausse se dessinait mais on a vu que de 1951 à 1956 on avait enregistré une légère baisse. Des départs ont donc lieu qui ne sont pas compensés par des arrivées. On trouverait à cela plusieurs raisons. Il n'est pas rare dans ces régions peu propices à la culture que des cultivateurs, après avoir longtemps pratiqué des coupes de bois sur un domaine, en prévoient l'épuisement prochain et n'hésitent pas, surtout si leurs essais du côté agricole se sont avérés peu fructueux, à le vendre à un concitoyen ou à l'abandonner simplement pour aller tenter fortune ailleurs. Plus souvent ce sont leurs enfants qui, parvenus à l'âge de retirer un salaire, donnent le signal du départ en allant chercher un emploi à l'extérieur, peu intéressés qu'ils sont à s'esquinter sur un sol ingrat. On n'a donc pas lieu de s'étonner si, depuis le début du siècle et au delà, la population a décru à un rythme parfois étonnant et si des étendues naguère sous culture "repoussent" comme on dit là-bas; certains champs et coteaux, en effet, offrent l'aspect de véritables pépinières : c'est la forêt qui prend sa revanche et nous rappelle que de nombreux propriétaires auraient mieux fait de cultiver la forêt au lieu de déboiser inconsidérément.

On avait dénombré 62 cultivateurs en 1951; cinq ans plus tard on n'en trouve que 44 et il faut noter que plusieurs parmi ces derniers ne vivent pas exclusivement de leur exploitation agricole; ce sont évidemment ceux dont les terres occupent les coins de rang les plus fertiles. Parmi les autres, quelques-uns coupent encore du bois sur leur domaine tandis qu'une vingtaine vont chercher un emploi saisonnier dans les chantiers de l'extérieur, ce qui leur assure un supplément de revenus. Les autres occupations peuvent se grouper comme suit :

Hommes de métier	15
Marchands	15
Services et transport	5
Journaliers	32
Rentiers	23
Autres occupations	5

Le nombre des journaliers est relativement élevé et il inclut quelques propriétaires fonciers détachés de la catégorie des cultivateurs parce que, à proprement parler, ils n'en sont pas, s'occupant de culture quand ils n'ont rien de

mieux à faire. Comme la plupart des autres journaliers, ils travaillent dans les scieries 4 ou 5 mois et en passent environ 3 dans les chantiers. En été, quelques-uns gagnent un peu d'argent au service des touristes qui entreprennent d'améliorer leurs propriétés. Il y a en effet plus de 450 chalets ou résidences d'été dans les limites de la municipalité ce qui fournit plusieurs occasions d'emplois surnuméraires à la population locale.

AGRICULTURE

Cette municipalité a de moins en moins de cultivateurs, soit 44 en 1956 contre 62 en 1951, et la superficie des fermes s'élevait à 9,058 acres en 1956 comparativement à 13,542 acres en 1951. Heureusement pour les agriculteurs qui restent, on voit se développer le tourisme, attiré par 33 beaux lacs. Beaucoup de cultivateurs travaillent pour les villégiateurs quand rien ne presse sur la terre; ils construisent et entretiennent les chalets, vendent des œufs, des volailles et quelques légumes. Espérons que les produits agricoles de l'endroit sauront soutenir la concurrence de ceux des commerçants de Montréal qui viennent faire la livraison jusqu'ici.

Les terres de sable et de roche sont d'une fertilité médiocre et elles existent dans la proportion de 80 p.c.; c'est de la terre à moutons et à volailles. Les terres franches représentent 20 p.c. de la superficie en culture et offrent des possibilités horticoles qu'il faudrait exploiter davantage.

Les hauteurs, section des terres légères, n'offrent aucun problème de drainage; ailleurs il y a de grands marécages dont l'égouttement est pratiquement impossible par des moyens économiques.

On a utilisé 30 tonnes de calcaire, mais à peu près aucun engrais chimique l'an dernier. Une application plus forte de ces ingrédients serait un atout dans le jeu de plusieurs cultivateurs, surtout pour la production des légumineuses et des légumes.

Les grandes cultures n'occupent qu'une superficie d'un peu plus de 1,699 acres, soit 422 en avoine et 1,247 en foin, outre les quelque 20 acres sous culture de pommes de terre. Les cultures de choux de Siam et autres racines sont de quantité négligeable.

Les 5 ou 6 érablières qu'on trouve dans cette localité méritent plus de soins que ceux qu'on leur donne actuellement. Vu le tourisme, cette industrie devrait connaître une plus grande prospérité.

Le cheval conserve ici sa place à cause de la configuration du terrain. Seulement deux tracteurs sont employés pour les travaux de la ferme. Il n'y a pas d'étalon dans la paroisse; on achète quelques têtes parce que l'élevage ne fournit pas un nombre suffisant de poulains pour répondre à tous les besoins.

On trait une centaine de vaches de moins qu'en 1941, soit 289. En ce qui concerne l'industrie laitière, le tourisme présente des avantages dont on ne tire pas assez profit, c'est-à-dire qu'on ne détaille pas suffisamment de lait et de

crème et ceci au moment où les vaches sont au pâturage. Le revenu laitier et les ventes de bovins peuvent donner un revenu annuel d'environ $800 par ferme.

On garde 185 porcs au total; soit 54 de six mois et plus et 131 de moins de six mois. L'introduction de quelques verrats pur sang dans les troupeaux serait bien à propos. C'est une recette annuelle moyenne de $450 que nous pouvons attribuer à cette activité agricole.

Enfin, voici une municipalité où le nombre de moutons a augmenté et cet accroissement devrait continuer, à cause des pâturages qui se prêtent à cet élevage. Les fermières ont contribué à ce mouvement. On compte présentement 226 têtes. Chaque éleveur retire de cet élevage quelque $200 par année. A titre d'encouragement aux agriculteurs, la municipalité perçoit la somme de deux dollars pour chaque chien gardé dans ses limites. Cette taxe constitue une réserve destinée à aider financièrement les agriculteurs qui subissent des pertes causées par les chiens dans leurs troupeaux.

Il est fortement question, en ce moment, de l'érection d'un kiosque où les artisanes pourraient y porter leurs pièces de laine et les offrir aux touristes.

Les 3,000 pondeuses représentent un total normal pour une municipalité qui n'a pas d'organisation pour cette spécialité. La colonie touristique constitue un excellent débouché pour les œufs et la chair. On peut inscrire au chapitre des recettes une moyenne de $250 par poulailler.

Deux apiculteurs possédant 45 ruches peuvent mettre annuellement sur le marché environ 3,000 livres de miel. Une dizaine de ruchers seraient à leur place, dans ce centre de tourisme. Le classement du miel d'après les fleurs butinées et sa mise en petits bocaux feraient l'affaire des habitants saisonniers et donneraient de beaux profits. On estime des ventes pour environ $400 par apiculteur. Une vingtaine de cultivateurs reviennent avec quelque $700 des chantiers, où ils passent 3 mois environ chaque année. Au moins une dizaine d'autres coupent sur leur terre un peu de bois d'œuvre et de chauffage pour les marchés de Joliette et de Montréal, dont la vente donne un revenu moyen de $200 par cultivateur.

Comme les pionniers, les hommes sont un peu coureurs des bois: ils vont à la chasse. On peut fixer à $8,000 la valeur des animaux sauvages capturés ou abattus chaque année. L'an dernier, 5 chevreuils, 2 orignaux, 30 visons et 35 castors ont été tués au bénéfice des gens de la localité.

INDUSTRIE

Industries dérivées du bois. — Des deux scieries locales, celle de Monsieur Robert Belleville (rang III Cathcart, lot 25 B) est la plus considérable. Elle existe ici depuis 75 ans. L'activité y est irrégulière. De 4 à 20 employés sont occupés dans l'établissement, selon les nécessités du moment.

En 1956, la production s'est chiffrée à plus de 1,100,000 p.m.p., dont 75 p.c. coupés sur les terres patentées et 25 p.c. sur les terres de la Couronne de la région. De cette quantité, 800,000 p.m.p. ont subi le planage. Les com-

merçants de gros ou de détail et certains manufacturiers de Montréal et Valleyfield ont absorbé presque toute la production, à l'exception de quelque 150,000 p.m.p. vendus aux commerçants locaux. On a scié à commission 10,000 p.m.p. pour les cultivateurs. Les essences traitées consistent en sapin et en tremble (30 p.c. chacun), en épinette (20 p.c.) ; le reste se répartit entre le cèdre, le pin, le merisier et le bouleau. Bâtie sur la rivière l'Assomption, la scierie est actionnée par l'eau (75 HP.) et un moteur diésel 60 H.P.

Monsieur Romain Deschênes, ses trois fils et 4 employés exploitent, dans le rang I Cathcart, lot 18A, une scierie datant de 1899. Ils y font du sciage et du rabotage à commission pour les cultivateurs locaux, soit, en 1956, environ 200,000 p.m.p. bois sciés, 50,000 p.m.p. rabotés, auxquels se sont ajoutées 3,000 lattes. Le bois, coupé sur les fermes, est repris par les cultivateurs qui le convertissent généralement à leur propre usage. Il comprenait 70 p.c. de sapin, 20 p.c. d'épinette, un peu de cèdre, merisier et bouleau. Un moteur diésel de 125 HP. actionne la scierie.

TOURISME

Nous avons vu que l'agriculture n'est pas appelée à se développer ici et que, même si la forêt occupe encore une superficie appréciable, le bois de qualité se raréfie progressivement. On semble tabler sérieusement sur le tourisme pour corriger une situation peu confortable et trouver là une source de revenus. De fait, même à l'heure actuelle, un fort pourcentage du produit de la taxation provient des touristes propriétaires de chalets ou de terrains dans la municipalité. Tant sur les rives des 8 principaux lacs que sur celles de L'Assomption, comprises dans les limites de la paroisse, on ne compte pas moins de 455 chalets d'été habités par des familles de l'extérieur. On nous dit que 75 p.c. environ de ces estivants viennent de Montréal, 20 p.c. de Joliette et le reste, du voisinage.

Il est à se demander, cependant, si la population locale, à part le revenu qui va à la municipalité sous forme de taxe, tire financièrement tout le parti qu'elle pourrait de la présence de ces centaines de familles d'estivants. On ne semble pas, chez les cultivateurs, juger expédient de pratiquer la culture maraîchère sur une base commerciale en vue de satisfaire à la demande des touristes. Ceux-ci ont sans doute pris l'habitude de s'approvisionner à Montréal ou à Joliette.

Jusqu'ici l'industrie hôtelière n'a pas atteint un grand développement, sans doute parce que l'endroit n'est pas sur les grandes artères fréquentées par le tourisme voyageur et qu'à part la tranquillité assurée aux habitants des chalets dans le cadre d'une belle nature, aucun point d'intérêt particulier ne s'offre qui pourrait être le but d'une randonnée pour les citadins. Les 8 auberges ou pensions à proximité des lacs sont de modestes établissements où les salariés des villes trouvent moyen de passer d'agréables vacances sans trop débourser. Ni cabines, salles de danse officiellement autorisées sur le territoire de la municipalité, ce qui assure, nous dit-on, la permanence d'une meilleure classe d'estivants en tenant à l'écart l'afflux turbulent des habitués de ces établissements. Saint-

Alphonse-de-Rodriguez n'a donc pas encore dépassé le stade de la villégiature familiale.

Toutes les agglomérations de chalets sont sur le parcours des lignes de téléphone et d'électricité. Quant à l'eau, les propriétaires la pompent des lacs ou se creusent un puits. La canalisation des égouts est surveillée pour prévenir la pollution des eaux des lacs. L'emplacement des puisards et des lieux d'aisances extérieurs doit être approuvé par l'Unité sanitaire régionale.

La natation, le canotage, le yachting et le tennis sont les sports les plus pratiqués. Il se fait un peu de pêche au printemps, mais les lacs ne sont pas poissonneux; mentionnons un peu de chasse en automne : chevreuil, perdrix, lièvre, etc.

Ces généralités posées, disons un mot de chacune des agglomérations de chalets. Le lac des Français, situé sur le parcours de la route no 42, s'étend à la fois dans Sainte-Marcelline-de-Kildare et dans Saint-Alphonse-de-Rodriguez. Une centaine de chalets l'entourent, à peu près également répartis sur le territoire des deux municipalités. Facile d'accès, ce lac, dont la profondeur maximum serait de 75 pieds, est le premier qu'on rencontre au sud du comté.

Le petit lac Stevens a été choisi il y a quelques années par l'Université de Montréal pour l'établissement d'un camp de repos pour les étudiants de la section des Relations industrielles (Camp Mont-Joye).

Saint-Alphonse-de-Rodriguez et Sainte-Béatrix se partagent le lac Cloutier, dont les deux tiers de la superficie sont cependant compris dans la première de ces municipalités, bien que le nombre des chalets y soit moins élevé que du côté de Sainte-Béatrix. C'est la plus vaste nappe d'eau des environs, enjolivée de trois îlets et dont la profondeur maximum atteindrait 70 pieds. Les rives en sont encore boisées et les petites villes sont tapies dans la verdure. On ne doit pas se tromper en prétendant que c'est le plus bel endroit de villégiature de la municipalité. Par la route qui le relie au lac des Français et par celle qui va de Saint-Alphonse-de-Rodriguez à Sainte-Béatrix on peut le côtoyer sur plus de la moitié de son contour. Le secteur nord-est, qui appartient à cette dernière municipalité, est probablement le plus pittoresque et le plus sauvage, mais on n'y accède pas aussi facilement, car le chemin qui y débouche est étroit, tortueux, non gravelé.

Les lacs Long et Vase (Loyer) ont chacun une vingtaine de chalets. Le premier a une profondeur maximum de 30 pieds et le second, de 15 pieds.

Les 3 plus fortes agglomérations touristiques entièrement comprises dans le territoire de la municipalité sont celles des lacs Rouge, Vert et Pierre qui s'étendent de chaque côté du village. Avec ses 130 chalets et ses rives presque toutes boisées, le lac Rouge constitue un coin enchanteur. Il aurait une profondeur maximum de 135 pieds. D'accès facile, du moins dans les secteurs habités, ses bords offrent, par endroits, des espaces sablonneux propices au bain.

Une langue de terre, traversée par un bon chemin, le sépare du lac Vert, plus petit, moins bien boisé aussi, avec une soixantaine de chalets, dont 1 hôtel-

lerie assez confortable. Les eaux atteignent une profondeur maximum de 85 pieds. Tout près, au pied d'une hauteur escarpée, entre les 2 lacs, se dresse la chapelle de Notre-Dame-de-Fatima, érigée grâce à la générosité des villégiateurs et placée sous l'administration paroissiale, qui y délègue des officiants. Sur une presqu'île, un camp de bienfaisance a été établi par la paroisse Saint-Stanislas-de-Kostka (Montréal). On y accueille à la relève (chaque période durant environ 15 jours) des groupes d'une centaine d'enfants choisis parmi les familles peu fortunées. Des religieuses, aidées de monitrices, ont charge de ce camp, qui comprend plusieurs pavillons.

Le lac Pierre (profondeur maximum de 55 pieds), qui s'étend de l'autre côté du village, ajoute encore à la beauté du panorama. On y compte 85 chalets et 1 hôtellerie. Sous les auspices du Children's Memorial Hospital, de Montréal, un camp a été établi pour les enfants infirmes, dont les groupes de 125 environ se relèvent au cours de la saison. Outre le pavillon principal, on a construit des chalets-dortoirs pour le personnel : médecins, infirmiers et gardes-malades.

SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE

LA MUNICIPALITÉ de la paroisse de Sainte-Emélie-de-l'Energie, dont l'érection remonte à 1884, est bornée : au nord, au nord-est et à l'est, par le comté de Berthier; au sud-est, par la municipalité de Saint-Jean-de-Matha; au sud, par la municipalité de Sainte-Béatrix; à l'ouest, par la municipalité de Saint-Côme; au nord-ouest, par un territoire non organisé en municipalité formant la partie arrière du comté. Elle couvre 25,824 acres.

La topographie est caractéristique de la région des Laurentides. C'est un territoire montagneux où le terrain plat est plutôt rare. La rivière Noire descend du nord-ouest vers le sud-est en passant par le village près duquel elle reçoit les eaux d'un autre cours d'eau de la municipalité, la rivière Leprohon. Les cartes ne font pas mention d'une autre unité du système hydrographique que les gens de l'endroit désignent sous le nom de Cric-à-David. De même, les quelques petits lacs, peut-être une dizaine, qui parsèment le territoire ne semblent pas avoir mérité assez d'attention jusqu'ici pour qu'on ait même songé à leur trouver des noms. Un seul fait exception et est connu sous le nom de lac Kael.

L'habitat comprend le village et 4 rangs doubles qui sont les rangs Saint-Joseph - Sainte-Marie, Sainte-Catherine - Sainte-Eugénie, Feuille-d'Erable-Belle-Montagne et Grand-Rang (I et II du canton de Joliette). Dans le village se trouvent l'église paroissiale et le bureau de poste qui ont reçu le même nom que la municipalité. Sont rattachées à la paroisse, pour fins religieuses, une dizaine de familles des cantons de Tracy et Courcelles.

Un petit aqueduc, propriété de la société Robitaille & Ferland dessert le village.

F3

La municipalité n'est pas desservie directement par le chemin de fer. La station la plus proche est celle de Saint-Félix-de-Valois à 19 milles.

POPULATION

Depuis de nombreuses années la population de Sainte-Emélie-de-l'Energie varie dans des limites plutôt étroites d'un recensement à l'autre sans s'orienter d'une façon définitive ni à la hausse ni à la baisse. Elle se maintient entre 1,100 habitants et 1,175. L'on est ici encore en présence d'une municipalité exportatrice de capital humain et il n'y a pas à chercher longtemps la raison; elle est toujours la même : manque de travail faute de développement tant du côté de l'agriculture que de l'industrie. Il semble qu'à Sainte-Emélie la culture du sol ait atteint son point culminant et qu'il n'y a plus d'expansion à espérer, sauf en profondeur et en qualité. N'oublions pas que nous sommes dans les Laurentides, c'est-à-dire en pays de montagnes et de forêts, et qu'un terrain propice à l'exploitation forestière n'est pas nécessairement propice à l'agriculture. Nous sommes dans une localité à prédominance forestière où la sylviculture doit venir avant l'agriculture.

La municipalité compte 236 chefs de famille dont 65 sont cultivateurs. Dans cette région de montagnes, cependant, le mot cultivateur, à toutes fins pratiques, n'a pas le même sens plein que dans les municipalités agricoles, celles de la plaine par exemple. Très peu de cultivateurs, s'il y en a, ne vivent que de l'agriculture. Plusieurs d'entre eux tirent de la forêt près de la moitié de leur revenu. Environ 60 pour cent des cultivateurs ont, en plus de leur ferme proprement dite, un boisé qu'ils exploitent: les autres vont aux chantiers.

Les journaliers, qui occupent la deuxième place en importance numérique, sont nombreux par rapport à la population totale. C'est encore ici, dans une certaine mesure, la conséquence du travail en forêt. Un certain nombre cependant s'occupent surtout à des travaux divers dans la région et même, pour un petit nombre, à Montréal. On en trouve aussi quelques-uns (5 ou 6) qui sont guides de pêche durant l'été. Voici maintenant un aperçu synthétique des modes de vie des chefs de famille :

Cultivateurs	65
Hommes de métier (menuisier, peintre, maçons, etc.)	20
Marchands (épiciers, bouchers, restaurateurs)	12
Professionnels (docteurs, notaires)	3
Services (barbier, garagiste, pompier, camionneur)	8
Journaliers	60
Rentiers	32
Autres occupations (propriétaires, industriels, entrepreneurs)	5

Une dizaine de jeunes filles travaillent dans les quelques industries locales, surtout la biscuiterie et une quinzaine ont obtenu de l'emploi à Joliette et à Montréal.

Une vingtaine de familles de villégiateurs fréquentent la municipalité où elles ont leur chalet généralement dans quelque recoin charmant à proximité de la rivière Noire.

AGRICULTURE

Sainte-Emélie-de-l'Energie se trouve à l'extrémité nord-est de la partie organisée du comté, alors que Saint-Côme occupe le coin nord-ouest. L'agriculture y est difficile et les possibilités agricoles ou autres ne sont pas nombreuses. Pas de tabac, comme dans le sud du comté; pas de Comptoir Avicole comme à Saint-Félix-de-Valois; pas de sols riches comme à Sainte-Elisabeth, Saint-Ambroise, Saint-Pierre et autres paroisses du comté; de plus les marchés pour la vente des produits agricoles sont éloignés.

Moins de la moitié de la superficie de cette municipalité est occupée par les fermes, soit 11,595 acres exploitées par 65 cultivateurs.

Quand il y a de la terre, car il arrive trop fréquemment que le roc laurentien affleure, elle est de nature sablo-argileuse dans la proportion de 25 p.c., sablonneuse pour 72 p.c. et humifère pour 3 p.c. De plus, les champs sont presque toujours à inclinaisons plus ou moins accentuées. Comme conséquence, l'égouttement va tout seul, mais souvent trop vite; il s'ensuit de l'érosion et de la sécheresse. Il y a érosion de l'humus de la surface ou de la section la plus riche des terres, et, comme l'eau s'en va très vite à la fonte des neiges et après les pluies et qu'il n'y a pas d'humus pour en garder la réserve, la végétation manque d'humidité dès que les grandes chaleurs arrivent. C'est le gros problème agricole de cette localité. Et cette question d'humus a pour corollaire l'érosion. Pour faire de l'humus, il faut avoir de la végétation, et si l'on maintient la végétation, on prévient l'érosion.

Les 100 tonnes de pierre à chaux utilisées représentent une quantité relativement grande, comparée à l'usage qu'en font d'autres municipalités du comté et par rapport à la pauvreté du sol. On achète, de plus, environ 25 tonnes d'engrais chimiques annuellement.

Voici l'état des étendues soumises aux grandes cultures en 1956.

	Acres
Orge	11
Avoine	527
Foin	2,227
Pommes de terre	75
Autres	7
Total	2,847

Ce tableau indique bien que la terre ne peut pas nourrir un grand nombre d'animaux sans engrais alimentaires commerciaux. On peut recommander ici les avoines précoces Cartier et Mable qui mûrissent en 78 jours, de même que les orges Ryng et Montcalm qui mûrissent en 83 jours.

Il y a quelques années, certains essais ont été faits avec le millet, le ladino et le lothier; ces deux derniers ont donné de bons résultats alors que le millet n'a pas réussi. On manque de foin pour les animaux, en hiver, et l'on est obligé d'acheter, des paroisses de Sainte-Elisabeth et Saint-Ambroise, le tiers de l'approvisionnement requis.

Sainte-Emélie-de-l'Energie est voisine de Saint-Jean-de-Matha, le pays des érablières. On y entaille environ 20,000 érables qui fournissent sucre et sirop, agrémentant le menu et apportant une recette de $100 par ferme en moyenne.

On y trouve 101 chevaux. C'est devenu une belle coutume que deux voisins travaillent en coopération et mettent leur unique cheval au travail commun. Cette pratique permet d'économiser le foin, rare sur place et qu'il faut acheter à gros prix. Il n'y a que 5 tracteurs; les terrains accidentés, les bas-fonds et l'érablière requièrent presque toujours le cheval.

La tendance est vers une diminution du nombre de vaches. Il en reste 597, dont le lait, est dirigé vers la beurrerie de la Société Coopérative Agricole locale. Ce qui souligne davantage cette tendance, c'est que le recensement de 1911 rapportait 2,600 vaches qui alimentaient 4 beurreries et une fromagerie. Dans le temps il y avait plus de matière organique qu'actuellement; on a trop demandé et pas assez restitué au sol. Les vaches ne sont pas lourdes, en général, et ne donnent qu'une moyenne de 3,500 livres de lait annuellement. A la vacherie, le problème principal est celui de l'alimentation. On désirerait récolter des légumineuses et du fourrage en plus grande abondance. En 1956 les ventes de lait et de bovins ont rapporté $900 par ferme environ.

L'industrie porcine est dans la même situation que l'industrie laitière. On produit trop peu de grain et il faut acheter toutes les moulées à des prix trop élevés pour s'intéresser beaucoup à la production du porc à bacon; aussi, on ne demande généralement qu'une portée par année aux truies d'élevage. On estime que cette production donne un revenu moyen annuel de $375 par ferme.

L'élevage du mouton suit une courbe à la baisse malgré les regrets du cercle des fermières, qui a 5 métiers. Les chiens, les loups et même les ours sont des ennemis réels et une organisation sérieuse qui les combattrait efficacement serait de nature à encourager cet élevage, qui trouverait ici des pacages nombreux et convenables. Le recensement de 1956 indiquait l'existence de 35 sujets, dont 15 de plus d'un an et 20 agneaux.

On a plus de poules qu'à Saint-Côme; est-ce l'influence de Saint-Félix-de-Valois qui se fait sentir? Il y a 4 poulaillers de 300 pondeuses et plus, une dizaine de 100; si l'on ajoute à cela les petits troupeaux qu'on trouve généralement chez le reste des cultivateurs on arrive au total de 4,000 oiseaux. De plus, il s'élève environ 8,000 poulets à griller. On est cependant trop loin des marchés pour le commerce des oeufs frais et du Comptoir de Saint-Félix-de-Valois pour en faire partie avec avantage.

Il n'y a pas d'élevage d'animaux à fourrure, mais la forêt en offre à quelque 4 ou 5 chasseurs de renards, visons, loutres et rats musqués, etc., soit pour une valeur d'environ $200 à chacun.

Une douzaine de cultivateurs exploitent un boisé de ferme et en retirent $350 en moyenne, alors que 40 à 50 autres montent aux chantiers pour le compte des compagnies.

On achète le moins de moulées alimentaires possible et à peu près aucun engrais chimique, ni de ficelle d'engerbage, parce qu'on fauche le grain à la faucheuse.

La Caisse populaire, le Cercle des fermières, le Cercle de l'U.C.C. et le Cercle Agricole : voilà 4 belles organisations pour une municipalité moyenne et, au surplus, elles fonctionnent bien. Les fermières ont plusieurs métiers qui ne chôment pas.

INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture. — La Société Coopérative Agricole de Sainte-Emélie-de-l'Energie a acheté, en 1935, la beurrerie locale, bâtie 35 ans auparavant sur une partie du lot 16B du rang II. Le personnel comprend 1 fabricant et 1 secrétaire (ce dernier à temps partiel). La production de 1956 a été de 91,878 livres de beurre fabriquées avec le gras provenant de la production des vaches de Sainte-Emélie et aussi de Saint-Côme. La plus grande partie du beurre, soit 76,000 livres, a été vendue aux marchands de gros de Montréal, cependant que le détail en a absorbé la différence.

La boulangerie locale, connue sous la raison sociale de Emile Coutu & Fils, Enr., se trouve située sur une partie du lot 16B du rang II et existe depuis 45 ans. Il n'y a qu'un employé à salaire durant les mois d'été. Le tiers de la production, laquelle est de 40,000 pains (1 ½ livre) annuellement, va directement aux consommateurs locaux et le reste est vendu par l'intermédiaire des marchands de l'endroit. Les ingrédients sont achetés à Sainte-Emélie, à Joliette et Montréal.

MM. Viateur Desrosiers et Albert Beaudoin sont propriétaires d'une fabrique de biscuits "Opéra" Biscuits, Ltée, qui a ouvert ses portes en février 1950 et se trouve sur une partie du lot 15 du rang II. Au cours de l'été le personnel comprenait 1 employé de bureau (femme) et 28 employés d'usine, dont 16 femmes; la production de 1956 a été de 400,000 livres.

On fait affaire dans la région et aussi dans quelques grands centres par l'intermédiaire de voyageurs et agents manufacturiers.

Industries dérivées du bois. — La compagnie E. Gohier Ltée dont le siège social est à Montréal opère à Joliette un atelier de rabotage et à Sainte-Emélie-de l'Energie la plus importante scierie du comté. Le moulin, qui a 18 années d'existence, est situé sur la Rivière Noire, non loin du canton Tracy. On y scie 4,000,000 p.m.p. de bois tendre coupé sur les limites de la compagnie Gohier. 75 hommes travaillent durant l'hiver au bûchage et au transport du bois; la scierie en emploie une trentaine pendant 8 ou 9 mois tous les ans. On a construit sur la rivière un barrage et on a aménagé un lac artificiel. Les camions

versent leur charge dans le lac puis des hommes dirigent le bois vers une chaîne sans fin qui l'entraîne jusqu'aux scies rondes. Les planches et les madriers sont ensuite automatiquement classés selon leur épaisseur et leur largeur avant d'être transportés à Joliette où on leur fait subir d'autres traitements. La main-d'oeuvre engagée vient en majeure partie de Sainte-Emélie et de Saint-Jean-de-Matha. Deux bons moteurs Diesel fournissent la force motrice.

Scierie de la Cie E. Gohier Ltée à Sainte-Emélie, près du canton Tracy.

La scierie de M. Philibert Belleville, a été achetée par Monsieur Raymond Tellier en 1953; elle remonte au début du siècle. Cette scierie emploie 10 hommes durant ses 2 mois d'exploitation. En 1956, M. Tellier a scié pour son propre compte 300,000 p.m.p. provenant de ses propres lots. La production a été vendue à un entrepreneur de Saint-Zénon. Le sapin compte pour la moitié du bois scié et l'épinette pour 40 p. c. Le reste est du bois franc.

Le moulin de monsieur René Brault se trouve sur une partie du lot 18 du rang Sainte-Marie. Cette année Monsieur Brault a scié pour son propre compte environ 3,600 dormants. Il a ensuite transporté sa machinerie, car il s'agit d'un moulin portatif, à Saint-Michel-des-Saints et travaille pour le compte de la Consolidated Paper. Il emploie de huit à dix hommes durant la période d'exploitation.

Monsieur Donat Blais est le propriétaire actuel d'une petite scierie qu'il a achetée en mars 1957 d'un Monsieur Thériault. En 1956 on a scié 20,000 p.m.p. à commission et 130,000 p.m.p. pour le compte du propriétaire. Ce bois a été vendu à un marchand de gros de Sainte-Emélie. La production consistait surtout en sapin et en épinette; il y avait aussi un peu de bois franc.

Enfin, monsieur Lionel Vincent est propriétaire d'un atelier de rabotage qui opère environ 8 mois par année et donne du travail à un employé supplémentaire pendant 4 mois. Monsieur Vincent a raboté en 1956 environ 300,000 p.m.p. de bois acheté des cultivateurs de l'endroit. Etant contracteur il utilise le tout à son propre compte à Montréal.

SAINT-CÔME

LA MUNICIPALITÉ la plus reculée du comté de Joliette est celle de la paroisse de Saint-Côme qui occupe l'extrémité nord-ouest du territoire organisé du comté. Elle a la forme d'un rectangle, amputé de son coin nord. Sa superficie est de 25,000 acres et elle est bornée : au nord, par un territoire non organisé du comté de Joliette; au nord-est, par Sainte-Emélie-de-l'Energie; à l'est, par Sainte-Béatrix; au sud-est, par Saint-Alphonse-de-Rodriguez; au sud et au sud-ouest, par le comté de Montcalm; au nord-ouest, par le canton de Cartier.

La topographie est celle que l'on connaît aux Laurentides. Les surfaces planes se font rares et de quelque côté que l'on se tourne on a devant soi coteaux et massifs rocheux. Dans les limites mêmes de la municipalité, la rivière l'Assomption, qui coule du nord-ouest au sud-est, en passant à proximité de l'agglomération villageoise, n'a qu'un affluent important, la rivière Versailles, qui vient de l'ouest. Les ruisseaux Bull et Noir sont des cours d'eau plus faibles sans doute, puisque les cartes n'en font pas mention. Si l'on excepte le grand et beau lac Clair ou Deux-Montagnes qui, depuis l'annexion du 16 décembre 1950, se trouve à faire partie de la municipalité, cette dernière renferme une douzaine de petites cuvettes dont une seule, d'après la carte du cadastre, a reçu le baptême et porte le nom de lac des Baies.

L'agglomération villageoise, formée autour de l'église et où se trouve également le bureau de poste, occupe un petit espace presque au centre de la municipalité.

La paroisse religieuse, dont les limites coïncident pratiquement avec celles de la municipalité civile, a été érigée canoniquement en 1868.

POPULATION

En 1931, après trente années de baisses successives, la population de Saint-Côme s'orientait vers la hausse et de 1941 à 1951 elle enregistrait une augmentation relativement considérable, passant de 1,130 habitants à 1,403. Depuis ce temps, elle n'a guère varié, le recensement de 1956 l'établissant à 1,41[illegible]. La population de la municipalité n'a jamais été aussi élevée. Ce n'est certes pas à l'expansion de l'agriculture qu'il faut attribuer ce fait. Au contraire, Saint-Côme étant essentiellement un village forestier, le nombre des fermes diminue

constamment et à un rythme accéléré. On a compté 87 cultivateurs en 1951; on n'en a compté que 47 en 1956 et, on le verra, il faut restreindre de beaucoup le sens de "cultivateurs". C'est donc principalement à l'exploitation forestière et, dans une moindre mesure, au tourisme que Saint-Côme doit sa prospérité actuelle. On ne saurait trop insister sur ce caractère essentiel de la municipalité; il faudrait le reconnaître sans crainte et organiser résolument la localité dans le contexte d'une économie forestière. Ici, on doit considérer la forêt comme une mère nourricière tout comme le sol arable et on ne doit pas s'acharner à la détruire mais à la conserver et à la cultiver. Plusieurs autres municipalités ont fait sur ce sujet de pénibles expériences; on a souvent négligé d'exploiter la forêt comme un fonds permanent avec ce résultat qu'on a tué la poule aux oeufs d'or de sorte que plusieurs scieries autrefois prospères périclitent aujourd'hui. Il ne faudrait pas que la même mésaventure arrive à Saint-Côme.

Sur 278 chefs de famille, 47 cultivent la terre et il est à remarquer que parmi ces derniers un fort pourcentage compte sur leur boisé de ferme ou sur le travail des chantiers pour boucler leur budget. D'autres louent leurs services en qualité de guides et vont jusque dans le grand nord. L'influence de la forêt ne se limite pas d'ailleurs aux cultivateurs qui en reçoivent un secours précieux; c'est dans les chantiers et les scieries que travaillent la plus grande partie de l'année la majorité des 140 journaliers. Les travaux publics viennent compléter celui du bois. Parmi les autres chefs de famille se trouvent une trentaine de rentiers, une dizaine de marchands, 13 personnes engagées dans les services et les transports, 3 menuisiers, 3 propriétaires de scierie, 3 entrepreneurs, 2 forgerons, 2 gérants, 2 agents, 2 fonctionnaires, 2 gardes forestiers, 2 gardiens de club, 1 boulanger, 1 cordonnier, 1 cuisinier, 1 comptable, 1 voyageur, 1 commis, 1 contremaître, etc... Au sujet des rentiers nous savons qu'il se trouve parmi eux plusieurs anciens cultivateurs qui viennent de vendre leur terre soit pour des fins touristiques, soit pour d'autres fins, et qui avec le produit de leur transaction coulent au village une vie heureuse dans un magnifique décor de montagnes.

AGRICULTURE

Une grande partie du domaine des 47 propriétaires de ferme n'est pas encore défrichée ou est inculte. Il appert même que les étendues labourées représentaient naguère une plus grande superficie qu'aujourd'hui; des espaces considérables, soumis autrefois à la culture, furent subséquemment abandonnés à la "repousse" parce qu'ils se révélèrent d'une médiocre fertilité. Des arbres de dimension assez grosse les recouvrent aujourd'hui.

Beaucoup de roche et de sable, pas d'argile et peu de surface plane. Le cultivateur n'a pas la vie facile ou plutôt sa femme et ses enfants, car l'homme va aux chantiers durant 5 ou 6 mois et travaille pour la voirie ou le tourisme une partie du reste de l'année.

La nature accidentée du sol ne permet pas l'usage du tracteur, ni des machines agricoles ordinaires, telle la lieuse à grain.

Il faut acheter du foin pour maintenir le cheptel, qui est pourtant restreint. La pauvreté du sol empêche les herbes fourragères de bien se développer, à moins de se servir de fortes doses d'engrais chimiques; d'ailleurs le bétail n'est pas assez nombreux pour fournir le fumier que la terre aurait besoin en plus des engrais commerciaux. Le tableau suivant donne une idée des superficies en culture.

	Acres
Avoine	244
Foin	592
Autres fourrages	72
Pommes de terre	48
Navets, maïs à grain, sarrasin, etc.	7

On rencontre quelques rares jardins de famille sur les terrains élevés. Dans les fonds il arrive assez souvent que les gelées de fin d'août privent les plus tenaces jardiniers de goûter aux fruits de leur labeur.

On ne va pas aux sucres à Saint-Côme comme on le fait à Saint-Jean-de-Matha. En effet on ne rapporte l'exploitation que de 4 ou 5 érablières d'environ 1,000 érables chacune, dont les propriétaires réussissent à obtenir un revenu de quelque $200 chacun.

Le tracteur ne peut pas remplacer le cheval, parce que le terrain est trop accidenté. Il faut donc des chevaux. On en compte 77. L'élevage est inconnu. On achète les sujets qui ont servi dans les chantiers et on les revend à l'automne pour les mêmes fins, pour n'avoir pas à les nourrir durant l'hiver.

Le nombre des vaches laitières est de 242. Le plus gros troupeau se compose de 12 têtes; il y en a un de 9 laitières; les autres ne comptent que trois ou quatre bêtes. Il va sans dire que les animaux ne sont pas de race pure. Les croisées Ayrshire, Canadiennes et Jersey constituent les troupeaux. Les recettes de cet élevage peuvent se chiffrer aux environs de $500 par ferme. La majeure partie de la production laitière est écoulée à Sainte-Emélie sous forme de crème.

Quelque 230 porcs au total, dont 60 de plus de six mois peuvent fournir annuellement 400 à 500 sujets pour la mise sur le marché. Cet élevage rapporte à peu près autant que l'industrie laitière.

Il y avait 64 moutons au recensement de 1956. Les ours, les loups et les chiens errants de Saint-Côme n'auront bientôt plus de quoi se nourrir; la bergerie n'ajoute donc pas grand' chose au revenu de la ferme.

Un total de 511 pondeuses démontre que l'aviculture n'est pas à l'honneur. Les cultivateurs gardent quelques poules pour les besoins de la table et c'est tout.

Enfin, le boisé de ferme apporte un peu de recettes en bois de chauffage et en bois à pâte.

Les cercles de l'U.C.C. et des fermières rendent de grands services aux agriculteurs qui persistent. Il faut en dire autant de la Caisse populaire dont

la fondation remonte à 1927 et du Syndicat Coopératif Forestier dont il sera question ci-après.

INDUSTRIE

Industrie dérivée de l'agriculture. — Monsieur Raoul Morin est le propriétaire actuel de la boulangerie locale qui compte 30 ans d'existence et se trouve située dans le rang IX. La production est d'environ 100,000 pains de 1½ livres et 600 douzaines de brioches dont 90 p. c. se vendent à domicile tandis que le reste s'écoule par l'intermédiaire des marchands. Les matières premières sont achetées à Saint-Côme et à Joliette.

Industries dérivées du bois. — La plus importante scierie de la municipalité, celle de la Compagnie A. Champeau & Fils, 1258 rue St-Grégoire, Montréal, se trouve dans le rang II sur la rivière L'Assomption, non loin du Canton Cartier. Ce moulin opère de façon intensive trois mois par année alors qu'il procure du travail à une trentaine d'hommes. En 1956, on y a scié 2,000,000 p.m.p. de bois dur provenant des réserves de la compagnie. On a aussi scié quelque 100,000 p.m.p. de bois mou.

MM. Donat Larochelle et Claude Forest ont acheté et exploitent une scierie qui remonte à 1890; elle appartenait auparavant à la Cie de Bois de Saint-Côme. Le personnel comprend 1 commis permanent et environ 17 hommes durant les 6 mois d'exploitation. En 1956, on a scié 740,000 p.m.p. et blanchi 300,000 p.m.p. Environ 400,000 p.m.p. provenaient de réserves forestières qui ne sont pas la propriété des sociétaires, et le reste a été acheté des colons. Le bois scié comprenait pour 50 p. c. d'épinette et 35 p. c. de pin blanc; les autres essences étant le sapin, le pin rouge et un peu de bois franc. La force motrice est dérivée de l'eau au moyen de deux roues hydrauliques de 100 HP.

Le Syndicat Coopératif Forestier de Saint-Côme exploite depuis 1946 une scierie qui se trouve dans le rang VIII. Comme le nom l'indique, il s'agit d'une association coopérative dont les membres, au nombre de 105, élisent annuellement le bureau de direction et le gérant. Les membres coupent le bois, le transportent au moulin et sont payés d'après les tarifs usuels. Le Syndicat se charge du sciage et de la vente s'il y a profit, il est distribué aux sociétaires sous forme de ristourne. En se groupant, les cultivateurs et les autres membres du Syndicat obtiennent des droits de coupe qui ne sont que très rarement accordés à des individus et c'est là le principal avantage de la formule. En 1956, la production a été de 1,225,000 p.m.p. de bois tiré des terres de la Couronne et aussi des limites de la Consolidated Paper Company. Ce bois a été vendu à la Montreal Lumber. Il comprend trois essences principales : l'épinette et le pin qui comptent chacune pour 40 pour cent, le reste étant du cèdre. On traite aussi une petite quantité de bois franc.

Une autre scierie, propriété de MM. Jean-Paul Marion, Robert Belleville et Jean-Paul Gareau, dans le rang XI, fournit du travail à une douzaine d'hommes durant un mois. En 1956 elle a scié 323,000 p.m.p. dont la totalité venait des terres de la Couronne. Tout ce bois est allé aux marchands de gros de Montréal.

Comme on est dans un centre forestier il ne faut pas se surprendre de rencontrer encore une scierie, qui est la propriété de MM. Polydore Larochelle et Ovila Lajeunesse. On a employé 13 hommes durant 4 mois en 1956 pour faire le sciage de 576,000 p.m.p. Le bois provenait des terres de la Couronne dans une proportion de 75% et le reste acheté des cultivateurs. Epinette et sapin sont les principales essences traitées, avec 10 p. c. de bois francs. Le bois franc a été vendu à Saint-Hyacinthe et le bois mou, à Rawdon.

Un petit atelier de menuiserie, propriété de Monsieur Napoléon Chevrette, qui y travaille seul, a produit en 1956, 30 portes et 50 châssis.

TOURISME

Il y a maintenant dans la municipalité environ 75 chalets ou résidences d'été habités au cours de la belle saison, par des familles de l'extérieur. 30 à 35 chalets sont bâtis le long de l'Assomption qui traverse la localité de bord en bord par le milieu et offre de nombreux sites paisibles et pittoresques. Les autres villes se trouvent sur les rives du lac Clair ou Deux-Montagnes, intégré à la municipalité en 1950. Un chemin gravelé conduit à ce lac magnifique où une intéressante colonie d'estivants est à se constituer.

Au temps de la chasse et de la pêche, beaucoup de fervents de ces sports passent par Saint-Côme en route vers les régions giboyeuses et poissonneuses qui s'étendent au delà et ils en profitent pour compléter les préparatifs de leur randonnée.

L'industrie touristique vient donc fort à propos renforcer l'économie de la municipalité qui, répétons-le en terminant cette monographie, doit s'appuyer sur l'exploitation rationnelle de la forêt et de ses beautés naturelles.

SAINT-GUILLAUME-NORD

Au début du siècle, une trentaine de lots furent concédés le long de la rivière Cyprès, sur un territoire non organisé du comté de Joliette, dans le canton Gouin, à 7 milles environ de Saint-Michel-des-Saints. Sous le patronage de Saint-Guillaume, une mission y fut érigée le 21 janvier 1916, ce qui indique qu'un certain nombre de gens y étaient déjà fixés. Le défrichement et l'exploitation forestière ont marché de pair mais il apparut bientôt que le terrain était moins que propice à l'agriculture et que les colons n'y pourraient plus vivre dès que la coupe du bois aurait cessé de leur apporter un supplément de revenus. Les experts n'hésitent pas à classer ces terrains parmi ceux dont on doit déconseiller la culture; c'est pourquoi la concession de lots aux nouveaux colons a été abandonnée, après qu'une trentaine de familles se furent établies. Ce chiffre s'est maintenu jusqu'à présent et la population s'élève à quelque 130 personnes.

La pauvreté du sol ayant été incontestablement démontrée les autorités compétentes décidèrent de supprimer tout caractère de permanence à l'établissement et d'empêcher ainsi, dans la mesure du possible, l'arrivée de nouvelles familles. La chapelle, naguère desservie par la cure de Saint-Michel-des-Saints, n'existe même plus et les gens doivent aller à l'église de cette dernière paroisse.

Le moulin de la Northwood Lumber Co. sur la rivière Cyprès à St-Guillaume.

Aujourd'hui ils tirent leurs revenus surtout du travail en forêt comme bûcherons ainsi qu'à la scierie locale. L'agriculture se présente uniquement comme une activité complémentaire qui apporte à la famille un léger supplément de revenus soit en espèces, soit sous forme de produits qu'autrement il faudrait acheter.

Il y a 250 acres en culture, si l'on ne compte pas la surface couverte de cailloux. Cent jours de végétation permettent la culture du foin, du mil et du

trèfle, de l'avoine hâtive, de la pomme de terre ainsi que de certains autres légumes.

Le sol, c'est du sable ou du sable graveleux partout avec force cailloux. Il reste encore de l'humus parce que ces terres sont neuves. Souvent des étendues rendues moins acides par les dépôts de cendre provenant de la combustion de souches et d'autres déchets de bois offrent à la vue de beaux plans de trèfle rouge ou blanc. En général, la terre est acide et bénéficierait d'un apport de calcaire qu'il faudrait monter là par camions. Les pentes raides du terrain font craindre la disparition rapide de la fertilité ou de l'humus par l'érosion.

On cultive de l'avoine hâtive pour servir comme fourrage sans l'avoir battue, parce qu'on n'a pas assez de foin et qu'il se vend trop cher. On sème aussi de la pomme de terre pour les besoins domestiques. Une quarantaine de vaches fournissent du lait pendant six mois.

Les hommes vont aux chantiers en hiver et travaillent aux scieries en été, surtout au moulin de la Northwood Lumber Inc.

Cet établissement date de 1908. En janvier 1949, il passait aux mains de M. J.-C. Martel qui le remit en activité dès le printemps suivant. Présentement, toutes les opérations se font par une compagnie à responsabilité limitée : la Northwood Lumber Inc. dont le siège social est à Montréal et qui possède une cour de distribution à Pont-Viau. La période d'exploitation se prolonge durant 12 mois avec un personnel d'environ 50 hommes. Le bûchage et l'abattage se font de septembre à janvier avec cinquante bûcherons. Le transport commence vers novembre avec une trentaine d'hommes; vers la même époque la scierie entre en opérations et occupe une vingtaine d'employés. Vers la fin d'août, le sciage sera fini et le bois expédié. En 1957, environ 4,000,000 p.m.p. de bois sont passés par cette scierie et ont été coupés sur un territoire où les propriétaires détiennent des droits, au delà de Saint-Guillaume-Nord; un très faible pourcentage du bois scié vient des terres de la localité. Les essences comprennent surtout du merisier (90 pour cent) du pin et de l'épinette (10 pour cent). La compagnie vend les quatre cinquièmes de son bois aux commerçants de gros et le reste aux manufacturiers. Toute la production de bois franc est exportée aux Etats-Unis.

* * *

Nulle part plus qu'à Saint-Guillaume-Nord n'apparaît la différence essentielle qu'il convient d'établir entre colonisation agricole et colonisation forestière. Ici la colonisation agricole s'est avérée un insuccès alors que la colonisation forestière actuelle a pleinement réussi. L'économie actuelle de Saint-Guillaume est axée non pas sur l'agriculture mais sur la forêt; elle tourne autour de la scierie et non pas autour de la beurrerie. Si l'exploitation forestière se fait de façon rationnelle, la population trouvera toujours de quoi s'occuper et vivre convenablement.

REMERCIEMENTS

Au terme de cette incursion dans le comté de Joliette, il me reste une agréable tâche : celle d'exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui nous ont aidés au cours de l'enquête sur les lieux.

Je songe d'abord aux secrétaires-trésoriers municipaux qui ont mis à notre disposition leurs registres et ont répondu avec une patience admirable aux nombreuses questions que nous avions à poser.

Je songe ensuite à monsieur Anthime Charbonneau, agronome de comté; à son assistant, monsieur J.-N. Blais, et à monsieur Maurice Beaudry, instructeur en tabac, dont la connaissance approfondie du milieu agricole de Joliette nous a été infiniment précieuse.

Je songe encore à monsieur le chanoine Omer Valois; à monsieur l'abbé Jean-Marc Marsolais, auteur d'une thèse fort intéressante sur la Région de Joliette; à monsieur Réal Garépy, économiste au commissariat industriel du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, et à monsieur Georges-E. Turcotte, secrétaire de la Société coopérative agricole (Tabac) du district de Joliette, qui, tous, nous ont fourni d'utiles renseignements sur l'économie de Joliette et de la région.

Il convient aussi de mentionner la collaboration empressée de monsieur Neuville Bazin, photographe, du Service provincial de Ciné-photographie, à qui nous devons la plupart des photographies de ce volume, de même que l'étroite coopération de monsieur Roland Mainguy, cartographe, dont le Service a dessiné les cartes géographiques, les cartogrammes, les diagrammes et la couverture.

Enfin, il est juste de rappeler l'essentielle contribution de monsieur Fortunat Fortier et des membres de son personnel. Même si presque tous les chapitres du volume ont été recommencés, parce qu'ils avaient vieilli, il faut reconnaître que ce rapport n'aurait pas été possible sans l'excellent travail déjà accompli par l'Office de Recherches économiques.

A toutes les personnes mentionnées ci-dessus et à toutes les autres — il y en a un grand nombre — qui ont participé d'une façon ou d'une autre à la préparation de cette étude régionale, j'offre mes plus vifs remerciements ainsi que ceux de mes collègues, MM. C.-A. Doyon, L.-G. Thisdel et B. Rheault.

Le chef de l'équipe,

J.-C. McGEE

Bureau provincial des Statistiques
Québec, mars 1958.

MAPS NOT FILMED

CARTES NON REPRODUITES

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca